

DOSSIER

L'homosexualité

- Les amours grecques
- L'Église et les sodomites
- Louis XIII, Oscar Wilde et les autres...
- Naissance d'une communauté

AU SOMMAIRE

Israël sans légende

La splendeur d'Alexandrie

Le blasphème, de Saint Louis à Rushdie

1848 : l'abolition de l'esclavage

ENQUÊTE SUR UN TABOU

Les homosexuels en Occident



T 1842 - 221 - 38,00 F



ANNUUEL BELGIQUE 260 FB MAROC 40 DH CANADA 7 \$
SUISSE 12 FS ISSN 01822411

NOUVEAU !

pour ses 20 ans,

L'HISTOIRE

vous offre le meilleur
de l'histoire.

Le 10 juin, le numéro 2 des *Collections de L'Histoire*

Versailles avant Versailles.

Le roi, sa famille
officielle, sa famille privée.

Jean-Baptiste Colbert,
le serviteur indispensable.

Grandes figures
de la Cour de Louis XIV.

Louis XV, le mal aimé.

La vie quotidienne
au Château.



Promenade dans
les jardins de Versailles.

La Galerie des Glaces :
un itinéraire politique.

Les écrivains
et la gloire du Roi-Soleil.

Des femmes à Versailles :
La Montespan,
La Pompadour,
Marie-Antoinette.

Numéro 1
en vente
actuellement...



...chez votre
marchand
de journaux.

AU LECTEUR

Créée en 1978, *L'Histoire* a décidé, pour ses vingt ans, de concevoir un CD-Rom, principalement destiné aux institutions (bibliothèques, établissements scolaires), qui regroupe tous les articles publiés depuis deux décennies : vous pourrez, grâce à ce nouvel instrument, feuilleter la revue, numéro par numéro, ou bien rechercher, à partir du nom d'un auteur, d'un titre ou d'un mot clé, une contribution précise. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Bibliopolis Chadwyck Healey, tél. 01 44 83 81 81, fax 01 44 83 81 83 (50, rue de Paradis, 75001 Paris).

A signaler également : notre premier numéro hors série des *Collections de L'Histoire*, consacré aux « Années de Gaulle », est encore en vente ce mois-ci. Tout comme notre numéro spécial anniversaire du mois d'avril, « 1978-1998 : Chronique des 20 ans qui ont changé le monde ».

Les éditions du Seuil publient d'autre part, dans la collection « Points », à l'occasion du cinquantième de la fondation de l'État hébreu, un livre réunissant les articles sur Israël que nous avons publiés. Il a pour titre : *Israël de Moïse aux accords d'Oslo*. Enfin, en écho à notre sommaire, *Le Magazine de l'histoire*, sur la chaîne câblée de TPS « histoire », s'intéressera, le 23 mai, aux événements de mai 1968, avec, entre autres, Michel Winock et Danielle Tartakowsky.

L'énigme Brossolette (suite)

Pourquoi Pierre Brossolette n'a-t-il pas succédé à Jean Moulin (n° 218) ? Une lettre de Guy Perrier, auteur d'un ouvrage sur l'itinéraire de ce grand résistant. Et la réponse de François Bédarida.



Cl. Keystone

« **J**'ai moi-même publié, chez Hachette en novembre 1997, *Pierre Brossolette, le visionnaire de la Résistance*, préfacé par Maurice Schumann. Comme nombre de mes camarades de la Résistance, en tant qu'acteur et témoin — modeste — de cette époque, je ne peux laisser passer une inexactitude grave.

« En effet, à propos du rejet de Pierre Brossolette comme successeur de Jean Moulin, François Bédarida écrit : « *L'opposition à un tel choix est unanime, venant aussi bien des chefs de la Résistance intérieure que des responsables de Londres et d'Alger.* » Le premier membre de cette phrase constitue une contre-vérité flagrante tout à fait inacceptable.

« En zone nord, Brossolette avait pour lui les principaux mouvements de Résistance, notamment l'OCM qu'on lui a reproché d'avoir trop mis en avant. Il avait seulement contre lui Défense de la France, qu'il n'avait pas retenu pour faire partie du Conseil de la Résistance, pour de multiples raisons, et surtout les communistes qu'il avait fort malmenés depuis le 23 août 1939. En zone sud, il avait pour lui, entre autres, Henry Frenay, fondateur et chef de Combat, le premier et le plus important mouvement de Résistance.

« Par contre — c'est exact —, Brossolette s'est heurté à une forte opposition des milieux de Londres et d'Alger : André Philip, qu'il avait pourtant recruté et installé comme commissaire national à l'Intérieur, craignait qu'il ne lui fasse de l'ombre ; Emmanuel d'Astier de La Vigerie, son ennemi juré.

« Cette opposition était relayée par les « petits marquis » de Londres et d'Alger qui ne pardonnaient pas à Brossolette certaines aspérités de son caractère... Mais un chef doit d'abord être crédible, estimé et admiré avant d'être aimé. Souvenons-nous de Jean Moulin réunissant contre lui en septembre 1942 Frenay et d'Astier, Leclerc et même de Gaulle.

« Quoi qu'il en soit, le Général jugeait Brossolette bien trop indépendant et après des mois sans décision, il lui a préféré un fonctionnaire « aux ordres », Bollaert... qui s'est révélé une potiche !

« Je me suis souvent entretenu de cette carence inacceptable avec le colonel Passy ; il partage mon point de vue. A ce sujet, il est regrettable que vous n'ayez pas interrogé Passy, seul témoin et acteur, encore vivant, de cette période : chef du BCRA, compagnon d'armes de Brossolette, son « patron » devenu son ami. »

Guy Perrier

LA RÉPONSE DE FRANÇOIS BÉDARIDA

La lettre de M. Perrier appelle une sérieuse mise au point historique. Car il ne suffit pas d'affirmer, encore faut-il se référer aux documents.

1) Dans la France libre la position personnelle de Brossolette depuis son retour de France en avril 1943, même si elle demeurerait forte, a baissé. C'est ce que démontre Guillaume Piketty dans sa thèse, fondée quant à elle sur de solides archives.

2) Il est indéniable que l'ensemble des chefs de la Résistance intérieure étaient opposés à une nomination de Brossolette, en zone nord (Médéric, Rémy, Libé-Nord, les réseaux Centurie, Cohors, Phratricie, etc.) et en zone sud (Frenay, d'Astier, J.-P. Lévy, F. de Menthon, Bidault). Frenay réclamait la suppression du poste de délégué de De Gaulle en France. Quant à l'OCM, qui, il est vrai, était en bons termes avec Brossolette, Simon, son représentant à Alger, a approuvé la nomination de Bollaert. A Londres, aussi bien André Philip que Georges Boris, d'Astier, Jacques Bingen s'opposaient à Brossolette : sont-ce là des « petits marquis » ? En revanche, Brossolette avait un champion : le colonel Passy, encore que, de l'aveu même de ce dernier dans ses *Mémoires*, il eût « une personnalité trop forte, et, de ce fait, trop d'ennemis ».

3) Enfin et surtout la décision est venue du général de Gaulle. Dès le 29 juin celui-ci télégraphie d'Alger qu'il faut utiliser des intermédiaires, en zone sud Bidault et en zone nord « pour un mois » Brossolette, flanqué de Serreules, afin de chercher un « représentant nouveau ». Croit-on que si de Gaulle, qui a choisi le préfet Bollaert (indignement qualifié de « potiche » par Guy Perrier), avait voulu Brossolette comme délégué en remplacement de Jean Moulin, ce n'est pas sa volonté qui aurait prévalu ?

Vivent les Guignols !

Réaction à l'article de Robert Amondo sur « Les Guignols de l'info » (n° 219).

POPULISME

« D'abord mouvement américain progressiste de transformation sociale, le terme "populisme" se voit maintenant appliqué à tout ce qui sort d'un discours politique consensuel proclamé seul acceptable par les élites au pouvoir. S'adresser au peuple, c'est faire du populisme.

« C'est bien dans cette ligne de pensée que s'inscrit l'article de Robert Amondo au sujet des "Guignols de l'info", car, selon l'auteur, dénoncer les ravages de l'idéologie néo-libérale, l'exploitation des citoyens des pays du Nord ou du Sud par les trusts internationaux, c'est faire du populisme et, selon la formule consacrée, "faire le jeu du Front national".

« Ce ne sont certainement pas les Guignols qui font gagner des voix au FN mais plutôt l'attitude méprisante qu'une certaine élite affiche pour ceux qui ne pensent pas comme elle. »

Alexandre Gilgen

LA RÉPONSE DE ROBERT AMONDO

Non, s'adresser au peuple, ce n'est pas faire du populisme. Le « peuple » comprend souvent mieux les choses que les élites et les médias. Aussi, permettez-moi de penser qu'il mérite mieux que le message journalistique des « Guignols de l'info ». Certes, la tradition des chansonniers est un souffle de liberté dans notre démocratie. Mais il y a chez eux à prendre et à laisser. Combien d'entre eux ont encensé Boulanger, Pétain ou Poujade ? Quant à ceux qui font gagner des voix au Front national, ils ne se recrutent, hélas !, pas seulement dans « l'élite de la pensée unique ». L'abandon des banlieues, l'appel aux étrangers sans se soucier de leur intégration, la vague de corruption montrent à l'évidence que la montée du Front national résulte d'un faisceau de causes qui s'accumulent depuis quinze ans.

Qui a assassiné Martin Luther King ?

Trente ans après, les circonstances de l'assassinat de Martin Luther King ne sont pas éclaircies (n° 219).

QUESTIONS SANS RÉPONSES



Cl. Keystone.

« André Kaspi endosse sans hésitation les conclusions de la commission spéciale de la Chambre des représentants (HSCA).

« Mais il n'est pas si évident que les événements qui ont entouré l'assassinat du leader noir soient tous éclaircis.

« 1) Alors que l'obsession du directeur du FBI, Hoover, était de se débarrasser du "Messie noir" et que les services secrets de l'armée annonçaient que la marche à venir sur Washington se traduirait par des "troubles dévastateurs dont le seul but est de faire tomber le gouvernement des États-Unis", toutes les agences gouvernementales d'espionnage ou de contre-espionnage ont affirmé qu'elles ne surveillaient pas Martin Luther King à Memphis.

« Mais l'organisation américaine Coalition sur les assassinats politiques (COPA) croit fermement que plusieurs officines militaires, entre autres, opéraient une surveillance

continue du leader noir.

2) James Earl Ray a toujours prétendu que sa présence à Memphis le jour fatal était liée à un trafic d'armes à feu avec un dénommé Raoul dont il aurait fait la connaissance à Montréal. La commission d'investigation a conclu à son innocence. Néanmoins, un journaliste canadien retrouvera dans cette ville en 1968 un dénommé Kimble qui niera auprès du HSCA être le Raoul en question et savoir quoi que ce soit à propos du

meurtre. Mais questionné en 1989, par deux journalistes de la BBC, il reconnaîtra avoir présenté Ray à un agent de la CIA chargé de lui fournir de fausses identités. Son nom ? Raoul Maora.

3) Faut-il rappeler pour finir que le HSCA a remis, en 1978, le résultat de ses recherches souhaitant que le département américain de la Justice entreprenne de nouvelles investigations, ce qu'il ne fera jamais ? »

Loïc Chauvin

LA RÉPONSE D'ANDRÉ KASPI

Tous les assassinats politiques suscitent des explications contestées. C'est le cas de l'assassinat de John Kennedy, sur lequel des centaines de livres, des milliers d'articles ont été publiés. Ni Robert Kennedy ni Martin Luther King n'échappent à la règle. Il est difficile, voire impossible d'accepter des conclusions simples pour des événements qui ont laissé derrière eux un parfum d'énigme. La tâche de l'historien est claire. Il s'appuie sur les enquêtes successives et les analyse avec prudence. Il conclut là où il peut conclure. Son but n'est pas de stimuler l'imagination, mais de reconstruire les faits et les motivations. S'agissant de King, rien ne permet de conforter les hypothèses que les uns et les autres ont formulées. Peut-être le FBI est-il complice. Peut-être la CIA n'ignorait-elle pas les préparatifs de l'assassinat. Comment le démontrer ? En revanche, l'enquête minutieuse, menée dix ans après le drame par le HSCA, offre une conclusion solide. Si solide qu'elle semble indestructible, à moins qu'un jour prochain d'autres enquêtes apportent d'autres preuves qui déboucheront sur d'autres conclusions.

De la couleur de l'édit de Nantes

Les restaurations sont-elles responsables du changement de couleur, au fil des siècles, du sceau de l'édit de Nantes (n° 215) ?

UN MÉCANISME À ÉLUCIDER

« Dans son article "L'énigme du sceau de l'édit de Nantes", M. Barbiche évoquait comme "hypothèse la plus plausible [...] que la couleur de la cire, d'un vert plus ou moins franc à l'origine, a viré au brun avec le temps et les restaurations". Les analyses chimiques effectuées, à la demande des Archives nationales, par le Laboratoire de recherche des monuments historiques à Champs-sur-Marne, confirment l'évolution, au cours du temps, de la couleur du sceau : vert à l'origine (grâce à un pigment à base de cuivre), celui-ci a peu à peu brun.

« Le mécanisme de cette



Cl. RMN/Opéa.

transformation reste encore à élucider (une étude est actuellement en cours pour éclaircir ce point), mais le rôle des restaurations, qu'elles soient anciennes ou actuelles, est à mettre hors de cause. En effet, le matériau de restauration — constitué de cire d'abeille blanchie et de pigments — doit reprendre la teinte du sceau telle qu'elle est visible en surface au moment de l'intervention. »

Marie-Claude Delmas conservateur en chef du Service des sceaux des Archives nationales.

PRÉCISIONS

• La photographie utilisée en couverture de notre numéro 219 montrait Jacques Doriot lors d'un défilé sur les Champs-Élysées, en 1943.

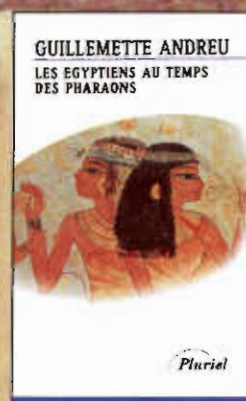
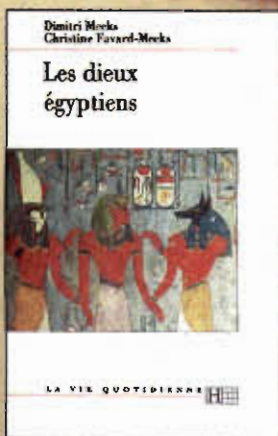
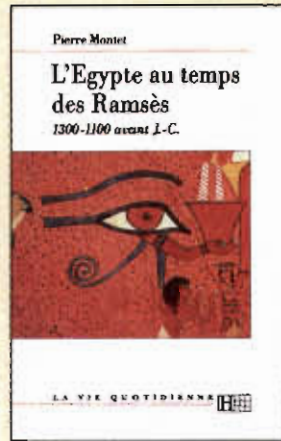
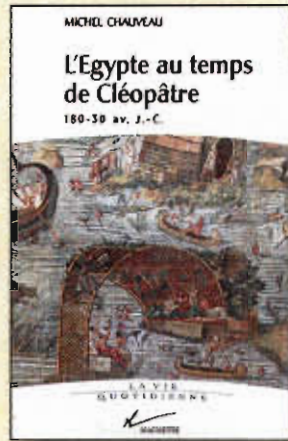
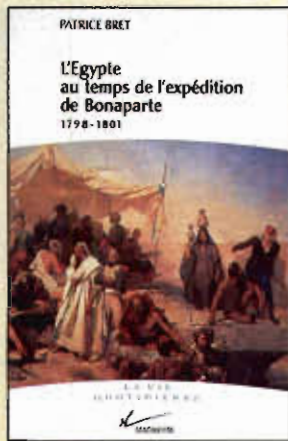
• Dans le même numéro, page 219, il fallait bien entendu lire « 6 février 1934 : émeute ou coup d'État ? ».

• Ce sont cent dix mille biographies que compte le Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Le Maitron (n° 219, p. 92).

• Hélène de Portes, morte en juillet 1940, n'était pas l'épouse légitime de Paul Reynaud (n° 218, p. 94).

Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des lettres sélectionnées.

Hachette Littératures en Egypte



HACHETTE
Littératures

■ ACTUALITÉ

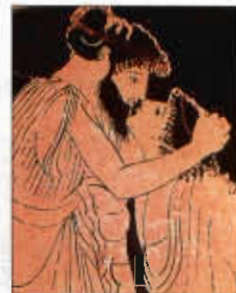
- 3** LE FORUM DES LECTEURS
- 8** AGENDA
- 9** EN VUE
- 10** EXPOSITIONS
- 12** MÉDIAS
- 14** Internet,
Napoléon et Toutankhamon
par Yaël Azoulay et Claire Zalc



Cl. dr.

- 15** Révélations sur la crise de Cuba
par Vincent Touze
- 18** François I^{er} vu d'Angleterre
par Jean-Maurice de Montremy
- 19** Les petits pavillons
de Monsieur Loucheur
par Roger-Henri Guerrand
- 21** Ces Messieurs
du collège de Navarre...
par Jacques Verger
- 22** Une vieille dame du football :
la Juventus
par Olivier Faron
- 24** Israël : les mythes fondateurs
entretien avec Jean-Christophe Attias
et Esther Benbassa
- 26** PORTRAIT
L'homme du patrimoine
Jean-Marie Pérouse de Montclos
par François Dufay
- 28** REVUE DE PRESSE

■ DOSSIER

Les
homosexuels
en Occident

En couverture : détail
d'une coupe attique à figures
rouges attribuée à Briséis :
l'homme et l'éphèbe
(Paris, musée du Louvre ;
cl. Dagli Orti).

- 30** Les amours grecques :
le rite et le plaisir
par Maurice Sartre
- 32** Sodome et Gomorrhe au cinéma
par Claude Aziza
- 34** Les disciples de Sapho
par Éva Cantarella
- 37** Rome : une société d'hommes
par Paul Veyne
- 38** Comment l'Église
a mis les sodomites hors la loi
entretien avec Jacques Rossiaud
- 41** L'étrange aventure des bardaches
par Richard C. Trexler
- 44** L'amour courtois, entre hommes
par Jean-Yves Tilliette
- 46** Les plus grands seigneurs
du royaume...
par Maurice Lever
- 48** Naissance du troisième sexe
par Florence Tamagne
- 52** Le gène de l'homosexualité existe-t-il ?
entretien avec Bertrand Jordan
- 33** DOCUMENT
Pas de tabou en Mésopotamie !
- 42** CONTREPOINT
Du côté de l'islam
- 50** CHRONOLOGIE
- 55** POUR EN SAVOIR PLUS

RECHERCHE

- 56** La splendeur d'Alexandrie
par André Bernard
- 62** 1848 :
la République abolit l'esclavage
par Marcel Dorigny
- 70** Le blasphème,
de Saint Louis à Rushdie
par Olivier Christin
- 76** Mai-68 : six questions
sur une révolution introuvable
par Michel Winock, Alain Corbin,
Jean-Jacques Becker, Jean-Michel Gaillard,
Jean-Noël Jeanneney et Paul Thibaud



Cl. B. Barbey/Magnani

88 LIVRES**94** LA REVUE DES REVUES**98** TRIBUNE

La tyrannie de la mémoire
par Philippe Joutard

histoire SUR TPS

présente chaque samedi à 20 h 45,
multidiffusé, « Le Magazine de l'histoire »,
animé par Patricia Martin.
Le programme est disponible sur simple
demande au 01 40 62 19 09

AVEC **L'HISTOIRE**

De l'homosexualité

Il y a une trentaine d'années, l'homosexualité n'était pas encore un objet d'histoire. La sexualité elle-même, il est vrai, ne faisait encore partie d'aucun programme, classique ou autre. L'interdit a sauté, et nous voyons paraître aujourd'hui nombre de travaux, y compris des thèses très sérieuses sur des questions qui passaient pour frivoles.

Ce n'est pas par volonté de célébrer le trentenaire de Mai-68 que nous consacrons notre dossier du mois à l'homosexualité. Ce n'est pas non plus pure coïncidence. Une des conséquences des journées de Mai fut certainement la libéralisation des mœurs et des discours sur la sexualité.

Nombre de participants s'imaginaient vivre une ultime tentative révolutionnaire ; ils faisaient effectivement une révolution, mais ce n'était pas celle de Karl Marx. Ils brisaient moins les carcans d'une société industrielle vivant ses dernières décennies que ceux d'une civilisation reposant sur la triple contrainte du travail réglementé, de la hiérarchie sociale et des interdits sexuels.

Il est notable que, contrairement à ce qui se passait en Angleterre et en Allemagne par exemple, l'homosexualité, dans la première moitié du siècle, n'était pas tenue en France pour illégale. Elle n'en avait pas pour cela un vrai statut de liberté. Cible de toutes les moqueries, elle n'était pas avouable. Les écrivains homosexuels travestissaient leurs garçons en jeunes filles ; c'est ainsi que Proust créa Albertine. Il fallut l'audace d'un André Gide pour oser publier *Corydon* en 1924, et narrer ses expériences dans *Si le grain ne meurt*.

Le dossier que nous ouvrons dans ce numéro commence évidemment avec les proverbiales amours grecques, dont on ne pouvait pas ne pas parler dans les manuels de jadis, mais avec une pruderie qui n'est plus de saison. C'est au Moyen Âge, au cours des années 1150-1250, que l'on voit l'Église partir en guerre contre les « sodomites » sous l'effet de plusieurs facteurs convergents.

Le tabou tiendra jusqu'au XX^e siècle, mais il provoquera les ébauches d'une résistance plus ou moins clandestine. Le mot lui-même d'« homosexualité » n'apparaît qu'au XIX^e siècle, et fait alors partie du langage médical. Les homosexuels furent d'abord considérés comme des malades. Leur aspiration à devenir des citoyens comme les autres ne s'est réalisée que très lentement.

Sortis peu à peu de la clandestinité, grâce à des médecins progressistes et à des mouvements militants, particulièrement actifs dans les pays les plus répressifs comme l'Allemagne, les homosexuels n'ont conquis que fort récemment le droit d'affirmer leur identité. Il convenait de retracer aussi l'histoire de cette émancipation.

L'Histoire

RENDEZ-VOUS

LE MOYEN AGE EN DIRECT



■ Commencé le 25 avril dernier, le mois du Moyen Age organisé par le Centre d'études médiévales de la région Champagne-Ardenne se prolongera jusqu'au 31 mai. Avec des expositions, des conférences, des soirées consacrées à la danse ou encore à la cuisine.

JUSQU'AU 31 MAI
dans toute la région
Champagne-Ardenne.
Rens. 03.25.71.79.48.

ÉCRIRE LA RÉVOLUTION

■ Quelle fut l'attitude des écrivains lors des journées de février et juin 1848? Quelle trace celles-ci ont-elles laissée dans la littérature? Au musée d'Orsay, Paule Petitier, professeur à l'université François-Rabelais de Tours, et Jean Borie, professeur à l'université de Neuchâtel, s'intéresseront respectivement aux cas de Michelet et de Flaubert, à travers *L'Éducation sentimentale*.

LES 16 ET 23 MAI
à l'auditorium du musée d'Orsay
Rens. 01.45.49.11.11.

TOLÉRANCE

■ C'est l'une des rencontres majeures des célébrations du quatrième centenaire de l'édit de Nantes : le colloque universitaire international sur la tolérance, qui se tiendra dans la capitale de Loire-Atlantique. Dans quelle mesure le pluralisme religieux a-t-il, à l'époque moderne, été accepté dans les différents pays d'Europe? Quelles ont été les modalités de la sécularisation aux XIX^e et XX^e siècles?

DU 13 AU 16 MAI
à la Cité des congrès
de Nantes.
Rens. 02.40.14.11.05.

Rubrique réalisée
par Cécile Rey

INITIATIVES

HISTORIENS DE DEMAIN

La date limite pour participer au concours de l'historien de demain, organisé par les Archives de France, a été fixée au 6 mai. Les élèves avaient à travailler cette année sur « Les lieux de sport : architecture et pratique sportive (XVI^e-XX^e siècle) ».

PROVINCIAUX DE PARIS

Après le succès remporté par l'appel à témoignages sur le thème « C'était Paris dans les années 1950 », qui avait été suivi d'une exposition à l'Hôtel de Ville, une nouvelle opération est lancée, cette fois-ci consacrée à la vie des provinciaux dans la capitale depuis le début du siècle. Les entretiens oraux seront conservés à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. La Mairie attend vos témoignages au 01.44.67.15.53.

A L'ABORDAGE!

■ C'est aux marines française et britannique face aux États-Unis, depuis la guerre d'Indépendance jusqu'à celle de Sécession, que seront consacrées les VII^e Journées franco-britanniques d'histoire de la marine. Les conflits maritimes entre les deux nations seront traités, mais aussi les personnalités majeures qui les ont marqués, leur iconographie, etc.

DU 4 AU 7 MAI
au Quartz (Brest).
Rens. 01.43.28.81.50.

MAI-68

■ Le groupe d'étude et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME) se devait de célébrer dignement l'anniversaire de Mai-68. Un colloque en abordera les aspects aussi bien générationnels, militants qu'universitaires.

LES 15 ET 16 MAI.
Rens. 01.44.93.07.32 (fax).

BRETONS DANS LES TRANCHÉES

■ Bretagne 14-18 est une association locale qui se consacre à l'étude de la vie des Bretons durant la Grande Guerre. Elle propose aujourd'hui une série de conférences sur le premier conflit mondial, où sera notamment analysée la formation du sentiment national des Bretons de 1871 à 1914.

LE 30 MAI
à l'amphithéâtre Louis-Antoine
de l'université Rennes-II, 263 avenue
du Général-Leclerc, 35000 Rennes.

ÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

Il est grand temps, pour les jeunes passionnés d'archéologie, de se préoccuper de trouver un chantier de fouilles où passer quelques semaines d'été. Ce pourra être au château des Rohan, à Pontivy (Morbihan), ou au château fort de Ferrette (Haut-Rhin) ou encore — pourquoi pas? — au fort de Teremba, en Nouvelle-Calédonie (rens. auprès du CHAM, tel. 01.43.35.15.51).

LE PRIX DES TEMPS MODERNES

Récompenser un ouvrage, individuel ou collectif, consacré à « un sujet portant sur l'histoire des temps modernes (1492-1789) » : c'est l'ambition du prix Madecine Laurain-Portemer, créé cette année à l'Académie des sciences morales et politiques. Les travaux doivent être remis avant le 5 juin. Le prix est doté d'un montant de 200 000 F.

CHATEAUBRIAND VOYAGEUR



■ Chateaubriand et Joseph Kessel seront à l'honneur, à travers débats et expositions, lors du prochain festival du livre Étonnants voyageurs de Saint-Malo.

LES 8, 9 ET 10 MAI
à Saint-Malo.
Rens. 02.99.30.07.47.

UNE JOURNÉE POUR FANNY

■ A l'été 1942, trente-deux enfants juifs vivant dans l'Ariège étaient déportés avec leurs parents. La plus jeune avait deux ans; elle s'appelait Fanny Reich. Une journée lui sera consacrée, organisée par la mairie de Saint-Lizier et l'Association du Musée de la Résistance et de la Libération de Riomont.

LE 21 MAI
à Saint-Lizier (Ariège).
Rens. 05.61.66.02.59.

VIVRE SOUS JEAN LE BON

■ Le Musée national du Moyen Age propose durant le printemps et l'été des visites thématiques de ses collections. Ainsi sur l'orfèvrerie, la statuaire de dévotion, le cadre de vie des hommes de la fin du Moyen Age ou encore le vitrail. À l'hôtel de Cluny (Paris).
Rens. 01.53.73.78.16.

HENRI IV À VERVINS

■ En 1598 était signé à Vervins, dans l'Aisne, un traité entre Henri IV et Philippe II mettant fin à un siècle d'affrontements entre la France et l'Espagne. Un colloque reviendra sur cet événement à l'occasion de son anniversaire. Il fera le point sur la situation politique, religieuse et sociale des différents pays signataires, mais aussi sur le retentissement de cette paix.

LES 1^{er}, 2 ET 3 MAI
à Vervins.
Rens. 03.23.98.00.30.

NAPOLÉON ET SES CARICATURISTES ANGLAIS

■ Au cœur du colloque pluridisciplinaire et international proposé par l'université du Littoral (Boulogne-sur-Mer) : Napoléon. L'impact de son gouvernement sur la région, mais aussi sur l'ensemble de l'Europe : les armateurs à Boulogne sous l'Empire, la légende napoléonienne dans la région Nord, le regard des caricaturistes anglais...

LES 7, 8 ET 9 MAI
à la Maison de la recherche en sciences
humaines, sociales et juridiques
de Boulogne-sur-Mer.
Rens. 03.21.99.43.00.

LE PARDON DU SULTAN

■ Le pardon : celui du souverain médiéval, celui du sultan, celui de Richelieu; celui accordé hier par l'Inquisition, aujourd'hui par la Commission de vérité en Afrique du Sud. Autant d'aspects de la rémission mis en perspective lors du colloque proposé par l'Institut d'anthropologie juridique de la faculté de droit de Limoges.

LES 11, 12 ET 13 MARS
à la faculté de droit de Limoges.
Rens. 05.55.34.97.00.

RETOUR DE L'EUGÉNISME

■ L'université de Paris-8 organise durant toute l'année scolaire des colloques en philosophie, anthropologie, sciences politiques... Ainsi, en particulier, ce mois-ci : « Eugénisme : histoire, permanences, retour ».

LE 22 MAI
à l'université Paris-8
(Saint-Denis).
Rens. 01.49.40.66.31.



Cl. Keystone.

GÉOLIERE D'ALDO MORO

■ Vingt ans après l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro (9 mai 1978), Anna-Laura Braghetti — seule femme du commando qui séquestra le président de la démocratie chrétienne — publie *Il Prigioniero* (« Le Prisonnier », Milan, Mondadori). Au-delà de l'affaire Moro, elle y analyse son adhésion aux Brigades rouges, son acceptation de la violence puis son évolution après son arrestation en 1980.

PENSER LE JUDAÏSME

■ Pierre Bouretz retrace le destin des penseurs du judaïsme au XX^e siècle. Germanophones, confrontés à l'assimilation puis — presque tous — à la Shoah, ces *Témoins du futur* (Calmann-Lévy) sont les premiers dans l'histoire à réfléchir en tant que juifs et en tant que philosophes sur le judaïsme, le monde et la culture. L'auteur a choisi Gershom Scholem, Hermann Cohen, Franz Rosenzweig, Walter Benjamin, Martin Buber, Ernst Bloch, Hannah Arendt, Leon Strauss, Hans Jonas et Emmanuel Levinas.

UN MANUEL NUMÉRIQUE

■ L'INA, les éditions Nathan et plusieurs partenaires universitaires (notamment Paris-VII et Paris-VIII) s'associent dans le projet *EuroDelphes*, un manuel d'histoire numérique qui sera expérimenté dans les établissements scolaires de France, d'Allemagne et d'Italie. Chaque classe aura la possibilité de se mettre en réseau avec d'autres établissements et d'autres pays.

SOUVENIRS DE BADEN-BADEN

■ Fin mai 1968, le général de Gaulle disparaît. On apprend bientôt qu'il s'est rendu à Baden-Baden où le général Massu commande les forces françaises en Allemagne. Quinze ans plus tard, ce dernier publiait sa version de cette rencontre sur laquelle circulent des témoignages contradictoires. Le Rocher propose une nouvelle édition de ce *Baden-Baden* à l'occasion des trente ans de Mai-68.

DE DANY À COHN-BENDIT

■ Alors que Daniel Cohn-Bendit se raconte dans un livre-entretien publié par La Découverte, *Une envie de politique*, les éditions Liana Levi ont préféré confier au journaliste Laurent Lemire le soin de faire le portrait du meneur de la « Commune étudiante ». Ce *Cohn-Bendit* inaugure une nouvelle collection — « Curriculium », dirigée par Emmanuelle Thoumieux-Rioux — qui entend donner une première perspective historique à des personnalités du temps présent.

UN EUROPÉEN EN GUERRE

■ Daniel Halévy (1872-1962) avait 42 ans en 1914. Il n'était pas mobilisable mais s'efforça, durant toute la guerre, d'être au front, ou près du front, notamment comme interprète. Il en rapporta des carnets qui figurent — ainsi que sa correspondance — dans *L'Europe brisée, 1914-1918* (Éditions de Fallois). Outre son témoignage sur les faits, les hommes et leur état d'esprit, on y trouve une importante réflexion sur l'Europe. Daniel Halévy met en valeur le rôle que devrait y tenir l'Allemagne et pressent les déséquilibres inscrits dans les nouveaux nationalismes balkaniques.

LES BELLES POULES À L'INVENTAIRE

■ L'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques vient de procéder à l'inscription d'une ancienne maison de tolérance parisienne, « Les Belles Poules », établie rue Blondel, dans le II^e arrondissement de la capitale. Les Monuments historiques soulignent que ce lieu — ouvert en 1921 et fermé en 1948 — présente de remarquables décors intérieurs et témoigne de nombreuses particularités sociologiques du XX^e siècle français. Cette décision suscite de vives protestations des Équipes d'action contre le proxénétisme.

L'IHTP S'ÉDITE

■ L'Institut d'histoire du temps présent (CNRS) s'associe avec les éditions Complexe pour une nouvelle collection, « Histoire du temps présent », que dirige Henry Rousso. Cette collection succède aux *Cahiers de l'IHTP* et traitera plus largement de l'histoire politique, économique et culturelle du monde contemporain. Premiers titres : *De l'histoire au cinéma*, sous la direction d'Antoine de Baecque et de Christian Delage, puis *Pour une histoire comparée des intellectuels*, sous la direction de Michel Trebitsch.



« Chroniques » de Jacques Legrand

« Une télévision sur papier » : telle est l'ambition de Jacques Legrand pour ses éditions Chronique. Faire revivre l'histoire avec les repères et la lisibilité d'un journal télévisé. Ce qui suppose trois règles d'or : la cohérence visuelle (traitement en double page, avec une forte hiérarchie des titres et des documents), la cohérence temporelle (repérage et découpage significatif de la chronologie) et l'équilibre factuel (savoir embrasser tous les aspects de la vie d'un homme ou d'une époque, du concret à l'abstrait).

Sa méthode, Jacques Legrand l'a mise au point dès 1985 avec *Chronique du XX^e siècle*, dont la vente dépasse 850 000 exemplaires. Ce Belge s'était rompu aux techniques de l'imprimerie dans d'importants groupes internationaux. Et c'est avec passion que sa femme et lui mirent au point un logiciel de mise en page pour la nouvelle série des *Chroniques de l'histoire*, seize volumes consacrés à la biographie « non émotionnelle » de ceux qui ont marqué ce siècle : Kennedy, de Gaulle, Churchill, Gandhi, mais aussi Franco, Pétain, Staline... Car si Jacques Legrand veut des faits, rien que des faits, il pense que ceux-ci, rigoureusement mis en scène, tels quels, aideront « à ne plus commettre les mêmes erreurs, à forcer, à préserver la paix sur la terre ». Sans récuser les historiens, ce champion de l'événement — impliqué dans l'aventure de la chaîne « histoire » — préfère la précision des iconographes et des documentalistes (« je veux tout savoir sur l'origine et les circonstances exactes d'une photo : l'histoire suit d'elle-même »). De même, ses collaborateurs les plus sûrs, à travers le monde, sont des journalistes. « De préférence âgés, entre 60 et 75 ans, car ils ont une vaste mémoire, de très bons réflexes et un sens aigu de l'esprit dans lequel fut vécu chaque épisode. »

L'HISTOIRE AU TRIBUNAL

■ 60 000 F d'amende, plus 400 000 F de dommages et intérêts à Raymond et Lucie Aubrac, à verser solidairement avec l'éditeur Albin Michel : c'est ce à quoi a été condamné Gérard Chauvy à l'issue du procès qui l'opposait au couple de résistants, suite à la publication, en 1997, de son livre *Aubrac, Lyon 1943*. Insuffisance de documentation, manque de hiérarchisation des sources, place excessive faite au « testament » de Klans Barbie ont été quelques-unes des raisons retenues par la 17^e chambre correctionnelle de Paris.



Cl. J.-A. Charmet.

TERRIBLE BIBLIOTHÈQUE

■ La légendaire bibliothèque constituée par Ivan le Terrible (1530-1584) à partir d'apports byzantins (manuscrits égyptiens, latins, grecs et hébreux) aurait définitivement disparu à la mort du tyran. Soit détruite. Soit — selon certains — cachée dans les profondeurs du Kremlin. Un ancien employé de l'administration, Apalos Ivanov (87 ans), prétend l'avoir découverte jadis au hasard des souterrains de la forteresse... Mais il est devenu aveugle. La municipalité de Moscou a cependant décidé de tout mettre en œuvre pour retrouver le trésor.

PRIX D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE

■ Le prix Jean-Bouvier est décerné depuis 1990 par l'Association pour le développement de l'histoire économique, présidée par Jacques Marseille. Cette année, un premier prix a été remis à Jean-Luc Martin pour une étude sur Alexandre Beaussier père et fils, des notables lillois du négoce et de la banque considérés dans les années 1840 comme « les Rothschild du Nord ».

Rubrique réalisée par Jean-Maurice de Montremy

Mourir à Paestum

Céramiques, fresques, bijoux décoraient dans l'Antiquité les tombes de Paestum. Aujourd'hui dévoilés à Saint-Germain-en-Laye.

PARIS

Henri Cernuschi (1821-1896), voyageur et collectionneur.

Jusqu'au 22 juin au musée Cernuschi, 7 rue Vélasquez.

Des livres rares depuis l'invention de l'imprimerie.

Jusqu'au 26 juillet à la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac.

1914-1998, le travail de mémoire.

Jusqu'au 12 juillet au Parc de la Villette.

Découverte photographique de la Nouvelle-Calédonie (1848-1900); Les femmes photographes de la Nouvelle Vision en France, 1920-1940.

Jusqu'au 7 juin à la Mission du patrimoine photographique, 62 rue Saint-Antoine.

RÉGIONS

Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie. Créations en Anjou et Bas-Maine du XIII^e au XVIII^e siècle.

Jusqu'au 7 juin au musée des Beaux-Arts, 10 rue du Musée, 49100 Angers.

1913 et 1918.

Autochromes du mont Athos.

Jusqu'au 20 septembre au musée départemental Albert-Kahn, 14 rue du Port, 92100 Boulogne.

1750-1850, cent ans de réformes sur la scène française.

Jusqu'au 26 juillet au Musée, 16 rue du Réveillon, 91800 Brunoy.

Nord-Pas-de-Calais, terre de brasserie.

Jusqu'au 28 juin au musée de la Chartreuse, 130 rue des Chartreux, 59500 Douai.

Les Nogentais aux urnes.

Jusqu'au 31 juillet aux Archives, 2 avenue du Maréchal-Franchet-d'Espérey, 94130 Nogent-sur-Marne.

Élie Fréron, polémiste et critique d'art.

Jusqu'au 1^{er} juin au musée des Beaux-Arts, 40 place Saint-Corentin, 29000 Quimper.

Mémoires d'Angkor. Dieux, rois, hommes représentés dans les temples de l'ancien Cambodge.

Jusqu'au 24 mai à l'abbaye, 80135 Saint-Riquier.

ÉTRANGER

Mythe des nations. Un panorama européen.

Jusqu'au 9 juin au Musée historique allemand, Unter den Linden, 2, 10117 Berlin.

Rubrique réalisée par Cécile Rey

Vers 600 av. J.-C., un nouveau jalon de l'expansion des Grecs en Méditerranée occidentale est posé avec la fondation d'une cité sur une plaine du rivage de l'Italie, baptisée selon le nom du dieu de la mer : Poseidonia. Un peu moins de deux siècles plus tard, une population italique, les Lucaniens, s'empare de la ville et la rebaptise Paestum ; celle-ci entrera dans le giron romain en 273 av. J.-C. Conformément à l'histoire de la cité, c'est l'image, pour les V^e et VI^e siècles av. J.-C., d'une société riche d'influences culturelles diverses que nous renvoient les découvertes faites sur le territoire de Paestum depuis le XIX^e siècle, particulièrement en ce qui concerne les pratiques mortuaires.

Sur plusieurs centaines de tombes mises au jour, quatre-vingts présentent des peintures, reflets de la vie de l'élite qui les a commanditées. Les chambres funéraires où se faisaient ensevelir les classes dirigeantes reproduisent sous forme de fresques d'une grande beauté leurs



Détail d'une tombe de Paestum représentant une défunte sur le point d'accomplir son voyage vers l'Au-delà : elle y est conduite par un génie ailé (350 av. J.-C. ; cl. dr).

valeurs et idéaux. L'univers masculin repose sur la vertu guerrière par laquelle le mort peut prétendre à une héroïsation, comme en témoignent les scènes de retour du soldat ou de chasse. La femme mariée, quant à elle, joue un rôle déterminant dans les rites de passage : la réintégration du cavalier dans la communauté, les funérailles. Par ailleurs, la représentation du voyage du défunt vers l'Au-delà,

par l'entremise de passeurs revêtant des apparences diverses (*ci-contre*), renvoie pour cette population lucanienne à des préoccupations d'ordre eschatologique.

L'exposition proposée au musée de Saint-Germain-en-Laye — résultat d'une collaboration entre l'Italie et la France — présente les résultats des études les plus récentes. Elle s'articule autour d'une quinzaine de panneaux, qui proposent une analyse picturale et stylistique, mais aussi sociale, religieuse et politique des tombes, et sur de nombreuses reproductions photographiques des peintures. Le décor de la tombe 30 de la nécropole d'Andriolo est montré dans son intégralité : matériel ainsi que panneaux de calcaire peint. Des maquettes, des vitrines de céramiques, d'armures et de bijoux complètent la vision de ces sépultures lucaniennes.

Annick Fenet

Jusqu'au 29 juin au musée des Antiquités nationales, château, 78103 Saint-Germain-en-Laye.

MULHOUSE

Chemins de fer alsaciens

Mulhouse met en lumière son extraordinaire patrimoine en matière d'histoire des techniques.

Chemin de fer, automobile, électricité... : Mulhouse possède le premier pôle de musées techniques d'Europe. Un patrimoine revisité à l'occasion du bicentenaire du rattachement de la cité à la France, à travers une exposition commune, déclinée en cinq chapitres : « Produire, séduire, deux siècles d'imaginaire industriel ».

Du textile — d'habillement tout autant que d'ameublement — comme marqueur social au XVIII^e siècle à l'amoncellement dans les grands magasins de la

fin du XIX^e, comme si la profusion était synonyme de bonheur : le « Règne de l'abondance », au musée de l'Impression sur étoffe, suit les fonctions qui, tour à tour, furent dévolues aux tissus.

Au musée du Chemin de fer, ce sont « Les formes du futur » que l'on retrouve. Comment des premières locomotives, à l'avant pointu telle la proue d'un navire, au TGV, dont l'image est au moins aussi essentielle que les performances, le dessin des machines a suivi l'idée que l'on se faisait du progrès et de la vitesse. Vitesse aussi, mais également

confort et évasion : la place de plus en plus grande prise par la voiture depuis un siècle, ainsi que les rêves et les passions dont elle est porteuse, sont évoqués au Musée national de l'automobile. Tandis que le musée Électropolis retrace la longue conquête des foyers par la fée Électricité. Et que celui de Rixheim montre comment le papier peint a été, depuis sa naissance, au XVIII^e siècle, l'indicateur des modes et des goûts.

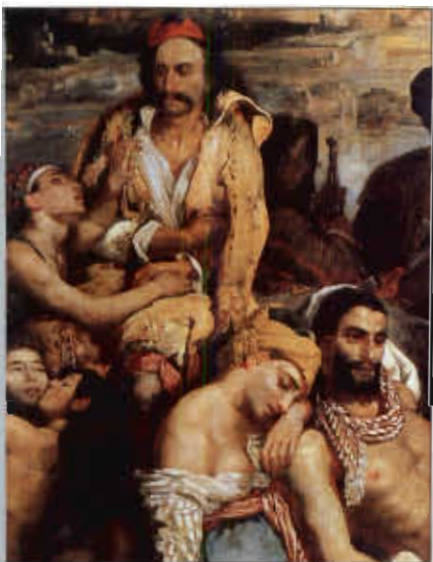
Jusqu'au 31 janvier 1999 dans les musées de Mulhouse.

GRAND-PALAIS

Delacroix, romantique et opportuniste

Plusieurs expositions, à travers toute la France, reviennent sur l'œuvre d'Eugène Delacroix. Glorifiant le peintre romantique, mais pas l'artiste engagé — et pour cause.

« **D**elacroix, les dernières années » au Grand-Palais, « La naissance d'un nouveau romantisme » à Rouen, « Eugène Delacroix et Frédéric Villot. Le roman d'une amitié » au musée Eugène-Delacroix, à Paris, et bien d'autres expositions dans toute la France : le printemps artistique a trouvé sa figure de proue, alors que l'on célèbre cette année le bicentenaire de la naissance de l'auteur de *La Mort de Sardanapale*.



Détail des Scènes des massacres de Chio : un tableau, achevé en 1824, où Delacroix traite de la lutte d'indépendance des Grecs contre la domination ottomane (cl. H. Josse).

Ce qui apparaît clairement, à travers ces manifestations, c'est le profond renouvellement apporté par l'œuvre de Delacroix, à la suite de celle de Gérard, dans la production picturale du XIX^e siècle. *La Barque de Dante*, tableau illustrant un passage de *La Divine Comédie* réalisé en 1822 et actuellement présenté à Rouen, par le traitement des corps des damnés, convulsés et blafards, la juxtaposition des couleurs pures des vêtements des personnages centraux (Dante et Virgile), rompt ainsi radicalement avec la tradition classique.

Mais on redécouvre aussi les grands ensembles que Delacroix exécuta à partir de 1849, au

musée du Louvre, à l'Hôtel de Ville de Paris et à l'église Saint-Sulpice. Des décors où le peintre recourt, à travers une technique sans cesse retravaillée, aux thèmes qui lui sont chers : l'allégorie, la nature, la chasse, l'orientalisme... Sa vie est également évoquée, à travers son amitié avec Frédéric Villot, grand érudit passionné d'art.

**« JE CROIS QUE
CE SERA UN MOYEN
DE ME FAIRE
CONNAÎTRE »**

Rien toutefois, en cette année de cent-cinquantième anniversaire de la révolution de 1848, sur les convictions politiques de l'artiste, lui dont, pourtant, l'œuvre la plus célèbre, reprise jusque sur nos anciens billets de cent francs, demeure *La Liberté guidant le peuple*, tableau réalisé à la suite des « Trois Glorieuses » de 1830. Et pour cause. Car si Delacroix s'est fait, à plusieurs reprises, le témoin engagé de son temps, prenant résolument parti pour le peuple opprimé, ce fut à chaque fois, il faut bien le reconnaître au vu de ses écrits contemporains, par opportunisme commercial.

Ainsi, en 1821, il choisit un sujet « dans les guerres récentes des Turcs et des Grecs. Je crois que dans les circonstances, si d'ailleurs il y a quelque mérite dans l'exécution, ce sera un moyen de me faire distinguer ». Nombreux sont alors en effet les Français à se sentir solidaires des insurgés grecs qui tentent de soustraire leur pays à la domination ottomane. Ce n'est cependant qu'en 1823 que Delacroix se met à ce qui deviendra *Les Scènes des massacres de Chio* (ci-dessus). Une toile où, plutôt qu'à l'action militaire, le peintre s'intéresse aux victimes grecques du conflit : des prisonniers blessés, une vieille femme exprimant dans son regard tout le désespoir d'un peuple...

Ce tableau enthousiasmera les partisans de la cause grecque. Plutôt qu'un manifeste, cependant, Stéphane Guégan, auteur de *Delacroix. L'enfer et l'atelier*



C'est en 1838 que Delacroix réalisa ce portrait de George Sand, ainsi qu'un autre de Frédéric Chopin (Copenhague, Ordbruggaard Museum ; cl. O. Woldbye).

(Flammarion, 1998), y voit l'occasion pour l'artiste d'expérimenter ses recherches esthétiques du moment, qui s'affirmeront pleinement, quatre ans plus tard, dans *La Mort de Sardanapale* : de même que les esclaves exécutées sur ordre du roi d'Assyrie adopteront alors sous le poignard les poses de la jouissance, la jeune Grecque attachée au cheval d'un Turc, dans ses efforts pour défaire ses liens, exprime bien autant l'érotisme et la volupté que la douleur.

En 1826, c'est à l'allégorie que Delacroix recourt pour illustrer un autre sujet contemporain : *La Grèce sur les ruines de Missolonghi*. Souhaitant évoquer la chute de cette ville après une résistance dramatique à l'avancée ottomane, le peintre représente une femme au visage douloureux, les seins à peine couverts par une étoffe blanche. Une femme maternelle au corps glorieux.

Autant dire que les traits de sa « Liberté guidant le peuple » sont déjà définis. Faudrait-il voir aussi dans ce tableau des préoccupations artistiques plus que de l'enthousiasme politique ? Lisons le récit que fait l'artiste des journées de Juillet dans une lettre datée du 17 août 1830 : « Nous avons été pendant trois jours au milieu de la mitraille et des coups de fusil, car on se battait partout. Le simple promeneur comme moi avait la chance d'attraper une balle, ni plus ni moins que les héros improvisés qui marchaient à l'ennemi avec des morceaux de fer emmanchés dans des

manches à balai. Jusqu'ici tout va le mieux du monde. Tout ce qu'il y a de gens de bon sens espèrent que les feseurs [sic] de République consentiront à se tenir en repos. »

Ce qui intéresse le peintre c'est, comme il l'explique à son frère, exécuter un « sujet moderne, une barricade », thème qui lui permettra de « peindre pour la patrie ». Et ce qu'il montre, c'est bien, saisie dans tout son pittoresque et sa diversité, la nation unie sous le drapeau tricolore. Le tableau, acheté par le ministère de l'Intérieur, sera rapidement remis dans les réserves : la monarchie de Juillet craignait qu'il ne constitue un appel à l'émeute populaire...

Une mise à l'écart dont Delacroix se souviendra. Lors des journées de 1848, nombreux seront ceux qui espéreront un nouveau signe de solidarité du peintre. Il ne viendra pas. « N'est-il pas évident que le progrès, c'est-à-dire la marche progressive des choses en bien comme en mal, a amené à l'heure qu'il est la société sur le bord de l'abîme où elle peut très bien tomber pour faire place à une barbarie complète ? », écrit Delacroix dans son *Journal* le 23 avril 1849. ■

A Paris, « Delacroix, les dernières années », jusqu'au 20 juillet au Grand-Palais ; « Le trait romantique », jusqu'au 12 juillet à la Bibliothèque nationale de France ; « Le roman d'une amitié », jusqu'au 31 juillet au musée Eugène-Delacroix ; « Frédéric Chopin et George Sand à nouveau réunis au Louvre », jusqu'au 1^{er} juin au Louvre. Dans les régions, « La naissance d'un nouveau romantisme », jusqu'au 15 juillet au musée des Beaux-Arts de Rouen ; « Eugène Delacroix dans les collections du musée Condé », jusqu'au 20 juillet au château de Chantilly ; « Delacroix en Touraine », du 15 mai au 31 juillet au musée des Beaux-Arts de Tours.

● 1998, ANNÉE JEANNE D'ARC.

Après le Jeune d'Arc de Luc Besson, à sortir à la fin de l'année, c'est Ronald F. Maxwell qui réalisera *Joon of Arc, the Virgin Warrior*, une superproduction de 240 millions de francs dont le tournage débutera le 8 juin prochain.

● SUR ARTE, DU 2 AU 30 MAI, À 19 H 30, au programme d'*Histoire parallèle*, l'émission de Marc Ferro : « Métamorphoses du 1^{er} mai » avec Jacques Julliard (2 MAI) ; « Israël, l'indépendance menacée » avec Maurice Kriegel (9 MAI) ; « De Goulle et les paris » avec Jean Charbonnel (16 MAI) ; « La laïcité et l'écale » avec Jean-Marie Mayeur (23 MAI) ; « L'URSS et ses Républiques » avec Olivier Roy (30 MAI).

● SUR FRANCE-CULTURE, LES LUNDIS 4 ET 11 MAI, DE 21 H À 22 H, *L'Histoire en direct*, l'émission d'Emmanuel Laurentin, aura pour titre : « 16 mars-9 mai 1987 : vie et mort d'Aldo Moro ».

● SUR ALIGRE FM (93,1), CHAQUE MARDI DE 10 H À 11 H (rediffusion le dimanche de 13 h à 14 h), *Paroles d'historiens* reçoit : LE 5 MAI, Sylvie Aprile pour « La révolution de 1848 en France et en Europe » ; LE 12 MAI, Carinne Coulet pour « Communiquer en Grèce antique » ; LE 19 MAI, Joëlle Ducot pour « La météorologie au Moyen Âge » ; et LE 26 MAI, Christophe Jaffrelot pour « La démocratie en Inde ».

« LE MAGAZINE DE L'HISTOIRE », l'émission présentée tous les samedis à 20 h 45 par HISTOIRE, sur TPS et le câble, avec « L'HISTOIRE », et animée par Patricia Martín, propose notamment :

LE 2 MAI : « Les amours grecques », avec Maurice Sartre ;

LE 9 MAI : « L'abolition de l'esclavage », par Marcel Dorigny ;

LE 16 MAI : émission spéciale Cannes « Un siècle de cinéma français », avec Antoine de Baecque ;

LE 23 MAI : émission spéciale Mai-68, avec Michel Winock, Henri Weber et Danielle Tartakowsky ;

LE 30 MAI : « Les envahisseurs barbares ».

Rubrique réalisée par Laurent Neumann

L'épopée d'une famille issue du premier kibboutz, la proclamation d'indépendance par David Ben Gourion : quelques-unes des images choisies par Arte pour marquer le cinquantième anniversaire de l'État hébreu.

Il y a cinquante ans, Israël



« L'enfant du ghetto » (ci-dessus) : cette photographie prise à Varsovie en 1943 sera commentée lors de l'émission *Les Cent Photos du siècle*. Ci-contre : des religieux à Jérusalem (cf. Roger-Viollet et F. Mayer/Magnum).

Il y a cinquante ans naissait l'État d'Israël (cf. p. 24). A la fin du XIX^e siècle, un journaliste hongrois, Theodor Herzl, avait formé ce rêve, devenu réalité en 1948. Tous les médias s'apprêtent à fêter cet anniversaire, mais Arte, plus que toute autre chaîne de télévision sans doute, a choisi de bousculer sa programmation, afin de tenter de répondre à cette question cruciale : cinquante ans après, l'État d'Israël est-il enfin devenu un État comme les autres ? Du 20 avril au 17 juin prochain, la chaîne culturelle consacrera au sujet une série de documentaires et de films, articulés en mai autour de cinq moments forts.

Grand Format, le 8 mai à 22 h 15, fera découvrir le documentaire inédit d'Amos Gitai, *Une maison à Jérusalem*. En 1978, Amos Gitai avait réalisé un film intitulé *La Maison*. Tourné sur le chantier de construction d'une villa israélienne bâtie sur les ruines d'une maison arabe, il était alors tout entier centré sur les difficultés de la fondation de l'État hébreu. Vingt ans après, Amos Gitai, revenant sur les lieux, évoque la situation actuelle du pays.

Dans le cadre de l'émission *Grand Format*, toujours, le 22

mai, Serge Moatti proposera *Le Septième Jour d'Israël*, film qui retrace l'épopée d'une famille issue du premier kibboutz, Degania-Aleph. Une histoire qui fait aussi l'objet d'un livre paru courant avril sous la double signature de Serge Moatti et de Ruth Zylberman (Arte Éditions/Mille et Une Nuits).

Le 9 mai à 19 h 30, Marc Ferro consacrera son émission *Histoire parallèle* à « Israël, l'indépendance menacée » : l'historien commentera, en compagnie de Maurice Kriegel, directeur du Centre d'études juives à l'École des hautes études en sciences sociales, les actualités de la semaine du 9 mai 1948 et la proclamation d'indépendance par David Ben Gourion.

Par ailleurs, du 13 mai au 17 juin, dans le cadre de l'émission *Les Mercredis de l'histoire*, seront présentés les six épisodes de la série documentaire inédite de Ahron Bregman et Jihan el-Tahri, réalisée par Norma Percy : *Israël et les Arabes : la guerre de cinquante ans*. Une

grande fresque sur les conflits israélo-arabes, avec de nombreuses révélations sur les dessous du sionisme et des témoignages exclusifs des représentants des différents pays impliqués. Le livre issu de ce film a lui aussi été publié courant avril (Arte Éditions/Mille et Une Nuits). Quant à la cassette vidéo, elle sera disponible à partir de la fin mai en deux coffrets de deux fois 150 minutes (Arte Vidéo).

Le dimanche 24 à 19 h 30, Arte diffusera également *Le Klezmer de Giora Feidmann*, un documentaire de Klaas Rusticus tourné en 1995 : un portrait du célèbre clarinettiste Giora Feid-



mann qui participa à *Ghetto*, un spectacle musical sur l'Holocauste mis en scène par Peter Zadek.

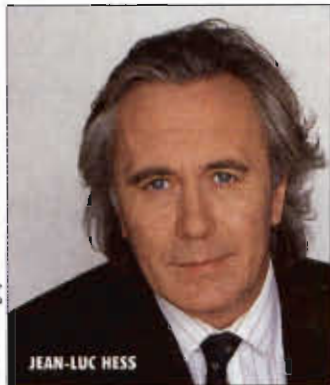
A noter enfin, dans la série *Les Cent Photos du siècle*, ce cliché anonyme, superbe et émouvant intitulé « L'enfant du ghetto » (1943). La photo d'un gamin avec sa casquette de Gavroche, sous l'étroite surveillance des soldats, symbole de la résistance perdue d'avance des Juifs du ghetto de Varsovie (20 mai à 21 h 40).

Un documentaire d'une heure suivi d'un débat animé par Jean-Luc Hess : c'est la formule gagnante du « Sens de l'histoire », l'émission proposée tous les dimanches à 16 h 30 par la Cinquième. Au programme ce mois-ci : l'assassinat de Martin Luther King, la guerre du Golfe, etc.

La formule gagnante du « Sens de l'histoire »

La véritable originalité du *Sens de l'histoire*, l'émission de la Cinquième, présentée chaque dimanche à 16 h 30 par Jean-Luc Hess, l'animateur de *Synergie* sur France-Inter, est d'avoir su faire suivre un documentaire d'une heure d'un vrai débat. « *Un débat*, insiste François Lanzenberg, responsable des programmes "Connaissances et découvertes" de la chaîne, auquel participent aussi bien des invités connus que des gens méconnus, mais qui tous offrent la particularité d'avoir une pensée propre sur le sujet traité. » Et la formule fonctionne : *Le Sens de l'histoire* est une des émissions les plus regardées de la chaîne.

Cinq sujets majeurs seront traités ce mois-ci. Le 3 mai sera diffusé un documentaire de Jean-Louis Guillaud, Dominique Bromberger et Jean-Louis Burgat : *Le Jour où Bush a*



sauvé Saddam. Ce film raconte comment la décision d'arrêter net la guerre du Golfe fut prise, à Washington et sur le théâtre des opérations, alors qu'en face des forces alliées, l'Irak de Saddam Hussein était au bord de l'effondrement et que les États arabes modérés souhaitaient la libération du Koweït. Une décision d'autant plus étonnante

qu'elle permettait au dirigeant irakien de se maintenir à la tête du pouvoir.

Le 10 mai, un film réalisé par Michèle Cotta, *Mai 1958*, suivi d'un débat auquel devraient participer Olivier Todd et Odile Rudelle qui tenteront de dire si le retour au pouvoir du général de Gaulle constituait ou non un putsch.

Le 17 mai, à l'occasion du trentième anniversaire de la mort de Martin Luther King, *Le Sens de l'histoire* diffusera, pour la première fois, le documentaire réalisé en 1997 par John Akomfrah pour la BBC et sobrement intitulé : *Martin Luther King*. Né à Atlanta en 1929, le plus célèbre des pasteurs baptistes noirs incarne toutes les aspirations de son peuple, luttant notamment en faveur des droits civiques. Prix Nobel de la paix en 1964, il fut assassiné le 4 avril 1968, et les émeutes qui suivirent firent plu-

sieurs morts (cf. *L'Histoire* n° 219). Que reste-t-il aujourd'hui de son message ? Ce sera l'une des questions posées au cours du débat animé par Jean-Luc Hess.

Encore un film inédit, le 24 mai, signé Serge Moatti cette fois, et qui sera aussi diffusé le 22 mai à 22 h 15 sur Arte dans le cadre de l'émission *Grand Format* : *Le Septième Jour d'Israël* (cf. ci-contre).

Enfin, le 31 mai, la Cinquième soufflera les trente bougies de mai 1968, en modifiant pour l'occasion la liturgie de son émission : un documentaire de trente minutes seulement réalisé par Henri de Turenne précèdera un débat d'une heure auquel prendront part notamment l'éditeur et écrivain Denis Tillinac, le directeur de la rédaction de *Libération* Laurent Joffrin, ainsi que l'ancien recteur des universités de Paris, Hélène Ahrweiler. ■

« L'HISTOIRE » SUR TPS

Des films, des témoignages, des interventions d'historiens : la chaîne câblée « histoire » se penche sur un certain mois de mai 1968.

Aspects de Mai-68

Le mois sera « 68 » sur la chaîne câblée « histoire » de TPS. Tout d'abord avec la rediffusion de la série documentaire *Génération*, quinze épisodes de trente minutes chacun, signés Hervé Hamon, Patrick Rotman et Daniel Edinger, tirés du livre éponyme paru aux Éditions du Seuil (t. I, *Les Années de rêve* ; t. II, *Les Années de poudre*). Un film sur ces enfants nés après la Seconde Guerre mondiale, qui ont grandi pendant la guerre froide et qui sortent « groggy » de cette guerre d'Algérie qui n'était pas la leur. Des acteurs de Mai-68 qui verront le gauchisme des années 1970 se disloquer sous l'effet des pré-

mices de la crise économique, se briser sur l'échec des révolutions du tiers-monde (cf. p. 76). Trente ans après, que reste-t-il de cette « génération 68 » ? A-t-elle trahi ses idéaux ? Le film apporte son cortège de témoignages, de souvenirs, d'anecdotes...

Questions d'histoire, animé par Stéphane Paoli et diffusé le mardi à 22 heures, consacrera quant à lui ses émissions du mois de mai à « La révolte contre l'autorité » : autorité des mandarins de l'Université, autorité des patrons, autorité familiale, autorité de l'État. Le journaliste Bernard Guetta, le sociologue Michel Crozier, l'historien Antoine Prost ou encore Jacques Sauvageot, président de



l'Union nationale des étudiants de France en 1968, seront quelques-uns des invités.

Le Magazine de l'histoire, présenté par Patricia Martin et diffusé le samedi à 20 h 45, fera des journées de Mai le thème de son émission du 23 mai, autour d'Henri Weber, témoin des événements, Michel Winock et Danielle Tartakowsky, auteur du *Pouvoir est dans la rue* (Aubier, 1998).

Plusieurs films, enfin, seront proposés. Notamment *La Chinoise*, de Jean-Luc Godard.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT sur les programmes d'« histoire », s'adresser au 19, rue Cognacq-Jay, 75007 Paris, tél. 01.40.62.19.09.

Internet, Napoléon et Toutankhamon

Internet : une école de rigueur et de patience. On y trouve le pire comme le meilleur. Des trésors archéologiques et des documents médiévaux exceptionnels. Aussi bien que des informations farfelues. Voire de la propagande négationniste. Le tout, en vrac, et sans aucun avertissement ou mode d'emploi pour le néophyte...

Yaël Azoulay

Titulaire d'un DEA

sur les nouvelles technologies

Claire Zalc

Enseignante à l'université de Tours

Qui veut entreprendre une recherche en histoire sur Internet se heurte, au départ, à quelques obstacles. Comment se repérer dans cette toile d'araignée virtuelle aux fils qui s'entrecroisent et bien souvent s'emmêlent ? On y perd vite ses quelques préceptes de chercheur, mots clés et autres adresses, pour se retrouver à suivre une piste, au hasard.

Pourtant, l'enjeu est de taille : source documentaire d'ampleur encyclopédique, moyen de communication d'avenir, Internet offre à l'amateur d'histoire d'immenses ressources parmi lesquelles le plus difficile est de faire le tri entre le bon et le moins bon, l'indispensable et l'accessoire. Le merveilleux et le dangereux.

A LA RECHERCHE DES LOIS SCOLAIRES DE JULES FERRY

Une fois équipé de son ordinateur, son modem et son serveur, l'apprenti-internaute se retrouve devant un océan de possibles. Le premier réflexe consiste à se tourner vers les annuaires et autres moteurs de recherche qui recensent et indexent la quasi-totalité des sites Internet du monde. Mais



Ci-dessus : l'un des mille papyrus que le site de l'université de Duke, en Caroline du Sud, permet de consulter directement sur Internet (cl. dr.).

la demande doit être précise : au terme « histoire » correspondent plus de 200 000 sites francophones ! Resserrer l'objet de ses recherches en définissant une suite de mots clés cohérents constitue donc un passage obligé. Sans être forcément concluant.

Ainsi, la recherche d'informations disponibles sur les lois scolaires de la III^e République peut légitimement amener à construire la liste de mots clés suivants : « Gambetta Ferry République école ». Or l'on découvre avec surprise, parmi les 24 réponses sélectionnées, le site d'une petite mairie française où figurent en effet, côte à côte, le gymnase Gambetta et l'école Jules-Ferry, tous les deux situés avenue de la République...

Il faut donc, dans un premier temps, apprendre à formuler sa demande en respectant un cadre souvent rigide. Mais sans seurrer : il est bien rare d'ob-

tenir en un clic de souris et trois mots clés l'information recherchée. Premier impératif : s'adapter à l'outil de recherche, à sa personnalité et à son mode de fonctionnement.

Ainsi, sur le moteur de recherche Yahoo, il est préférable de commencer par une série de mots clés très larges : si l'on s'intéresse toujours aux lois scolaires de la III^e République, d'abord restreindre le champ de recherche à l'histoire de France ; puis, en tapant « Jules Ferry » + « lois scolaires » - « lycée » - « collège » (traduction : trouver tous les sites contenant à la fois « Jules Ferry » et « lois scolaires » en éliminant tous les lycées et collèges Jules-Ferry), on obtient des réponses pertinentes, en particulier plusieurs cartes de France qui décrivent chronologiquement le processus de laïcisation des écoles, et quelques pages informatives autour d'« un siècle de lois scolaires ».

Dans tous les cas, pour lutter contre la multiplication des réponses, la recherche doit être orientée selon un objet précis qu'il ne faut jamais perdre de vue. Le risque est grand de se laisser détourner au passage par tel site, telle problématique. Rapidement, on personnalise ses méthodes en surfant sur les pages de revues spécialisées, ou sur des sites préalablement indexés qui proposent eux-mêmes un choix sélectif d'adresses, etc.

MONNAIES CAPÉTIENNES, MANUSCRITS ENLUMINÉS, LIVRES D'HEURES

Pour trouver quoi ? Internet dispose de richesses documentaires extraordinaires dans le domaine historique, surtout en histoire de l'Antiquité et du Moyen Âge. Des pages Web où l'on se promène tout en suivant les différentes étapes de la reconstitution entièrement virtuelle de sites archéologiques, ou encore la visite commentée du tombeau de Toutankhamon : autant de possibilités offertes à l'antiquisant amateur.

Certains thèmes sont privilégiés : l'égyptologie semble tenir le haut du pavé parmi les sciences de l'Antiquité. La bibliothèque de l'université de Duke, en Caroline du Sud, qui possède l'une des plus importantes collections de papyrus au monde, propose ainsi un catalogue « en ligne », classé par sujets et par mots clés, qui invite à consulter les reproductions de

1 373 papyrus de l'Égypte ancienne.

Les trésors historiques d'Internet ne se limitent pas à l'Antiquité. Monnaies capétiennes, manuscrits enluminés, livres d'heures : le Moyen Âge est lui aussi bien représenté. Cette supériorité des ressources disponibles pour les périodes les plus anciennes tient certainement, pour une part, à ce que ces documents sont souvent difficiles à consulter dans une bibliothèque.

Internet fait également la part belle aux sources visuelles et matérielles de l'histoire. Il permet d'appréhender d'une manière résolument nouvelle toute une documentation statistique, iconographique ou textuelle, et favorise l'interdisciplinarité : le propre d'un outil multimédia est d'étendre le champ d'une discipline. Mais, à l'étendre, ne risque-t-on pas de perdre en rigueur ? Il est parfois difficile de faire la part du scientifique dans tel ou tel site.

Napoléon, l'un des sujets historiques les plus prisés d'Internet (près de 8 500 sites francophones), fait l'objet d'un grand nombre de jeux virtuels, et il est

possible d'adhérer à de multiples « sociétés napoléoniennes virtuelles » pour participer à des jeux de rôle à caractère militaire où l'on découvre, iconographie à l'appui, les moindres détails des uniformes de la cavalerie prussienne des dragons et uh-lans entre 1804 et 1814, ou ceux des musiciens du régiment des dragons de Lituanie... Mentionnons, pour conclure, que l'histoire peut aussi se trouver maltraitée sur Internet.

UNE IMMENSE SALLE DES PROFS VIRTUELLE

Un site canadien animé par l'éditeur allemand néo-nazi Ernst Zundel donne le ton dès la page d'accueil : « *Est-ce qu'il y a vraiment eu 6 millions de morts ?* » Suivent des pages et des pages de textes négationnistes dont plusieurs contributions d'un des spécialistes du genre, Robert Faurisson. La Commission canadienne des droits de la personne a interdit le maintien en ligne de ce site, mais d'autres du même genre continuent de proliférer.

Car Internet, pour le pire comme pour le meilleur, ne connaît pas les frontières. D'une clié de souris on fait venir sur l'écran les pages d'un site hébergé à l'autre bout de la planète. D'où les débats sans fin autour d'une législation possible de ce nouveau média. Mais c'est parce qu'Internet est ainsi capable d'abolir les distances, de partager l'information et de réunir autour d'intérêts communs les publics les plus divers qu'il s'agit là d'un moyen de communication hors de pair.

Ainsi François Jarraud, professeur passionné d'histoire, a mis en place une liste de diffusion dédiée aux professeurs d'histoire-géographie : une immense « salle des profs » virtuelle francophone. Des lycéens parisiens réfléchissant sur la citoyenneté ont conçu un questionnaire qu'ils ont soumis par courrier électronique à des lycéens du Connecticut. La comparaison des points de vue leur a permis de prendre conscience des particularités françaises sur la laïcité, le poids de l'histoire, la manière de concevoir les liens entre droits et libertés¹. Y. A. et C. Z. ■

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE WEB

MOTEURS DE RECHERCHE INTERNATIONAUX

www.yahoo.com

www.altavista.telia.com

MOTEUR DE RECHERCHE FRANCOPHONE

www.pagesweb.com

INDEX DE QUELQUES BONS SITES D'HISTOIRE CLASSÉS PAR PÉRIODES

www.perso.hol.fr/~sneufvil/Rhisb.html

ARGOS, LE MOTEUR DE RECHERCHE EN HISTOIRE ANCIENNE ET MÉDIÉVALE

www.argos.evansville.edu

LA VISITE DU TOMBEAU DE TOUTANKHAMON

www.magicmakers.com/egyptsite/egyptexhibit.html

LA COLLECTION DE PAPYRUS DE L'UNIVERSITÉ DE DUXE

www.odyssey.lib.duke.edu/papyrus/

L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

www.ina.fr

LA FONDATION NAPOLEON

www.napoleon.org/

LE SITE DU JEU D'HISTOIRE, HISTOIRE ET FIGURINES

www.histofig.com

NOTE

1. Pour entrer en contact avec *L'Histoire* sur Internet : courrier@histoire.press.fr

GUERRE FROIDE

Révélation sur la crise de Cuba

Grâce à des documents nouveaux, on en sait aujourd'hui beaucoup plus sur la guerre secrète menée par les Américains à Cuba avant la grande crise de 1962.

Vincent Touze

Chercheur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Le 22 octobre 1962, dans un discours télévisé, le président Kennedy annonce la découverte de missiles soviétiques installés secrètement à Cuba malgré les assurances de l'URSS. Il décrète le blocus de l'île, exige le retrait des missiles et menace l'URSS de représailles si elle n'obtempère pas. La guerre froide va-t-elle deve-

nir chaude ? De nouveaux éléments permettent de mieux cerner les treize jours les plus dramatiques de la tension Est-Ouest, du 16 au 28 octobre 1962.

On en sait désormais beaucoup sur la guerre secrète menée par les États-Unis contre Cuba après l'échec du débarquement d'« exilés » anticastroïstes organisé par la CIA dans la « baie des Cochons » en avril 1961. A la fin de la même année, une opération majeure, au nom de code « Mangouste », est lancée. Cinquante millions

de dollars, 400 agents de la CIA, 2 000 Cubains exilés sont mis au service de l'entreprise. Une organisation bien plus imposante que celle de la baie des Cochons pour une opération à multiples facettes : préparatifs en vue d'une intervention militaire, propagande, mesures d'isolement économique et diplomatique, soutien à la « Contra » anticastroïste, voire action criminelle puisque la CIA, en connexion avec la mafia, tente de faire assassiner des responsables cubains. L'opération Mangouste était destinée à

susciter une révolte interne. Mais beaucoup, au sein de l'administration américaine, reconnaissent qu'elle devrait à terme être suivie d'une invasion, à commencer par son responsable, le général Lansdale, qui opérait sous le contrôle direct de Kennedy.

C'est dans ce contexte que Khrouchchev prend la décision d'installer des missiles à Cuba, en avril-mai 1962. Persuadé de la dynamique mondiale du communisme, il redoute les menées américaines contre l'île, son premier point

d'appui en Amérique latine. Mais l'URSS se sait aussi en position de faiblesse dans le domaine des missiles intercontinentaux, alors qu'elle maîtrise parfaitement les missiles à portées moyenne et intermédiaire, dont des centaines sont dirigés contre l'Europe de l'Ouest. Basés à Cuba, ils pourraient atteindre les États-Unis, augmentant de 80% la capacité de première frappe soviétique.

Le 24 mai, le Politburo (le bureau politique du Comité central du PCUS) envoie à Cuba une délégation secrète qui comprend le commandant des forces nucléaires. Les Cubains approuvent sans hésitation le choix de Moscou. La décision finale est ratifiée le 10 juin par le Politburo soviétique.

« NOUS SERONS OBLIGÉS DE DÉTRUIRE LES NAVIRES RUSSES »

Débutent alors l'opération « Anadyr » : 51 000 hommes, 60 missiles nucléaires de portées moyenne et intermédiaire, des bombardiers nucléaires à long rayon d'action, des missiles nucléaires tactiques terre-terre et terre-mer, des missiles antiaériens, etc. doivent prendre la route de Cuba sans être découverts. Aux troupes concernées, on fait croire qu'elles vont en Sibérie, près de la rivière Anadyr. Ce n'est qu'une fois en mer que les commandants des 85 cargos sont informés de leur destination réelle. Les personnels sont terrés dans les cales pour éviter qu'ils soient vus par les avions de reconnaissance américains ; ils ne sortent que la nuit. « Anadyr » se révèle une parfaite réussite. Sur les 40 000 hommes en place le 22 octobre, la CIA n'en repère que 10 000 ; elle ignore aussi la présence des missiles nucléaires tactiques.

Un seul raté, mais il est de taille : le camouflage des missiles, que les Soviétiques croyaient, par méconnaissance du milieu naturel cubain, pouvoir cacher sous les palmiers. Dès le 16 octobre, le gouvernement américain possède des photographies des rampes de lancement de fusées en construction. Un comité de cri-

se est mis en place dont les délibérations sont enregistrées en secret par Kennedy. Ces bandes magnétiques, de qualité inégale, ont été déclassées pour la plupart en 1996. On peut donc aujourd'hui reconstituer le déroulement exact de ce qui apparaîtra comme une crise majeure entre Moscou et Washington¹.

Dans les premières heures, Kennedy est décidé à déclen-



On sait aujourd'hui que Robert Kennedy, frère du président et alors ministre de la Justice, n'hésita pas en 1962 à conseiller une intervention militaire contre Cuba (cf. Dite/PPP).

cher un raid aérien sur les missiles : « Peut-être faut-il tout simplement les détruire tout de suite et continuer nos autres préparatifs si nous décidons d'aller plus loin. [...] On va certainement [...] détruire ces missiles. » Les militaires prônent une frappe massive, concernant missiles et avions.

Cependant, Robert McNamara, secrétaire à la Défense, s'oppose à l'idée d'un raid, craignant que l'ampleur de l'opération ne déclenche un processus incontrôlable. Il se prononce donc pour un blocus militaire de Cuba couplé à un « ultimatum » et à une déclaration spécifiant « qu'à la moindre indication d'un tir, nous riposterons non seulement contre Cuba, mais aussi directement contre l'Union soviétique par une attaque nucléaire totale ». Robert Kennedy, frère du président et ministre de la Justice, intervient contre le blocus : « Nous serons obligés de couler des navires russes [...]. Si de toute façon il faut agir avec tout ce que cela signifie, est-ce qu'on ne devrait pas tout simplement y aller une bonne fois pour toutes et se dire qu'on accepte les pertes ? »

Pour Kennedy, le problème crucial est celui de la crédibili-

té des États-Unis, après qu'il eut déclaré publiquement le 13 septembre 1962 qu'il n'accepterait pas de missiles à Cuba. « Le mois dernier, j'aurais dû dire qu'on s'en foutait [rire]. Mais maintenant que nous avons dit que nous ne le tolérerions pas et qu'ils sautent le pas [...] si nous ne faisons rien [...] notre situation devient risquée. » Au sein du comité, les deux anciens ambassadeurs à Moscou, Charles Bohlen et Lewellyn Thompson, très écoutés de Kennedy, se prononcent fermement contre toute attaque qu'ils jugent beaucoup trop risquée.

Le 18 octobre, Kennedy prend conscience de l'impact politique désastreux qu'aurait une attaque contre Cuba : « Qu'est-ce qui peut le plus peser sur l'Alliance [atlantique] ? Notre attaque contre Cuba, que beaucoup de nos alliés considèrent comme une fixation des États-Unis, et non une menace militaire sérieuse ? [...] Aucun doute [...] beaucoup vont juger que c'est un coup de folie des États-Unis [...] parce qu'ils considéreront qu'au pire la présence de ces missiles ne change pas vraiment la situation militaire. »

« CUBA, ILS N'EN ONT RIEN À FAIRE ! »

Mais le président américain ne paraît pas encore prêt à adopter la solution du blocus. La question de l'avertissement en cas d'attaque mobilise davantage les esprits que le problème de savoir si une attaque doit être déclenchée. Le sous-secrétaire d'État George Ball estime qu'« agir par surprise, c'est comme Pearl Harbor. C'est le genre de comportement que l'on peut attendre de l'Union soviétique ; ce n'est pas celui que l'on attend des États-Unis ». Kennedy conteste cette analyse : « On annonce l'existence des missiles. Puis on convoque le Congrès. Ce n'est pas un Pearl Harbor, vu sous cet angle-là. On aura averti tout le monde et on y va samedi. Et on les détruit ! Et on annonce qu'on les a détruits. » Néanmoins, le soir même, le président se décide pour « un blocus limité pour un but limité », solution à laquelle

le comité se rallie les jours suivants.

Au cours de réunions, devant les généraux le 19 octobre et devant les parlementaires le 22, qui le poussent vivement à l'attaque, Kennedy livre la quintessence de sa pensée. « Si nous attaquions Cuba, nous leur donnerions un prétexte évident pour attaquer Berlin. On nous considérerait comme les Américains à la gâchette facile responsables de la perte de Berlin. Nous n'aurions aucun soutien chez nos alliés. [...] Cuba, ils n'en ont rien à faire ! [...] Nous augmenterions le risque [...] de représailles [...], la prise de Berlin par la force [...], qui ne me laisserait qu'une solution : tirer les armes nucléaires, ce qui est une solution terrible. » Il explique aux parlementaires : « La difficulté, c'est que nous ne sommes pas certains de tous les détruire. [...] Cela veut dire que l'on rééditerait l'attaque de Pearl Harbor en en ratant la moitié. [...] Si nous envahissons [Cuba], nous faisons l'hypothèse que ces missiles [...] ne seront pas nécessairement tirés, [...] c'est un pari incroyablement risqué ! »

Le 22 octobre, la crise avec l'URSS est donc ouverte. Le blocus, appelé « quarantaine », est limité aux bateaux contenant des armes « offensives ». Les navires suspects doivent être arrêtés et, en cas de refus, être neutralisés par des tirs dirigés contre le gouvernail, puis abordés en règle pour une inspection. Le 24 octobre, les bâtiments soviétiques en route vers Cuba font halte ou demi-tour. Le blocus est un succès. Mais les bases de missiles deviennent jour après jour de plus en plus opérationnelles.

L'entourage de Kennedy le pousse à une action armée directe. Le président demande alors discrètement à U Thant, secrétaire général de l'ONU, de lancer un appel afin que l'URSS suspende les livraisons d'armes. Cela permettrait l'ouverture de pourparlers en vue d'un règlement pacifique, auquel Kennedy semble prêt. Quelques jours auparavant, il avait suggéré « qu'à un moment approprié, nous pourrions être amenés à reconnaître que nous sommes disposés à retirer les missiles [américains Jupiter] de Turquie et d'Italie ». Des missiles dépassés dont Kennedy avait souhaité se

NOTE

1. De larges extraits des transcriptions de ces enregistrements, avec son original, sont accessibles sur le site Internet du Monde (lemonde.fr/dossiers/cuba/). On y trouve aussi le discours de Fidel Castro de 1968. L'ouvrage *One Hell of a Gamble* de T. Naftali et A. Fursenko (Norton, 1997), fait, pour la première fois, usage des archives soviétiques.

débarrasser en 1961, mais qui pouvaient constituer une monnaie d'échange.

A Moscou, Khrouchtchev, abasourdi par le blocus, a d'abord envisagé de forcer celui-ci ; il a envoyé une lettre violente à Kennedy : « *Les actions des États-Unis sont du banditisme caractérisé, [...] la folie de l'impérialisme dégénéré. [...] Le peuple américain [pourrait] souffrir gravement de cette folie.* » Pourtant, dès le 25 octobre, le dirigeant soviétique reconnaît qu'il faut céder aux exigences américaines pour sauver la paix, et obtenir en échange une assurance formelle de la part des États-Unis de respecter la souveraineté de Cuba.

Un message est donc adressé à Kennedy : « *Nous, de notre côté, nous donnerions l'assurance que nos bateaux à destination de Cuba ne transportent aucun armement. Vous donneriez l'assurance que les États-Unis n'envahiront pas Cuba avec leurs troupes et n'apporteront leur soutien à aucune autre force qui pourrait essayer d'envahir Cuba.* »

Alors, la nécessité de la présence de nos spécialistes militaires à Cuba disparaîtrait. » Mais, le lendemain, pressé par ses collègues inquiets d'en finir, et sur la base d'informations selon lesquelles les Américains pourraient être prêts à l'accepter, Khrouchtchev demande, dans un message public radiodiffusé, en sus d'une garantie sur Cuba, le retrait des missiles américains Jupiter basés en Turquie.

L'URSS PERD LE CONTRÔLE DE LA SITUATION

A Washington, les conseillers de Kennedy, qui avaient bien accueilli le premier message, estiment que l'échange des missiles provoquerait une grave crise au sein de l'OTAN. La réponse américaine à Khrouchtchev ne fait donc pas référence aux missiles turcs ; elle mentionne uniquement une garantie de la souveraineté cubaine

en échange d'un retrait contrôlé des missiles de Cuba. En fait, au dernier moment, le président américain donne comme instruction à Robert Kennedy, qui doit rencontrer l'ambassadeur soviétique Dobrynine, d'affirmer que ces missiles seront retirés dans un délai de quatre à cinq mois. Lors de l'entretien, le soir du 27 octobre, une réponse du dirigeant soviétique est exigée pour le lendemain.

C'est donc à Khrouchtchev que revient la décision finale. Or la situation se révèle très inquiétante. Castro envoie en effet au dirigeant soviétique une lettre le prévenant d'une action américaine imminente, vraisemblablement un bombardement. Dans le cas peu probable de l'invasion, il conseille à Moscou de tirer les missiles sur les États-Unis. Sur place, Castro se prépare à l'attaque. Le général Pliyev, commandant des forces soviétiques à Cuba, lui confirme que « *si c'était nécessaire, ils utiliseraient les armes atomiques tactiques en cas d'invasion* » ; et

les missiles stratégiques sont prêts au tir le 27 octobre.

Mais le message du dirigeant cubain, destiné à « *donner du courage* » à Khrouchtchev, a le résultat inverse : ce dernier y voit un signe supplémentaire de la perte de contrôle de la situation par l'URSS, alors qu'un avion américain U2 a été abattu au-dessus de Cuba par la défense antiaérienne soviétique, malgré ses ordres contraires. Le compte rendu de l'entretien entre Dobrynine et Robert Kennedy le convainc de l'urgence. Il transmet finalement son acceptation des conditions américaines par Radio Moscou dès le 28 octobre.

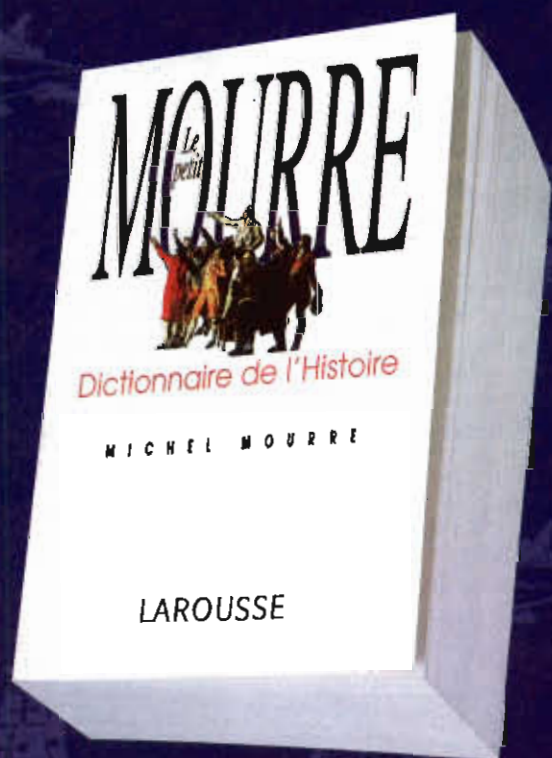
Les missiles Jupiter furent retirés de Turquie en 1963, mais les Américains ne garantirent jamais formellement la souveraineté de Cuba, n'ayant pas obtenu les mesures de vérification et d'inspection qu'ils souhaitaient sur l'île ; celle-ci est donc restée, et demeure encore aujourd'hui, sous la pression écrasante de son grand voisin. V. T. ■

LA MÉMOIRE VIVE DE L'HISTOIRE

Le Petit Mourre, un seul volume pour trouver ou retrouver :

- LES DATES • LES GRANDES PÉRIODES
- LES ÉVÉNEMENTS • LES HOMMES
- LES IDÉES • LES DOCTRINES • LES SYSTÈMES • LES PAYS • LES GRANDES CITÉS ANTIQUES • LES GRANDES VILLES...

1 248 pages, 5 500 articles, 64 cartes en couleurs, 17 x 24,5 cm - 295 F



TOUTE L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, DES ORIGINES À NOS JOURS.

François I^{er} vu d'Angleterre

Curieux d'Érasme et de Guillaume Budé,
fêru d'ésotérisme et de philosophie grecque, mais aussi fervent catholique,
attentif à Machiavel : François I^{er} gèra majestueusement
l'idéal humaniste. L'excellente biographie que lui a consacrée
Robert J. Knecht vient d'être traduite en français.

Jean-Maurice de Montremy
Journaliste

Les ventes flatteuses du *François I^{er}* de Jack Lang — 60 000 exemplaires selon Perrin, son éditeur — montrent que le « roi-chevalier » intrigue toujours les Français. Pourtant, au sein d'une abondante littérature anecdotique, les biographies de référence restent étrangement rares : Charles Terrasse (1943) et Jean Jacquart (Fayard, 1981) ont longtemps fait figure de solitaires, même si les spécialistes connaissent le travail entrepris au début des années 1970 par l'Anglais Robert J. Knecht, publié en 1982, mais non traduit en français.

GRAND CHASSEUR ET PASSIONNÉ D'ASTROLOGIE

Considéré comme un classique, l'ouvrage fut entièrement refondu en 1994 pour Cambridge University Press. Il servit à la documentation de Jack Lang qui s'y réfère plusieurs fois — encore que Robert J. Knecht soit présenté comme un historien américain. C'est le seul motif d'agacement de l'intéressé : président de la Société anglaise des historiens de France, Robert J. Knecht est, en effet, le plus français des Britanniques. Alsacien du côté paternel (son grand-père était consul général de France à Londres au temps de l'Entente cordiale, en 1904), ce professeur émérite de l'université de Birmin-

gham descend, du côté maternel, d'une vieille famille de Blois — fief actuel de Jack Lang. Et si, au mois de mars, un article du *Monde* l'a cité sous le nom de « John » Knecht, il précise avec une certaine malice s'être toujours appelé Robert Jean Knecht.

Pour le reste, le courtis septuagénaire se réjouit de voir sa grande œuvre traduite en français¹. L'événement sur-

Robert J. Knecht a préféré se porter sur le Français, sans jamais perdre de vue la constante interaction du Valois avec ses deux rivaux.

D'Italie en Allemagne, des rives turques à la lointaine Écosse, de l'Espagne aux Pays-Bas, le jeu ne cesse jamais. Les trois compères se rencontrent, se brouillent, se réconcilient, basculent d'une alliance dans l'autre, signent nombre de trai-

frontières, des langues et des coutumes. Mais il s'agit aussi, déjà, sans qu'ils en aient pleine conscience, d'acteurs peu à peu habités par un personnage neuf : celui du « prince », tel que l'a décrit Machiavel dès 1513.

S'adressant à un public peu familier des institutions et des réalités françaises, Robert J. Knecht présente une remarquable synthèse de ce qu'étaient l'économie et la société du royaume (18 millions d'habitants environ) au début du XVI^e siècle. Sur ce fond se détachent les apports personnels de François I^{er} en matière de politique et de religion. Très cultivé, bon écrivain, d'une intelligence ouverte, parfois même trop rapide, le roi ne sèpare jamais l'action du style. Il se forge deux instruments — la cour et le mécénat — qui lui permettent de « récupérer » des revers dramatiques. La construction du château de Fontainebleau, à partir de 1527, au retour de la captivité d'Espagne, efface le désastre de Pavie (1525). La Grande Galerie s'impose à toute l'Europe comme un manifeste, véritable programme de la dignité royale : pour les contemporains, le choc est comparable à celui que provoquera, plus tard, la galerie des Glaces, à Versailles.

En 1516, au tout début de son règne (il a vingt-deux ans), François intervient d'ailleurs dans la composition du *Livre du courtisan* de Baldassare Castiglione qui deviendra, après sa publication en 1528, le traité par excellence de la sociabilité humaniste. Et ce chasseur invétéré, qui tuait à l'occasion le sanglier face à face de sa propre main, n'hésitait pas à



François I^{er} (à gauche), Charles Quint (au centre) et le cardinal Farnèse à leur entrée à Paris en 1540 (détail des fresques des Zuccari, XVI^e siècle, Caprarola, villa Farnèse ; cf. Dagli Orti).

vient à son heure : ce François I^{er}, vu d'Angleterre, n'est plus seulement le roi de France mais aussi l'un des membres du « royal trio » qui se partage alors l'Europe occidentale. Sollicité, jadis, pour écrire un *Charles Quint* ou un *Henri VIII*,

tés « perpétuels » aussitôt remis en cause. Il s'agit encore de grands féodaux, sensibles aux liens personnels, négociant territoires et mariages comme des héritiers se disputent une succession, avec une conception très souple des

NOTES

1. Robert J. Knecht, *Un prince de la Renaissance. François I^{er} et son royaume*, Paris, Fayard, 1998.
2. Origène était un auteur chrétien de langue grecque qui écrivit au II^e siècle de notre ère et fit une large part aux interprétations mystiques et gnostiques de l'Écriture. Jean Chrysostome, docteur de l'Église, était patriarche de Constantinople à la fin du IV^e siècle.

investir cinq cents ducats d'or pour s'adjuger l'exclusivité d'un système de mnémotechnique universelle, mêlant astrologie, alchimie et kabbale, censé lui conférer, par la connaissance de tous les savoirs du monde, le contrôle de celui-ci. Le matin de sa mort, le 31 mars 1547, au terme de deux semaines d'agonie, il s'aperçoit qu'on lui lit un texte d'Origène au lieu de celui de saint Jean Chrysostome qu'il avait demandé, et s'inquiète, car certaines œuvres d'Origène lui semblent suspectes de contenus « apocryphes »²...

Imprégné de culture médiévale, qu'il s'agisse de romans de chevalerie ou de traités de science politique comme *Le Songe du vergier* (1376), François I^{er} s'attache des savants tels le philosophe Érasme, auteur du fameux *Éloge de la folie*, le théologien Lefèvre d'Étaples, qui fut l'un des premiers traducteurs de la Bible en français, ou Guillaume Budé, fondateur de nos études grecques. Il favorise

également les recherches hébraïques, et dans le même temps, avec une certaine désinvolture, laisse s'enliser le projet du futur Collège de France dont on lui prête un peu trop généreusement la paternité.

**« JE BRÛLE
D'UN DÉSIR
DE PAIX
ET D'AMOUR »**

On comprend mieux, dès lors, son attentisme face aux idées de Luther et Calvin. Il ne s'agit d'abord pour lui que du vieux combat contre les excès de la papauté, les débordements des clercs et les scléroses de la scolastique. Coutumier de brouilles et d'affrontements avec Rome, il n'est pas mécontent de contrarier une nouvelle fois le parlement de Paris et l'Université en leur refusant les représailles qu'ils réclament. « Roi Très-Chrétien » conscient des devoirs et des

privileges que cela implique, il ne lui déplairait pas de réconcilier les dissidents avec Rome, d'autant plus que cela méconterait à la fois (pour des raisons opposées) Charles Quint et Henri VIII.

Quand, en octobre 1534, certains réformés placardent des affiches anticatholiques sur les murs de Paris, et jusque dans son château d'Amboise, François I^{er} réagit pourtant avec violence. Pas tant, selon Robert J. Knecht, pour le coup ainsi porté à son autorité, qu'à cause du contenu de ces textes. Ce tracasseur de papes, incorrigible batailleur, grand coureur de jupons, assiste chaque jour à la messe. Il ne supporte pas d'en voir ainsi niée et moquée la théologie.

Prince de la Renaissance, François I^{er} n'est pas l'homme des ruptures. N'a-t-il pas choisi pour emblème la salamandre déjà utilisée en 1461 par le pieux Jean d'Angoulême, son grand-père ? « Pour les néo-platoniciens, écrit Robert J. Knecht, il existait un bon et un mauvais feu :

l'un enflammait le cœur des croyants. L'autre consumait l'âme des damnés. D'où le sens de la devise de François, Nutrisco et extinguo : "Je me nourris [au bon feu], j'éteins [le mauvais]". C'est-à-dire, je brûle d'une juste ardeur, de la foi, d'un désir de paix et d'amour, et j'éteins l'ardeur coupable, les passions destructrices et nocives, les guerres injustes et la luxure. [Le] troisième attribut [de la salamandre] — la faculté de vivre dans les flammes — en faisant aussi un symbole d'endurance. »

Issue du feu, en équilibre sans cesse reconquis, la salamandre n'est pas le soleil. Peut-être, pour cette raison, la figure de François I^{er} nous paraît-elle moins facile à comprendre que celle de Louis XIV, qui reprit largement sa thématique. Mort à cinquante-deux ans, ce soliste du « royal trio » ne nous propose de l'absolutisme qu'un accord suspendu, encore à résoudre. J.-M. M. ■

ANNIVERSAIRE

Les petits pavillons de Monsieur Loucheur

1928 : la loi votée par l'Assemblée à l'initiative du ministre du Travail Louis Loucheur reconnaît le droit de tous à posséder un logement individuel. Et la France se couvre de petits pavillons...

Roger-Henri Guerrand

Spécialiste

de l'histoire de la vie quotidienne

Raymond Poincaré, devenu président du Conseil à la suite des élections législatives d'avril 1928 remportées par la droite, présentait, le 7 juin, ses projets de réforme, notamment dans le domaine social. « L'une des premières tâches qui nous sollicitent, déclarait-il, est celle de résoudre non pas seulement le

problème capital des HBM [Habitations à bon marché], mais, en général, aussi bien à la campagne que dans les villes, le problème le plus vaste et non moins urgent du logement hygiénique, sain, clair, aéré, et accessible à ceux qui ne disposent que de ressources moyennes. »

L'objectif était donc double : augmenter — pour les pauvres — le nombre d'HBM, resté ridiculement bas depuis la loi Siegfried qui les avait instituées en 1894 ; favoriser l'accès des « classes moyennes »

à la propriété. Cette exigence avait déjà été théorisée par l'ingénieur et sociologue Frédéric Le Play (1806-1882) qui ne concevait l'épanouissement de la famille que dans la maison individuelle. Le 28 juin 1928, le ministre du Travail, Louis Loucheur, présentait donc un projet de 260 000 logements à construire en cinq ans : 200 000 maisons à acheter, 60 000 appartements à louer. Le 3 juillet, après trois séances de discussions, le texte était adopté dans un rare mou-

vement d'unanimité nationale — nombre de votants, 599 ; pour l'adoption, 590 ; restent 9 opposants, les députés communistes, hostiles, par principe, à toute forme de propriété individuelle¹.

Qui était donc Louis Loucheur ? Né en 1872, fils d'un architecte roubaisien, admis à Polytechnique en 1890, il était d'abord entré à la Compagnie des chemins de fer du Nord, un fief des Rothschild. Puis, avec un camarade, il avait fondé, en 1908, la Société géné-

NOTE

1. Cf. R.-H. Guerrand, *Propriétaires et locataires au XIX^e siècle*, Paris, Quintette, 1987 (réédition de la thèse parue en 1966, *Les Origines du logement social en France*, Paris, Éditions ouvrières).

rale d'entreprises (SGE) — toujours active aujourd'hui, au premier rang français et européen, dans le secteur des travaux publics. Pendant la Grande Guerre, devenu rapidement le premier fabricant d'obus et de gaz asphyxiants, Loucheur avait été appelé à remplacer Albert Thomas comme sous-secrétaire d'État à l'Armement, avant de devenir ministre. Député d'Avesnes, dans le Nord, à partir de 1919, il allait y être constamment réélu jusqu'à sa mort en 1931.

Détesté par les « vrais » conservateurs, qualifié de profiteur de guerre ou de techno-

mat de confiance suscité par Poincaré et son franc solide, il pouvait emporter l'adhésion des douze partis alors représentés à la Chambre...

Lors des discussions de son projet, le rapporteur ne dissimula pas la scandaleuse différence qui existait entre l'état du parc immobilier français et celui de ses voisins : l'Allemagne avait construit 609 558 logements de 1923 à 1926 et la Grande-Bretagne un million en dix ans. L'objectif ultime du projet fut clairement exposé : « Pour enrayer les doctrines révolutionnaires, ayez le courage d'agir et rappelez-vous ce que di-



Ci-dessus : Louis Loucheur pose la première pierre d'une habitation à bon marché, à Paris, en juin 1929. Ci-contre : pavillons construits à Boissy-Saint-Léger à la suite du vote de la loi Loucheur, en juillet 1928. Beaucoup de maisons bâties à cette occasion étaient de style « ancien » ; le genre « villa » avec faux colombage fit fureur (cf. Keystone et P. Kamoun).



don de l'État. Enfin, un effort extraordinaire fut consenti en faveur du monde rural : des prêts s'ouvraient pour des réparations, des opérations d'aménagement et d'assainissement concernant des maisons existantes.

« COMBIEN DE COMMUNISTES RAMENÉS DANS LE DROIT CHEMIN ! »

De bons esprits se prirent à penser que la France se lançait enfin dans une politique cohérente en faveur du logement social et que le danger du collectivisme allait s'éloigner : « Que d'esprits apaisés, s'écriait un parlementaire de droite, et combien de communistes, désormais fiers de leur maisonnette et jaloux de leur petite propriété, ramenés dans le droit chemin ?! »

Bien accueilli par les architectes, le programme des 200 000 maisons unifamiliales s'éparpilla sur l'ensemble des territoires français. Elles furent bâties « à l'ancienne », très souvent en pierres apparentes ; le genre « villa » avec faux colombage fit fureur.

Et le mythe du « pavillon » allait s'imposer à l'opinion. Tous les gouvernants, après la Seconde Guerre mondiale, y sacrifieraient, y compris les dirigeants de la gauche. Au moins dans le secteur du logement, Le Play et ses disciples de la droite sociale deviendraient les maîtres à penser des nouvelles classes montantes... R.-H. G. ■

crate au service des « gros » par la gauche, il n'a pas livré le secret de ses intentions profondes. Reste la cohérence d'une action continûment menée au « service du peuple », que la gauche aurait pu reconnaître comme sienne. On sait son amitié pour l'abbé Lemire, le propagandiste des « jardins ouvriers », mais on connaît moins ses relations avec l'abbé Trochu, fondateur en 1900 de *L'Ouest-Éclair*, premier journal catholique de Bretagne ouvertement républicain, dont il fut l'un des premiers actionnaires. Immédiatement après les hostilités, Loucheur fut l'un des rares hommes d'État qui insistèrent sur l'urgence de donner enfin, à l'ensemble de la population, un logement sain et bon marché. Dans le cli-

sait récemment l'un de nos collègues : « L'homme qui est dans la rue n'a pas besoin d'y descendre. »

Quelques points de divergence apparurent cependant. Le communiste Georges Beaugrand, maire de Gentilly, réclamait un million de constructions pour tout le pays, dont 200 000 dans la seule région parisienne. Certains députés de droite trouvaient eux aussi le chiffre de 200 000 trop faible. Des originaires, évoquant Le Corbusier, ennemi farouche des « pavillons », prétendirent que ce type d'habitation n'était plus adapté à la capitale qui devait désormais opter pour les gratte-ciel...

Le texte fut cependant voté sans modifications notables. Sa mise en œuvre ne devait pas

excéder cinq ans, de 1928 à 1933. Quant à la question financière, elle fut réglée sans détour. Le bénéficiaire du nouveau logement devait fournir un apport fixe et invariable de 4 000 francs — pour des familles ouvrières, cette somme était importante : à cette date, le salaire moyen des employés des grands magasins de Paris s'établissait à 600 francs par mois, tandis qu'un mineur du Gard gagnait 30 francs par jour. Dans certains cas, ce montant pouvait être réduit ou totalement supprimé (pensionnés ou invalides du travail à partir de 50%, veuves de guerre non remariées et chargées de famille). Pères de trois enfants et plus, les emprunteurs pouvaient bénéficier d'une subvention, véritable

NOTE

2. A. Houille, *La Question des HBM en France*, Paris, Sirey, 1932.

EDUCATION

Ces Messieurs du collège de Navarre...

C'est au début du ^{xv}e siècle que fut fondé, à Paris, sur la montagne Sainte-Geneviève, le premier grand internat pour étudiants : le collège de Navarre instituait un esprit de corps et d'émulation qui allait devenir caractéristique d'un certain type d'études supérieures à la française.

Jacques Verger
Professeur d'histoire médiévale
à l'université Paris-XIII

Au Moyen Age, les universités regroupaient des centaines et même, pour les plus importantes d'entre elles, comme Paris, Bologne ou Oxford, des milliers d'étudiants. Mais elles ne leur offraient que l'enseignement et, éventuellement, les diplômes couronnant les études. Les leçons avaient souvent lieu dans des locaux de fortune loués par les professeurs, les assemblées universitaires ou la collation des grades dans une église ou la salle capitulaire d'une abbaye.

LA FONDATION EXEMPLAIRE DU CHANOINE SORBON

C'est dire que les universités médiévales, fort mal loties elles-mêmes, étaient hors d'état de prendre en charge les besoins matériels et l'existence quotidienne de leurs membres. Ceux-ci, pour la plupart étrangers à la ville universitaire elle-même, devaient se loger, se nourrir et se vêtir à leurs frais, acheter les livres et le papier dont ils avaient besoin, sans parler des droits d'inscription et d'examen que leur réclamait l'institution.

Si les fils de familles aisées et les clercs pourvus d'un bon bénéfice ecclésiastique faisaient



Comme ceux du collège de Navarre, ces jeunes élèves du collège de l'Ave-Maria, à Paris, passent le plus clair de leur temps à l'étude (en haut) et, avant de s'endormir, récitent leurs prières (en bas) (Livre des statuts du collège de l'Ave-Maria, ^{xiv}e siècle, Paris, Archives de France ; cl. H. Josse).

face sans trop de mal à ces dépenses, les autres avaient peine à boucler leur budget et s'épuisaient à réclamer d'incertains subsides à leurs parents ou à leurs proches. Beaucoup menaient une vie précaire, et si certains s'accommodaient d'une bohème que chantera Villon, combien abandonnaient leurs études faute de pouvoir les financer correctement !

Sensible au problème, l'Église essaya d'imposer dès le troisième concile de Latran (1179) le principe de la gratuité des études, en même temps que divers avantages financiers pour les étudiants : ceux-ci bénéficiaient de loyers bloqués, étaient exempts d'impôts, ne

payaient pas de taxes sur les vivres ou le vin qu'ils faisaient entrer en ville. Allant plus loin, de pieux bienfaiteurs créèrent de véritables maisons pour l'hébergement des « pauvres écoliers ». Elles ne différaient guère des petits hôpitaux que le renouveau de la charité a multipliés en Occident au ^{xii}e siècle : un modeste bâtiment à un ou deux étages et une chapelle suffisant pour héberger et nourrir quelques clercs malades et quelques étudiants besogneux. Les plus anciens collèges de ce type datent, à Paris, de la fin du ^{xiii}e siècle : ainsi le collège des Dix-Huit, installé dans les locaux mêmes du plus grand hôpital parisien, l'Hôtel-Dieu (1180), le collège de Saint-Tho-

mas du Louvre (1186) ou encore celui des Bons-Enfants de Saint-Honoré (1208).

C'est un demi-siècle plus tard qu'apparurent les premiers vrais collèges (qu'on continua à appeler « maisons pour pauvres écoliers », *domus pauperum scoliarium*), tant à Paris qu'à Oxford, plus tard en Italie et en Allemagne. Plus vastes, mieux dotés et surtout mieux organisés que les simples hospices dont nous venons de parler, ils furent fondés tantôt par des chanoines ou des prélats, tantôt par des princes ou des officiers royaux, sur le modèle des prieurés et couvents d'études que les ordres religieux (dominicains et franciscains notamment) avaient commencé à établir dans les villes universitaires.

Au seul souci d'assurer vivre et couvert à quelques pauvres clercs s'est substitué celui d'offrir une bourse et des conditions de vie et de travail stables, voire confortables, à de petits groupes d'écoliers sélectionnés désormais en fonction de leurs liens personnels avec le fondateur et de leurs capacités intellectuelles, parfois vérifiées par un examen d'entrée. A Paris, le premier collège de ce type fut la *domus* fondée en 1257 par Robert de Sorbon, chanoine de Cambrai, ami du roi Saint Louis, pour une vingtaine de clercs qui se lançaient dans le long cursus des études de théologie. Dans les années qui suivirent, une dizaine de fondations analogues virent le jour à Paris, trois à Oxford, une à Cambridge.

Une autre étape fut franchie en 1305, avec la création du collège de Navarre, institué par le testament de la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel¹. Ce fut un changement décisif d'échelle et de vocation : l'établissement était destiné à recevoir soixante-dix étudiants (vingt en grammaire, trente en logique et philosophie, vingt en théologie), chaque classe étant dirigée par un maître responsable à la fois des études et de la discipline. Un docteur en théologie de l'université dirigeait l'ensemble avec le titre de grand maître du collège. Le contrôle de l'institution et le choix des nouveaux boursiers étaient confiés à des dignitaires ecclésiastiques auxquels le roi substitua, en 1372, son propre confesseur, confirmant ainsi l'intérêt particulier que la monarchie portait à la maison de Navarre, véritable « *Queen's College* » de Paris. Ces boursiers étaient exclusivement français — surtout normands et champenois.

A la différence des autres collèges parisiens installés dans

des maisons particulières plus ou moins réaménagées, celui de Navarre reçut des bâtiments neufs et de belle allure au sommet de la montagne Sainte-Genève, juste derrière la célèbre abbaye. Ils ont été détruits au XIX^e siècle pour faire place à l'École polytechnique, mais les collèges aujourd'hui subsistants d'Oxford, Cambridge ou Cracovie donnent une idée de l'architecture typique de ce genre de bâtiments.

UNE PROMISCUITÉ CONSTANTE, DE LA CHAPELLE AU RÉFECTOIRE

L'influence monastique y est claire : on retrouvait la chapelle, où toute l'université se réunissait pour la messe de la Saint-Louis, le cloître, le logement abbatial (ici du grand maître). Les repas étaient pris en commun dans un réfectoire mitoyen de la cuisine. Les élèves dormaient dans un dortoir, mais les plus anciens bénéficiaient peut-être

d'une chambre. Quelques salles servaient aux cours et à la bibliothèque.

La Sorbonne possédait déjà à cette époque une bibliothèque, la plus belle de Paris, avec près de deux mille volumes. Cependant, la grande nouveauté du collège de Navarre, c'est qu'il fonctionna dès l'origine non seulement comme une pension pour loger des boursiers, mais comme un lieu autonome d'enseignement, avec son propre corps professoral (les « *régents* » du collège), les étudiants n'ayant plus affaire à l'université que pour passer les examens. C'est là une transformation capitale, qui sera imitée ailleurs : le collège, qui disposait déjà de locaux et de revenus propres, sous forme de terres et de rentes, ainsi que d'un personnel de chapelains et de serviteurs, devient désormais véritablement autonome, y compris comme foyer intellectuel, en marge de l'université.

Une vie commune intense s'instaura chez les élèves, sous la supervision des régents. L'internat est la règle. Les sorties

comme les visites sont strictement limitées. On porte l'uniforme. De la chapelle au réfectoire, de la bibliothèque aux salles de cours, c'est une promiscuité constante qu'imposent les statuts, appuyée sur une forte discipline. Entré enfant au collège comme jeune grammairien, on sort de Navarre adulte à la fin de ses études de théologie.

Ce système imposait aux étudiants des contraintes que les universités avaient jusque-là ignorées. Il est aux origines d'un mode de vie que pensionnats et lycées perpétueront quasiment jusqu'à nos jours. Dans la France de la fin du Moyen Âge, il fera naître chez les membres et anciens membres du collège un sentiment de solidarité et un esprit de corps qui, conjugués à la faveur royale, expliquent le rôle politique et culturel exceptionnel que les « *Messieurs de Navarre* », devenus évêques ou conseillers du roi, ne cesseront de jouer au sein de l'Université de Paris, dans l'Église de France ou à la Cour. J. V. ■

NOTE

1. Cf. N. Gorochov, *Le Collège de Navarre de sa fondation au début du XV^e siècle. Histoire de l'institution, de sa vie intellectuelle et de son recrutement*, Paris, H. Champion, 1997.

SPORTS

Une vieille dame du football : la Juventus

Les tifosi italiens fêtent cette année les cent ans de leur club fétiche : la Juventus de Turin. En un siècle, il s'est bâti un destin extraordinaire.



NOTE

1. Cf. en particulier le catalogue de l'exposition « *Juventus* ». La mostra del centenario », rédigé notamment par Leonardo Casalino et Evelina Christillin, et publié à Turin par Gribaudo Paravia en 1997.

Olivier Faron
Chercheur au CNRS

Un dimanche sur deux, quand la Juventus joue dans son stade turinois delle Alpi, on peut voir dans les tribunes d'énormes banderoles portant le mot de « *Juventus* », contraction entre le nom du club et la célébration de son centenaire. Au-delà

d'une incantation à leur équipe fétiche, les supporters manifestent ainsi leur attachement à une épopée faite de succès et de drames. Le club que toute l'Italie a rebaptisé « *la vecchia Signora* » (« *la vieille dame* ») vient en effet de passer le cap des cent ans. Il a désormais son histoire, articulée autour d'expositions ou d'ouvrages¹. Peu de documents sont pourtant conservés sur les associations sportives,

restées bien loin des préoccupations universitaires. L'absence de sources officielles explique le recours à une mémoire collective dont témoigne l'apport de très nombreux collectionneurs, qui rassemblent patiemment cartes d'abonnement, autographes ou vieux maillots.

L'histoire de la Juventus débute le 1^{er} novembre 1897, quand un groupe d'adolescents, inscrits dans le plus

Les lignes verticales blanches et noires, emblème de la Juventus. Ci-dessus : des supporters lors du match Turin-Dortmund de la finale de la Ligue des champions 1996-1997 (cl. R. Martin/Vandystadt).

prestigieux lycée citadin, le lycée Massimo-d'Azeglio, se réunirent pour former une association sportive dans la boutique de bicyclettes du futur champion de France, Eugenio Canfari. Ils sont mus par une même pas-

sion pour le football, ce sport introduit en Italie par l'aristocratie — à l'image du duc d'Aoste qui y joue avec les techniciens anglais employés dans les fabriques textiles. Ces lycéens choisissent un nom un peu baroque pour leur club puisqu'ils écrivent le latin *iuventus* (« jeunesse ») avec un « j » qui renvoie à l'italien du XVI^e siècle.

LE SYMBOLE D'UNE ITALIE QUI GAGNE

Ils réussissent à matérialiser leur rêve grâce à des soutiens divers dont celui de la municipalité de Turin qui verse une subvention à partir de 1904. Chacun des *soci* (membres) apporte sa contribution. En 1899, l'un d'entre eux fournit un tissu rose avec lequel sont confectionnés les premiers maillots. En 1903, un autre *socio*, cette fois anglais, chargé de renouveler les tenues, fait appel à l'un de ses amis, marchand à Nottingham, qui lui procure les maillots d'une équipe de la ville. Choisis par le plus grand des hasards, les lignes verticales blanches et noires, loin de renvoyer aux bagnards, vont caractériser à jamais un club d'essence aristocratique.

Celui-ci gagne son premier championnat (le fameux *scudetto*, « petit écusson ») en 1905. Après la guerre, se produit un changement notable. La pauvre Juventus des étudiants devient un club riche dirigé par d'importants industriels. En 1922, est ainsi inauguré un nouveau stade, entièrement financé par les *soci*. Les associations sportives apparaissent en effet dans l'après-guerre comme l'un des moyens les plus efficaces pour canaliser les tensions syndicales et politiques qui secouent le monde ouvrier. En 1923, Edoardo Agnelli, fils du fondateur de la Fiat, accède au titre de président de la Juventus. Son règne est marqué à la fois par le passage au professionnalisme et par une impressionnante série de victoires dans le championnat : en 1926, puis, sans interruption, de 1931 à 1935.



Dans les années 1920, les habitués liés à l'aristocratie sont remplacés par un *tifo* (un public dans le sens le plus fanatique du terme) de plus en plus populaire, qui s'oppose à l'autre équipe de Turin, le Torino aux maillots grenat. Pour le régime fasciste comme pour les habitants des régions méridionales où le football est encore embryonnaire, la Juventus symbolise alors l'Italie qui gagne. Ses joueurs acquièrent progressivement un statut de vedettes. Cela explique notamment que, pendant la Seconde Guerre mondiale, ils soient engagés par la Cisitalia, fabrique d'automobiles de course, pour ne pas être appelés sous les drapeaux.

En 1967, le club, dirigé entre 1947 et 1971 successivement par Gianni puis par Umberto Agnelli, devient une société par actions d'un capital de 100 millions de lires, dont l'IFI, société financière liée à la Fiat, détient environ 50%. Parallèlement, le *tifo* subit des mutations sociales emblématiques de l'évolution de Turin entièrement bouleversée par le *boom* économique de l'après-guerre. Alors que le Torino reste l'équipe du vieux noyau ouvrier autochtone et de ses descendants devenus

employés ou fonctionnaires, son adversaire attire de plus en plus les immigrés venus du Sud chercher du travail dans les fabriques piémontaises.

LA CONTAMINATION DU HOOLIGANISME BRITANNIQUE

Soutenir une équipe devient un lien social majeur. Le plus ancien groupe de supporters organisés remonte à la fin des années 1940, mais, au milieu des années 1960, on compte déjà 344 associations soutenant la Juventus, dont plus de 100 en Lombardie. En 1985, elles sont 1 302, sans compter 16 « antennes » en Suisse, 5 en France et même une au Nigéria et en Thaïlande. Au milieu des années 1970, apparaissent, sur le modèle de l'hooliganisme britannique, les *ultras* : groupes paramilitaires, portant des noms de guerre comme « The Fighters », et plus tournés vers le combat de rue que vers le sport.

Ils vont prendre part au drame du Heysel en 1985, quand des échauffourées provoquent, lors de la finale de la

La Juventus au début du siècle. A ses origines, l'équipe de Turin était constituée de simples étudiants passionnés de football (cl. S. Giglio/Juve Press).

Coupe des champions entre la Juventus et Liverpool, la mort de 39 personnes.

Si l'histoire de ce club turinois est si importante, c'est bien parce qu'il incarne un destin national. Ses succès débouchent en effet en droite ligne sur ceux de la *nazionale* (l'équipe nationale). En 1978, quand l'Italie devient championne du monde, sur ses 11 joueurs, pas moins de 8 sont des *juventini*. On comprend ainsi que la Juventus soit adorée dans l'ensemble de la péninsule ; on trouve ses fanions et ses photos en Sardaigne comme en Vénétie. Elle est capable de réunir et de faire aimer des joueurs originaires du Sud comme du Nord du pays. Les couleurs qui lui sont attachées sont aujourd'hui bien plus importantes que des footballeurs qui y passent de plus en plus brièvement. Liée de façon consubstantielle au profond engouement italien pour le sport, la Juventus peut fêter dignement une histoire de cent ans. O. F. ■

Israël : les mythes fondateurs

Il y a cinquante ans naissait l'État hébreu. Aujourd'hui, des historiens israéliens jettent un regard très critique sur les fondements de cette nouvelle nation, son attitude face aux Palestiniens ou encore l'« instrumentalisation » de la Shoah. Auteurs d'*Israël imaginaire*, publié chez Flammarion, Esther Benbassa et Jean-Christophe Attias évoquent ce débat qui bouleverse en profondeur la société israélienne.

Jean-Christophe Attias

Chercheur au CNRS

Esther Benbassa

Directeur de recherches au CNRS

L'HISTOIRE : Une nouvelle génération d'historiens israéliens « révisé », en profondeur, l'histoire du pays. Provoquant des débats extrêmement virulents...

ESTHER BENBASSA et JEAN-CHRISTOPHE ATTIAS : Ce courant est né dans les années 1980 à la suite d'une série d'événements qui ont déclenché une crise de conscience en Israël : la guerre du Kippour en 1973, l'arrivée de la droite au pouvoir en 1977, pour la première fois depuis la création de l'État hébreu, l'échec de la guerre du Liban en 1982, puis le début de l'Intifada en 1987...

Toute une génération d'universitaires, de journalistes et de sociologues ont alors proposé une lecture différente des archives, s'appuyant au besoin sur de nouvelles sources. Ils se sont démarqués de l'historiographie sioniste traditionnelle, d'inspiration parfois édifiante — c'est pourquoi on les appelle « post-sionistes ». Cela a déclenché une vive polémique dont les médias se sont saisis et qui échappait ainsi — là résidait également la nouveauté — à l'Université.



Pour les sionistes, l'occupation de la terre d'Israël est avant tout une réoccupation, intervenue au terme d'un long exil. Les « nouveaux historiens » la considèrent pour leur part comme une entreprise de colonisation. Ci-dessus : travail agricole dans un kibboutz (sans date ; cf. Copal/Magnum).

toire du pays, celle de deux peuples. Ils posent donc le problème en termes de colonisation alors que, pour les historiens classiques et pour les sionistes tout court, l'occupation de cette terre est avant tout une réoccupation intervenue au terme d'un long exil, qui ne saurait s'apparenter à quelque forme de colonialisme que ce soit.

En fait, nous touchons là à l'ambiguïté du sionisme, tout à la fois retour à une terre réelle, concrète, comparable à n'importe quelle autre, qu'il faut

travailler à la sueur de son front pour en tirer sa subsistance, et retour à une terre imaginaire, ô combien sacralisée.

L'H. : Pour la génération des pères fondateurs de l'État hébreu, la terre d'Israël restait donc la Terre promise ?

E. B. et J.-C. A. : Traditionnellement, les historiens se sont avant tout préoccupés de prouver la continuité de la présence juive en terre d'Israël, au point de rechercher les moindres signes l'attestant, en omettant le fait que même dans l'Anti-

quité — à la période du Second Temple (539 av. J.-C. - 70 ap. J.-C.) notamment, privilégiée par l'école sioniste — la présence juive en Palestine fut intermittente et partielle, du fait des déportations en Assyrie et en Babylonie et de l'extension de la dispersion.

En négligeant aussi l'histoire de la diaspora, oubliant ou feignant d'oublier que pendant deux mille ans les Juifs sont restés massivement hors de la Terre sainte ! Un de ces nouveaux historiens, Amnon Raz-Krakotzkin replace aujourd'hui, au contraire, l'expérience de l'exil au cœur de la condition juive. Ce qui n'est pas sans susciter d'âpres discussions, car revaloriser le rôle de la diaspora dans l'histoire juive, c'est peu ou prou vider la terre d'Israël de son caractère central dans l'imaginaire national.

La « nouvelle » histoire s'en prend aussi à des mythes populaires, comme celui de Massada, épisode « glorieux » de la résistance juive à l'occupant romain au 1^{er} siècle de notre ère. Pour héroïque qu'elle fût, la chute de la forteresse de Massada en 74 fut tout de même la conclusion d'un revers militaire qui se solda par un suicide collectif. Des historiens s'attaquent ainsi à un certain nombre de mythes qui font d'Israël une terre d'exception irréductible à toute négociation et même à toute histoire. Une terre saturée de sacré et de mythologie n'est plus un territoire. Quelle place peut-il y avoir pour l'autre sur une telle terre ?

L'H. : L'autre, c'est-à-dire l'Arabe... Dans ces conditions, que disent les « nouveaux » histo-

NOTE

1. On retrouvera un écho de ces débats dans *Israël, de Moïse aux accords d'Oslo*, Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », mai 1998 (repris du n° 212 de *L'Histoire*, « spécial Israël », juillet-août 1997).

L'H. : Le droit du peuple juif à vivre sur la terre d'Israël, c'est l'un des thèmes les plus débattus par ces nouveaux historiens...

E. B. et J.-C. A. : Pour eux, en effet, la terre doit être épurée de ses mythes. Ils veulent faire une histoire qui ne soit pas exclusivement juive, où les Arabes prennent toute leur part. Autrement dit, pas une histoire d'Israël mais une his-

riens des relations des Juifs avec les Palestiniens ?

E. B. et J.-C. A. : Tom Segev notamment a soumis à réinterprétation les débuts de l'État juif et son livre *Les Premiers Israéliens* avait fortement dérangé lors de sa publication dans les années 1980. Lui et d'autres de la même école ne donnent pas le beau rôle aux autorités israéliennes dans le sort fait aux réfugiés en 1948¹, et dénoncent les occasions de paix manquées par Israël. Ils tentent de montrer que les Juifs n'étaient pas alors menacés de destruction, qu'ils ne risquaient pas d'être jetés à la mer et que l'expulsion des populations arabes de leurs foyers n'était pas nécessaire pour assurer la sécurité d'Israël. Ils évoquent même l'existence d'un accord secret avec la Transjordanie visant à neutraliser la Légion arabe, et apportent de nouveaux éléments sur les massacres de civils arabes perpétrés par des Juifs.

Ils dénoncent surtout cette antienne du complot universel

dont Israël prend souvent prétexte et qui fait toujours partie, il faut bien le dire, de la rhétorique officielle.

L'H. : *La Shoah est l'un des événements majeurs du XX^e siècle, indissociable de la création de l'État d'Israël. Elle a également été présentée comme une justification irréfutable de sa fondation. Quelle est la position des « nouveaux » historiens sur ce sujet ?*

E. B. et J.-C. A. : La Shoah, dans le discours sioniste classique, a en effet servi de justification ultime à la création de l'État d'Israël. Elle fut utilisée lors des conflits israélo-arabes pour renforcer les sentiments nationalistes de la population : Yasser Arafat n'a-t-il pas souvent été comparé à Hitler ? Le point de vue des historiens non conformistes tend au contraire à dissocier la fondation de l'État juif du génocide, à distinguer la Shoah du conflit israélo-arabe, et à situer ce dernier dans le seul contexte du Moyen-Orient. Dans cette op-

tique, Israël s'est créé selon une dynamique propre, indépendamment du phénomène de l'extermination.

Les « nouveaux » historiens ont également pu reprocher au mouvement sioniste de n'avoir pas fait suffisamment d'efforts pour sauver les Juifs d'Europe, et d'avoir ensuite médiocrement accueilli les survivants de la catastrophe. C'est l'analyse développée en 1993 par Tom Segev dans *Le Septième Million*². Cette relecture suscite de virulentes ripostes, témoignant à quel point elle touche en profondeur des zones sensibles de la conscience nationale.

L'H. : *Israël est un État démocratique où les débats peuvent atteindre un très haut degré de violence verbale. Quelles réactions les thèses de ces historiens suscitent-elles dans la société ?*

E. B. et J.-C. A. : Ce sont en effet des débats souvent vifs, qui agitent surtout l'aile progressiste de l'échiquier politique israélien, car si la majeure partie de cette génération d'histo-

riens se classe à gauche, tous les sionistes ne sont pas à droite. Il reste qu'il s'agit d'une querelle circonscrite encore aux intellectuels. Bien que, reflétant un certain « air du temps », les thèses rapidement évoquées ici ne sont pas majoritaires. Elles sont l'image brouillée de la crise de conscience des Israéliens et en même temps le signe de leur maturité : ils sont désormais prêts à relire et au besoin à réviser l'histoire de leur État, cinquante ans après sa création et à reconsidérer les erreurs commises, notamment à l'égard des Sépharades, et à prendre de la distance avec les mythes sionistes.

Ces controverses témoignent clairement de la vitalité d'une société pluraliste et démocratique. Et la « nouvelle » histoire, même si elle n'est pas à l'abri de la critique, constitue une riche contribution à ce débat, en accordant sa place au destin des « vaincus ».

(Propos recueillis par Daniel Bermond.)

NOTE

2. T. Segev, *Le Septième Million. Les Israéliens et le génocide*, Paris, Liana Levi, 1993 ; *Les Premiers Israéliens*, Paris, Calmann-Lévy, 1998.



CHARLIE HEBDO Hors-série

144 PAGES,
400 DESSINS
D'AUDIENCE

EN KIOSQUES DU 8 AVRIL AU 2 JUIN

35 F
SEULEMENT

BIO EXPRESS

- 1936 : naissance à Amiens.
- 1961 : diplômé de l'Institut d'études politiques.
- 1964 : premier chercheur recruté à l'Inventaire général par André Chastel. Affecté au CNRS.
- 1968 : doctorat de troisième cycle sur Étienne-Louis Boullée.
- 1980 : doctorat d'État sur l'architecture à la française.
- 1984 : quitte l'Inventaire.
- 1986 : nommé vice-président de la Commission nationale de l'Inventaire.
- 1987 : lance la collection des « Guides du patrimoine », chez Hachette.
- 1989 : élu à l'Académie d'architecture.
- 1993 : élu au Centro Palladio de Vicence (Italie).
- 1994 : nommé à la Commission supérieure des Monuments historiques.
- 1997 : nommé au conseil d'orientation de la Fondation du patrimoine.

POUR EN SAVOIR PLUS

JEAN-MARIE PÉROUSE DE MONTCLOS A PUBLIÉ

- *Étienne-Louis Boullée*, Paris, 1969, rééd. corrigée Flammarion, 1994.
- *Vocabulaire de l'architecture. Principes d'analyse scientifique*, 1972, rééd. corrigée Ministère de la Culture et de la Communication, 1988.
- *L'Architecture à la française, XVII, XVIII, XIX siècles*, Paris, Picard, 1982.
- *Les Prix de Rome. Les concours de l'Académie royale d'architecture au XVIII siècle*, Paris, Berger-Levrault, 1984.
- *Histoire de l'architecture française. De la Renaissance à la Révolution*, Paris, Mengès/Caisse nationale des monuments historiques, 1989.
- *Versailles*, Paris, Mengès, 1991.
- « Guides du patrimoine » : *Ile-de-France* (1992), *Centre* (1992), *Paris* (1994), *Champagne-Ardenne* (1995), *Languedoc-Roussillon* (1996), Hachette, Caisse nationale des monuments historiques et des sites.
- *Vaux-le-Vicomte*, Paris, Scala, 1997.
- *Fontainebleau*, Paris, Scala, 1998.

Après Versailles et Vaux-le-Vicomte, il est aujourd'hui l'historien de Fontainebleau. Si la France des palais, des châteaux et des hôtels particuliers est familière au grand public, c'est grâce à Jean-Marie Pérouse de Montclos.

Un passionné d'architecture qui lutte, sans se décourager, contre nos pesanteurs culturelles.

L'homme du patrimoine Jean-Marie Pérouse de Montclos

Cet homme sait tout de Versailles et du Louvre, des châteaux de la Loire et des folles architectures rêvées par la Révolution française. Directeur de recherches au CNRS, Jean-Marie Pérouse de Montclos est sans conteste l'un des meilleurs connaisseurs de la royale période qui s'étend de la Renaissance à la Révolution. Pourtant, personne ne s'avise de voir en lui l'homologue des Pierre Goubert ou des Le Roy Ladurie. Pourquoi ? Tout simplement parce que, historien de l'architecture, il étudie non pas les crises frumentaires ou les institutions politiques de l'Ancien Régime, mais ses monuments ! Un tort rédhitoire aux yeux des Français, peuple politique et littéraire plus qu'artistique, qui a toujours mis un point d'honneur à démolir presque autant qu'à construire.

De cet ostracisme qui frappe l'histoire de l'art, et spécialement celle de l'architecture, ce sexagénaire à la haute stature et au profil de médaille ne s'émeut plus guère. Il lui suffit d'être fêté en Italie, où il siège au prestigieux Centro Palladio de Vicence, et en Allemagne ainsi que dans les pays anglo-saxons, où il connaît ses plus gros tirages. Et, malgré tout, en France où, après avoir été la cheville ouvrière de l'Inventaire, à l'époque où André Malraux était le ministre de la Culture du général de Gaulle, il bâtit au rythme de trois volumes par an une œuvre qui jette un pont entre l'érudition et le public cultivé. Aujourd'hui, après Versailles et Vaux-le-Vicomte, c'est au tour de Fontainebleau, château « italien » de François I^{er}, de



Jean-Marie Pérouse de Montclos et André Chastel en 1982 (cl. dr).

connaître les honneurs d'un volume de haute vulgarisation.

On y retrouve l'érudition foisonnante de Jean-Marie Pérouse de Montclos, sa langue pleine de verveur, qui s'autorise quelques rudes familiarités, sa connaissance intime de la vie des formes et du génie des architectes.

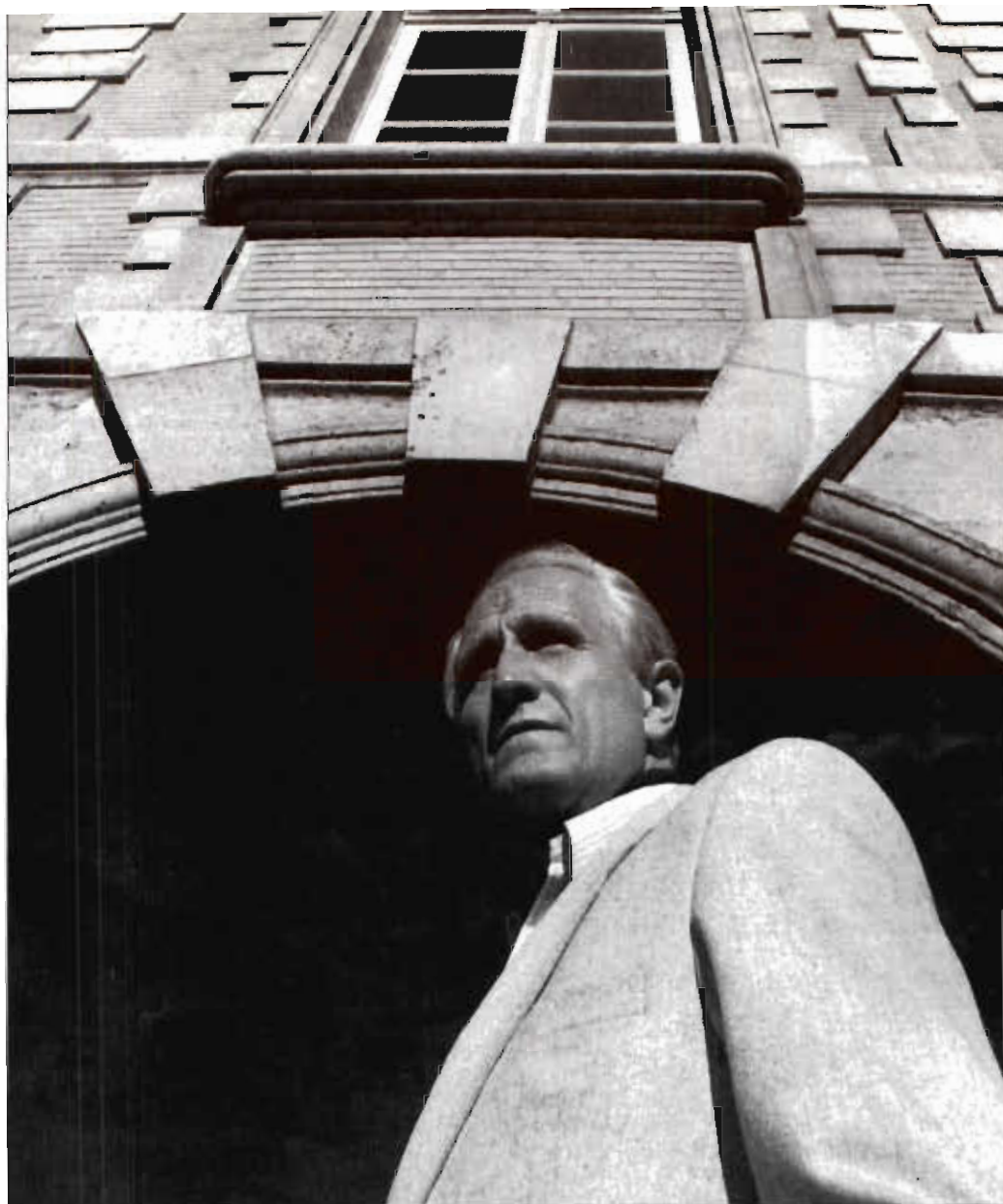
« A QUINZE ANS, JE RACONTAIS FLORENCE COMME SI J'Y ÉTAIS ALLÉ »

Contre toute attente, cet éminent spécialiste est capable de vous passionner pour la différence entre l'escalier « en vis » et l'escalier « rampe-sur-rampe », pour la porte-fenêtre comme poncif de l'architecture française, le toit à la Mansart ou celui à la Philibert De l'Orme. Loin d'être rébarbatifs, ces aperçus techniques permettent de voir les bâtiments d'un autre œil, moins impressionniste. Mais la délectation esthétique est toujours, dans ces ouvrages, raccordée à l'his-

toire politique, aux cycles économiques, aux innovations, et aux milieux socio-professionnels, qu'il s'agisse de celui des architectes ou des commanditaires.

« J'ai souhaité rompre, résume Jean-Marie Pérouse de Montclos de sa voix altière, avec une histoire qui ne se préoccupait pas de la commande, et qui se contentait de se demander si tel bâtiment était baroque ou classique. » Qui lira ses livres apprendra que le classicisme français, loin d'être une essence éternelle, résulte du mariage de la modernité italienne et d'éléments nationaux traditionnels, et a servi une visée idéologique. Ou bien que, plus qu'aux grands seigneurs, la France doit son exceptionnel manteau de châteaux et d'hôtels particuliers aux parlementaires, conseillers du roi, financiers et fermiers généraux de l'Ancien Régime, « bourgeois gentilshommes » avides de surenchérir sur la splendeur des vrais nobles. « *Le château est la marque de l'entrée définitive dans le monde de l'aristocratie* », rappelle-t-il, lui qui a particulièrement étudié les constructions fastueuses de deux illustres « parvenus », le grand argentier Jacques Cœur et le surintendant des Finances Nicolas Fouquet.

La famille de notre historien appartient, précisément, à cette « bourgeoisie armoriée » saisie par le démon de la pierre. On trouve encore à Vienne, en Isère, une « maison Pérouse » aux fenêtres à meneaux. Mais, plus encore que cette appartenance sociale, c'est la fascination de l'Italie, patrie de l'architecture, qui est à l'origine de la vocation de Jean-Marie Pérouse de Montclos. Comment y échapper quand la légende familiale fait



Jean-Marie Pérouse de Montclos (cl. dr).

des Pérouse les descendants des Peruzzi, célèbres banquiers florentins ? Fils d'un industriel du textile marqué à jamais par un « grand tour » de l'Italie, notre historien a grandi dans une vaste maison d'Amiens contenant des vues de Paestum, des éditions rares de Virgile et des livres d'art sur Florence. « A quinze ans, explique-t-il, je racontais Florence comme si j'y étais allé. Mais je n'imaginai pas qu'on pouvait en faire son métier. »

Le jeune homme suivra donc sagement les cours de l'Institut d'études politiques. Mais, en allant s'inscrire en licence d'histoire à la Sorbonne, il tombe en arrêt devant l'intitulé d'un certificat : « L'art à Florence en 1480 ». Ce cours, assuré par André Chastel, le plus grand historien d'art de l'après-guerre, va changer sa vie. C'est André Chastel qui lui donnera pour sujet de thèse le grand architecte néo-classique Étienne-Louis Boullée, auteur de projets visionnaires. Jean-Marie Pérouse de Mont-

clos en tirera plus tard une monographie pionnière, où Boullée n'apparaît pas seulement comme le prophète des temps nouveaux, mais comme le point final d'une tradition. C'est encore André Chastel qui, en 1964, ayant convaincu André Malraux de lancer un Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, y recrutera Jean-Marie Pérouse de Montclos. Le voilà bras droit d'André Chastel, dont il garde un souvenir fasciné mais lucide. « L'émotion grise que j'étais avait du mal à gérer les effets de ses improvisations. Il était très élitiste. Il pouvait être cassant et se faisait des ennemis inutilement. Mais c'était merveilleux de partir en tournée sur le terrain avec lui. Et dès qu'il passait la frontière italienne, c'était un autre homme. »

La première tâche du jeune chercheur est de fournir des instruments opératoires aux équipes qui, à travers la France, inventorient pierre par pierre notre patrimoine. Comment fai-

re en sorte que se comprennent les historiens de l'art, pour qui un « plancher » désigne un simple parquet, et les architectes, pour qui c'est une structure faite de poutres et de solives ? Faut-il commencer la description d'un bâtiment par l'extérieur ou par l'intérieur ? Autant de questions qui déboucheront sur la mise au point d'un précieux vocabulaire normalisé.

Le gentleman-historien, à l'élégance sportive, garde la nostalgie de cette époque héroïque où, dans la France bétonnée des années 1960, de jeunes apôtres en blue-jeans partaient sur les routes à la redécouverte de plusieurs siècles d'architecture. Lui-même se rappelle non sans amusement avoir, sous le coup de l'enthousiasme, qualifié telle grange de Basse-Bretagne de « Parthénon breton » ! Mais il garde de cette période encore bien d'autres souvenirs. « Un soir, dans le centre de la Bretagne, nous faisons le point sur notre journée de travail dans une prai-

rie. Un paysan est venu nous parler : nous ne sommes jamais arrivés à le convaincre que nous étions là pour étudier l'église de son village, et que ces jeunes gens nonchalamment étendus dans l'herbe travaillaient ! En Alsace, au contraire, nous débarquions chez des vigneronnés aisés, qui habitaient de belles maisons de pierre. Dans ce pays de tradition germanique et d'érudition archéologique, nous ne surprinions pas du tout. Nous étions accueillis chaleureusement, comme les futurs témoins d'une identité locale. »

MÉPRIS ET IGNORANCE DES FRANÇAIS ENVERS LE PATRIMOINE

L'aventure durera vingt ans. En 1984, en même temps qu'André Chastel, Jean-Marie Pérouse de Montclos a abandonné la responsabilité scientifique d'un Inventaire qu'il jugeait technocratiqué. Mais c'était pour continuer l'entreprise à sa façon. Trois ans plus tard, il lançait, sous l'égide du ministère de la Culture, une collection de « guides du patrimoine », afin de mener à bien une anthologie raisonnée de nos richesses architecturales et de donner enfin à la France l'équivalent des guides anglais Pevsner et allemands Dehio.

Hélas !, après la publication de cinq volumes, la collection est aujourd'hui en sommeil à la suite d'un imbroglio éditorial. Dans son appartement du quartier du Marais, donnant sur les coupôles d'églises baroques, Jean-Marie Pérouse de Montclos reste philosophe. Mais il ne peut s'empêcher de voir dans cette paralysie la marque d'un désintérêt bien français pour notre héritage monumental. « En Italie, souligne-t-il, les villas construites par Palladio sont toutes debout. En France, il ne reste presque rien des chefs-d'œuvre construits par son contemporain, et égal par le génie, Philibert De l'Orme. »

Restaurer la mémoire de cet artiste plein de superbe, auteur du premier traité français d'architecture, sera le prochain défi de Jean-Marie Pérouse de Montclos. L'inventaire des « rêves de pierre » du passé est une œuvre sans fin. Au pays de Viollet-le-Duc, il reste encore bien des pans d'histoire à relever...

François Dufay

**PIE XII, JEAN-PAUL II
ET LA REPENTANCE**

■ Depuis la pièce de théâtre de Rolf Hochhuth en 1963 (*Le Vicaire*) et le livre de Saul Friedländer en 1964 (*Pie XII et le III^e Reich*), l'attitude et le « silence » du pape durant la guerre ont fait l'objet de vives polémiques. Elles ont été relancées par la publication de la déclaration du Vatican sur la Shoah, le 17 mars dernier. Pour l'historien israélien Zeev Sternhell, « la responsabilité historique de l'Église [est] d'avoir refusé de voir dans le nazisme le mal absolu. Qu'en était-il de Pie XII, qui, fidèle à ses conceptions fondamentales, n'a pas cru devoir changer de politique, même au moment où les dimensions de l'extermination lui étaient bien connues ? » (*Le Monde*, 21 mars).

« En défense de Pie XII », tel était le titre de l'article publié par *Newsweek* le 30 mars : « Pie XII n'a été ni silencieux ni inactif. Dans son message de Noël 1942, le pape fut la première personnalité de dimension internationale à condamner ce qui allait devenir l'Holocauste. Parmi d'autres péchés de l'Ordre nouveau nazi, il dénonça la persécution de « centaines de milliers de personnes qui, sans aucune faute de leur part, par le seul fait de leur nation ou de leur race, ont été vouées à une progressive extinction ou à la mort. »

**PORTRAIT
DE FRITZ FISCHER**

■ A l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de l'historien Fritz Fischer, *Die Zeit* a rappelé le choc causé en 1961 par la publication de *Griff nach der Weltmacht*, devenu un ouvrage de référence sur la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale : « Fischer rompit avec tout ce qui jusqu'alors était tenu pour assuré par la recherche historique sur le déclenchement de la guerre de 1914 et la politique allemande dans la Première Guerre mondiale. Le Reich de Guillaume II n'était pas entré dans la guerre comme les autres puissances, mais l'avait provoquée en connaissance de cause, dans le but d'obtenir par la force son accession au statut de puissance mondiale auquel il aspirait.

« Dans la République fédérale, cette [thèse provocatrice] fut l'effet d'un choc, remuant le fer dans une plaie ancienne. Pour la connaissance historique, la « controverse Fischer » signifiait un tournant important : elle rompait avec le

**QUESTIONS D'HISTOIRE A LA UNE
DE LA PRESSE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE**

Procès Papon : l'heure du bilan



Le verdict prononcé, les commentaires des historiens, qui avaient joué un rôle clé dans le cours du procès, ont été sollicités par la presse. Jean-Noël Jeanneney a jugé que leur témoignage était « indispensable, à une telle distance de temps, pour éviter tous les pièges

de l'anachronisme et, en définitive, pour restituer ce qu'a été la liberté concrète du prévenu » (*L'Humanité*, 3 avril). Au contraire, selon Henry Rousso, qui avait refusé de témoigner au procès, « les historiens ont été d'entrée de jeu instrumentalisés, leur présence s'est insérée dans le cadre de stratégies judiciaires de l'accusation, de la défense ou des parties civiles » (*Le Monde*, 7 avril). Pour Annette Wieviorka, « ce que le procès a montré, c'est la complexité des circuits administratifs » qui ont permis que « 75 000 Juifs de France soient déportés à l'Est pour y être assassinés ». L'historien « sait que sans une administration travaillant à régler en France la « question juive », rien n'eût été possible » (*La Croix*, 3 avril).

Dans un remarquable article publié dans *Libération* (4-5 avril), François Bédarida s'est arrêté sur les discordances entre justice, mémoire et histoire : « D'une part, la contribution à l'historiographie a été quasi nulle. D'autre part, si à la base du procès il y a incontestablement une exigence de justice et si on a entendu nombre de témoignages poignants qui sont autant de jalons de mémoire, pouvait-il y avoir une réponse adéquate à cette douleur ? Aussi les véritables vertus pédagogiques de ce procès-fleuve sont-elles ailleurs. D'abord, il est urgent de faire porter la réflexion sur le devoir d'obéissance dans la chaîne hiérarchique. [Ensuite] il est essentiel de maintenir haut et ferme la notion de responsabilité de chaque individu. »

Nous reviendrons sur les enjeux du procès de Maurice Papon dans notre numéro du mois de juin.

monopole incontesté de l'interprétation conservatrice et ouvrait la voie à de nouvelles problématiques, avant tout celle de la continuité entre les élites du Reich impérial et celles du III^e Reich » (*Die Zeit*, 5 mars).

**L'HISTORIEN,
LE COMMUNISME ET LA
MORALE**

■ L'historien Martin Malia, professeur à l'université de Berkeley (États-Unis) et auteur de *La Tragédie soviétique* (trad. fr. Le Seuil), a rendu compte dans le *Times Literary Supplement* (27 mars) du *Livre noir du communisme* (Stéphane Courtois et al. ; cf. *L'Histoire*, n° 217). S'interrogeant sur l'équivalence morale du communisme et du nazisme, il conclut : « A l'issue de cinquante années de débat, il est clair que les degrés du mal totalitaire continueront d'être mesurés

autant en fonction de la politique présente que des réalités passées.

« L'exploration des archives soviétiques — et finalement de celles de l'Asie — continuera de rétablir l'équilibre. Mais cela intervient à un moment où l'écriture de l'histoire est de plus en plus animée par un souci de justice rétrospective — alors même que les gouvernements et les Églises demandent pardon pour leurs péchés passés.

« Mais cet effort butera toujours sur un obstacle persistant. Toute évaluation réaliste du crime communiste devrait renoncer à l'utopie ; mais trop de bonnes âmes dans notre monde injuste ne peuvent abandonner l'espoir de la fin des inégalités.

« C'est pourquoi tous les camarades en quête de la vérité historique doivent se préparer à une très Longue Marche avant que l'on ne rende au communisme sa part du mal absolu. »

**LE PASSÉ JAPONAIS
EN QUESTION**

■ Le journal japonais *Nihon Keizai Shimbun* (*Courrier international*, 12-18 mars) s'est fait l'écho de l'intérêt porté dans l'Archipel aux travaux récents de l'historien Yoshihiko Amino — ils inspirent notamment le dessin animé *Princesse Mononoke* qui a battu tous les records d'audience dans le pays — remettant en question l'image communément admise du Japon médiéval : une société partagée entre seigneurs et paysans et fondée, jusqu'au XVII^e siècle, essentiellement sur l'agriculture.

Yoshihiko Amino a ainsi montré que ceux que l'on appelait « paysans » n'étaient pas toujours agriculteurs, mais aussi « gens de mer », « gens de la route », « gens des montagnes », commerçants, artisans, artistes... L'historien conteste également l'idée selon laquelle le Japon était « un pays insulaire, donc isolé », prouvant que, dès avant notre ère, « les échanges étaient très intenses entre l'Archipel, la péninsule coréenne et le continent asiatique », mais aussi, eontre la tradition nationaliste, qu'un « véritable État n'y a vu le jour qu'à la fin du VI^e siècle ».

**LES PORTEURS
DE VALISES DU FLN**

■ A l'occasion de la publication d'une étude consacrée au réseau Jeanson — qui soutint les activités des nationalistes algériens en France durant la guerre d'Algérie — (Martin Evans, *The Memory of Resistance : French Opposition to the Algerian War*, Berg, 1997), Olivier Todd, qui en fit partie quelque temps, s'est interrogé sur l'utilité de cette forme d'opposition : « Sa principale activité fut de transporter de l'argent. Je ne suis pas convaincu que le FLN avait besoin de cet argent. Les sommes collectées en France auraient pu aisément être fournies par les gouvernements arabes qui soutenaient le FLN.

« La plupart des Algériens, Arabes ou Kabyles, ont oublié ou n'ont jamais connu l'organisation de Jeanson, tandis que l'Algérie n'est pas devenue la terre promise bienveillante, socialiste, digne des sympathies de la gauche française. Jeanson et ses disciples méritent quelques paragraphes dans un chapitre consacré à l'idéalisme révolutionnaire et messianique » (*London Review of Books*, 19 mars).

Par souci de brièveté et de clarté, la rédaction se réserve le droit de ne publier que des extraits des articles sélectionnés.

Les homosexuels en Occident

A lors que les sondages révèlent une tolérance accrue à l'égard de comportements jadis jugés scandaleux, les historiens, à leur tour, considèrent l'homosexualité d'un œil neuf. On réévalue le rôle qu'elle a pu jouer dans la cité grecque : initiation et pédagogie certainement, mais aussi amour des corps et culte du plaisir. On s'interroge sur la mentalité médiévale : y a-t-il eu vraiment, dans les premiers siècles du christianisme, une



Oscar Wilde en 1880 : cl. Corbis-Bettmann/Sipa.

très large diffusion des pratiques « sodomites » ? Et pourquoi l'Église a-t-elle fait, par la suite, le choix d'une répression féroce, au point d'envoyer par centaines les « coupables » au bûcher ? Enfin, qu'est-ce qui a amené, à la fin du XIX^e siècle, des médecins à faire des homosexuels une catégorie à part ? Un dossier d'histoire sur une question longtemps taboue.

SOMMAIRE

- 30 LES AMOURS GRECQUES : LE RITE ET LE PLAISIR par Maurice Sartre
- 32 SODOME ET GOMORRE AU CINÉMA par Claude Aziza
- 34 LES DISCIPLES DE SAPHO par Éva Cantarella
- 37 ROME : UNE SOCIÉTÉ D'HOMMES par Paul Veyne
- 38 COMMENT L'ÉGLISE A MIS LES SODOMITES HORS LA LOI entretien avec Jacques Rossiaud
- 41 L'ÉTRANGE AVENTURE DES BARDACHES par Richard C. Trexler
- 44 L'AMOUR COURTOIS, ENTRE HOMMES par Jean-Yves Tilliette
- 46 LES PLUS GRANDS SEIGNEURS DU ROYAUME... par Maurice Lever
- 48 NAISSANCE DU TROISIÈME SEXE par Florence Tamagne
- 52 LE GÈNE DE L'HOMOSEXUALITÉ EXISTE-T-IL ? entretien avec Bertrand Jordan
- 33 DOCUMENT PAS DE TABOU EN MÉSOPOTAMIE !
- 42 CONTREPOINT DU CÔTÉ DE L'ISLAM
- 50 CHRONOLOGIE
- 55 POUR EN SAVOIR PLUS

Maurice Sartre • Professeur d'histoire ancienne à l'université de Tours

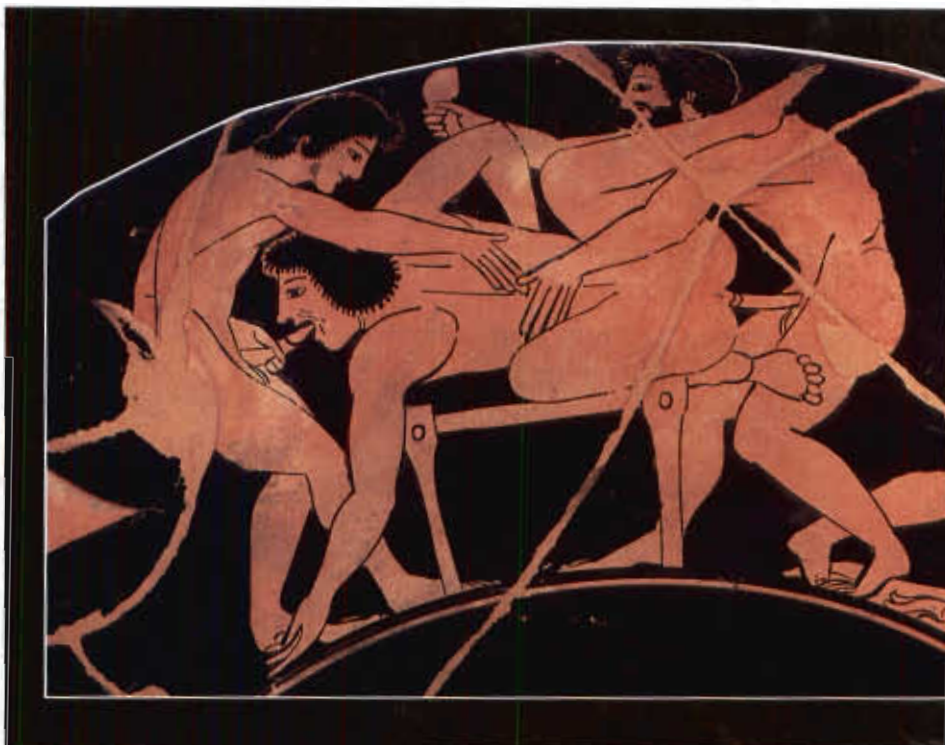
Les amours grecques : le rite et le plaisir

Plus qu'aucune autre civilisation, la Grèce ancienne accorda une place officielle aux amours masculines. Ces relations s'inscrivaient d'abord dans le cadre pédagogique et initiatique qui attachait un adolescent à un aîné. Mais, au-delà de ces aspects rituels, c'est toute la cité qui baignait dans une atmosphère d'érotisme où le corps nu de l'homme était glorifié.

« **O** Zeus, pourquoi donc as-tu infligé aux humains ce frauduleux fléau, les femmes, en l'établissant à la lumière du soleil ? Si tu voulais propager la race mortelle, ce n'est pas aux femmes qu'il fallait en demander le moyen : contre de l'or, du fer ou un poids de bronze déposé dans tes temples, les mortels devraient acheter de la semence d'enfants, chacun selon la valeur du don offert, et habiter des maisons affranchies de l'engeance femelle... Mort à vous ! Ma haine des femmes, jamais je ne l'assouvirai ! » Cette prière d'Hippolyte, héros légendaire, n'est pas l'expression de la souffrance de l'homme en proie aux tourments de l'amour mais le cri du cœur de qui regrette la présence de cette engeance malfaisante, ardente à le harceler, qui vient troubler la quiétude d'une société masculine. La découverte de la passion quasi incestueuse que lui manifeste Phèdre, la femme de son père, le porte à haïr l'ensemble des femmes.

Sans être exemplaire, Hippolyte témoigne des rapports difficiles qu'entretiennent hommes et femmes dans la Grèce ancienne, dont il est peu de dire qu'ils empruntent des voies bien différentes de celles que connaissent nos contemporains. Au point que les savants ont substitué à leur étude — qui reste largement à faire — celle des relations entre hommes. Comme si la Grèce n'avait accordé qu'une place subsidiaire aux amours hétérosexuelles, les réduisant en quelque sorte à leur fonction biologique, pour privilégier des amours masculines dont elle offrirait un modèle achevé.

Ce n'est évidemment pas le cas ; les historiens ont distingué ce qui leur semblait



différent, étrange, mais cela n'empêche qu'il existe une poésie amoureuse et érotique vantant la séduction des femmes, que tous les sentiments que celles-ci suscitent s'y trouvent évoqués, de la plus grossière pornographie aux élégies les plus tendres. Il faut cependant bien le reconnaître : si Don Juan et Casanova ont eu des ancêtres grecs, ceux-ci n'ont guère laissé de souvenirs.

A dire vrai, la vie amoureuse des Grecs, et plus précisément leurs comportements sexuels, n'a cessé d'être objet d'embarras,

de dénigrement ou d'éloge pour les historiens. Car aucune civilisation ancienne n'a accordé une place aussi visible, aussi tranquillement officielle, aux relations que nous nommons homosexuelles mais pour lesquelles les Grecs eux-mêmes n'avaient pas de mot particulier. Ce qui frappe — et qui gêne ou enchante, c'est selon —, ce n'est pas l'existence de l'homosexualité dans les sociétés grecques (elle existe probablement dans toute autre, plus ou moins répandue et repérable), mais son statut privilégié, dans une large mesure plus valori-

L'AUTEUR

Maurice Sartre est membre du comité de rédaction de *L'Histoire*. Il a notamment publié *La Méditerranée antique* (avec Alain Tranoy, A. Colin, 2^e éd. 1997), *L'Orient romain* (Le Seuil, 1991), *L'Asie Mineure et l'Anatolie à Dioclétien* (A. Colin, 1995) et *Le Haut-Empire romain. Les provinces de Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères* (Le Seuil, 1997).

sant que la fréquentation des femmes, du moins à certaines époques et dans certains milieux. On comprend que les sociétés occidentales nourries de morale judéo-chrétienne, où l'homosexualité fut longtemps considérée comme l'abomination absolue, n'aient cessé de s'interroger sur cet aspect particulier de l'hellénisme, notre autre grand ancêtre.

Longtemps a prévalu sur ce sujet une approche prudente et embarrassée. Tandis que les documents illustrant les mœurs grecques nourrissaient une littérature plus ou moins scientifique qui allait rapidement rejoindre l'enfer des bibliothèques, quelques savants, que leur notoriété et leur réputation irréprochable autorisaient à aborder le sujet, s'en tenaient à des explications superficielles consistant surtout à minimiser le phénomène. Ainsi Henri-Irénée Marrou dans sa belle *Histoire de l'éducation* déniait tout caractère sexuel aux

près au corpus documentaire, craignait d'être soupçonné de sympathies douteuses, comme s'il cherchait dans le comportement des Grecs une justification à la levée des interdits qui frappaient encore les homosexuels dans l'Europe du premier XX^e siècle.

On en resta donc là, et il fallut attendre la libéralisation des mœurs dans les années 1960-1970 pour que s'amorce une révision radicale des opinions admises. Cela aboutit notamment à l'analyse sans prudence effectuée par Félix Buffière (cf. *Pour en savoir plus*, p. 55) d'une abondante poésie érotique masculine peu équivoque dans ses descriptions et fort précise quant à l'évocation du plaisir des amants. De son côté, Kenneth Dover (cf. *Pour en savoir plus*, p. 55) fournissait une étude détaillée de tous les aspects de la question :

amoureuses, qui dépassaient l'amitié virile des compagnons de chambrée ou le lien privilégié d'ordre pédagogique, plus spirituel que charnel.

Mais Kenneth Dover et, dans une certaine mesure, Félix Buffière s'attachaient plus à décrire qu'à expliquer, et l'on manquait d'une clé qui permit de comprendre comment une telle situation avait pu se développer chez des hommes qui, pour autant, ne fuyaient pas les femmes. Bernard Sergent (cf. *Pour en savoir plus*, p. 55) apporta alors une contribution capitale. Analysant les mythes grecs où apparaissaient des amours homosexuelles, ainsi que des textes historiques quasi ethnographiques concernant aussi bien la Crète que Sparte ou Athènes, mais aussi les Celtes,

les Germains ou les Iraniens, il montrait de façon lumineuse

Page de gauche : détail d'une coupe à figures rouges représentant un rapport sexuel entre trois hommes, avec fellation et sodomie. Les deux partenaires actifs apparaissent plus âgés (ils portent la barbe) que le partenaire passif. De telles scènes érotiques, voire pornographiques ne sont pas rares dans l'iconographie antique. Objet de luxe, ce vase servait sans doute aux banquets entre hommes. Ci-contre : cette coupe attique, attribuée à Briseis, montre, de façon plus pudique, un homme (barbu) enlaçant un éphèbe, dont le jeune âge est souligné par la petite taille. La finesse du vêtement, la chevelure soignée indiquent l'origine aristocratique des amants (Paris, musée du Louvre ; cf. RMN/Chuzeville et Dagli Orti).



relations entre amants et, au mépris des textes et des images, voulait réduire le rapport ériste-éromène² à une mâle camaraderie militaire ou pédagogique, que seules des conditions exceptionnelles et la faiblesse de la chair pouvaient transformer en un corps-à-corps illicite.

Ces conceptions, qui ne sont pas radicalement fausses mais fort partielles, recueillirent une large approbation, faute qu'on osât affronter la documentation. Car quiconque se risquait à aller plus loin dans l'analyse, ou même à s'intéresser de trop

vocabulaire, représentation du corps, prostitution, législation, etc. Il mettait notamment en évidence la réalité des rapports sexuels entre hommes, grâce à une étude très complète des textes comme des documents illustrés. Ainsi tombait un tabou implicite, car Kenneth Dover soulignait à la fois la fréquence du phénomène pédérastique et la dimension sexuelle des relations

neuse que les pratiques évoquées par ces textes s'inscrivaient, pour une part, dans une série de rites bien connus par ailleurs : les rites de passage qui marquent l'intégration des jeunes hommes à la société des adultes.

Dans la séquence bien établie des situations imposées aux jeunes — pratiques d'exclusion et de marginalisation, puis d'inversion des rôles usuels, et enfin de réinté-

NOTES

1. Euripide, *Hippolyte*, v. 616-624 et 664-665 (traduction L. Méridier, Les Belles Lettres, 1927).

2. L'ériste désigne le partenaire qui prend l'initiative de la conquête amoureuse, mais aussi celui qui joue le rôle actif dans la relation sexuelle. L'éromène est le plus jeune, qui subit.

gration dans le groupe —, l'homosexualité trouve sa place parmi d'autres comportements d'inversion. Bernard Sergent ne réduisait pas pour autant l'homosexualité grecque à cette seule fonction, mais ses conclusions pouvaient inviter à penser que la banalité de cette pratique dans le monde hellénique (comme chez d'autres peuples anciens) se justifiait par cet usage pédagogique et initiatique primitif, qui en fondait en quelque sorte la légitimité.

Cette démonstration rencontra une

large approbation. D'autant plus, peut-être, qu'elle donnait une explication qui évitait toute prise de position morale à un comportement qui continuait à surprendre, voire à choquer nombre de savants. Ouf ! durent soupirer certains, ce n'est qu'un rite ! Sans réintégrer les Grecs dans la norme sexuelle dominante, du moins disposait-on d'une interprétation qui excluait le désir individuel et lavait les Anciens de l'accusation de perversité, quitte à les rejeter dans la catégorie des

peuples primitifs : comme le constatait dès le XVIII^e siècle le jésuite Laffitau examinant les rites initiatiques crétois, les Grecs aussi avaient été des sauvages ! C'était évidemment réduire abusivement le phénomène, et n'en considérer qu'une facette. Cela suffisait cependant aux associations et militants gays qui se réjouirent de voir une étude historique sérieuse et argumentée considérer enfin l'homosexualité non comme une déviance, mais comme une pratique naturelle, fût-ce dans l'Antiquité.

Sodome et Gomorrhe au cinéma

Hollywood, pourtant friand de matière biblique, n'a que rarement abordé l'épisode de la destruction de Sodome et Gomorrhe. Jusqu'aux années 1970, le cinéma américain n'évoquait que de manière voilée le thème de l'homosexualité.

« **L**e soleil se levait sur la terre [...] quand le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe du soufre et du feu » (*Genèse*, 19, 23-24). C'est ainsi que furent détruites deux cités dont l'une d'entre elles, au moins, Sodome, s'était livrée à ce que le *Lévitique* nomme par deux fois (18, 22 et 20, 13) une « abomination » : l'homosexualité masculine.

Le cinéma, pourtant friand de matière biblique, n'a que rarement traité l'épisode : une demi-douzaine de fois à peine. En outre, il a étonnamment peu insisté sur l'essence même du péché qui justifie la condamnation — l'homosexualité.

La première tentative cinématographique fut celle de l'Autrichien Mihaly Kertesz qui deviendra à Hollywood Michael Curtiz. Son *Sixième Commandement* (1922) se présente comme les films de l'époque : l'épisode biblique n'est destiné qu'à illustrer un récit contemporain. Ici, une jeune femme amoralisée et débauchée se rêve à la fois femme de Loth et reine de Syrie, au cœur des perversions de Sodome, puis de sa destruction.

Quelques années plus tard, en 1933, James Sibley Watson et Melville Webber imaginent, dans un court métrage expérimental, influencé à la fois par les théories freudiennes et le surréalisme, *Lot in Sodom*, une mise en images, souvent faite de surimpressions, de l'épisode biblique, entrecoupée de scènes oniriques dont le sujet est Loth.

On pouvait penser, en 1961, alors que la vogue du film à l'antique était à son zénith, que le *Sodome et Gomorrhe* de Robert Aldrich et Sergio Leone restituerait le véritable climat du récit biblique. Il n'en fut rien. Certes la destruction de Sodome et Gomorrhe était à la hauteur du specta-

culaire de l'époque, mais les raisons qui la provoquèrent se trouvaient noyées dans un ensemble où se mêlaient un esclavagisme féroce, une violence effrénée, une soif impie du pouvoir.

La sexualité ne se manifestait que par quelques scènes très allusives (comprenez qui pourra). Il est vrai que pour l'Américain Aldrich le summum de l'audace résidait dans le fait qu'un frère mordit le doigt de sa royale sœur...

On retrouvera l'épisode inséré dans son contexte biblique dans *La Bible* de John Huston (1966), les séries *Les Plus Grands Héros de la Bible* (James L. Conway, 1979, épisode 12) et *La Bible* (Joseph Sargent, 1993, épisode : *Abraham*). Là encore, surtout dans le film de Huston, le texte biblique est illustré d'images orgiaques traditionnelles mais servant de support à l'attente de la catastrophe finale.

Le sujet devait retrouver les couleurs du réalisme le plus cru dans *Sodom and Gomorrah : the Last Seven Days*, un film pornographique de Jim et Artie Mitchell (1976).

Bref, tout se passe comme si Hollywood n'avait pas voulu, en traitant de la matière biblique, doublement choquer. Et dans la mise en images du texte sacré et dans l'évocation d'une homosexualité que le cinéma américain ne mentionnera que de façon allusive et voilée jusqu'aux années 1970. Paradoxalement, c'est le film autrichien de 1922 qui est allé le plus loin dans l'audace. Audace limitée pourtant par le choix d'une héroïne féminine pour parler de Sodome...

Claude Ariza

Maître de conférences à la Sorbonne-Nouvelle.



Anouk Aimée dans
Sodome et Gomorrhe de Robert Aldrich
et Sergio Leone, 1961
(cl. Prod/DB).

Les solides conclusions de Bernard Sergent ne rencontrèrent pourtant pas que des louanges. Certains récuserent des analyses qu'ils jugeaient trop réductrices : en paraissant limiter l'homosexualité grecque à un rite strictement codifié, on risquait en effet d'ôter du même coup à la Grèce ancienne le rôle de modèle de tolérance que d'aucuns souhaitaient lui voir jouer. John Boswell fut pour cette raison l'un des adversaires les plus acharnés des thèses de Bernard Sergent, qu'il déformait pour mieux les récuser. Il n'avait guère de compétence en matière de mythes grecs, mais son autorité se fondait sur une fort belle étude publiée en 1980, conduite sur plus d'un millénaire (cf. *Pour en savoir plus*, p. 55), où il essayait de mettre en évidence que l'homosexualité s'était généralisée dans le milieu des clercs et des évêques des premiers siècles du Moyen Âge et que la condamnation chrétienne ne trouvait pas de justification dans les Écritures saintes.

L'accumulation des témoignages lui servait à fonder la légitimité d'une sexualité qui n'aurait été systématiquement brimée qu'à partir du triomphe des idées de Thomas d'Aquin au XIII^e-XIV^e siècle. Revenant à la charge une dizaine d'années plus tard, il tentait d'aller encore plus loin en soutenant que les Anciens, païens ou chrétiens, n'avaient pas hésité à reconnaître les unions de même sexe. De toute évidence, John Boswell se préoccupait plus de puiser dans l'Antiquité des arguments pour nourrir les débats actuels que de comprendre pour eux-mêmes les comportements des Grecs et, plus largement, des Anciens.

Si rien ne permet, en réalité, de remettre en cause les belles démonstrations de Bernard Sergent, il serait imprudent de réduire l'homosexualité grecque à un rite initiatique. D'autant que cet aspect, parfaitement fondé par l'analyse des mythes, n'apparaît à l'époque historique que dans quelques cités et que ce n'est que sous une forme bien dégradée qu'il se laisse déceler dans quelques autres. De plus, on ne peut mettre sur le même plan des comportements codifiés par les lois, comme l'enlèvement de l'adolescent par un jeune adulte en Crète, avec vie commune pendant quelques semaines et cadeaux obligatoires en fin de « stage », et le fait que les jeunes Spartiates, Athéniens et autres s'offraient à des amants durant une période plus ou moins longue de leur adolescence et de leur jeune maturité, sans que cela s'inscrive dans un rite précis.

Ces jeunes gens, ce n'est pas un homme unique qui les sollicite, mais plusieurs si leur beauté attire l'attention : au V^e siècle avant J.-C., le célèbre amant de Socrate, Alcibiade, très grand et très beau, appartenant à une famille prestigieuse, compte de

nombreux éraistes. La cité grecque, du moins ses classes dirigeantes, baigne bien dans une atmosphère d'érotisme masculin qui aide sans doute à comprendre les aspects sexuels des rites initiatiques, mais les dépasse. Il faut tenter d'en prendre la mesure et d'en chercher l'explication.

D'abord, un acte sexuel ne peut se réduire à un rite. On peut offrir des sacrifices aux dieux sans y croire, réciter des prières en pensant à autre chose, banqueter sans avoir faim, boire sans soif, mais non faire l'amour sans désir, au moins de l'un des amants. Ce que confirment sans ambiguïté les textes et les images qui illustrent l'attirance des éraistes pour leurs éromènes. Même si ces scènes se situaient toutes dans le cadre des rites initiatiques ou, si l'on préfère, de la pédagogie pédérastique en honneur dans la cité, il faudrait bien constater que le rite n'exclut ni désir ni plaisir.

UNE RICHE POÉSIE ÉROTIQUE À LA GLOIRE DES GARÇONS

Tout prouve que les sociétés grecques n'éprouvent à l'égard de l'homosexualité masculine aucune répugnance avouée, et qu'elles entretiennent au contraire de façon privilégiée une atmosphère de masculinité fortement érotisée. Il ne s'agit pas de faire de la Grèce ancienne un paradis gay, comme l'imaginent un peu hâtivement ceux qui cherchent dans l'histoire des modèles pour le temps présent. Les Athéniens raillent volontiers les efféminés, les hommes qui, passé l'âge, continuent à s'offrir aux amants, et ils condamnent sans réserve les prostitués, auxquels on interdit de prendre la parole à l'assemblée du peuple !

Pourtant, les pratiques homosexuelles font chez eux partie des comportements sociaux habituels, et ne sont pas réservées aux rites initiatiques de la fin de l'adolescence. La riche poésie érotique à la gloire des beaux garçons, transmise fidèlement par les érudits depuis l'époque hellénistique jusqu'à l'époque byzantine, n'a rien d'une littérature clandestine. L'imagerie des vases attiques fourmille de ces scènes qui exaltent les amours masculines, sans complaisance mais sans ambiguïté. Cela n'a rien de commun avec les graffiti pornographiques qui, des bordels de Pompéi aux latrines publiques de nos grandes villes, appartiennent à toutes les époques, y compris en Grèce ancienne. Ici, au contraire, ce sont des objets de luxe, sortant des ateliers des meilleurs peintres, et utilisés lors des banquets réunissant les hommes des meilleures familles, dans chaque cité. Ce sont des représentations

DOCUMENT

Pas de tabou en Mésopotamie !

Dans l'ancienne Mésopotamie, l'homosexualité ne faisait l'objet d'aucun tabou ou répulsion.

La pratique de l'amour entre hommes est attestée chez les anciens Mésopotamiens au moins depuis les débuts du III^e millénaire avant notre ère, pour le moins, d'abord par quelques représentations figurées. La plus connue, sur une plaquette d'argile, représente un acte de sodomie exécuté debout. Les textes retrouvés nous apprennent que l'homosexualité en elle-même n'était nullement condamnée comme enfreignant un quelconque précepte humain ou divin : n'importe qui pouvait la pratiquer librement pourvu que ce fût sans violence ni contrainte, et, par conséquent, de préférence avec, pour partenaires passifs, des « spécialistes », des professionnels. La mention, dans l'*Almanach des Incantations*, de trois séries de « prières » pour favoriser, l'une « l'amour d'un homme envers une femme », l'autre « l'amour d'une femme envers un homme », et la troisième « l'amour d'un homme envers un homme », montre que l'on pouvait éprouver couramment entre individus de même sexe les mêmes sentiments qu'entre individus de sexe opposé. Elle rappelle aussi que nulle interdiction religieuse ne venait contrarier les amours homosexuelles, pas davantage que les hétérosexuelles, puisque l'on recourait précisément aux dieux, par ces « prières », pour les favoriser, les unes comme les autres. L'absence, dans le texte que l'on vient de citer, d'une série pour favoriser « l'amour d'une femme envers une femme » est-elle significative ? On n'en sait rien. Quoi qu'il en soit, nous avons la preuve que celui-ci n'était pas inconnu. Un texte divinatoire, au moins, prévoit en effet que « des femmes s'accoupleront ».

Jean Bottéro
Spécialiste de la Mésopotamie et de la Bible
© Reallexikon der Assyriologie und vorderasiatischen Archäologie, Berlin-New York,
Walter de Gruyter, 1975, IV, pp. 459-468.

licites, offertes à la vue de tous, sans gêne et sans tabou, et destinées à réjouir les sens des participants.

On s'épuiserait à inventorier les textes qui, non seulement attestent de la banalité de ces relations homosexuelles mais, plus simplement, témoignent du plaisir qu'éprouvaient les Grecs à contempler de beaux garçons. Ainsi, au V^e siècle av. J.-C., le poète comique Aristophane — qui n'a pas de mots assez durs pour se moquer d'un efféminé qui, à l'instar des femmes, s'épile

au plus intime — vante, dans sa pièce *Les Nuées*, le bon vieux temps où les adolescents se gardaient de « *se frotter d'huile plus bas que le nombril : aussi quel frais et tendre duvet sur leurs organes, comme sur les coings !* » Le même ne boude pas la satisfaction qu'il ressent à les contempler dansant, nus et en armes, pour la fête des Panathénées.

Peu de citoyens en vue qui ne soient crédités d'amants, éromènes dans leur adolescence, érades un peu plus tard ! Ces anecdotes ne constituent pas une chronique

égrillarde ou scandaleuse, mais un moyen de valoriser l'individu, de souligner sa noblesse, sa beauté, sa vertu, ses mérites, dès son jeune âge. Comment mieux exalter la valeur de l'homme d'État athénien Pisisstrate (VI^e siècle av. J.-C.) qu'en en faisant l'amant de Solon, le célèbre législateur son aîné ? Peu importe la réalité de l'épisode : seul compte qu'on ait cru honorer l'un et l'autre en les présentant comme des amants. Et si la liaison entre Socrate et Alcibiade étonne, c'est que la laideur du

Les disciples de Sapho

La célèbre poétesse Sapho a donné son nom aux amours entre femmes. A Lesbos, elle dirigea un groupe de jeunes filles où s'épanouissaient des relations égalitaires et librement consenties.

Sapho naquit vers 612 av. J.-C. à Mytilène, dans l'île de Lesbos, au sein d'une famille aristocratique. Elle passa une grande partie de sa vie dans l'île ; elle y épousa un certain Kerkylas, dont elle eut une fille du nom de Kleis. Surtout, elle y dirigea l'un de ces groupes de jeunes femmes que les Grecs appelaient thiasés, dont l'existence est également attestée dans d'autres contrées de la Grèce, en particulier à Sparte, et dont la nature et les fonctions ont été très discutées par les hellénistes.

Définis autrefois comme des collègues pour jeunes filles de bonne famille, les thiasés rassemblaient pour une période de vie communautaire des adolescentes qui, avant leur mariage, y apprenaient la musique, le chant et la danse, c'est-à-dire les arts qui les transformaient en femmes accomplies et cultivées. Mais Sapho n'était pas seulement la maîtresse de l'intelligence. Elle développait aussi chez ses élèves la beauté, la séduction et le charme, qui feraient d'elles des femmes désirables.

Présenter le thiasé comme un collège pour jeunes filles rangées n'est donc pas faux. Mais c'est insuffisant. Car, grâce aux poèmes de Sapho, on sait que s'y établissaient des liaisons amoureuses entre la maîtresse et ses élèves (ou quelques-unes d'entre elles). D'autres témoignages confirment qu'une cérémonie pouvait parfois y unir deux

femmes par un lien de couple exclusif, de type matrimonial (sans signification juridique).

Pour expliquer la nature de ces amours, on a rapproché les thiasés des groupes initiatiques dans lesquels les garçons grecs vivaient l'expérience du passage de l'âge impubère à l'âge adulte, et où leur éducation était accomplie,

loin de leur famille, dans le cadre d'une relation pédagogique avec un homme qui entretenait aussi avec l'adolescent des rapports sexuels. Mais, alors que, pour les garçons, la relation s'établissait nécessairement avec un adulte et que l'acte sexuel en lui-même avait une fonction pédagogique, dans les thiasés, ces amours, qui unissaient parfois une jeune fille à la maîtresse, pouvaient aussi bien survenir entre deux adolescentes, comme en témoigne un célèbre parthénée (chant nuptial) commandé au VI^e siècle au poète Alcman pour célébrer le mariage initiatique de deux jeunes filles du thiasé de Sparte. Elles contribuaient ainsi à leur éducation sentimentale.

Comme le montre la lecture des poèmes de Sapho, ces liaisons étaient vécues en premier lieu comme des expériences d'amour, librement consenties. Pour s'en convaincre, il suffira de lire ces vers de Sapho : « *Éros a secoué mon âme comme le vent, qui vient de la montagne, tombe sur les chênes.* »

Éva Cantarella
Professeur de droit romain et de droit grec ancien
à l'université de Milan.



Portrait supposé de Sapho
(fresque provenant de Pompéi, Musée archéologique de Naples ; cf. Dagli Orti).

premier n'a d'égale que la beauté du second — sans parler de la différence de milieu social. Couple scandaleux parce que mal assorti, mais non couple illicite. S'il y a débat, dans l'entourage de Socrate, sur les liaisons homosexuelles, ce n'est pas pour les remettre en cause mais pour en évaluer la fonction, mesurer la place que doivent y tenir respectivement la chair et l'esprit. C'est le sujet unique du *Phèdre* de Platon.

« **BEAUCOUP D'HOMMES,
BEAUCOUP DE FEMMES
RECHERCHÈRENT
SON AMOUR** »

Cependant, si l'amour entre hommes règne en maître dans les milieux aristocratiques et intellectuels, ceux-ci n'en ont pas l'exclusivité. Rien ne montre mieux la banalité de l'attraction pour les garçons dans la Grèce ancienne que les notations relevées en passant, dans un contexte sans aucun rapport avec les relations amoureuses. Ainsi, lors d'une expédition militaire, les chefs ont décidé qu'on relâcherait tous les prisonniers, pour ne pas ralentir la marche des troupes. Et l'historien Xénophon de commenter dans son *Anabase* rédigée au IV^e siècle av. J.-C. : « *Les soldats obéissent, sauf à passer en fraude quelque beau garçon, quelque belle femme dont ils étaient épris.* » Platon, évoquant dans *Les Lois* un athlète qui n'a rien négligé de son entraînement, précise qu'il « *ne toucha jamais ni à une femme, ni à un jeune garçon tant qu'il fut dans le feu de son entraînement.* » Et le poète tragique Euripide, louant dans *Les Suppliantes* le héros Parthénopaios, écrit : « *Entré dans notre armée, comme un pur Argien, il se battit pour la cité, prenant sa part de nos succès et s'affligeant de nos revers. Beaucoup d'hommes, beaucoup de femmes recherchèrent son amour : lui veillait à ne jamais faillir.* »

On pourrait multiplier les citations : attirance de la femme, attirance de l'éphèbe, c'est tout un. On aurait donc tort de réduire l'homosexualité dans la Grèce ancienne à ses aspects rituels, en tenant pour négligeable la dimension du plaisir. Oui, ces hommes, les mêmes qui, mariés, dorment avec leurs femmes et leur font des enfants, fréquentent les prostituées et ne craignent pas d'avoir des concubines, trouvent du plaisir à la vue des corps de jeunes gens et entretiennent volontiers avec ceux-ci des relations qui n'ont rien de platoniques.

Mais amour des femmes et amour des garçons ne constituent qu'une équivalence en trompe-l'œil. Bien loin de mettre au centre des rapports sexuels le couple masculin-féminin, les Grecs établissent à côté de lui un autre couple aussi important,

masculin-masculin. Si les rapports hétérosexuels représentent sûrement en Grèce ancienne l'écrasante majorité des relations sexuelles, il n'existe pas pour autant de norme hétérosexuelle dominante. A la différence des sociétés occidentales contemporaines, les sociétés grecques ignorent tout simplement la catégorie des « homosexuels », et nul n'a besoin de mener combat en leur sein pour faire reconnaître une quelconque différence et inviter à la tolérance. Car la tolérance implique l'existence d'une norme, et s'adresse comme une concession bienveillante à ceux qui s'en

textes. Pas question de femmes au gymnase, aux thermes ou au stade.

C'est sans doute, précisément, dans ce caractère exclusivement masculin de la vie sociale grecque qu'il faut chercher une explication. Le sociologue danois Hennig Bech, sans s'intéresser particulièrement aux sociétés anciennes, a donné de belles analyses des comportements des hommes entre eux, qui aident à comprendre rétrospectivement les Grecs³. Montrant la fascination qu'exerce la virilité sur les hommes, les fantasmes qu'elle nourrit, il en déduit que l'homosexualité est partie intégrante



écartent. Or l'homosexualité grecque constitue un comportement reconnu (sauf dans le cas des efféminés ou des prostitués), pratiqué par beaucoup (mais non par tous, Xénophon, par exemple, s'y montrant résolument hostile), et plus valorisant dans les milieux aisés que les conquêtes féminines.

Une telle situation traduit sans aucun doute le statut défavorable accordé aux femmes dans les cités grecques : on ne leur réserve aucune place dans les manifestations de la vie sociale, d'où elles sont d'autant plus absentes qu'elles appartiennent à un milieu favorisé. Quoi qu'on en ait dit, l'idéal de la femme grecque de bonne famille, aux yeux des hommes, reste celui d'une recluse, confinée aux tâches domestiques et se montrant le moins possible en public. La femme honnête, c'est celle qu'on ne voit pas et dont on ignore jusqu'au nom. Les hommes occupent toute la sphère de la vie publique, en dehors de quelques manifestations religieuses. Dans les banquets, s'il apparaît quelque femme, c'est une danseuse, une flûtiste, une prostituée, réservée au plaisir des hommes. Mais même cette présence est rare et c'est une société d'hommes que mettent en scène aussi bien l'iconographie des vases attiques que les

Scène de pugilat en bas-relief sur une base de statue attique (vers 510 av. J.-C.), mettant en évidence la plastique masculine (Athènes, Musée national d'archéologie ; cf. Dagli Orti).

de l'univers masculin. et que les hommes la refoulent, la dévient vers d'autres objets ou l'assument, en fonction des pressions de leur milieu. Lorsqu'ils se retrouvent entre eux, l'absence de femmes-témoins abolit les tabous et lève les interdits. Débarrassés de la présence féminine, des hommes qui s'affirment comme strictement hétérosexuels contemplent sans gêne le corps de l'autre ou s'exhibent sans pudeur. Ils cèdent sans peine à la séduction du corps identique et satisfont librement une curiosité-fascination dont seule la psychanalyse dévoile les motivations.

Or les Grecs, notamment ceux de milieux aisés, dont les loisirs autorisent la fréquentation assidue des lieux que peuplent les hommes, se retrouvent en permanence dans cette situation. Certes, rentrés chez eux, ils retrouvent les femmes — et le lit de leur épouse, d'une concubine ou d'une esclave —, mais les pratiques sociales les mettent en situation permanente d'exclusivité masculine, à l'assemblée du

NOTE

3. H. Bech, *When Men Meet. Masculinity and Modernity*, The University of Chicago Press, 1996.

peuple, sur l'agora, dans les banquets, comme au gymnase ou aux thermes. Et, à l'abri du regard des femmes, les hommes grecs ont pris l'habitude de célébrer sans limite la beauté du corps masculin.

L'exaltation du corps masculin nu, dont témoigne toute la sculpture grecque antique, l'emporte de loin, et surtout beaucoup plus tôt, sur celle du corps féminin : déjà les *kouroi* (jeunes hommes) archaïques exposent sans voile leur intimité, alors qu'au même moment les *korai* (leur version féminine), prises dans une rigide gaine masquant leurs formes, n'offrent au passant que leur sourire. Il faut attendre la fin du V^e siècle av. J.-C. pour que la statue féminine s'assouplisse, que la technique de la draperie mouillée en souligne les rondeurs — sans pour autant jamais montrer le sexe. Alors que celui de l'homme se dresse de façon impudique sur les hermès⁴ à chaque carrefour, que les dieux, les héros du passé et les grands hommes du temps présent paradent également nus dans les lieux les plus en vue de la cité.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : dans la nudité triomphante, ce n'est pas l'aspect sexuel qui prime. Au contraire, le sexe se doit d'être modeste, comme le dit avec drôlerie Aristophane faisant, dans *Les Nuées*, la leçon à un jeune homme de son temps : s'il suit les préceptes de la bonne vieille éducation, il aura « *la poitrine robuste, le teint vermeil, les épaules larges, le discours bref, la fesse rebondie, la verge menue* », alors que l'adepte de l'enseignement dévoyé des sophistes sera pourvu de tout le contraire. Et l'iconographie confirme ce parti pris d'une représentation humble, parfois surprenante tant elle est minuscule. Ce n'est que dans les scènes burlesques, ouvertement pornographiques, chez les barbares ou les esclaves, que l'on peint des verges démesurées, qui assimilent leur propriétaire à quelque animal plutôt qu'à un être civilisé.

En fait, l'omniprésence de la nudité dans la Grèce ancienne nous semble tellement banale qu'on oublie d'en tirer les leçons. Certes, les Grecs ne sont pas seuls à privilégier le nu dans l'art ; mais ailleurs, lorsque ce n'est pas un héritage culturel comme chez nous, cela témoigne d'une volonté de mettre en évidence la puissance sexuelle, le rôle fécondant et régénérateur du mâle. Chez les Grecs, rien de tout ceci : pour l'essentiel, ce n'est que l'occasion de

montrer une image de la beauté, révélation sans ambiguïté du goût de l'homme grec pour le corps de l'homme.

De plus, on l'a dit, la nudité ne règne pas que sur les vases et aux frontons des temples. Elle constitue aussi une pratique collective. Les Grecs avaient gardé le souvenir de l'athlète qui, le premier, courut nu sur un stade : Orsippos de Mégare en 721 av. J.-C., selon la chronologie traditionnelle des olympiades. Quelles qu'aient été

remment bien élevés se mettre nus pour se livrer à des combats sans enjeu (une couronne de feuillage !), et qui demande le sens de tout cela, il fait répondre par Solon : si tu ne comprends pas, c'est bien que tu es barbare⁶ !

Or l'orateur athénien Eschine, au IV^e siècle av. J.-C., applique le même discours à l'homosexualité : dans le long plaidoyer où il accuse Timarque de se prostituer, il récuse à l'avance les arguments de ses adversaires qui, dit-il, « *prétendent que je n'ai pas cherché à faire un procès, mais à ouvrir une ère d'odieuse inculture* » en faisant « *de l'amour pour les éphèbes un sujet d'opprobre et une cause de procès* »⁷. Il emploie à ce propos le mot *apaideusia*, « absence de *paideia* », qui désigne à la fois l'éducation et la culture : renoncer à l'amour des garçons, ce serait le comble de la grossièreté, de la barbarie inculte. Ce dont se défend Eschine avec la dernière énergie, qui rappelle avec fierté qu'il a lui-même aimé de nombreux jeunes gens.

Nudité, sport, homosexualité : trois symboles de la vie civili-

sée à la grecque. Est-ce le hasard si Solon interdit le gymnase aux esclaves, et si les Spartiates interdissent aussi bien le gymnase que les relations homosexuelles aux hilotes, les esclaves attachés à leurs terres ? Or ce sont les trois éléments qui, avec le banquet, envahissent la céramique et la poésie érotique dès la fin du VII^e siècle av. J.-C. — ce qui ne préjuge pas de leur inexistence antérieure. A ce moment, alors que la vie sociale les invite à contempler sans gêne le corps nu de l'homme, idéalisé par l'image ou mis en valeur par les exercices du gymnase, il est manifeste que les hommes grecs s'éprennent de ce double idéal d'eux-mêmes.

Pourvu d'une épouse entrée dans sa maison par la volonté de son père ou par calcul de ce qui est avantageux pour sa fortune, l'homme grec trouve auprès des jeunes gens des satisfactions supérieures, qui pouvaient s'autoriser des exemples des couples célèbres, au besoin réinterprétés pour l'occasion : Apollon et Hyakinthos, Achille et Patrocle, Harmodios et Aristogiton, aussi célèbres pour leur beauté et leurs amours que leur sagesse et leur courage. Zeus lui-même n'avait-il pas donné l'exemple, lui l'amant de tant de femmes, en cédant au charme du beau Ganymède ?



Dans cette scène de banquet, un homme barbu, largement dénudé, attire vers lui son voisin de lit, un éphèbe aux lèvres vermeilles (détail de la fresque de la tombe du Plongeur, début du V^e siècle av. J.-C., musée de Paestum ; cf. Dagli Orti).

les raisons exactes de son geste (sa ceinture-caleçon se serait dénouée), il fit rapidement des adeptes. Au V^e siècle av. J.-C., l'historien Thucydide rapporte que les Spartiates furent les premiers à adopter cette coutume : « *On les vit se dévêtir pour paraître en public et, le corps frotté d'huile, se livrer à des exercices athlétiques. Autrefois, même dans les compétitions olympiques, les athlètes portaient un pagne qui leur cachait le sexe. Aujourd'hui encore chez certains barbares et en particulier chez les Asiatiques, il y a des concours de pugilat et de lutte, où les combattants portent un pagne. On pourrait invoquer bien d'autres faits pour montrer que, dans le monde grec de jadis, le mode de vie était analogue à ce qu'il est aujourd'hui chez les barbares* ».

Les Grecs s'en accommodèrent si bien que la nudité devient pour Thucydide un symbole de civilisation. Bien plus tard, au II^e siècle de notre ère, l'écrivain satirique Lucien de Samosate tient des propos similaires, lorsque à Anacharsis, sage barbare qui s'étonne de voir des jeunes gens appa-

NOTES

4. Pilier figurant le dieu Hermès portant une tête barbu et un phallus dressé, qui protégeait notamment les voies publiques.

5. Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*, I, 6. Cf. aussi Platon, *République*, V, 452 c-d.

6. Lucien de Samosate, *Anacharsis*.

7. Eschine, *Contre Timarque*, 132 et 135, Paris, Les Belles Lettres, 1927.

Rome : une société d'hommes

A Rome, peu importe le sexe du partenaire.

Prendre du plaisir virilement ou en donner servilement : c'est toute la différence.

Vers la fin de l'Antiquité païenne, un philosophe ascète et mystique, Plotin, souhaitait que les vrais penseurs « méprisent la beauté des garçons et des femmes ». « Aimer un garçon ou une femme », cette expression — appliquée à un homme — revient cent fois sous la plume des Anciens ; l'une valait l'autre, et ce qu'on pensait de l'une, on le pensait de l'autre. Il n'est pas exact que les païens aient vu l'homosexualité d'un œil indulgent. La vérité est qu'ils ne l'ont pas vue comme un problème à part.

Si les Anciens blâmaient l'homophilie, ils ne la blâmaient pas autrement que l'amour, les courtisanes et les liaisons extra-conjugales ; du moins tant qu'il s'agissait d'homosexualité active. Ils avaient trois repères qui n'ont rien à voir avec les nôtres : liberté amoureuse ou conjugalité exclusive, activité ou passivité, homme libre ou esclave. Sodomiser son esclave était innocent, et même les censeurs sévères ne se mêlaient guère d'une question aussi subalterne. En revanche, il était monstrueux, de la part d'un citoyen, d'avoir des complaisances servilement passives.

Il existait en fait deux positions devant l'homophilie : la majorité indulgente la trouvait normale et les moralistes politiques la trouvaient parfois artificielle, au même titre, du reste, que tout plaisir amoureux. Bon représentant de la première, Artémidore distingue les « relations conformes à la norme », ce sont ses mots : avec l'épouse, avec une maîtresse, avec « l'esclave, homme ou femme » ; et celles qui sont contraires à la nature : la bestialité, la nécrophilie, les unions avec les divinités. Quant aux penseurs politiques, il leur arrivait d'être puritains parce que toute passion amoureuse, homophile ou pas, est incontrôlable et qu'elle amollit le citoyen-soldat. Leur idéal était la victoire sur le plaisir, quel qu'il soit.

Ainsi, l'homosexualité active est partout présente dans les textes romains. Cicéron a chanté les baisers qu'il cueillait sur les lèvres de son secrétaire-esclave. Selon ses goûts, chacun optait pour les femmes, les garçons, ou les unes et les autres. Virgile avait le goût exclusif des garçons ; l'empereur Claude, celui des femmes ; Horace répète qu'il adore les deux sexes. Et l'on sait qu'Antinoos, mignon de l'empereur Hadrien, reçut souvent un culte officiel après sa mort précoce. Les poésies de

Catulle sont pleines d'injures rituelles et juvéniles par lesquelles le poète menace ses ennemis de les sodomiser pour marquer leur triomphe sur eux ; nous sommes dans un monde de bravades folkloriques d'une saveur méditerranéenne, où ce qui compte est d'être le partenaire actif : peu importe le sexe de la victime.

L'important demeurait de respecter les femmes mariées, les vierges et les adolescents de naissance libre : la prétendue répression légale de l'homosexualité visait en réalité à empêcher qu'un citoyen soit traité comme un esclave. La loi Scantinia, qui date de 149 avant notre ère, est confirmée par la vraie législation en la matière, qui est augustéenne : elle protège contre le viol l'adolescent libre au même titre que la vierge de naissance libre. En ce monde, on ne classait pas les conduites d'après le sexe, mais en activité ou passivité. Prendre du plaisir virilement ou en donner servilement, tout est là.

Un mépris colossal accablait en revanche l'adulte mâle et libre qui était homophile passif ou, comme on disait, *impudicus* (tel est le sens méconnu de ce mot).

Cette société ne passait pas son temps à se demander si les gens étaient homosexuels ou pas ; mais elle prêtait une attention démesurée à d'infimes détails de toilette, de prononciation, de gestes, de démarche, pour poursuivre de son mépris ceux qui trahissaient un manque de virilité, quels que fussent leurs goûts sexuels.

On aurait tort de regarder l'Antiquité comme le paradis de la non-répression et de s'imaginer qu'elle n'avait pas de principes ; simplement ses principes nous semblent ahurissants, ce qui devrait nous faire soupçonner que nos plus fortes

convictions ne valent pas mieux. Notre lecteur se demande peut-être, pour finir, comment il se fait que l'homophilie ait été si répandue. Faut-il penser qu'une particularité de la société antique, par exemple le mépris de la femme, y multipliait artificiellement les homophiles, ou qu'au contraire, une répression différente, moindre au total, laissait se manifester une homophilie qui serait une des possibilités de la sexualité humaine ? La seconde réponse est sans doute la bonne.

Paul Veyne

Professeur au Collège de France
© L'Histoire n° 30, pp. 76-78.



Antinoos, favori de l'empereur Hadrien, qui mourut noyé dans le Nil (marbre, 1^{er} siècle, musée de Delphes ; cf. AKG/J. Hios).

Jacques Rossiaud · Professeur émérite d'histoire médiévale
à l'université de Lyon-II-Lumière

Comment l'Église a mis les sodomites hors la loi

Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, les théologiens portent une condamnation absolue sur les relations homosexuelles, dites sodomitiques. Ces interdits ont-ils totalement façonné la mentalité de l'homme médiéval ou a-t-il pu au contraire exister des espaces de liberté ou de tolérance propices à l'épanouissement de ces amours interdites ? Les réponses de Jacques Rossiaud, spécialiste des pratiques et des représentations sociales au Moyen Age.

L'HISTOIRE : *L'histoire de la sexualité de l'homme médiéval est un domaine de recherches qui s'est constitué assez récemment : les premiers ouvrages qui lui sont consacrés n'ont pas plus d'une vingtaine d'années. Que sait-on aujourd'hui de l'homosexualité au Moyen Age ?*

JACQUES ROSSIAUD : Je préférerais que l'on parle des sexualités au pluriel. Il y a peut-être autant de différences entre des hétérosexualités diverses qu'entre hétérosexualité et homosexualité. La grande difficulté en ce qui concerne l'histoire de l'homosexualité médiévale, c'est qu'il n'existe pas alors de mot précis pour la désigner. Les termes qui l'évoquent sont flous : on parle d'un homme « délicat », « efféminé », ou de « mollesse » (*mollities*) — qui qualifie un individu abandonné à ses passions charnelles et donc en quelque sorte féminisé, ou qui indique un penchant pour les hommes. Quant au mot que l'on rencontre le plus souvent, la « sodomie », il a un sens différent de celui que nous connaissons, puisqu'il recouvre toutes sortes de pratiques qui ne sont pas exclusivement homosexuelles.

L'H. : *Que désigne exactement à l'époque le terme « sodomie » ?*

J. R. : La sodomie, c'est l'immense domaine des actes sexuels dénués de finalité procréatrice et que dénonce, avec une virulence plus ou moins forte selon les lieux et les époques, l'Église : le *coïtus interruptus*, la masturbation, la fellation, le coït anal hétérosexuel ou homosexuel, le *coïtus inter femora* (entre les cuisses)... Vous voyez

que le sexe des partenaires est second par rapport à l'acte et que rien, dans le mot « sodomite », ne permet de distinguer une homosexualité structurelle d'une homosexualité occasionnelle. Ce qui compte et ce qui est condamné, ce sont des actes. C'est donc un concept flou, assez embarrassant pour l'historien.

“ LA RÉPROBATION ECCLÉSIASTIQUE S'EXERCÉ SUR TOUTES LES FORMES DE SEXUALITÉ QUI NE TROUVENT PAS PLACE DANS LE CADRE DU MARIAGE ”

Il inscrit l'homosexualité dans le contexte d'une réprobation ecclésiastique s'exerçant sur toutes les formes de sexualité qui ne trouvent pas place dans le cadre du mariage, seul terrain licite pour les pratiques sexuelles, et ne visent pas à la procréation. Mais, quel que soit le terme qui les désigne, les pratiques homosexuelles font de la part des théologiens l'objet d'une condamnation catégorique, qui remonte aux origines mêmes du christianisme. Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, l'interdit est absolu. Il porte sur les relations sexuelles entre hommes comme sur celles entre femmes, même si ces dernières font l'objet d'une moindre attention.

L'H. : *Qu'est-ce qui, dans l'enseignement chrétien, justifie une telle condamnation de l'homosexualité ?*

J. R. : Il faut d'abord la replacer dans le cadre plus large de la distance prise à l'égard de la chair par les théologiens, les Pères de l'Église, comme par les philosophes, stoïciens notamment, aux premiers siècles de notre ère. L'anthropologie chrétienne s'est constituée en un temps de refus du monde et de la chair en particulier, à tout le moins de distance à son égard.

Mais il y a une raison plus profonde : l'homosexualité va à l'encontre du dessein divin. Elle fait fi de la Création, méprise les distinctions établies par Dieu au sein du chaos originel entre les hommes et les femmes, comme entre le jour et la nuit... Le crime est donc abominable — le mot abomination revient sans cesse dans le Lévitique —, c'est une négation de l'Alliance entre Dieu et les hommes. C'est pourquoi les homosexuels sont assimilés à des idolâtres. Dans le Lévitique, la bestialité est d'ailleurs mise sur le même plan que la sodomie ; à la fin du Moyen Age, les dénonciations des théologiens lieront fréquemment les deux pratiques.

L'H. : *Que dit précisément la Bible ?*

J. R. : Plusieurs passages de l'Ancien et du Nouveau Testament font référence à l'homosexualité. Dans la Genèse, d'abord, l'épisode de la destruction de Sodome et Gomorrhe, réduites en cendres par la colère divine. Dès les premiers temps du christianisme, les excès commis par les

L'AUTEUR

Jacques Rossiaud a publié *La Prostitution médiévale* (Flammarion, rééd. 1990), et collaboré notamment à *Histoire de la France urbaine*. T. II, *La Ville médiévale* (Le Seuil, rééd. « Points-Histoire » 1998), à *Sexualités occidentales* (Ph. Ariès et A. Bégin dir., Le Seuil, 1984) et à *L'Homme médiéval* (J. Le Goff dir., Le Seuil, rééd. 1994).

sodomites ont été assimilés à des excès de type homosexuel. Plus explicites sont les prescriptions du Lévitique : « *Tu ne partageras pas ta couche avec un homme comme on le fait avec une femme, c'est une abomination* », « *si un homme couche avec un homme comme on couche avec une femme, ils ont commis tous deux une action abominable. Ils seront punis de mort : leur sang doit retomber sur eux.* »

On retrouve ces interdictions dans le Deutéronome, mais aussi dans l'Épître aux Romains de Paul, qui condamne les passions honteuses des idolâtres : « *Parmi eux les femmes ont changé l'usage naturel en un autre qui est contre nature. De même aussi les hommes, laissant l'usage de la femme, se sont enflammés dans leur désir les uns pour les autres* », et dans l'Épître aux Corinthiens : « *Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les ivrognes, ni les rapaces, n'hériteront du royaume de Dieu.* »

L.H. : Ces interdits façonnaient-ils la mentalité de l'homme médiéval ?

J. R. : Pas totalement. Il faut distinguer entre la doctrine chrétienne d'une part et d'autre part ce que l'on pourrait appeler la morale sociale, résultat de l'accommodement de l'enseignement chrétien à des traditions, des habitudes, à un milieu social et culturel déterminé. Le corollaire de cette distinction, c'est la différence entre le péché et le crime. C'est-à-dire qu'un acte peut être condamné par l'Église, sans l'être pour autant par les autorités civiles. Si quelqu'un se masturbe, par exemple, il commet un péché grave (cela dépend des époques, bien entendu), mais ne se rend pas coupable d'un crime social qui met en danger la paix publique ou remet en cause les droits du roi.

L'enseignement chrétien, d'ailleurs, ne reste pas toujours le même ; les clercs ne parlent pas d'une seule voix et parmi eux coexistent des rigoristes, des laxistes, des orthodoxes, partisans d'une voie moyenne. Et puis, au cours des siècles, des inflexions se font sentir dans la réprobation sociale. La pratique de l'homosexualité est d'abord tenue pour un péché, elle va progressivement être considérée comme un crime. On peut proposer une chronologie : un premier Moyen Âge qui se terminerait à peu près vers le milieu du XII^e siècle, une période où les autorités civiles interviennent assez peu dans le domaine des mœurs des laïcs, des comportements sexuels, et où

Au XV^e siècle, peintres et sculpteurs florentins révèlent la beauté de la chair. Sur cette fresque de Benozzo Gozzoli, la splendeur de l'escorte participe à la magnificence princière (Le Cortège des Rois Mages, détail, Florence, chapelle du palais Medici-Riccardi ; cf. Dagli Orti).



l'Église semble faire preuve d'une relative tolérance. Et puis, au terme d'une inflexion profonde, d'un renversement de la conjoncture intellectuelle et morale qui se déroule sur un siècle environ, entre le milieu du XII^e et le milieu du XIII^e, un second Moyen Âge plus intolérant en ce domaine de la contre-nature.

L.H. : Il existe donc des discordances parfois importantes entre la doctrine chrétienne et la morale courante. Au cours de ce premier Moyen Âge, entre VI^e et XII^e siècle, l'Église et la société auraient fait preuve d'une certaine indulgence à l'égard de l'homosexualité ?

J. R. : Il existe vraisemblablement une mosaïque de milieux culturels avec des degrés de tolérance très divers, sans que l'on puisse généraliser. Je pense à un exemple très éclairant sur le climat mental de ce premier Moyen Âge : un extrait de la *Vie du roi Robert*, par Helgaud de Fleury, un texte rédigé dans la première moitié du XI^e siècle. Le chroniqueur rapporte que le roi Hugues Capet, ayant rencontré, sur le chemin de la basilique de Saint-Denis, deux hommes qui, couchés dans un coin, se livrent ensemble à une « honteuse occupation », « dégrafe de son cou un manteau de fourrure de grand prix et d'un cœur compatissant le laisse tomber sur les deux pécheurs ». Puis, il rapporte que le roi « entra dans la sainte église pour prier le Dieu tout-puissant et l'implora de ne point laisser périr les coupables ». Il espère « avoir ainsi donné le temps de s'en aller à ces malheureux dont le péché avait tué l'âme mais qui pourraient par la pénitence retrouver la vie en Dieu ».

Pour l'auteur de ce texte, Hugues Capet a accompli là une extraordinaire et mémorable action de charité, digne d'être conservée dans la mémoire des sujets. La sodomie dont se rendaient coupables les deux pécheurs, pratiquement sous le porche de l'église, est certes un péché mortel — et c'est aussi ce qui donne sa valeur au geste du souverain —, mais le rachat spirituel n'est pas exclu et la faute ne constitue pas une souillure susceptible de déclencher immédiatement une vengeance divine : Saint-Denis ne sera pas une nouvelle Sodome, ni Paris une nouvelle Gomorrhe...

Pour prendre un exemple un peu plus ancien, il est certain aussi qu'au IX^e siècle, au palais carolingien, au temps de Charlemagne en particulier qui eut un grand nombre de concubines et de maîtresses, régnait une certaine liberté de mœurs. On connaît les poèmes d'un clerc palatin, Alcuin, qui expriment assez clairement des sentiments homosexuels, malgré un souci

d'ornementation stylistique qui n'est pas sans rappeler celui de Baudri de Bourgueil deux siècles plus tard. S'adressant à un ami, il pleure ainsi son « très cher Daphnis, notre "coucou" », c'est-à-dire un jeune éphèbe, « qu'une odieuse belle-mère a arraché aux siens ». A un autre : « J'ai de si doux souvenirs de votre amour et de votre amitié, révérend évêque, que j'aspire à l'instant heureux où les doigts de mes désirs étreindront la nuque de votre douceur ».



Ces images obscènes conservées dans les marges des manuscrits sont sans doute comparables à celles dont se plaignait au XV^e siècle le prédicateur Jean Gerson dans ses sermons sur la luxure (Psautier Douce, XIV^e siècle ; cf. Bodleian Library).

L.H. : Les discours des théologiens de l'époque ont donc pu laisser place à l'expression de tels sentiments jusque dans les milieux cléricaux ?

J. R. : Les hommes de culture, de haute culture, dans leur ensemble méprisent le monde et la chair, donc le sexe. Pour eux, la sexualisation est une conséquence et une représentation charnelle de la chute, de la disgrâce ; c'est-à-dire qu'au temps de l'innocence, dans le jardin du paradis terrestre, les corps rappelaient l'androgynie des anges, il n'y avait pas vraiment de différence entre Adam et Ève. Certains pensent alors que la résurrection des corps effacera la différence des sexes. C'est ce qui explique à l'époque carolingienne et jusqu'au XII^e siècle l'existence d'images étranges à nos yeux, comme celle d'hommes allaitant, celle de l'enfant Jésus aux mamelles, ou d'invocations adressées à « Jésus, notre mère ». Inclinant dans le

même sens, toute une réflexion est alors menée sur le masculin et le féminin à partir de la pensée de saint Augustin qui aboutit à reconnaître qu'en toute créature humaine coexistent un principe mâle et un principe femelle.

Dans ce contexte intellectuel, il y a place pour une certaine largeur d'esprit à l'égard d'un homme « efféminé », en particulier dans les milieux cléricaux — les chevaliers ne pensent pas de la même façon, c'est évident. D'autre part, le fait de ne pas se référer encore à une nature exigeante contribue aussi à cette très relative tolérance de l'Église à l'égard de pratiques homosexuelles. La définition qu'en donnent les théologiens du X^e siècle est encore relativement vague et la nature n'est pas créatrice de normes. Ajoutons que si l'Église se préoccupe assez peu de l'homosexualité, c'est qu'elle a alors d'autres obsessions, notamment la hantise de l'inceste, qui occupe une place centrale dans ce premier Moyen Âge.

L.H. : Jusqu'à quel point la tolérance de l'Église s'exerçait-elle ? Pouvait-elle aller jusqu'à la célébration d'« unions de même sexe », comme on l'a parfois avancé, qui annonceraient la reconnaissance de couples homosexuels aujourd'hui revendiquée dans nos sociétés ?

J. R. : L'historien américain John Boswell a effectivement décrit, dans un livre très controversé (*Les Unions de même sexe dans l'Europe antique et médiévale*, Fayard, 1996), quelques exemples de rituels d'union, concernant des hommes, célébrés dans l'Église orientale aux premiers siècles de notre ère. On connaît par ailleurs les cas des saints Serge et Bacchus, ou Philippe et Barthélemy, dont les *Vies* ont dû être écrites entre le III^e et le V^e siècle, et dont l'expression des sentiments mutuels peut s'apparenter aux expressions en usage dans un couple. Mais il est très difficile d'en déduire quoi que ce soit intéressant l'Occident et la période médiévale. D'autant que ces unions de même sexe n'ont pas forcément de connotation sexuelle : il s'agit de rituels d'alliance, de fraternité, en quelque sorte, qui lient deux clercs. Et on n'en trouve aucune trace en Occident.

L.H. : Dans la littérature médiévale, la poésie courtoise ou le roman de chevalerie, trouve-t-on des échos de cette tolérance ?

J. R. : Georges Duby, en même temps que Christiane Marchello-Nizia, s'est intéressé à la dimension homosexuelle de l'amour courtois. Il donne notamment l'exemple de l'amitié entre Tristan et le roi Marc, qui

déclare à son ami : « Pour l'amour de toi, je veux rester toute ma vie sans femme épousée. Si tu m'es fidèle comme je te serai fidèle, si tu m'aimes comme je t'aime, nous vivrons heureusement notre vie ensemble. » Dans la chevalerie, c'est l'amitié virile qui fournit le modèle de la relation amoureuse et, selon Duby, exprime le rêve d'une société militaire tout entière masculine, qui n'aurait plus besoin de femmes.

On peut citer une page tout à fait étonnante, celle du *Lancelot* en prose rédigé au

début du XIII^e siècle, où le chevalier Galehot, qui s'est épris de Lancelot, décrit une sorte de maladie d'amour : « Au cœur m'est entrée une maladie qui me tourmente si fort que j'en ai perdu le boire, le manger, le sommeil. » Mais que tirer de ces exemples isolés, au demeurant assez rares ? Georges Duby ne pense d'ailleurs pas qu'il faille en déduire l'existence d'une collusion charnelle. Il faut rester prudent ; on ne peut guère concevoir dans une culture chevaleresque un éloge de la passivité.

L.H. : Comment ce « premier Moyen Âge » prend-il fin ? Et pourquoi en vient-on à considérer l'homosexualité comme un crime ?

J. R. : Le grand tournant se situe entre les années 1150 et 1250. Cette inflexion procède de plusieurs dynamiques convergentes. En premier lieu, la lutte contre les hérétiques. Ces hérétiques, pour la plupart, méprisaient le monde, la chair et poussaient à l'extrême l'antagonisme entre le matériel et le spirituel ; et, plus concrètement, refusaient le mariage et la procréa-

L'étrange aventure des bardaches

Lorsqu'ils découvrirent le Nouveau Monde à la fin du xv^e siècle, les explorateurs y trouvèrent de bien étranges personnages : des hommes vêtus en femmes, qui en tout point se comportaient comme celles-ci.

À la fin du xv^e siècle, les explorateurs européens eurent la surprise de trouver au sein de presque tous les peuples américains qu'ils rencontrèrent des « travestis » : des hommes qui s'habillaient et se comportaient en femme toute leur vie durant et assumaient un rôle sexuel passif — peut-être trois ou quatre par village, et bien plus dans les villes. D'abord qualifiés de façon erronée d'« hermaphrodites » par les voyageurs français, ils furent appelés ensuite durablement « bardaches » (un terme d'origine persane qui désigne encore aujourd'hui de jeunes garçons dans un dialecte italien).

Les missionnaires et les voyageurs en tracent un portrait assez précis. Si, à l'occasion, un guerrier adulte pouvait devenir bardache pour éviter

la guerre. La plupart d'entre eux étaient des enfants ou des adolescents, et avaient certainement moins de vingt-cinq ans. Ils s'habillaient et parlaient comme des femmes et demeuraient avec elles ; ils ne pouvaient d'ailleurs aisément en être distingués par les étrangers. Ils combattaient rarement ou, du moins, ne pouvaient porter des armes d'homme (souvent le nom local les désignant signifie « lâche »).

Ils assumaient divers rôles économiques, dont celui d'épouse — rôle dans lequel ils étaient souvent préférés par les hommes pour leur force physique — ; et pouvaient même avoir une place dans certaines cérémonies religieuses — certains faisaient l'objet d'une pénétration rituelle au cours de la prière sacrificielle.

Bien qu'intégralement masculins, les bardaches n'étaient pas autorisés à avoir des relations hétérosexuelles et étaient supposés recevoir tout homme qui recherchait leurs faveurs : comme prostitués du village, ils aidaient à tenir les braves éloignés des filles à marier. Ainsi, leur conduite homosexuelle et leur rôle sexuel passif n'étaient qu'un des éléments de leur

personnage social dont l'essence était une subordination aux hommes qui les identifiait au sexe féminin.

Récemment, les bardaches ont fait l'objet d'un débat entre historiens, présentés par les uns comme des héros « gays », par les autres comme des enfants victimes d'abus sexuels — ce que les sources suggèrent, pour la plupart. Comment l'enfant mâle devenait-il un bar-

dache ? Il semble avoir été habituellement converti de force à la féminité soit par des hommes mûrs qui le violaient — afin de vendre ses services — ou par des parents qui, ayant seulement engendré des garçons, avaient besoin de filles pour les servir.

Il va sans dire que les bardaches doivent être considérés comme faisant partie d'une réalité culturelle et politique plus large. Ainsi, chez les Iroquois du xviii^e siècle, ce ne sont pas seulement des individus mais tout un peuple soumis, comme celui des Lenapes, qui était qualifié de « peuple femme ».

Richard C. Trexler

Professeur d'histoire à l'université de l'État de New York à Binghamton.



Amérique de Théodore De Bry, 1563 (Vincennes ; cl. Giraudon).

CONTREPOINT

Du côté de l'islam

Interdite par le Coran,
l'homosexualité imprègne
l'imaginaire de l'islam.

En ce qui concerne l'homosexualité, le Coran, comme base de législation sur les mœurs, reprend l'ensemble des prescriptions juives et des fondements bibliques, en commençant par l'histoire de Sodome. La condamnation de la sodomie est claire et évidente, et, de façon générale, la prescription coranique est que l'homme ne saurait se laisser dévoyer par ses passions.

Rappelons à cette occasion à quel point l'islam est « occidental » par ses sources et ses références, sauf à soutenir que le récit biblique est « oriental ». Toutefois, l'islam insiste beaucoup plus sur l'articulation pur/impur, sur la souillure, sur la pureté rituelle, que sur le péché ou la faute au sens chrétien.

Mais, face à l'évolution des mœurs, le droit musulman a développé des trésors de casuistique. Par exemple, une jurisprudence dit que la sodomisation d'un éphèbe sans éjaculation ne nécessite pas un grand bain rituel...

Dans la société arabe et musulmane, en effet, certains auteurs, et non des moindres, et pas seulement les athées et les libertins, ont chanté le vin et l'homosexualité et ce lieu exceptionnel qu'est le hammam, tandis que la société tribale et patrilinéaire réglementait très sévèrement les relations avec les femmes au point de favoriser inconsciemment l'inceste et l'homosexualité.

La littérature arabe, y compris les *Mille et Une Nuits*, est une mine pour le philologue sur ce point et dépasse tout ce que la misérable littérature érotique « occidentale » a pu imaginer...

Cet ensemble a largement contribué à structurer l'imaginaire et à légitimer la pratique courante de l'homosexualité latente.

Bruno Étienne
Professeur à l'Institut d'études politiques
d'Aix-en-Provence.

tion. D'où l'assimilation alors établie entre l'hérésie et les pratiques homosexuelles. On a ainsi taxé de sodomites les hérétiques, ceux que l'on appelle, à partir des années 1230-1240, les « bougres ». A l'inverse, ont été accusés d'hérésie ceux qui se livraient à des actes sodomitiques. Cette confusion est nette au début du XIII^e siècle et elle est totale dans la seconde moitié du siècle.

“ A LA VUE
DU VICE INNOMMABLE,
LES DÉMONS
DÉTOURNENT LE
REGARD ET SE
BOUCHENT LE NEZ ”

En second lieu, en réaction contre l'hérésie, les intellectuels catholiques ont revalorisé le monde et la nature, élaboré une véritable théologie de la nature. La nature, « Dame nature », devient alors une force, référée à son Créateur, contre laquelle il est vain, mais aussi criminel, de lutter. Georges Duby résume assez bien le contexte du XIII^e siècle, en disant que la guerre n'est plus alors entre le charnel et le spirituel mais entre le naturel et ce qui le contrarie, ce que l'on appelle désormais la contre-nature. Et la nature est perçue comme une puissance normative, corrélée à la majesté divine. Dans ces conditions, les conduites déviantes, parce qu'elles sont rangées du côté de la contre-nature, apparaissent comme une atteinte à la majesté divine, mais également, comme l'a souligné Jacques Chiffolleau, à la majesté royale. C'est ce qui explique qu'au XIV^e et au XV^e siècle, les procès contre les sodomites deviennent des procès politiques en sorcellerie ; l'inverse est également vrai.

Troisième dynamique, celle de la lutte contre les infidèles. Si les croisés ont échoué en Orient, c'est, dit-on, parce qu'un certain nombre d'entre eux se sont laissés aller à des mœurs désordonnées et en particulier à la sodomie, favorisée par le climat chaud de la Berbérie, ou du Moyen-Orient. A partir de la fin du XIII^e siècle, on représente d'ailleurs les musulmans comme des hommes à la sexualité violente et débridée : ils font l'amour indistinctement aux hommes et aux femmes, aux écuyers et aux matrones, sodomisent les évêques prisonniers, vont jusqu'à circoncire de jeunes chrétiens sur les fonts baptismaux et contaminent les chrétiens par leurs pratiques infâmes. Désormais, les homosexuels pourront être en quelque sorte perçus comme des « ennemis de l'intérieur ».

L'H. : Quel discours théologiens et prédicateurs tiennent-ils à l'époque sur les « sodomites » ?

J. R. : A la fin du XIII^e siècle, des éléments jusqu'alors épars sont rassemblés par les canonistes, les philosophes et les théologiens de la nature. Dès lors, chacun sait que le « vice innommable » infectant depuis peu les régions occidentales de souffles de pauteur, corrompt l'air, dérange la raison plus qu'aucun autre vice, et se répand « comme une lèpre immonde ». A sa vue les anges fuient, les démons détournent le regard et se bouchent le nez ; le diable, lui-même, qui pourtant recherche ce plaisir, en est blanc de honte (je me place, éphémèrement, du côté du Malin) lorsqu'il l'a goûté. Et les prédicateurs rappellent inlassablement trois faits tirés du récit biblique susceptibles d'impressionner durablement les fidèles : 1) le vilain péché est une offense envers toute créature sensible : près de Sodome est un lac dans lequel les poissons ne peuvent vivre, et autour duquel les oiseaux sont morts ; 2) le jour de la Nativité, ceux qui s'y livraient ont péri de male mort (mort subite et sans confession) ; 3) pour les enfants innocents des cités pécheuses, châtiés par le feu divin, la mort fut préférable à la perversité à laquelle leurs parents les exposaient.

L'H. : Dès lors, les homosexuels seront pourchassés ?

J. R. : Le premier concile qui condamne les sodomites est celui de Naplouse en 1120, en Terre Sainte. Mais le plus important est celui de Latran III en 1179, qui condamne la sodomie, et excommunique les laïcs coupables de crimes contre nature.

Les autorités civiles interviennent également et légifèrent à la même époque : les coutumes qui sont alors rédigées, les *Coutumes de Touraine*, le *Livre de justice et de paix*, les *Établissements de Saint Louis*, ou les *Coutumes du Beauvaisis*, comportent toutes un article relatif aux sodomites. Dans de très nombreuses villes, fleurissent des statuts soit territoriaux, soit municipaux, prévoyant des condamnations qui vont de l'amende jusqu'au bûcher, en passant par des confiscations de biens (ce qui peut être une incitation pour le pouvoir à poursuivre les déviants), des flagellations, ou la mutilation. Avec une gradation des peines suivant l'âge et le rôle, passif ou actif. Les peines les plus cruelles étant quand même réservées aux cas particuliers, c'est-à-dire à une homosexualité accompagnée de viol sur enfant.

Mais, avant le XIV^e siècle, et malgré cette sévérité de principe des autorités civiles et religieuses, il semble qu'il y ait eu assez peu

de condamnations. On trouve dans les archives judiciaires des cas très dispersés. C'est seulement à partir du XIV^e siècle que la sévérité de la société civile, conjuguée à celle de l'Église, conduit à un contrôle rigoureux de la sodomie.

L.H. : Pourquoi cette nouvelle aggravation de la répression ?

J. R. : L'inquiétude face aux déviances se fait plus sensible quand la société devient plus frileuse, avec les difficultés du XIV^e siècle, dont la plus terrible est la peste qui ravage l'Occident en plusieurs vagues. Si bien qu'à la fin du XIV^e siècle et au début du XV^e, la population se réduisant comme peau de chagrin, des cités étant menacées de disparition, certains se demandent si l'humanité va survivre. Cette crise démographique se conjugue à une série de revers

l'environnement : « Par ce péché qui crie à Dieu vengeance, viennent famines, guerres, mortalités et pertuisons de rois, royaumes et autres pestilences selon l'Écriture. »

D'où l'institution, en Italie d'abord, parce que cette obsession est plus italienne que française (la péninsule est en première ligne face à la menace turque), d'offices chargés de contrôler les mœurs et de réprimer les sodomites, et en particulier les homosexuels. A Florence, ce sont les *Offices de l'honnêteté*, de l'*Onestà*, créés en 1403, et l'*Office de la nuit* institué en 1432, chargé quasi exclusivement de la surveillance des homosexuels masculins. A la même date sont institués les « *tambours* », des tronc de dénonciation anonyme dans lesquels seront déposées des centaines de lettres. En soixante-dix ans, les délations touchent directement ou indirectement

d'hommes habillés en femme pour racoler d'autres hommes. En 1372, à Reims, a été jugé un certain Raymond qui faisait le trottoir, ou plutôt la barbacane, fardé et en habits de femme, aux portes de la ville — il avait été dénoncé par un noble qui s'était jugé troupé par son apparence.

L.H. : Une prostitution masculine existait donc au Moyen Âge ?

J. R. : La prostitution masculine est un phénomène social attesté en Italie, et dans les grands ports méditerranéens vraisemblablement. John Boswell pensait qu'elle avait existé dans les villes pré-universitaires, dans les grands centres d'étude de l'Île-de-France, dès le XII^e siècle. Des accusations ont en effet été portées contre le milieu des écoles ; on parle de bordels d'hommes où il y aurait eu des prostitués pour tous les goûts. Je suis assez sceptique sur l'existence de tels lieux.

L.H. : Et l'homosexualité féminine, quelles attitudes suscite-t-elle ? A-t-elle été aussi sévèrement condamnée ?

J. R. : Les condamnations de l'homosexualité féminine appartiennent au même registre et suivent les mêmes inflexions que celles de l'homosexualité masculine, avec une inquiétude plus forte à la fin du Moyen Âge. Mais je ne connais pas d'exemple de femmes qui aient été condamnées pour sodomie homosexuelle. Celle-ci suscite un intérêt moindre. Parce que l'honneur n'est pas en jeu et que, différence radicale dans les représentations de l'homosexualité féminine et masculine, si les femmes ont des amours homosexuelles, ce n'est que temporaire, accidentel, par manque d'hommes. Elles se déroulent dans l'espace privé, celui du gynécée, et sont perçues comme une sorte d'inflammation éphémère, après laquelle la même femme sera heureuse de recevoir son mari.

Cela dit, les présupposés sur l'homosexualité féminine sont exactement les mêmes que pour l'homosexualité masculine : on pense notamment que c'est un mal venu de l'étranger. Au début du XV^e siècle, dans sa *Vie des dames galantes*, Brantôme peut ainsi écrire : « En notre France, ces femmes sont assez communes ; on dit pourtant qu'il n'y a pas longtemps qu'elles s'en sont mêlées, et même que la façon en a été apportée d'Italie par une dame de qualité que je ne nommerai point. »

L.H. : La sévérité de la répression, qui a donc varié au long du Moyen Âge, traduit-elle une évolution de l'ampleur des pratiques homosexuelles ?

J. R. : L'hypothèse en a été émise, parfois timidement, parfois un peu plus témérairement, mais je ne pense pas que l'on puisse



Au XV^e siècle, la répression de la sodomie connaît une forte aggravation.
Ci-dessus : bûcher de molnes sodomites élevé à Bruges le 26 juillet 1578 (cl. AKG Photo).

face aux Turcs, qui écrasent les Occidentaux à Nicopolis, s'avancent dans la Serbie actuelle et jusqu'aux portes de l'Istrie, à quelques lieues de Venise.

Un certain nombre de clercs, de laïcs humanistes réfléchissent alors au moyen d'endiguer le mal, de faire reculer les forces de la mort et se tourmentent contre tout ce qui leur apparaît comme mortifère. Les condamnations contre la masturbation et la sodomie redoublent. Désormais, la sodomie n'est plus seulement un péché, c'est un crime social grave. Au début du XV^e siècle, Jean Gerson, devant les Parisiens puis les Lyonnais, évoque ainsi le péché dont la seule énonciation suffit à infecter

quelque dix mille individus, dont deux mille sont accusés de sodomie, parmi lesquels Léonard de Vinci.

L.H. : Quelle est la part de réalité dans ces dénonciations ?

J. R. : Il est difficile de dire quelle est la part de l'invective, ou même du fantasme. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que les cours de justice, aussi bien à Florence qu'à Venise, sont portées à la fin du XV^e siècle à une plus grande sévérité. Celle-ci se traduit notamment par des peines plus lourdes pour les sodomites passifs qui auparavant ne subissaient que des peines légères. Elles répriment plus durement aussi des actes sodomitiques hétérosexuels, même dans le cadre du couple, à condition évidemment que la femme porte plainte.

A la même époque, est aussi condamné le travestissement de prostituées vêtues en homme pour attirer le chaland. Ou

imaginer des variations sensibles dans le taux d'homosexualité. Pour évaluer l'ampleur du phénomène au Moyen Âge, on se heurte à des obstacles documentaires peut-être encore plus élevés dans ce domaine que dans d'autres. Les sources judiciaires ne peuvent être considérées comme un reflet de la réalité. Les pièces conservées sont révélatrices de l'activité, des obsessions, des hantises, des intérêts, parfois sonnants et trébuchants, des juges. En

général, quelle que soit la série judiciaire dépouillée, on note très peu, par rapport à la délinquance habituelle, de cas intéressant la sexualité et extrêmement peu une sexualité « déviante » ou sodomitique. Lorsqu'on en trouve, que valent les pauvres statistiques qu'on peut bricoler ? On peut simplement constater que ces cas sont rares. Cela signifie-t-il que l'homosexualité est peu répandue ? Il serait imprudent de l'affirmer.

Il faut également être prudent avec les sources narratives, qui sont le plus souvent morales ou polémiques. Les sermons de théologie morale ont tendance à accumuler les dénonciations, avec une capacité illimitée d'exagération. A la fin du XII^e siècle, Pierre le Chantre ou, au début du XIII^e, Jacques de Vitry, lorsqu'ils veulent dénoncer le désordre qui règne dans l'Église, montrent la même tendance à multiplier les cas outrés. On retrouve la même chose

L'amour courtois, entre hommes

Au XI^e-XII^e siècle, la littérature exalte les charmes physiques des beaux éphèbes. Faut-il y voir une célébration de l'homosexualité ?

« **I**l faut frapper les pédérastes avec le gourdin de l'insulte, poursuivre ces cyniques abjects du blâme d'une insulte abjecte », écrit vers 1080 à l'un de ses amis Baudri, abbé du monastère de Bourgueil en Anjou. C'est pourtant de ce poète à l'inspiration généralement plus délicate que John Boswell fait l'un des porte-parole les plus brillants de la « sous-culture gay » dont la littérature latine des années 1050-1150 apporterait maint témoignage.

Il est vrai que les écrivains d'alors, plus volontiers que leurs prédécesseurs, se plaisent à célébrer, à la manière antique, les charmes physiques d'éphèbes dont le joli berger troyen Ganymède, enlevé par Zeus en personne pour servir aux plaisirs de sa table et de son lit, constitue l'emblème et l'éponyme. Faut-il pour autant y voir la trace de la revendication libre et fière, par des ecclésiastiques de haut rang et de grande culture, d'une identité sexuelle différente ? La condamnation sans appel fulminée dans d'autres contextes par Baudri et par les poètes que convoque John Boswell à l'appui de sa thèse incite à en douter.

L'historien américain n'en a pas moins identifié un problème réel d'histoire littéraire : il est vrai que la figure de Ganymède, conjointement à celle de la Belle Hélène, fait à l'époque considérée une entrée remarquable sur la scène poétique, et que le désir, hétérosexuel comme homosexuel, s'y manifeste comme jamais au cours des siècles précédents : « Certains de mes écrits sont imprégnés d'amour et ma muse a du goût pour l'un et l'autre sexe », avoue aussi Baudri. Mais de ces faits incontestables, l'on peut proposer des explications moins sommaires.

Considérer, d'abord, le renouveau, nourri de la lecture des classiques païens, d'une littérature de divertissement et d'imagination. Puisque Baudri, aussitôt après les vers qui viennent d'être cités, proclame : « *Quand je me peins sous les traits d'un amant passionné, j'invente tout. Mais il me plaît d'exercer ainsi, par jeu, mon talent poétique* », il serait honnête d'accepter de jouer son jeu et à tout le moins prudent de considérer son témoignage

avec un peu de précaution. La vérité littéraire ne saurait jamais être, et surtout pas au XI^e siècle, où s'interpose entre l'auteur et sa matière l'écran des modèles d'écriture antiques, le calque d'une expérience vécue.

Il faut ensuite évaluer la part du développement, au tournant du XII^e siècle, de nouvelles formes d'expression de l'affectivité, qui se manifestent souvent par des mots et des gestes emphatiques et ostentatoires, voire à nos yeux équivoques, mais qu'il serait hâtif de rapporter telles quelles à nos comportements modernes. La tendresse farouche de l'abbé cistercien Aelred de Rievaulx pour tel de ses jeunes confrères trahit peut-être des tendances homosexuelles refoulées et sublimées. Elle est bien plus sûrement la marque de cette revalorisation de l'intériorité, et donc du sentiment, en quoi l'historiographie repère l'un des traits caractéristiques de la mentalité du XII^e siècle.

C'est dans un tel contexte qu'il faut replacer les témoignages recueillis par l'historien américain, et enrôlés par lui au service exclusif de sa démonstration militante.

Jean-Yves Tilliette
Professeur de littérature latine médiévale
à l'université de Genève.



Enlèvement du berger Ganymède par Zeus en aigle (détail du chapiteau de la basilique de Vézelay ; cf. S. Chirot).

chez les grands prédicateurs italiens du début du xv^e siècle, à propos de Florence. Cela ne traduit pas forcément une réalité.

L.H. : *Le cas de Florence semble particulier. Une sévérité exceptionnelle, des institutions spécialisées, et puis dans toute l'Europe, une ville qui est identifiée à l'homosexualité : on parle de « vice » ou de « mal florentin »...*

J. R. : C'est sans doute le cas le plus intéressant. De tous côtés, on a accusé Florence d'être la capitale de la sodomie — en allemand, sodomie se dit même « *Florenzen* ». Des serments de prédicateurs, tel Bernardin de Sienne, vers 1400, des discussions et des mesures prises par les autorités publiques, on peut tirer l'hypothèse que l'homosexualité a été à Florence plus apparente qu'ailleurs. Du fait de la richesse de la ville ; du fait peut-être également de l'âge tardif de l'homme au mariage, 32 à 33 ans au milieu du xv^e siècle.

L'historien David Herlihy a proposé une explication d'ordre psychanalytique : le père, fréquemment absent pour des raisons professionnelles (c'était une ville de marchands), ou bien âgé ou décédé (vers 1430, la différence d'âge était de plus de quinze ans entre l'homme et la femme au premier mariage, surtout dans les rangs des patriciens et de la bourgeoisie), ne se manifeste guère, de sorte que les aspects masculins de la société auraient perdu de leur prestige face au caractère féminin de douceur, de délicatesse inculqué par les mères. Ce n'est pas une hypothèse à laquelle je souscris, elle me paraît réductrice.

L.H. : *On reste troublé par l'exaltation dans l'art toscan du xv^e siècle de la beauté du corps masculin ?*

J. R. : Des artistes donnent alors une image très séduisante du corps masculin. Je pense aux jeunes pages du *Cortège des rois mages* de Gozzoli ou au *David* de Donatello, dont le corps androgyne est d'une séduction ambiguë. C'est un milieu très riche, cultivé, qui a été précocement attiré par une esthétique du décor et du corps, dont témoignent l'architecture et la peinture. Un milieu imprégné de philosophie antique, surtout grecque, et qui fournit en quelque sorte une caution intellectuelle à des comportements qui étaient peut-être aussi répandus ailleurs qu'à Florence, au moins pendant la période d'adolescence. Cela dit, je ne me prononce absolument pas sur les taux d'homosexualité à Florence au xv^e siècle.

L.H. : *Peut-on imaginer que certains milieux étaient plus propices que d'autres aux relations homosexuelles ? En a-t-on des indices ?*

J. R. : Oui, on peut penser que des milieux clos, comme le monastère, ont pu être favorables à l'épanouissement de pratiques

homosexuelles. C'est une question à laquelle les auteurs des règles monastiques avaient pensé en prévoyant diverses dispositions destinées à éviter le rapprochement des corps. La règle de saint Benoît ou celle de Cluny établissent que chacun ait son lit, que les frères ne demeurent jamais seuls à deux, qu'une lampe reste allumée, que le jeune soit surveillé par un ancien, qu'il y ait toujours un contrôle collectif des comportements, etc. Cela n'empêche que tout au long du Moyen Âge, et en particulier à partir du xii^e siècle, les « *sales amours* », les



Saint Sébastien, une figure emblématique de l'imaginaire homosexuel (tableau d'Andrea Mantegna, Paris, musée du Louvre ; cl. Dagli Orti).

« *paillardises* » des moines sont dénoncées. Les principales victimes de ces accusations sont les Templiers qui, lors de leur procès politique, en 1307, sont accusés de sodomie. Mais il faut faire là encore la part de la réalité et du fantasme. Les couvents, comme les palais, sont des lieux à la fois réels et fantasmatiques des amours homosexuelles.

Parmi ces milieux clos, citons aussi l'école. Le cas le plus célèbre, grâce à Emmanuel Le Roy Ladurie, est celui d'Arnaud de Verniolles. Interrogé en 1323 par l'inquisiteur Jacques Fournier, il confesse avoir eu ses premiers rapports homosexuels dans l'école de grammaire, où il avait été placé par son père, à l'âge de dix ou douze ans, avec un adolescent un peu

plus âgé que lui : « *Comme j'avais déjà couché avec lui deux ou trois nuits, celui-ci croyant que je dormais, me prenant dans ses bras et mettant aussi son membre viril entre mes cuisses et rudement comme s'il avait affaire avec une femme, éjaculait entre mes cuisses. Il recommença presque chaque nuit, tout le temps que je couchais avec lui, et comme j'étais alors enfant, bien que cela me déplût, je n'osais pas par pudeur le révéler à personne. Et à l'époque je n'avais ni penchant ni désir pour ce péché parce que je n'avais pas encore de tels plaisirs.* » De telles pratiques ont évidemment pu être répandues dans un cadre où les garçons vivaient entre eux, à l'écart des filles.

L.H. : *Vous avez évoqué le palais de Charlemagne, on cite parfois l'exemple de rois homosexuels célèbres : peut-on penser que les cours princières sont restées au cours des siècles des milieux relativement tolérants ?*

J. R. : Oui, les cours princières ont pu être propices aux amours homosexuelles. Citons l'exemple de rois homosexuels, Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste notamment. Les textes disent qu'ils sont très attachés l'un à l'autre, qu'ils couchent ensemble. On n'a pas de détail, mais la plupart des historiens sont d'accord aujourd'hui pour penser qu'ils ont vraisemblablement été amants pendant leur adolescence. Attention, là aussi, aux généralisations, mais dans de tels milieux règne une liberté de comportement qui n'existe pas ailleurs — c'était le cas en matière d'amours hétérosexuelles, de courtoisie et d'érotisme. Les aristocrates peuvent se permettre des expériences qui s'écartent de la norme et feraient condamner un homme du commun.

L.H. : *Quand le Moyen Âge prend-il fin en ce qui concerne l'histoire de la sexualité ?*

J. R. : Il y a deux réponses possibles pour séparer le Moyen Âge des temps modernes en matière de sexualité. La première, c'est la syphilis : avec la vérole, on entre dans les temps modernes. Évidemment, cela ne plaît pas beaucoup aux modernistes...

La seconde concerne l'attitude de la société à l'égard des mœurs et en particulier de la sexualité. Pour moi, le Moyen Âge se termine avec la fin d'une certaine tolérance dans les villes à l'égard de la fornication hétérosexuelle, avec la fermeture des étuves, des établissements de bains, et des bordels municipaux, au lendemain des guerres de Religion et avec la Contre-Réforme, c'est-à-dire avec la fin du « beau xv^e siècle » — mais cette tolérance à l'égard de la sexualité était celle des mâles hétérosexuels, à leur seul profit et ne s'appliquait ni aux femmes ni surtout aux « *traîtres de leur sexe* ».

(Propos recueillis par Séverine Nikel.)

Maurice Lever • Directeur de recherche au CNRS

Les plus grands seigneurs du royaume...

Princes du sang et seigneurs de cour, maréchaux chargés de gloire et prélats couverts de pourpre... Au XVII^e siècle, les grands du royaume font à peine mystère de leurs goûts. A l'avènement des Lumières, la sodomie s'appelle « péché philosophique ». Mais la Révolution efface à tout jamais le « crime contre-nature ».

L'aube du XVII^e siècle est traversée d'une intense fermentation spirituelle. Sous l'aiguillon du concile de Trente¹, l'Église regroupe ses forces et s'apprête au combat pour sa restauration : on rétablit l'obéissance, on renforce la discipline, on stimule la piété, on redouble de sévérité à l'encontre du libertinage, qu'il soit de mœurs ou de pensée. A peine rentrés en France, les disciples d'Ignace de Loyola, fondateur de l'ordre des jésuites, s'attribuent le monopole de l'intégrité catholique, tandis que la Cour tâche de faire oublier ses débordements passés sous des mines de prude effarouchée. Le jeune Louis XIII se fait appeler « le Chaste ». Mais ses proches n'ignorent pas la fascination qu'exercent sur lui un Albert de Luynes ou un Cinq-Mars, favoris bien-aimés. Trop chéris même, car, selon certains intimes, l'homosexualité royale serait plinement réalisée.

LES RUBANS, LES DENTELLES ET LES BIJOUX DE MONSIEUR

Moins exposés que le souverain, les princes du sang et les seigneurs de cour jouissent d'une plus grande liberté. Son frère, Gaston d'Orléans, son demi-frère César de Vendôme, dont le nom rime si souvent avec Sodome, dissimulent à peine leur penchant pour le « beau vice ». Chacun sait, par ailleurs, qu'Henri de Bourbon, prince de Condé, propre père du vainqueur de Rocroi (lequel héritera d'ailleurs de ses mœurs), drague parmi le petit monde des collèges, que le prince de Guéméné, d'une



laideur proverbiale, taquine ses pages, que le maréchal de Guiche est surnommé « *Ma Guiche* », que le duc de Bellegarde ne doit sa fortune qu'à ses complaisances auprès de certains hommes influents, que l'évêque d'Auxerre est fort épris d'un certain Chamarande, « *porte-parasol* » de Richelieu, ravissant jeune homme de dix-huit ans, que Charles Du Bellay, prince d'Yvetot, donne plutôt dans la plèbe et paie (fort cher) de rudes gaillards.

Sous le règne suivant, nul n'ignore que Monsieur, frère de Louis XIV, est habité depuis l'enfance par le fantasme du travesti. Il raffole des rubans, des dentelles, des bijoux, et porterait volontiers la robe, comme l'abbé de Choisy, si son rang ne l'en empêchait. A l'instar de ces deux travestis illustres, l'abbé d'Entragues, issu

Au siècle des Lumières, guinguettes et cabarets accueillent les « chevaliers de la manchette » sous leurs tonnelles. Il souffle ici un air de liberté qu'on ne retrouve nulle part ailleurs (Réunion de buveurs, tableau de Nicolas Tournier, début du XVII^e siècle, Le Mans, musée Tessé ; cf. Dagli Orti).

d'une des meilleures maisons de France, gardera toute sa vie l'accoutrement et le caractère d'une fille.

On classera ces manies un peu ridicules, mais inoffensives, parmi les innombrables manifestations du fétichisme sexuel. Mais il y a plus sérieux. De jeunes seigneurs, au nombre desquels le comte de Guiche, Gramont, Biran, Tallard, Tilladet, neveu de Louvois, fondent en 1678 une société secrète dont les statuts prévoient l'abstinence totale à l'égard de la femme ; ils por-

L'AUTEUR

Maurice Lever est l'auteur notamment de *Donatien Alphonse François, marquis de Sade* (Fayard, 1991) et de *Romanciers du Grand Siècle* (Fayard, 1996).

tent tous une médaille représentant un homme foulant une femme aux pieds. A peine la confrérie est-elle fondée, que les premiers personnages du royaume font acte de candidature : le comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de Mlle de Laval-lière, le jeune prince de Conti, neveu du Grand Condé, d'autres encore, par dizaines. Ces trublions sèment partout le scandale et la terreur, car leur violence peut aller jusqu'au crime. Naturellement, la justice ferme les yeux. Vermandois s'en tire avec quelques coups de fouet sous le regard paternel, Conti par une résidence forcée chez lui, à Chantilly. On n'inquiète pas davantage le maréchal-duc de Vendôme, petit-fils du précédent, qui fit jadis la fortune du futur cardinal Alberoni, parce qu'un jour celui-ci s'était jeté à ses pieds et s'était écrié, en lui baisant le postérieur : « *O culo di angelo!* » Aujourd'hui, le malheureux paie des palefreniers dont il fait ses amants...

AU XVIII^e SIÈCLE, UNE BRIGADE DES MŒURS SE MET EN PLACE

Nulle mesure non plus à l'encontre du maréchal d'Huxelles, ni du maréchal de Villars, ni du maréchal de Guiche, ni du maréchal de Gramont... Va-t-on priver le royaume de ses meilleurs officiers, au motif qu'ils confondent l'armée française avec le Bataillon sacré de Thèbes ? Si la cuirasse protège le soldat (et pas seulement contre l'ennemi), la pourpre protège le prélat — et l'Église. De Jean de Bonzi, archevêque de Toulouse, au cardinal de Bouillon, qui s'affiche à Rome escorté de ses mignons, en passant par le cardinal de Coislin, prince-évêque de Metz, Hyacinthe Serroni, archevêque d'Albi, l'abbé d'Autvergne (de la famille de La Tour d'Autvergne), dont Saint-Simon déclare que « *ses mœurs étaient publiquement connues pour être celles des Grecs, et son esprit pour ne leur ressembler en aucune sorte* », la hiérarchie ecclésiastique abonde en disciples de Socrate.

L'impunité dont bénéficient les ordres supérieurs de la société s'explique aisément par une justice à géométrie variable, qui épargne les puissants et réserve ses rigueurs aux plus faibles. A suivre la loi dans son inflexibilité, tout individu (homme ou femme), convaincu du crime de sodomie, devrait être brûlé vif « *et ses cendres jetées au vent* ». Tous les textes juridiques d'Ancien Régime s'accordent là-dessus. Mais cette peine ne fut jamais appliquée à la lettre. Entre 1317 et 1789, les archives judiciaires ne signalent que

de sodomie. Même en tenant compte des lacunes desdites archives, ce chiffre paraît ridiculement bas. D'autant que sur ces trente-huit condamnés figurent une bonne douzaine de criminels également accusés de rapt et de meurtres. En décembre 1661, deux proxénètes, Chausson et Paulmier, coupables d'avoir fourni de jeunes garçons à de grands seigneurs, après les avoir violés, sont condamnés au bûcher, et à avoir la langue coupée.

Au siècle des Lumières, la sodomie devient « *péché philosophique* » ; la procédure criminelle s'efface à peu près totalement, au bénéfice d'une répression policière accrue. Une véritable brigade des mœurs se met en place. Le lieutenant général de police dispose désormais d'un vaste réseau de renseignements aux mailles serrées, tandis que s'ouvre une chasse implacable aux sodomites. Les exempts de robe courte sont particulièrement affectés à la filature et à l'arrestation de ceux que l'on appelle alors les « *infâmes* » ou les « *bougres* » ; ils dépendent directement du lieutenant général et entretiennent à leurs frais des agents provocateurs, les « *mouches* », recrutés le plus souvent chez de jeunes délinquants en liberté conditionnelle. Le rôle de la mouche consiste à se promener sur les lieux de drague (Tuileries, Luxembourg, quai à la Ferraille, etc.), à se faire « *raccrocher* » par un promeneur, à susciter des propositions, avec attouchements, si possible. Ces prémices suffisent à établir le flagrant délit. La mouche feint alors de consentir et entraîne son compagnon au cabaret le plus proche. A peine ont-ils fait trois pas que, sur un invisible signe de tête à l'exempt, dissimulé dans les parages avec ses hommes, le quidam est embarqué chez le lieutenant général qui le soumet à un interrogatoire.

S'il n'y a ni prostitution, ni violences, ni blasphèmes, le prévenu est relâché, moyennant une réprimande (la « *mercuriale* ») et une « *soumission* » par laquelle il s'engage à ne plus fréquenter les promenades publiques. En cas de récidive, tout dépend de la condition de l'intéressé. Un fils de la noblesse sera remis en liberté sur-le-champ. A moins que sa famille n'obtienne contre lui une lettre de cachet, afin d'éviter le scandale et de tempérer ses ardeurs. Au pire, il perdra sa charge et sera consigné à résidence sur ses terres. S'il s'agit d'un ecclésiastique, on préviendra aussitôt son supérieur hiérarchique — en général l'évêque du diocèse —, lequel reléguera le coupable au fond d'un couvent de province, où il pourra méditer tout à loisir sur les fatales inconséquences de la chair.

A partir de 1750 environ, se met en place un tarif dégressif des peines pouvant

aller jusqu'à l'acquittement, en fonction des renseignements fournis par le prévenu. Ainsi, un certain Jean-Louis, dit La France, domestique de son état, est remis en liberté en échange d'une longue déposition par laquelle il dénonce tous les sodomites de sa connaissance. Quelques mois plus tard, le nommé Chatagnon, « *faiseur de petits clous pour les gainiers* », bénéficie de la même clémence. En marge du rapport qui le concerne, on peut lire la mention suivante : « *On lui a fait grâce, à condition qu'il avouerait tous ses complices et tout ce qui était arrivé sur cet objet.* » Beaucoup d'autres agissent de même et dénoncent leurs partenaires. Ainsi se constitue un véritable « *fichier rose* » du milieu gay, dont les archives de la Bastille conservent encore de larges fragments.

LA RÉVOLUTION ABOLIT LE CRIME DE SODOMIE

On y apprend, entre autres choses, que le « *péché philosophique* » ne concerne pas seulement les élites, mais toutes les couches de la société, depuis les princes du sang, les grands seigneurs et les prélats jusqu'aux modestes vicaires de paroisse, aux enseignants, artisans, marchands, artistes, laquais... Ils draguent tous dans les mêmes lieux, boivent dans les mêmes guinguettes, fréquentent les mêmes garnis, parlent le même langage, répondent aux mêmes signes de ralliement, bref s'organisent en communauté, au sein de laquelle se développe en chacun le sentiment d'appartenance au groupe. Certains même se constituent en confréries, calquées sur le modèle maçonnique, avec répartition en « *loges* », rituel d'initiation, cérémonies, grades hiérarchiques, etc.

Entre-temps, les jugements pour sodomie ont pratiquement disparu, et les exécutions par le feu sont devenues rarissimes. Le dernier condamné, un détroqué nommé Jacques-François Pascal, sera livré aux flammes du bûcher le 10 octobre 1783, devant une affluence exceptionnelle, pour avoir assassiné un garçon de quatorze ans qui lui résistait. Le « *crime* » de sodomie ne constituait dans ce cas qu'une circonstance aggravante, le véritable objet d'inculpation restant le meurtre. La répression de l'homosexualité en tant que crime apparaît de plus en plus comme un anachronisme du droit français. Sous la Révolution, elle tombe en désuétude : le Code pénal de 1791 ne reconnaît même plus le concept de « *contre-nature* ». Premier pas vers la reconnaissance des droits homosexuels, qui devront cependant attendre la fin du XX^e siècle pour se voir pleinement admis ■

NOTE

1. Le concile qui se réunit à Trente (Italie) entre 1545 et 1563 avait pour but de répondre à la progression de la Réforme protestante. Son œuvre fut considérable, à la fois en matière de dogme et de discipline.

Florence Tamagne • Titulaire d'un doctorat de l'Institut d'études politiques de Paris

Naissance du troisième sexe

Vice, perversion, névrose ? Il y a cent ans, quand apparaît pour la première fois la notion d'« homosexualité », les comportements qu'elle désigne sont généralement soumis à la réprobation publique. Peu à peu pourtant, au fil de scandales, de provocations ou de professions de foi qui ont jalonné notre siècle, une « communauté » s'est affirmée. Soucieuse de ses droits et de sa légitimité.

L'homosexuel est-il né à la fin du XIX^e siècle ? Cette question, en apparence incongrue, est au cœur de la recherche actuelle sur l'homosexualité. Car l'histoire de l'homosexualité passe par la distinction entre un comportement, universel, et une identité, spécifique et temporelle. En effet, un individu, qu'il soit attiré par les personnes de son sexe ou qu'il ait des rapports sexuels avec elles, ne se définit pas forcément comme homosexuel. Le terme est lui-même parfaitement déterminé dans l'espace et dans le temps. Il semble avoir été inventé par un médecin autrichien, Karoly Maria Kertbeny, en 1869 ; il s'est ensuite diffusé par l'intermédiaire des études médicales. Jusqu'alors, la société ne différenciait pas des personnes mais des actes : la sodomie était ainsi condamnée dans de nombreux États ; et les seuls qualificatifs qui existaient pour désigner les pratiques homosexuelles étaient péjoratifs ou injurieux.

Jusqu'à la fin des années 1930, l'usage du mot homosexuel resta rare et ne s'imposa que lentement, concurrencé par d'autres expressions, notamment « *inverti* » et « *uraniste* ». Ces transformations de vocabulaire ne sont pas anodines : elles témoignent d'une modification dans les représentations collectives. En employant le mot homosexualité, les médecins voulaient signifier leur approche scientifique et leur absence de préjugés. En l'adoptant à leur tour, les homosexuels accomplissaient un acte identitaire fondateur, mais lourd de conséquences : ils souscrivaient ainsi à une vision médicale et acceptaient la définition établie par la société hétérosexuelle. C'est

le rejet de cette définition et la volonté de se démarquer des acceptions négatives du mot homosexuel que manifeste, dans la seconde moitié du XX^e siècle, la diffusion du terme « *gay* »¹.

C'est en effet dans les dernières décennies du XIX^e siècle que les médecins jouèrent un rôle décisif dans l'émergence d'une identité homosexuelle spécifique. L'intérêt des psychiatres pour l'homosexualité s'inscrivait dans le cadre de recherches menées sur les névroses et les psychoses, notamment sur l'hystérie. Les « *perversions* »² sexuelles étaient alors tenues pour des signes parmi d'autres de « *dégénérescence* » du sujet. Ce n'est que progressivement qu'elles acquirent un statut propre, pour devenir des objets à part entière de la médecine. Ainsi l'homosexualité déborda bientôt le cadre de la maladie pour former une catégorie propre, avec ses classements internes et ses symptômes.

FREUD AFFIRME LA BISEXUALITÉ ORIGINELLE DE L'HOMME

D'autre part, l'étude médicale de l'homosexualité résulta de la demande de l'institution judiciaire, qui peinait à définir l'homosexualité et à élaborer une stratégie répressive adaptée. En France, Ambroise Tardieu, dans *La Pédérastie* (1857), s'efforça d'élaborer un portrait du criminel homosexuel, en particulier du prostitué, à partir de l'observation de deux cents individus qu'il examina avec un soin maniaque, traquant « *les signes de la pédérastie* ». Selon lui, il existait un lien évident entre crimina-

lité et sexualité déviante, et l'homosexualité était déjà une preuve de dégénérescence morale. En Autriche, Richard von Krafft-Ebing, qui publia en 1885 sa *Psychopathia sexualis*, était à la fois professeur de psychiatrie à l'université de Vienne et médecin légiste des tribunaux.



L'AUTEUR

Agrégée d'histoire, Florence Tamagne est l'auteur d'une thèse de doctorat intitulée « Recherches sur l'homosexualité dans la France, l'Angleterre et l'Allemagne de début des années 1920 à la fin des années 1930 ».

Autour de l'homosexualité se cristallisait ainsi la concurrence entre les autorités judiciaires et médicales pour la tutelle de ceux que l'on appelait des pervers. Les secondes l'emportèrent. Jean Martin Charcot et Victor Magnan établirent la prépondérance des psychiatres sur les juristes. Dans « Inversions du sens génital et autres perversions sexuelles », article publié en 1882 dans les *Archives de neurologie*, ils affirmaient que l'homosexualité n'était que le symptôme isolé d'un désordre global, la « dégénérescence », une disposition involontaire et innée : l'homosexuel était un malade, non un criminel. Il ne pouvait être jugé. Il s'agissait là d'une avancée considérable, mais ambiguë. La déresponsabilisation de l'homosexuel au plan légal faisait de lui un mineur, incapable d'assumer ses actes.

Par la suite, d'autres médecins et psychiatres élaborèrent de nouvelles théories destinées à éclairer l'homosexualité ; ils contribuèrent en fait souvent, sous couvert de scientificité, à renforcer les préjugés en vigueur. Certains s'écartèrent de ces modèles imposés. C'est ainsi que Freud, en 1905, remit en question la théorie de l'inné, pour faire de l'homosexualité le résultat d'un « blocage au stade infantile ». En affirmant la bisexualité originelle de l'être humain, la théorie freudienne contribua à

une plus grande tolérance. En France, où elle bénéficia d'un écho particulier, elle remporta un grand succès dans les milieux intellectuels. André Gide, notamment, a souligné l'influence qu'elle a pu jouer dans sa prise de conscience identitaire.

Cependant, plus que les psychiatres ou les psychanalystes, ce sont des médecins progressistes, soucieux de défendre la cause homosexuelle, qui ont contribué à faire évoluer les esprits. L'Anglais, d'origine américaine, Havelock Ellis publia son livre *Sexual Inversion* en 1898, avec l'aide d'amis et militants homosexuels comme John Symonds et Edward Carpenter, et il devint une référence en matière d'homosexualité.



Il considérait l'homosexualité acquise comme très rare, et réfutait le mythe de l'homosexuel « corrupteur de la jeunesse ». Selon lui, l'inversion n'était pas une maladie, mais une simple anomalie comme le daltonisme. L'Allemand Magnus Hirschfeld, médecin et militant homosexuel, développa quant à lui la théorie d'abord exposée par Ulrichs, celle d'une « âme de femme prisonnière dans un corps d'homme », soutenant l'existence d'un « troisième sexe ». Jusque dans les années 1920, ses idées furent abondamment diffusées par le premier mouvement homosexuel, fondé en Allemagne en 1897 par Hirschfeld lui-même, le WhK (*Wissen-*

Ci-contre à gauche, le médecin Magnus Hirschfeld, fondateur du WhK, le premier mouvement homosexuel militant, qui développa la théorie du « troisième sexe ». Son nom est lié à l'âge d'or que connut la communauté homosexuelle dans les années 1920 en Europe. Berlin en était alors la capitale.
Ci-dessous, à gauche, en 1926 : le cabaret L'Eldorado accueillait aussi bien des acteurs et artistes homosexuels que des touristes en mal de sensations. Au même moment, en Angleterre, un véritable culte de l'homosexualité se développa dans les milieux littéraires.
Ci-dessous, vers 1938, les écrivains W. H. Auden, Christopher Isherwood et Stephen Spender, symboles d'une génération d'intellectuels qui a expérimenté l'homosexualité dans les public-schools et à l'université (cf. AKG, BPK et H. Coster/NPG Londres).

NOTES

1. Le terme, d'origine française, était utilisé au XVI^e siècle pour désigner les homosexuels. Au XIX^e, il se répandit en Angleterre et aux États-Unis, mais c'est seulement après Pearl Harbor qu'il devint un mot de passe pour la communauté homosexuelle. A la différence d'« homosexuel », le terme était ambigu, chargé de connotations positives et il émanait des homosexuels eux-mêmes.
2. Étaient également considérés comme des perversions la coprophilie, l'ondinisme, le sadisme, le masochisme, la nécrophilie, le travestissement et l'homosexualité.



CHRONOLOGIE

1810, FRANCE : le Code pénal, s'inspirant de l'idéologie des droits de l'homme, décriminalise l'homosexualité.

1872, ALLEMAGNE : le paragraphe 175 du Code pénal condamne à la prison les « *actes sexuels contre nature* » commis entre deux hommes.

1885, ANGLETERRE : l'amendement Labouchère condamne les actes sexuels entre hommes à deux ans de prison maximum.

1934, URSS : l'homosexualité masculine est passible d'une peine pouvant s'élever à cinq ans de prison ; des milliers d'homosexuels furent envoyés au Goulag.

1935, ALLEMAGNE : le paragraphe 175 est renforcé par les nazis ; désormais, tous les actes sexuels entre hommes sont punis de prison — en fait, de nombreux homosexuels seront envoyés en camp de concentration.

1942, FRANCE : loi du 6 août 1942 ; l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} de l'article 334 du Code pénal modifié fait tomber sous le coup de la loi les actes « *impudiques ou contre-nature* » homosexuels et lesbiens commis avec des mineurs de moins de vingt et un ans. Cette discrimination restera en vigueur jusqu'en 1982.

1967, ANGLETERRE : décriminalisation de l'homosexualité sauf dans la marine et l'armée ; l'âge du consentement pour les relations masculines est de vingt et un ans.

1973, RFA : la majorité sexuelle pour les actes homosexuels tombe à dix-huit ans — elle est de quatorze ans pour les hétérosexuels.

1982, FRANCE : la majorité sexuelle pour les homosexuels et les hétérosexuels est fixée à quinze ans.

1989, DANEMARK : reconnaissance des couples homosexuels.

1994, ALLEMAGNE : après la réunification allemande, le paragraphe 175 est aboli.

ANGLETERRE : l'âge de consentement pour les relations homosexuelles masculines est abaissé à dix-huit ans.

1998, PAYS-BAS : reconnaissance du « partenariat enregistré » entre homosexuels, équivalent du mariage.

schaftlich-humanitäres Komitee : Comité scientifique humanitaire).

A l'époque, l'homosexualité masculine était réprimée par la loi allemande. Le paragraphe 175 du Code pénal interdisait les « *actes ressemblant au coït* » perpétrés entre hommes et les punissait d'une peine pouvant s'élever jusqu'à cinq ans de prison. En Angleterre également, la loi restait très répressive ; par l'amendement Labouchère la simple masturbation entre hommes pouvait être punie de deux ans de prison. En France, en revanche, depuis le Code pénal de 1810 (dont le rédacteur Cambacères était lui-même homosexuel), l'homosexualité n'était plus considérée comme un délit. Au nom des droits de l'homme, la législation affirmait qu'il ne pouvait y avoir crime là où il n'y avait pas de victime. Aucun des trois pays évoqués ne condamnait le lesbianisme. A plusieurs reprises pourtant, des lois antilesbiennes furent proposées, en Allemagne en 1909 et en Angleterre en 1921, mais elles n'aboutirent pas. Ce statut particulier traduisait la plus grande tolérance dont jouissait le saphisme, mais aussi le mépris dans lequel était tenue la sexualité féminine. Si les lesbiennes n'étaient pas condamnées, c'est que l'on doutait de leur existence.

« TOUT LE MONDE ÉTAIT HOMOSEXUEL À OXFORD À CETTE ÉPOQUE »

De fait, au tournant du siècle la tolérance s'accrut, en particulier dans les milieux intellectuels et aristocratiques. Ainsi le groupe des *Neo-Pagans* en Angleterre regroupait autour du poète Rupert Brooke, « *le plus beau jeune homme d'Angleterre* », des intellectuels qui tentaient de recréer, à Grantchester, dans la campagne environnant Cambridge, un mythe rural. Rejetant les conventions sociales, ils prônaient le nudisme, le culte du corps et une nouvelle conception des rapports hommes/femmes. L'homosexualité pratiquée par Rupert Brooke dans sa *public-school* et à Cambridge était présentée comme une alternative de jeunesse aux relations hétérosexuelles, rendues difficiles par la morale victorienne. En France, le salon de Winoretta Singer, princesse de Polignac, accueillait Marcel Proust, le comte de Montesquiou et la fine fleur du lesbianisme parisien. La princesse présenta au Tout-Paris Oscar Wilde et Lord Alfred Douglas, qui firent sensation.

Pourtant, l'homophobie restait forte. En 1895, les procès d'Oscar Wilde bouleversèrent la communauté homosexuelle nais-

sante. Accusé d'outrage aux bonnes mœurs et de sodomie, Wilde se livra à une défense émouvante de « *l'amour qui n'ose pas dire son nom* », premier plaidoyer public en faveur de l'homosexualité en Angleterre. Sa condamnation à deux ans de prison consommait la victoire du parti puritain et figea l'image de l'homosexuel « *corrupteur de la jeunesse* », source de danger et de dépravation.

En Allemagne, en 1906, éclata le scandale Eulenburg. Deux intimes de l'empereur Guillaume II, Philip von Eulenburg et Kuno von Moltke, furent accusés d'homosexualité par la presse, dans le cadre d'une campagne qui avait pour but de discréditer l'entourage de l'empereur et sa politique étrangère — Eulenburg étant favorable au rapprochement avec la France. Le procès, dont Eulenburg sortit ruiné, accrédita dans le grand public l'idée qu'homosexualité et trahison avaient partie liée. L'intervention d'Hirschfeld, qui fut appelé à témoigner, y ajouta le thème d'une conspiration entre Juifs et homosexuels travaillant à la chute de l'Empire, une accusation qui allait se révéler durable. Dans les années suivantes, de tels procès homophobes à visées politiques se répétèrent en Allemagne.

Dans ce contexte, la Première Guerre mondiale constitua un tournant décisif. A la faveur de la « fraternité des tranchées », des amitiés passionnées, souvent idéalisées, se développèrent entre de jeunes officiers et leurs hommes, ou au sein même de la troupe. Ces révélations du front ne restèrent pas sans effets une fois la paix rétablie. Et les années 1920 furent un âge d'or pour la communauté homosexuelle naissante, dont l'écho s'est perpétué jusqu'à nos jours, de manière fantasmée, dans l'imaginaire homosexuel. Jusque dans les années 1960, on ne trouvera pas l'équivalent de cette liberté des mœurs, de cette flamboyance de la culture homosexuelle, favorisée par l'essor des mouvements militants, une relative tolérance policière et une certaine « mode » de l'homosexualité dans la société.

Entre 1919 et 1933, un véritable culte de l'homosexualité se développa dans les *public-schools* et les universités britanniques. Le poète John Betjeman résuma la situation ainsi, de manière sans doute exagérée : « *Tout le monde était homosexuel à Oxford à cette époque-là*³. » Ce culte était alimenté par des personnalités comme E. M. Forster, auteur du livre culte *Maurice*⁴, Lytton Strachey ou J. M. Keynes, membres du cercle de Bloomsbury, qui tenaient l'amour des garçons pour la plus haute forme d'amour et établissaient un lien direct entre intelligence et homosexualité. Influencés par le philosophe G. E. Moore, ils pensaient

NOTES

3. Cité par Noël Annan, *Our Age*, New York, Random House, 1991, p. 113.

4. *Maurice* fut écrit en 1916 mais publié seulement en 1970.

qu'il fallait privilégier l'humain sur la morale et dénonçaient l'hypocrisie de la société victorienne en prônant une totale liberté de langage en matière sexuelle.

Ils eurent une influence considérable sur l'élite britannique et la nouvelle génération des écrivains, comme W. H. Auden, Christopher Isherwood ou Stephen Spender, qui firent l'apologie du « *working-class boy* », le garçon ouvrier, mythe à la fois érotique et politique. De fait, la place que certains homosexuels de renom occupaient dans la vie littéraire et politique britannique conduisit l'opinion à s'interroger sur l'existence d'un hypothétique

connaître en publiant leurs propres revues. André Gide, René Crevel, Christopher Isherwood ou Klaus Mann visitèrent la galerie de portraits d'homosexuels célèbres et de travestis de l'Institut pour la connaissance sexuelle, fondé en 1919 par Magnus Hirschfeld, et qui accueillait pour des consultations des homosexuels venus du monde entier. Les mouvements homosexuels tentèrent également d'intéresser le gouvernement et le Parlement à leur

contribuèrent, à travers leurs œuvres, à faire connaître l'homosexualité au grand public, mais ils s'exprimaient avant tout à titre personnel. Si *Sodome et Gomorhe* (1921-1922) fut le point de départ du débat sur l'homosexualité en France, *Corydon*, publié en 1924, fit de Gide le héraut des homosexuels français ; pourtant, malgré le courage indéniable de leur auteur, ces dialogues présentaient des arguments convenus.

Gide restait cantonné à la défense de la pédérastie. Il vulgarisait en outre une vision de l'homosexualité élitiste et intellectuelle qui ne correspondait guère à la réalité de l'époque : il passait sous silence



« *Homintern* », fonctionnant notamment dans les secteurs de l'édition ou de la diplomatie. Le terme forgé, de manière ironique, par l'écrivain et critique Cyril Connolly, lui-même homosexuel, symbolisait la peur du traître homosexuel, infiltré au sein du pouvoir et menaçant le cœur de la nation. Il témoignait également d'une réalité, celle du soutien d'une partie des intellectuels homosexuels britanniques au communisme (d'où l'allusion au *Komintern*) et de leur organisation informelle, mais réelle, en un réseau de solidarité homosexuelle.

Mais le centre de la culture homosexuelle des années 1920 fut incontestablement Berlin. Des centaines de bars, de clubs, comme le légendaire Eldorado, qui présentait aux touristes des spectacles travestis, y accueillait les homosexuels en toute légalité. Les mouvements homosexuels s'y multiplièrent ; ils regroupaient des milliers de membres et se firent

Ci-dessus : le photographe Cecil Beaton dans les années 1920. Il incarnait l'idéal esthétique des Bright Young People. Ses excès, tolérés dans les milieux artistiques et aristocratiques, lui valurent cependant de nombreuses railleries et vexations — ainsi les hôtes du comte de Pembroke, choqués par son maquillage, le jetèrent à l'eau lors d'une partie de campagne (cf. Topham/Imapress).

action. La pétition du WhK, lancée en 1897 et constamment rééditée, qui réclamait l'abolition du paragraphe 175, fut signée par plus de cinq mille personnalités, parmi lesquelles Hermann Hesse, Thomas Mann, Rainer Maria Rilke, Stefan Zweig, Albert Einstein, Émile Zola ou Léon Tolstoï.

Ce militantisme homosexuel restait cependant spécifiquement allemand. La tentative anglaise de fonder un mouvement semblable au WhK fut un semi-échec et la France s'enferma dans un modèle individualiste. Certes, certains intellectuels, comme Marcel Proust et André Gide,

celle des bars de la rue de Lappe, où dansaient ensemble les marins et les lopes, celle des pissotières où les truqueurs étaient à l'affût du client bourgeois, celle des bals de mardis-gras, comme celui du Magic-City, où les folles travesties arboraient les noms de guerre de « *La Fontange* », « *La Sévigné* », « *La Duchesse de Bouillon* »⁵...

Les années 1920 voient en effet l'essor de la prostitution masculine, prostitution militaire bien sûr, à Londres, Douvres, Hambourg, Toulon, et prostitution ouvrière, en particulier en Allemagne où les crises, celle de 1923 puis celle de 1929, jetent sur le trottoir des dizaines de milliers de jeunes gens au chômage. A Berlin, on compte alors vingt-deux mille prostitués !

C'est dans les années 1920 que l'identité homosexuelle masculine et féminine se construit. La mode « *camp* », sorte d'exagération de la pose et des clichés de ce milieu, impose un nouveau vocabulaire et des

NOTE

5. Les lopes étaient les clients homosexuels, également désignés dans l'argot du milieu comme « *tantes* », « *tapettes* », « *corvettes* », ou « *rivettes* ». Les truqueurs étaient de jeunes voyous qui aguichaient les clients dans les pissotières : ils opéraient généralement par deux. Pendant que l'un draguait, l'autre attendait, caché, nne matraque à la main, prêts à sauter sur le client récalcitrant. Les prostitués étaient connus comme « *poisses* », « *jésus* », « *gigolos* », « *mignards* », etc.

codes vestimentaires. Si la grande majorité des homosexuels préfère se fondre dans la masse des gens « normaux », d'autres innovent et adoptent un style spécifique. Certains accessoires deviennent des signes de reconnaissance : les chaussures en daim ou le manteau en poil de chameau. L'habitude du maquillage se répand et la possession d'un poudrier est désormais assimilée par la police à une preuve d'homosexualité. Les *Bright Young People* anglais, comme

Stephen Tennant, Cecil Beaton, Harold Acton ou Brian Howard, imposent un nouvel esthétisme et se font les hérauts de la mode androgyne. Stephen Tennant, qui fut photographié par Cecil Beaton pour *Vogue*, incarne l'esthétique homosexuelle portée à son apogée dans les années 1920 : « *Je ne sais pas si c'est un homme ou une femme, mais c'est la plus belle créature que j'ai jamais vue* », dira l'amiral Sir Lewis Clinton-Baker⁶.

Chez les femmes, les lesbiennes de renom, telle Radclyffe-Hall, auteur du best-seller *Le Puits de solitude* (1928), poussent à son paroxysme la mode garçon. Elles se rasent les cheveux, portent des costumes d'hommes, fument le cigare et adoptent des poses viriles, pieds écartés et mains dans les poches. Les « *butch* » (lesbiennes masculines) ne représentent cependant qu'une tendance. Les « *amazones* » parisiennes, regroupées autour du salon de

Le gène de l'homosexualité existe-t-il ?

Il y a cinq ans, un article publié dans une très sérieuse revue scientifique a fait grand bruit : la découverte d'un « gène de l'homosexualité » y était annoncée.

L'HISTOIRE : En juillet 1993, la revue américaine *Science* annonçait à grand fracas qu'on avait découvert le « gène de l'homosexualité ». Est-ce sérieux ?

BERTRAND JORDAN : Une précision d'importance : l'article auquel vous faites allusion était publié dans la partie magazine de *Science*, écrit par un journaliste s'adressant à un public assez large ; mais il faisait le pendant à un autre article, celui-là de recherche pure, paru dans le même numéro et intitulé plus prudemment : « Liaison [génétique] entre des marqueurs de l'ADN sur le chromosome X et l'orientation sexuelle masculine. » Vous apprécierez la nuance.

Il faut écarter d'emblée toute analyse qui chercherait à expliquer l'homosexualité uniquement par les gènes, ce serait absurde. Aujourd'hui tend à prévaloir, notamment aux États-Unis, où elle est très en vogue, une vision déterministe : elle s'appuie sur les avancées incontestables de la science qui a pu, dans certains cas, isoler les gènes impliqués dans différentes maladies héréditaires.

Mais de là à extrapoler ces résultats et à vouloir passer les manifestations du comportement sous le hachoir de la seule génétique ! Cela étant, il n'y a rien d'aberrant biologiquement à faire l'hypothèse d'une influence génétique sur la tendance à l'homosexualité. On peut en effet imaginer qu'une certaine chimie au niveau des hormones favorise telle ou telle orientation sexuelle. Mais, j'y insiste, la notion de « gène de l'homosexualité » n'a pas de sens en soi.

L'H. : Plus précisément, sur quelles études s'est-on fondé pour avancer des explications d'ordre génétique ?

B. J. : On dispose d'études relativement anciennes sur des jumeaux. Elles ont ceci d'intéressant qu'elles s'attachent à des enfants qui, on peut le penser, ont baigné dans le même environnement familial et ont reçu la même éducation. Il en ressort que dans le cas de vrais jumeaux, si l'un d'eux est homosexuel, l'autre a une chance sur deux de l'être aussi. Dans le cas de faux jumeaux, le taux de probabilité n'est plus que de 22% et il tombe à 9,2% dans le cas de deux frères qui ne sont pas des jumeaux. Mais ces estimations restent sujettes à caution.

D'autre part, des scientifiques américains ont eu recours à ce qu'on appelle la « génétique inverse ». C'est le cas notamment de l'auteur de la recherche citée dans *Science*, Dean Hamer, un biologiste moléculaire honorablement connu qui s'est pris sur le tard de passion pour la génétique du comportement. Par « génétique inverse », on entend un processus en deux temps par lequel on « localise » sur la chaîne chromosomique le gène qui, lorsqu'il est défectueux, entraîne telle maladie, avant de l'isoler à proprement parler.

Dans le domaine des pathologies organiques, nous avançons en terrain sûr. Dans celui des troubles du comportement, l'incertitude reste grande car, s'il apparaît qu'une composante héréditaire non négligeable a pu être dégagée dans la schizophrénie ou la psychose maniaco-dépressive, on ne peut dire dans quelle proportion. Pour ce qui est de l'homosexualité, la prudence s'impose, même si l'article de *Science* suggère que l'on est parvenu à l'étape de la « localisation ».

(Propos recueillis par Daniel Bermond.)

Bertrand Jordan est directeur de recherche au CNRS.



Mariage lesbien aux États-Unis, le 22 février 1998 (cf. PPCM).

NOTE

6. Cité par Philip Hoare, *Serious Pleasures, The Life of Stephen Tennant*, Penguin, 1990, pp. 85-86.

l'Américaine Natalie Clifford Barney, leur opposent une féminité exacerbée, aristocratique et dilettante. Le culte de la « *musée aux violettes* », la poétesse Renée Vivien, égérie décadente, morte d'abus de toutes sortes à trente-deux ans, reste vivace dans la communauté lesbienne de Paris, qui réunit alors nombre de personnalités comme Romaine Brooks, Colette, Lucie Delarue-Mardrus, Gertrude Stein, Marguerite Yourcenar, Sylvia Beach ou Adricenne Monnier.

D'autres — c'est le cas de Vita Sackville-West, de Virginia Woolf ou de Violet Trefusis — préfèrent se libérer de tout modèle collectif. Elles osent vivre parfois leurs penchants en liberté, comme l'atteste la fugue scandaleuse de Vita et Violet, en 1918, quand les deux amantes fuient Londres pour Paris, Vita travestie en homme, alors que Violet est à la veille d'épouser Denys Trefusis. Pourtant, elles concilient le plus souvent homosexualité et conformisme social, puisqu'elles se marient et mènent une vie en apparence rangée. Elles sont sans doute assez représentatives de la majorité des lesbiennes de l'époque, qui vivent une double vie de femme mariée et d'amoureuse, sans être inquiétées, simplement parce que les couples féminins attirent peu l'attention.

Cependant, si la tolérance s'accroît, elle reste relative. L'abondance des romans ayant pour thème l'inversion, si elle contribue à faire connaître l'homosexualité au grand public, agace. L'idée d'une « *épidémie* » homosexuelle se répand, tandis que les chantages de la décadence crient à la dépopulation et à la « *perte de substance* » nationale. Au tournant des années 1930, à la faveur de la crise économique, des scandales politiques et des tensions internationales, les homosexuels, comme d'autres groupes minoritaires, sont la cible de nouvelles attaques. Les évolutions survenues en Union soviétique, où les bolcheviks avaient aboli les lois homophobes, avaient soulevé certains espoirs. Mais, en 1934, l'homosexualité masculine est de nouveau criminalisée. Les partis communistes européens assimilent désormais l'homosexualité à une « *perversion fasciste* ». Certains intellectuels, comme W. H. Auden, Stephen Spender ou André Gide, qui s'étaient rapprochés du communisme, s'en éloignent en partie pour cette raison.

C'est en Allemagne, toutefois, avec l'arrivée de Hitler au pouvoir en 1933, que le reflux fut le plus terrible. Les nazis avaient adopté une attitude ambiguë à l'égard de

l'homosexualité : le mythe du *Männerbund*, association masculine fondée sur un principe homo-érotique, élaboré par Hans Blüher, théoricien du mouvement de jeunesse *Wandervogel*, avait trouvé un écho certain dans la SA, dont le chef Ernst Röhm était un homosexuel notoire, membre d'une des organisations homosexuelles de la République de Weimar. Il fut cependant rejeté par Heinrich Himmler, qui développa une homophobie systématique et organisa, après la prise de pouvoir, la persécution des homosexuels. Leurs mouvements et leurs

années 1920. Les années 1950 furent marquées par le conformisme, et l'homophobie s'accrut à la faveur de la guerre froide. Par exemple, en Angleterre, le scandale des espions de Cambridge, homosexuels, passés à l'Est (Guy Burgess, Donald MacLean, Anthony Blunt) relança le mythe du traître homosexuel. Burgess avait suivi la trajectoire typique de l'intellectuel homosexuel britannique des années 1920 : *public-school*, Cambridge, attraction pour les garçons ouvriers, engagement communiste ; son implication dans les réseaux de solidarité

homosexuelle lui avait ouvert des milieux variés et permis d'avoir accès à des secrets d'État. Le sujet fut porté à discussion à la Chambre des lords et, en 1954, le ministre de l'Intérieur demanda à Sir John Wolfenden d'enquêter. En 1957, son comité réclama la dépénalisation de l'homosexualité. Elle ne fut effective que dix ans plus tard. Aux États-Unis, la « *chasse aux sorcières* » dirigée contre les communistes et le retour de l'ordre moral qui l'accompagna se doublèrent d'une persécution des homosexuels, qui furent exclus des postes fédéraux et fichés par le FBI alors que leurs bars et leurs clubs étaient l'objet de rafles constantes.

C'est pourtant des États-Unis qu'allait partir le renouveau homosexuel. Pour la première

fois, durant la Seconde Guerre mondiale, l'armée américaine avait pratiqué une discrimination : les recrues, hommes et femmes, devaient déclarer publiquement qu'elles n'étaient pas homosexuelles. En cas contraire, elles risquaient d'être réformées de manière infamante (« *blue discharge* »). Cependant, la culture « *gay* » — le terme se répand durant la guerre — était parvenue à se développer dans les ports, à New York, San Francisco ou New Orleans. Travestis en femme, des GI's jouaient dans des spectacles de music-hall destinés au réconfort des troupes.

En 1948 et 1953, les premiers rapports Kinsey sur la sexualité remirent en cause l'idée de normalité sexuelle et suggérèrent l'hypothèse d'une homosexualité ou d'une bisexualité graduée⁷. Kinsey découvrit en effet, à la suite d'une enquête menée sur plus de dix mille Américains et Américaines, que 37% de la population masculine avait eu au moins une expérience homosexuelle et que 4% des hommes étaient exclusivement homosexuels. De même, 20% des femmes avaient expérimenté des relations lesbiennes. Les premiers mouvements homosexuels améri-



Manifestation à Washington en 1965. Dans les années 1960, les mouvements homosexuels militants se multiplient, réclamant la reconnaissance de leurs droits et la fin des discriminations. Aujourd'hui, les homosexuels sont encore victimes de nombreuses persécutions, notamment au Mexique, au Pérou et au Brésil où sévissent contre eux des « escadrons de la mort » (cl. UPI/Corbis-Bettman/SIPA).

journaux furent interdits, les bars fermés. En 1934, l'élimination de Röhm fut présentée comme une croisade du Führer contre l'immoralité.

Pour les nazis, les homosexuels mettaient en péril la survie de la race et risquaient de corrompre la jeunesse. Aussi les pédophiles, les prostitués et les récidivistes furent-ils particulièrement pourchassés. Certains furent victimes de pratiques médicales inhumaines (la castration fut considérée comme un moyen de « *guérir* » les homosexuels avant de les renvoyer ensuite sur le front) et des milliers d'entre eux furent déportés. On estime entre cinq mille et quinze mille le nombre d'homosexuels morts dans les camps de concentration.

La Seconde Guerre mondiale effaça le souvenir de l'apogée homosexuel des

NOTE

7. Pourtant, l'APA (*American Psychiatric Association*) ne retira l'homosexualité de la liste des troubles mentaux qu'en 1973.

eains, la *Mattachine Society* et les *Daughters of Bilitis*, furent fondés en 1951 et en 1955. Tous deux entendaient faciliter l'insertion des homosexuels dans la société, éduquer le public et renforcer les liens entre homosexuels, mais leur impact resta assez limité.

C'est la *Beat Generation* qui allait ouvrir la voie aux mouvements homosexuels, autour de figures comme Allen Ginsberg ou William Burroughs. Visionnaires et romantiques, influencés par le poète Whitman, ils rejetaient la dictature de l'hétérosexualité et entendaient vivre toutes les

expériences sexuelles possibles. Ils contribuèrent notamment à faire de Tanger un lieu culte pour la communauté homosexuelle des années 1950. Des auteurs, comme Tennessee Williams, Truman Capote, Gore Vidal ou James Baldwin révélèrent leur homosexualité au grand public, alors que James Dean et Montgomery Clift devenaient des icônes gay, même si leur homosexualité était tenue secrète. Dans les bars ouvriers de Buffalo, la communauté lesbienne se constitua

autour des stéréotypes *butch/femme* qui opposaient les lesbiennes maseulines et féminines, et régissaient strictement l'apparence vestimentaire comme les relations sexuelles.

Le raid du bar Stonewall, un repaire de « drag-queen » et de prostitués de New York, le 27 juin 1969, marqua le point de départ du grand mouvement gay et lesbien aux États-Unis. Pour la première fois, au moment d'être embarqués par la police, des clients résistèrent, hurlant, chantant, jetant des bouteilles et des briques, mettant le feu aux poubelles. Treize personnes furent arrêtées. Le lendemain, la police revint, mais la foule était plus nombreuse et accueillit les renforts aux cris de « *Gay Power!* » Le *Gay Liberation Front* (GLF), qui défila un mois plus tard sur le site de l'émeute, rassemblant déjà quatre cents personnes, fut fondé dans la mouvance des groupements radicaux de l'époque, de la Nouvelle Gauche, du féminisme, de l'opposition à la guerre du Vietnam, ou des Black Panthers, mais aussi des hippies et de la contre-culture. Créé à New York, il trouva bientôt un écho dans tout le pays puis en Europe et en Australie. En France, le FHAR (Front homosexuel d'action révolutionnaire) fut fondé le 10 mars 1971. Le mouvement homosexuel se voulait militant et révolutionnaire, à la différence des organisations homophiles des années 1950 : la fierté gay devait s'exprimer par le « *coming out* » (l'affirmation de son identité sexuelle). Ainsi, le 10 janvier 1972, Guy Hocquenghem révéla son homosexualité dans un article célèbre paru dans *Le Nouvel Observateur*.

LE SIDA ÉBRANLE PROFONDÉMENT LES MODES DE VIE

Les lesbiennes, quant à elles, développèrent leurs propres revendications, entrant en conflit à la fois avec le mouvement gay, accusé de négliger les intérêts lesbiens, et avec les féministes qui redoutaient la « *menace mauve* ». Les « *radicales-bians* » développèrent notamment le concept de « *féminisme lesbien* » dont le symbole était la « *political lesbian* », une femme qui n'a pas de relation sexuelle avec des femmes mais adhère au mouvement lesbien par solidarité féministe et en réaction contre l'oppression masculine. En France cependant, contrairement aux États-Unis, les lesbiennes ne constituèrent pas un mouvement indépendant.

Dans les années 1970, San Francisco devint la capitale gay. Elle attira des mil-

liers d'homosexuels, qui s'installèrent dans le quartier de Castro. Le culte du corps s'y développa alors que de nouveaux stéréotypes s'imposaient : cheveux courts, moustache, puissante musculature, tenues de cowboy, d'ouvrier en bâtiment, de policier... Les saunas, théâtres pornos et « *backroom bars* » (bars dont les arrières-salles accueillent les rapports sexuels des clients) se multiplièrent et l'art de la drague (« *cruising* ») atteignit alors son apogée sur fond de musique disco. Les clubs gay consacrèrent ainsi Gloria Gaynor, Donna Summer, Sylvester ou le groupe Village People. En 1977, Harvey Milk, homosexuel, fut élu président du conseil d'administration de la ville.

Mais la fin des années 1970 vit s'affirmer la réaction. Au nom de la religion, de la morale et de la protection de l'enfance, la chanteuse Anita Bryant lança une campagne antihomosexuelle. En Californie, le sénateur John Briggs voulut interdire aux homosexuels d'enseigner dans les écoles publiques. Le 27 novembre 1978, Harvey Milk et le maire de San Francisco George Moscone étaient assassinés par un déséquilibré. En 1980, l'élection de Ronald Reagan, soutenu par la droite et les fondamentalistes religieux, confirma l'ampleur de la réaction homophobe.

Le choc allait pourtant venir d'ailleurs : en 1981, les premiers cas de « *cancer gay* » étaient mentionnés. Le nombre de victimes du virus HIV augmenta rapidement : en 1985, près de neuf mille cas étaient répertoriés aux États-Unis. Une grande majorité concernait alors des gays. La lutte contre le SIDA devint la pierre de touche du militantisme homosexuel, alors que le mode de vie gay était profondément ébranlé. La question sexuelle fut au centre de débats houleux : fallait-il fermer les saunas et les bars, symboles de la libération sexuelle des années 1970 et désormais vecteurs de l'épidémie ? La promiscuité, qui avait été au cœur de l'identité gay, laissa la place au « *safe sex* ». La communauté se ressouda dans la douleur : les lesbiennes et les gays se rapprochèrent et firent face à la campagne homophobe lancée par la droite, qui présentait le SIDA comme un châtime divin.

La mort de l'acteur Rock Hudson, en 1985, marqua un tournant. La lutte contre le SIDA devint une priorité nationale, soutenue par des personnalités de premier plan comme Elizabeth Taylor. En 1987, ACT-UP (*AIDS Coalition to Unleash Power*; coalition du SIDA pour le déchaînement du pouvoir) était fondé. L'organisation entendait employer les moyens les plus radicaux dans le combat contre l'épidémie — comme les manifestations au son des sif-



Les Gay Pride affirment dans une atmosphère festive la revendication identitaire des homosexuels. Ci-dessus, manifestation de la Gay Pride à New York en 1973 (cl. Corbis-Bettman/SIPA).

NOTE

8. Cf. F. Martel, *Le Rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Le Seuil, 1996.

flets, les jets de sang, le « die in » (simulation de mort sur la voie publique) ou l'« outing » (la dénonciation publique de personnalités homosexuelles) — qui restaient toutefois controversés. Autour du triangle rose et du slogan « Silence = death » (silence = mort), les cheveux courts, le T-shirt blanc, les jeans et les bottes devinrent le nouvel uniforme du militant. De fait, les années 1980 refaçonnèrent entièrement la communauté gay, qui en sortit à la fois meurtrie et renforcée. La détermination des gays face au SIDA leur gagna la considération de l'opinion publique. La tolérance s'accrut.

LE DROIT AU MARIAGE CIVIL OU À L'ADOPTION

Les années 1990 semblent confirmer cette nouvelle tendance. Aujourd'hui, la lutte contre le SIDA reste une priorité des organisations homosexuelles. L'élection de Bill Clinton en 1992 a été accueillie avec enthousiasme. Sa promesse d'ouvrir l'armée américaine aux homosexuels ne fut que partiellement tenue : ils furent admis, à condition de taire leur inclination. Ce compromis révélait l'étendue des préjugés encore dominants dans l'opinion publique. Le droit au mariage civil ou à l'adoption constitue désormais les nouvelles frontières de la reconnaissance homosexuelle. Dans ce domaine, les pays latins paraissent en retrait en comparaison des pays anglo-saxons et scandinaves.

Certes, les modes de vie homosexuels semblent mieux acceptés par l'opinion publique, comme en témoignent le succès des *Gay Pride* ou la banalisation de la culture homosexuelle avec la vogue des clubs ou de la musique techno. Mais la visibilité gay, telle qu'elle se manifeste dans les grandes villes ou dans des lieux privilégiés, tend à faire oublier la permanence des situations de rejet que subissent toujours les homosexuels et les lesbiennes dans les villes de province ou sur leur lieu de travail. De plus, tous les homosexuels ne se reconnaissent pas dans le modèle gay communautaire, soit qu'ils réclament le droit à « l'indifférence »⁸, soit qu'ils dénoncent la tendance à l'uniformisation d'une communauté qui impose une image de l'homosexuel stéréotypée — mâle, *middle-class*, jeune et branché —, excluant de ce fait les tendances extrêmes — folles, pédophiles, travestis — et maintenant à la marge les lesbiennes. L'histoire des homosexuels depuis la fin du XIX^e siècle est bien celle de l'affirmation et de la reconnaissance d'une minorité longtemps stigmatisée et rejetée dans l'ombre.

POUR EN SAVOIR PLUS

SUR L'HOMOSEXUALITÉ DANS L'ANTIQUITÉ

- F. Buffière, *Éros adolescent. La pédérastie dans la Grèce antique*, Paris, Les Belles Lettres, 1980.
- K. J. Dover, *Homosexualité grecque*, Grenoble, La Pensée sauvage, 1982.
- H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, Le Seuil, 1948, rééd. « Points-Histoire », 1981.
- W. A. Percy, *Pederasty and Pedagogy in Archaic Greece*, Urbana-Chicago, The University of Illinois Press, 1996.
- Sapho, *Alcée*, trad. T. Reinach, Paris, Les Belles Lettres, 1937.
- B. Sergent, *L'Homosexualité dans la mythologie grecque*, Paris, Payot, 1984 ; *L'Homosexualité initiatique dans l'Europe ancienne*, Paris, Payot, 1986 ; les deux ouvrages ont été réunis en un seul volume, *Homosexualité et initiation chez les peuples indo-européens*, pourvu d'une copieuse postface, et réédité en 1996 chez Payot.
- P. Veync, « La famille et l'amour à Rome », *Annales ESC* XXXIII, 1978, p. 35.

AU MOYEN ÂGE ET À L'ÉPOQUE MODERNE

- J. Baldwin, *Langages de l'amour dans la France de Philippe Auguste*, Paris, Fayard, 1997.
- J. Boswell, *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité. Les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1985.
- A. Bouhdiba, *La Sexualité en islam*, Paris, PUF, 1986.
- J.A. Brundage, *Law, Sex and Christian Society in Medieval Europe*, Chicago/Londres, University Chicago Press, 1987.
- É. Crouzet-Pavan, « Police des mœurs, société et politique à Venise à la fin du Moyen Âge », *Revue historique* fasc. 264/2, 1980, pp. 241-278.
- G. Duby, *Dames du XI^e siècle*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1995-1996.
- J.-L. Flandrin, *Un Temps pour embrasser. Aux origines de la morale sexuelle occidentale, VI^e-XI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1983.
- Cl. Gauvard, « De grace especial ». *Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge*, 2 vol., Paris, Publications de la Sorbonne, 1991.
- D. Jacquard, Cl. Thomasset, *Sexualité et savoir médical au Moyen Âge*, Paris, PUF, 1985.
- M. Lever, *Les Bûchers de Sodome. Histoire des infâmes*, Paris, Fayard, 1985.
- Ch. Marchello-Nizia, « Amour courtois, société masculine et figures du pouvoir », *Annales ESC* n° 6, 1981, pp. 969-986.
- G. Poirier, *L'Homosexualité dans l'imaginaire de la Renaissance*, Paris, Confluences-Champion, 1996.
- J. Rossiaud, *La Prostitution médiévale*, Paris, Flammarion, 1990.
- G. Ruggiero, *The Boundaries of Eros. Sex, Crime and Sexuality in Renaissance Venice*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1985.
- X. Thevenot, *Homosexualité masculine et morale chrétienne*, Paris, Le Cerf, 1985.
- R. et M. Wittkower, *Les Enfants de Saturne. Psychologie et comportement des artistes de l'Antiquité à la Révolution française*, Paris, Macula, 1985.

AU XIX^e-XX^e SIÈCLE

- M. J. Bonnet, *Un choix sans équivoque. Recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes, XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Denoël, 1981.
- L. Faderman, *Surpassing the Love of Men*, Morran and Co, 1981.
- J. Jordan, *Génétique et génome, la fin de l'innocence*, Paris, Flammarion, 1996.
- F. Martel, *Le Rose et le noir : les homosexuels en France depuis 1968*, Paris, Le Seuil, 1996.
- N. Miller, *Out of the Past. Gay and Lesbian History from 1869 to the Present*, Vintage, 1995.
- J. Weeks, *Coming out*, Quartet, 1979.

« L'HISTOIRE » A PUBLIÉ

- M. Lever, « Le procès d'Oscar Wilde », n° 63, pp. 105-111.
- Cl. Mossé, « Sapho de Lesbos », n° 63, pp. 20-23.
- M. Rey, « Cérémonies secrètes », n° 63, pp. 103-104.
- M. Sartre, « L'homosexualité dans la Grèce ancienne », n° 76, pp. 10-17.
- O. Vallet, « Oscar Wilde ou le procès de l'homosexualité », n° 172, pp. 82-83.
- La plupart de ces articles ont été repris dans *Amour et sexualité*, Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », 1991.

La splendeur d'Alexandrie

Alexandrie, son phare, ses avenues, ses nécropoles, sa bibliothèque...

L'ancienne capitale égyptienne suscite toujours la fascination et l'émerveillement, nourris par des « découvertes » savamment médiatisées. Aujourd'hui, le Petit Palais, à Paris, rend hommage à cette ville mythique, à l'occasion d'une exposition qui se tiendra du 6 mai au 26 juillet. Mais, au fait, que savons-nous vraiment d'Alexandrie ?

Pour juger de la splendeur d'Alexandrie, le chercheur, l'amateur ou le simple curieux doit d'abord prendre ses distances avec les images conventionnelles qui ont été données de cette ville, ensuite se mettre sous la conduite des auteurs anciens qui y ont vécu ou séjourné, enfin essayer, grâce aux ruines subsistantes — hélas ! peu nombreuses —, de se faire une idée de son développement, de son ampleur et de son aspect. Il faut surtout adopter une méthode diachronique car, selon les époques, depuis sa fondation en 331 av. J.-C. jusqu'à sa ruine sous l'empereur romain Dioclétien en 295 ap. J.-C., cette cité a souvent changé de visage. Au-delà de la médiatisation inconsidérée de prétendues « découvertes », il convient de revenir à ces sources pour retrouver la véritable Alexandrie, débarrassée de tout halo poétique.

UNE CAPITALE POUR LE ROI DE MACÉDOINE

Parmi la trentaine d'Alexandrie que fonda Alexandre le Grand, celle d'Égypte fut si particulière que les Anciens l'appelèrent « *Alexandrie près de l'Égypte* », parce qu'elle n'était située ni sur le Nil ni dans le Delta, parce qu'elle n'avait pas de passé pharaonique, parce qu'elle était une fondation grecque. La mythologie, l'épopée, le roman d'amour, la tragédie, le retournement de l'histoire se sont conjugués pour alimenter nos rêves. Le merveilleux donne à la ville le prestige d'un mythe où les dieux ont leur part.

Pourtant, si la plupart des cités antiques portaient des noms divins — ainsi, Athènes se mit sous la protection d'Athéna —, Alexandrie, quant à elle, tire son nom de son fondateur. Roi de Macédoine, maître

NOTE

1. Plutarque, *Vie d'Alexandre*, xxvi, 1-10.

REPÈRES

L'AUTEUR : ancien titulaire de la chaire « Littérature, épigraphie et civilisation grecques » de l'université de Lille-III, André Bernand se consacre depuis plus de quarante ans à la publication des inscriptions grecques d'Égypte. Il s'est également intéressé à la magie et à la violence dans la Grèce antique.

MOT CLÉ : **Alexandrie**, fondée par Alexandre le Grand en 332-331 av. J.-C., fut la réalisation la plus moderne de l'urbanisme antique. À la mort du Macédonien, Ptolémée, fils de Lagos, qui était un des généraux d'Alexandre, et à qui l'Égypte revenait en partage, en fit sa capitale ; il y établit la dynastie lagide. Ornée de monuments grandioses, disposant d'une bibliothèque et d'un « musée » prestigieux, la ville devint l'un des foyers de la civilisation hellénistique. Principal centre de commerce méditerranéen, elle accueillait une population remuante qu'on peut évaluer, sans certitude, à un million d'habitants : Grecs, Égyptiens, Juifs et plus tard Romains.

A RETENIR : les récentes fouilles archéologiques, effectuées sur le site antique d'Alexandrie, se révèlent, dans l'ensemble, décevantes. Ainsi, on n'a toujours retrouvé ni le phare, ni le tombeau d'Alexandre, ni la bibliothèque, ni le musée. Quant au palais royal, nous ne le connaissons que par des sources littéraires. Aussi est-ce à travers les poètes grecs Théocrite et Callimaque, les historiens Polybe et Strabon, ou encore les inscriptions gravées sur des stèles ou des tombes que nous pouvons apprécier pleinement quelle fut la splendeur de cette ville.



de la Grèce, il pénétra en Égypte, alors sous domination perse, en 332 av. J.-C. Là, sa première démarche fut de se faire conférer la divinité du pharaon. Dans un songe, raconte Plutarque, lui apparut Homère, qui lui enjoignit d'établir une capitale sur l'île de Pharos¹. Les contours de la ville, tracés avec de la farine, furent mangés par les oiseaux — signe de prospérité, interprétèrent les devins. La métropole, dès l'origine, est donc la protégée des dieux, notamment d'Amon, que le roi de Macédoine tint à venir saluer dans l'oasis de Siwa. Rien ne pouvait faire mieux augurer de son brillant avenir.

Cette mythologie qui place Alexandrie hors du commun est suivie d'une épopée tirant son prestige de la personnalité même d'Alexandre. Quel destin fut à la fois plus bref et plus splendide ? Ce chef avait à peine vingt-trois ans quand il fonda la cité. Il en a choisi et consacré le site, Deinokrates de Rhodes l'a bâtie, Kléomènes de Naukratis a veillé à ce que les crédits ne manquassent point. On évalue à une dizaine d'années la durée de construction de la ville. Le regard admiratif qu'on porte sur celle-ci tient en partie à cette rapidité d'exécution, alors que son fondateur par-

tait en guerre contre le Roi des Rois, le Perse Darius III, et allait être entraîné dans une marche étonnante vers l'Orient extrême, jusqu'à l'Indus. Un roman de cape et d'épée (il faudrait dire de chlamyde et de glaive) est donc le cadre de la naissance d'Alexandrie.

Au roman d'aventures s'ajoutent des histoires d'amour, dont les péripéties, elles aussi, auréolent la ville. Cléopâtre a failli y connaître le général romain Pompée qui, vaincu par César, tenta de se réfugier en Égypte, mais fut assassiné par Ptolémée XIII, frère et mari de la reine. Elle y a séduit César, y a vécu quinze années avec Antoine qui, plus que chef romain, finit par se considérer comme un souverain égypto-

suicide, celui d'Antoine, puis celui de Cléopâtre, transforme ce roman d'amour en récit de mort, mais donne à la métropole une place dans la légende.

Alexandrie est aussi tributaire de l'histoire. Elle est le produit du choc de deux mondes qui bouleversa l'hellénisme, quand à la Grèce des cités succéda la Grèce des royaumes. Elle aurait pu n'être qu'une place de commerce, une ville de garnison et un centre religieux. Mais la fonction des villes fut modifiée après la bataille de Chéronée, en 338 av. J.-C., lorsque les Athéniens et les Thébains furent battus par Philippe II, père d'Alexandre, la Grèce passant sous la domination du roi de Macédoine. Les nouvelles fondations furent

d'Alexandre, reçut en partage l'Égypte ; les empereurs romains succédèrent aux Ptolémées quand la région passa définitivement sous leur contrôle, en 30 av. J.-C.

Pour dépeindre la splendeur de la ville, il faut d'abord recourir aux sources écrites, car des poètes en fréquentèrent les palais, et des historiens y vinrent en visite ou en résidence. Parmi les premiers, deux se distinguent par leurs œuvres célébrant la cité : Théocrite et Callimaque. Leurs dates de vie et de mort ne sont pas connues avec précision : il semble que le premier écrivit vers 275-270 av. J.-C. et que le second, né vers 315-310 av. J.-C., mourut après 243 av. J.-C., s'étant fixé à Alexandrie vers 290-285 av. J.-C. Ni l'un ni l'autre n'en était natif,



Ci-dessus : navire se dirigeant vers le port d'Alexandrie. On ignore aujourd'hui encore quelle était la forme exacte du phare. Ce détail d'un sarcophage du III^e siècle montre une tour de structure carrée, comportant trois étages. Page de gauche : lampe à huile d'époque romaine représentant des bâtiments sur le port d'Alexandrie (Rome, musée de la Civilisation romaine et Paris, galerie François-Antonovich ; cf. Dagli Orti).

rien. Elle aurait enfin pu entreprendre la conquête d'Octave, le futur Auguste, si ce dernier n'avait pas décidé de la faire figurer dans son triomphe à Rome, après sa victoire sur Antoine, en 31 av. J.-C. Un double

désormais condamnées à la splendeur : le souverain n'avait pas de plus beau moyen de briller que d'élever des cités à la mesure de ses ambitions. De là, aussi, leur destin mouvementé, où le sang coula abondamment : rivalités de palais, le crime devenant une règle dynastique ; insurrections et révolutions des habitants de ces immenses métropoles ; guerres. N'oublions donc pas que splendide rime souvent avec sordide, et ne nous laissons pas abuser par le lustre donné à Alexandrie par son fondateur et surtout par ses successeurs : les rois Ptolémées. Le premier, fils d'un général

Théocrite venant de Syracuse, en Sicile, et Callimaque, de Cyrène, dans l'actuelle Libye. On peut s'interroger sur la valeur historique de ces témoignages émanant de courtisans, vivant surtout sous le règne de Ptolémée II Philadelphe, fils de Ptolémée I^{er} Sôter.

Deux « idylles », c'est-à-dire de « *petits tableaux* », de Théocrite vantent la richesse et les mérites du souverain. L'idylle XVII est un *enkômion* (« éloge ») qui énumère les ascendants du roi Ptolémée I^{er} et célèbre, de façon plus rhétorique qu'évocatrice, sa naissance, sa puissance territoriale et mili-

Alexandrie, capitale antique



Le plan d'Alexandrie ci-dessus fait apparaître que la ville s'étendait sur une étroite langue de terre séparant la mer et le lac Maréotis — qui était dans l'Antiquité beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui. Côté mer, elle était située entre, à l'ouest, l'île de Pharos (devenue presque île après la construction de la jetée qui la reliait au continent) et, à l'est, le cap Lochias. Le plan des rues en damier permettait de faire communiquer au plus court la mer et le lac. La ville était partagée en cinq quartiers, parmi lesquels Rhakotis, le plus ancien, le quartier royal et le quartier juif. Entrée du port oriental était une passe étroite signalée par le phare.

taire, sa fortune et sa vaillance, sa générosité, sa culture, sa piété filiale et sa tendresse conjugale. Mais on attend en vain une description de la grande métropole, dont on peut seulement deviner l'opulence à travers des passages comme celui-ci : « [Le roi] a des navires excellents qui sillonnent les flots ; toute la mer et la terre et les fleuves sonores obéissent à Ptolémée. Autour de lui se rassemblent une foule de cavaliers, une foule de fantassins bardés d'airain étincelant. Par sa richesse, il peut écraser tous les rois ; tant d'or afflue chaque jour, de toute part, dans son opulente demeure. [...] Si puissant est celui qui règne dans ces vastes plaines, Ptolémée à la blonde chevelure, habile à manier la lance, qui, en bon roi, a grand soin de conserver entier l'héritage paternel, et lui-même y ajoute. »

En revanche, dans l'idylle XV, intitulée *Les Syracusaines*, le poète nous emmène dans les rues de la ville, en compagnie de deux femmes émuees de visiter le palais royal à la faveur de la fête consacrée au dieu grec Adonis. Elles s'étonnent de se trouver entourées d'une foule aussi polie, mais s'épouvantent de voir se cabrer les chevaux de parade et s'attrouper les badauds. Elles s'extasiaient devant les tapisseries décorant le palais et sont ravies d'entendre la chanteuse qui célèbre le dieu.

Elles ont laissé le bébé, le chien et le mari à la maison et peuvent profiter pleinement de l'animation des rues — ce plaisir, aujourd'hui encore, constitue l'un des charmes de la ville, la nuit, quand les promeneurs disputent aux voitures le droit de circuler.

« LA PROSPÉRITÉ DE LA VILLE S'ÉTAIT ÉVANOUÏE SOUS L'EFFET DU DÉSORDRE »

Callimaque, pour sa part, nous introduit, de façon plus subtile et plus obscure, dans la vie littéraire et politique de l'Alexandrie du III^e siècle av. J.-C. Poète courtois, il est le chantre de Ptolémée II Philadelphe, qu'il assimile à Zeus. Son œuvre nous donne une idée du rayonnement qu'exerçait la capitale, dans le domaine politique, mais aussi sur le plan littéraire. Elle nous indique également que, parti de peu, on pouvait aller loin dans ce nouveau centre de la culture. En effet, après des débuts difficiles, que nous révèlent certaines de ses épigrammes (petites pièces en vers), Callimaque fit sa carrière à la bibliothèque du musée, d'abord comme « attaché » (*hypèrètês*) puis comme « direc-

teur » (*prostatês*). Il joua ainsi un grand rôle dans le développement de la civilisation grecque sur la terre d'Égypte et plus particulièrement dans l'instauration de ce qu'on appela l'« alexandrinisme », mélange de poésie personnelle et officielle, de confessions intimes et de professions politiques, de petits genres, comme l'épigramme, et de certains plus nobles comme les hymnes religieux.

Ne nous laissons pas abuser cependant par le lyrisme de Callimaque parlant de son pays d'adoption. Sous Ptolémée II Philadelphe, Alexandrie s'étendait de la presque-île de Pharos jusqu'au cap Lochias, c'est-à-dire sur six kilomètres de longueur, et c'est le bord de mer qui comprenait la quasi-totalité des grands monuments (*cf. plan ci-dessus*). Pour ne prendre que le plus illustre, le musée (qui servait à la fois d'académie et d'université), il est évident que ce n'est pas un « Princeton » de l'Antiquité ! Une allée pour se promener, quelques bancs pour s'asseoir, une grande salle de conférence et un réfectoire, le tout englobé dans l'enceinte des palais : tel est le plan des lieux décrits par le géographe grec Strabon qui séjourna à Alexandrie en 25 av. J.-C. Quant à la bibliothèque, elle était située à proximité du musée et, comme lui, à l'intérieur de l'enceinte des palais royaux.



C'est à Ptolémée II (285-246 av. J.-C.) qu'Alexandrie doit la construction de son phare. Ci-dessus, le souverain représenté avec son épouse sur une pièce d'or (Paris, Louvre des antiquaires ; cl. Dagli Orti).

Lorsque le nombre de rouleaux de papyrus devint excessif, une annexe fut créée sur le site du Sérapeum. Il semble bien que le fondateur de ces centres culturels ait été Ptolémée I^{er} Sôtér, en 295 av. J.-C.

Mais plus que Callimaque, un autre auteur, bien moins souvent cité, nous donne de précieux renseignements sur la métropole et particulièrement sur le quartier royal : Polybe. Cet historien vint dans la ville vers 140 av. J.-C., sous Ptolémée VII Évergète II Physkon (« le Bouffi » ou « l'Enflé »). Son témoignage, sans être confus, est diffus. Polybe ne décrit ni le pays ni la capitale, comme Strabon, mais il réagit en observateur politique : il s'intéresse davantage aux mouvements de foule et aux machinations du palais qu'aux monuments ou au site lui-même.

Une observation de Polybe, capitale pour comprendre à la fois la richesse et la complexité d'Alexandrie, a été reprise par Strabon : « Par suite du mauvais gouvernement des rois, la prospérité de la ville s'était évanouie sous l'effet du désordre. Aussi Polybe, qui demeura dans la ville, est-il plein de dégoût pour l'état où il l'a alors trouvée. Trois types d'habitants, dit-il, vivent dans la ville : les Égyptiens, autrement dit les natifs de la chora [la campagne], intelligents et enclins à la vie civique ; les mercenaires, grossiers, nombreux et indisciplinés : c'était en effet un ancien usage d'entretenir des soldats étrangers, mais la nullité des rois leur avait appris à commander plutôt qu'à obéir ; et le troisième type : les Alexandrins, qui aussi, par la même raison, n'avaient pas de vraie préférence pour la vie civique, mais cependant meilleurs que ceux-ci, car, bien que formés d'une population mêlée, ils étaient grecs d'origine et comme tels n'avaient pas oublié les mœurs communes aux Grecs.

« Au reste, après l'anéantissement de cette partie de la population, mené principalement

par Évergète l'Enflé, sous le règne duquel Polybe vint à Alexandrie (car l'Enflé, en butte à l'opposition des factions, abandonna plusieurs fois les foules aux soldats et les fit ainsi massacrer), l'état de cette ville était tel, dit Polybe, qu'il ne restait plus en vérité qu'à répéter avec le poète : "Faire le long et pénible voyage en Égypte." » Ce texte nous montre que la splendeur d'Alexandrie ne s'est pas déployée sans heurts ni pleurs, mais souvent, au contraire, dans la sueur et dans la terreur. Les démêlés de Ptolémée VIII avec cette capitale composite avaient commencé lors de son premier règne éphémère de 164-163 av. J.-C. (avant que son frère Ptolémée VI ne remonte sur le trône), puis s'étaient aggravés lors de son second avènement en 145 av. J.-C., ce qui avait provoqué l'extermination d'une partie de la population et, en 130 av. J.-C., une révolution.

C'est, toutefois, dans son récit des troubles qui s'étaient produits longtemps auparavant, lors de la mort du roi Ptolémée IV Philopator et de l'avènement de son fils Ptolémée V Épiphane, en 205 av. J.-C., que

mort de Ptolémée IV Philopator et de son épouse Arsinoë III. Polybe précise qu'il existait un « caveau royal » dans l'enceinte, mais il ne décrit ni le monument, ni son emplacement.

QUAND ANTOINE ET CLÉOPÂTRE COURAIENT LES RUES D'ALEXANDRIE

Outre cette place d'apparat, le palais recelait, selon l'historien, des chambres secrètes, du type de celle où l'on tortura un garde du corps, Moiragénès, parce qu'il était suspecté de vouloir la chute du tyran Agathoklès. Des gardes le dénudèrent et commencèrent à le fouetter, quand un contordre arriva : les tortionnaires laissèrent seul le prisonnier qui en profita pour s'enfuir, traverser la demeure royale et se réfugier dans un bâtiment réservé aux soldats macédoniens — ce qui nous fournit des informations topographiques, pour autant qu'on puisse évaluer la vitesse de cct



Le fort Qaitbey, sur l'île de Pharos, où certains situent l'emplacement du phare antique (cl. Y. Arthus-Bertrand/Altitudo/Hoa-Qui).

Polybe nous donne les indications les plus intéressantes sur le quartier royal. Agé de cinq ans à la mort de son père, Ptolémée V devint le jouet de ses ministres, Agathoklès et Sôsibios. Le premier usurpa le trône, et les habitants de la ville se révoltèrent contre lui. Polybe, décrivant la présentation de l'enfant-roi au peuple, nous introduit dans le lieu le plus prestigieux du palais : la place intérieure. Cette cour rectangulaire, construite à l'image de celle du palais de Vergina en Macédoine, était entourée de colonnes par des portiques continus sur ses quatre côtés. Là, Sôsibios et Agathoklès firent édifier une tribune pour annoncer la

homme. Cette anecdote nous révèle, en outre, l'existence de casernes situées dans l'enceinte du palais afin de protéger le roi contre les mouvements de foule, et nous indique enfin que les portes, peu nombreuses, étaient fermées de barreaux.

Nous pouvons de la sorte nous représenter la disposition de ce fameux palais, dont il ne reste absolument rien. « Après avoir adressé à l'enfant [Ptolémée V Épiphane] quelques brèves paroles pour déplorer la situation, Agathoklès le prit par la main et l'emmena dans la galerie située entre le Maiandros [jardin d'Alexandrie où coulait une rivière appelée Méandre] et la palestres

Alexandrie au Petit-Palais

Trois siècles d'histoire de la ville racontés à travers ses plus beaux trésors.

L'exposition proposée au Petit-Palais, à Paris, « La gloire d'Alexandrie », présente un très large aperçu de la vie politique comme intellectuelle et artistique dans la cité égyptienne, entre sa fondation par Alexandre le Grand, au IV^e siècle av. J.-C. et son passage sous domination romaine, au I^{er} siècle av. J.-C. Ici des représentations des premiers Ptolémée soulignent la fusion entre un art, naturaliste, grec et une tradition, codifiée, égyptienne. Là des papyrus et des manuscrits évoquent l'activité du musée et de la bibliothèque. Ailleurs, un magnifique bronze de danseuse rappelle qu'Alexandrie fut aussi une ville de théâtre et de fêtes. Au-delà, la manifestation s'intéresse au mythe. Tandis que de splendides tapisseries du XV^e et du XVIII^e siècle déclinent la figure légendaire d'Alexandre le Grand, des tableaux, mais aussi des photographies et des affiches reviennent sur le succès du personnage de Cléopâtre, des peintres pompieri au film de Mankiewicz.

DU 6 MAI AU 26 JUILLET,
AVENUE WINSTON-CHURCHILL, 75009 PARIS.

[salle de sport], et conduisant jusqu'à l'entrée du théâtre. Il fit verrouiller les deux premières portes et se retira vers la troisième avec deux ou trois gardes du corps, le roi et sa famille. Ces portes étaient faites de barreaux et on pouvait voir au travers. Venue de toute la ville, une foule de gens se trouvait à ce moment rassemblée, en sorte que non seulement les espaces plats, mais aussi les escaliers et les toits étaient noirs de monde. Des cris et des clameurs de toutes sortes s'élevaient, car il y avait là, avec les hommes, des femmes et des enfants. Dans ce genre d'émeute, en effet, les enfants jouent, à Alexandrie comme à Carthage, un rôle aussi important que les adultes. » Le palais apparaît bien comme une sorte de forteresse, non comme un château d'apparat ou d'agrément.

D'ailleurs, le tyran Agathoklès devait s'y ennuyer, car il ne se privait pas d'en sortir, en période calme, pour fréquenter cabarets et lieux de plaisir. Plus tard, Cléopâtre et Antoine se plairont à courir les rues et à tirer les sonnettes ! Polybe s'étonne et s'indigne du culte qu'on rendait à une certaine Kleinô qui servait d'échanson à Ptolémée

II Philadelphie. Le roi, ne pouvant transformer le palais en mauvais lieu, laissait aux sanctuaires le soin de faire de la réclame aux courtisanes : « Il y avait dans les sanctuaires d'Alexandrie plusieurs portraits de cette fille [Kleinô] vêtue seulement d'une tunique et tenant à la main un rhyton [un vase à boire, en forme de tête d'animal]. De fort belles demeures ne sont-elles pas appelées maison de Myrtiôn, de Mnësis et de Potheinè ? Or Mnësis n'était qu'une joueuse de flûte, et Potheinè aussi. Myrtiôn, elle, n'était qu'une des femmes qui s'exhibaient en public dans les mimes. » Assurément, à Alexandrie, Pigalle était proche de l'Élysée !

EFFETS D'ANNONCE ET AFFIRMATIONS FANTAISISTES

La ville était construite selon un plan en damier, qui avait déjà été utilisé pour Le Pirée, Milet, Tyr, entre autres. Il s'imposa à Alexandrie pour des raisons géographiques (faire communiquer le port de mer et le port fluvial), climatiques (profiter des vents étiésiens venant du nord-est qui pouvaient ainsi « balayer » les rues), et militaires (permettre aux troupes, notamment aux cavaliers, d'évoluer facilement dans la ville, en cas d'insurrection). Mais ce plan avait un inconvénient : les mouvements de foule pouvaient s'y développer. C'est ce que décrit Polybe : « A la tombée de la nuit, une agitation tumultueuse régnait dans toute la ville et l'on voyait partout des torches et des gens courant par les rues. Ici on s'assemblait avec des clameurs dans le stade, là on s'encourageait mutuellement, tandis que d'autres fuyaient pour aller se cacher dans des maisons ou d'autres endroits où l'on ne soupçonnerait pas leur présence. Les avenues voisines du palais, le stade et l'esplanade étaient déjà envahis par une foule composée de gens de toutes sortes et il en était de même de la place située devant le théâtre de Dionysos. »

Strabon est, dans sa *Géographie*, plus descriptif — et admiratif — que son prédécesseur Polybe. Venu sous Auguste et protégé d'Aelius Gallus, deuxième préfet d'Égypte, il porte un « regard romain » sur la cité. Cet intellectuel d'origine grecque, né en Cappadoce peu après la conquête romaine, était un admirateur d'Octave, et on peut même se demander si, parfois, il ne s'est pas montré partial. Quoi qu'il en soit, sa curiosité, son sens de l'observation, la pertinence de ses remarques et de ses interrogations en font un guide obligé d'Alexandrie. Sous sa conduite, nous ne pouvons nous égarer dans la ville. Voici par exemple ce que Strabon dit de Pharos : « [c] est une île de forme oblongue, très rap-

prochée du rivage, et [qui] constitue avec lui un port à deux ouvertures ; le rivage, en effet, forme une baie, faisant saillir deux caps en pleine mer, et entre eux se trouve l'île de Pharos qui ferme la baie, en se prolongeant dans une direction parallèle au rivage. L'une des extrémités de Pharos, celle qui se trouve à l'est, est plus proche du rivage et du cap qui lui fait face, cap qui a pour nom Lochias, de sorte que l'entrée du port en est rétrécie. Pour ajouter à l'étroitesse de la passe, il y a également des récifs, certains immergés, d'autres saillants, qui redoublent la fureur des vagues venues du large, quand elles se brisent sur eux. » La ville renaît ainsi sous nos yeux — malheureusement fort éloignée de celle qu'a connue Alexandre.

Une « Alexandrie en Absurdie » nous a, en effet, été présentée sur les écrans, dans des brochures et des articles au contenu plus ou moins fantaisiste². Pour des raisons médiatiques, on a par exemple tenté d'accréditer l'idée qu'on venait de découvrir le phare — alors que, depuis quinze siècles, on savait que ses vestiges se trouvaient dans les eaux d'Alexandrie —, on a décidé, sans preuve réelle, qu'il occupait l'emplacement de l'actuel fort Qaitbey — les recherches de l'Institut européen d'archéologie sous-marine ont montré que, s'il avait été construit là, il aurait attiré les bateaux sur des récifs ! —, et on l'a imaginé élevé sur une esplanade ornée d'une rampe d'accès et de statues monumentales — alors que Strabon nous le présente sur un rocher battu par les flots... Dans le fracas et le fatras de ces effets d'annonce, on nous a raconté l'extraction de « trésors » sortis de l'eau, monuments d'un intérêt fort inégal : tout au plus pouvaient-ils servir de ballast, de brise-lames, à une époque où l'on ne connaissait pas le béton.

A vrai dire, et contrairement à ce que l'on a laissé croire, ce qui l'emporte aujourd'hui encore, ce sont les questions sans réponse. Quelle était la structure géologique de l'île de Pharos (qui a donné son nom au phare) ? Il faudrait circonscrire la zone des rochers pour avoir une idée plus précise de l'alluvionnement qui s'y est produit. De quel matériau le phare était-il fait ? Seul témoin à l'avoir décrit, Strabon le déclare réalisé « en pierre blanche », sans nous préciser s'il s'agit de marbre ou de calcaire. Quel fut exactement le rôle de Sosstratos de Cnide, qui a laissé son nom inscrit sur la pierre, mais qui fut aussi confident et ambassadeur de Ptolémée II Philadelphie ? Enfin, quel était le dessin exact de cette tour ? Reproduire partout le croquis hypothétique de Thiersch (qui a imaginé, sur une esplanade, une tour à base carrée surmontée d'une tour hexagonale puis cylindrique), même en agrémentant cette maquette de statues pharaoniques, ne fait

NOTE

2. Pour une mise au point des découvertes récentes, cf. M. Sartre, « La France a une passion : l'Égypte », *L'Histoire* n° 220 (spécial « Chronique des vingt ans qui ont changé le monde »), pp. 102-105.

guère progresser la science. Dans la même veine, on a « redécouvert » les citernes d'Alexandrie, puis ce qu'on a appelé « la nécropole de Strabon », en fait simple ensemble de *loculi*, c'est-à-dire de compartiments funéraires formés de niches alignées et superposées, de conception sommaire et de construction médiocre, dans lesquelles on plaçait les cercueils ou les urnes cinéraires, comme on en a trouvé à Gabbari, à l'ouest de la ville, et sans valeur esthétique ni intérêt archéologique majeur. Quant à la localisation du *Kaisareion*, le tombeau d'Alexandre, elle repose sur un document qui n'a pas été compris.

Ce qui est bien réel, en revanche, c'est qu'après une exploration approfondie du port oriental, notamment de l'île d'Antirrhodos, des plongeurs expérimentés de l'équipe de Franck Goddio ont découvert huit fûts de colonnes en granit rouge, situés sur une avenue de l'île de trois cent cinquante mètres de long sur cinquante mètres de large. Il est possible que certaines de ces colonnes aient servi de bases de statues, comme on en a des exemples au Musée gréco-romain d'Alexandrie. Par un procédé très spécial d'estampage, les inscriptions gravées sur ces fûts ont pu être décryptées. Six d'entre elles honorent l'empereur romain qui fut peut-être le plus

cruel et le plus malfaisant pour la cité : Caracalla (211-217), qui tua son frère Géta et ses partisans et, prenant prétexte de l'émotion populaire suscitée par cet assassinat, fit massacrer les citoyens de la ville, en 214.

L'emphase qu'on emploie pour l'honorer est à la mesure de l'idée grandiose qu'on se faisait d'Alexandrie : « *En l'honneur du maître de la terre et de la mer et de tout le monde habité, souverain de l'univers, adorateur de Sarapis, éternellement vivant, Marcus Aurelius Severus Antoninus Augustus.* » Caracalla voulut qu'une seconde colonne de granit, portant exactement la même inscription, soit construite sur ce même bord du port royal, sans doute à l'entrée d'un monument élevé en son honneur. Devant Alexandrie, devenue romaine, il désirait se dresser pour affirmer sa puissance. N'est-ce pas le plus bel hommage rendu à la ville ?

Loin des interprétations et des hypothèses non étayées, contentons-nous donc, modestement, de déchiffrer et de commenter les inscriptions que nous ont laissées les architectes, les souverains ou les simples habitants d'Alexandrie : elles permettent de comprendre comment les rois Ptolémées, puis les empereurs romains construisirent et embellirent la « perle de la Méditerranée ».

POUR EN SAVOIR PLUS

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- A. Bernand, *Alexandrie la Grande*, Paris, Hachette, 1998 ; *Alexandrie des Ptolémées*, Paris, CNRS-Éditions, 1995 ; « Sur le "marbre" du Phare », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* n° 118, Bonn, 1997.
- L. Canfora, *La Vraie Histoire de la bibliothèque d'Alexandrie*, Paris, Desjonquères, 1988.
- F. Goddio, *A la recherche de Cléopâtre (Alexandrie : engloutie depuis quinze siècles, la ville de la reine mythique se dévoile enfin)*, Paris, Robert Laffont, 1996.

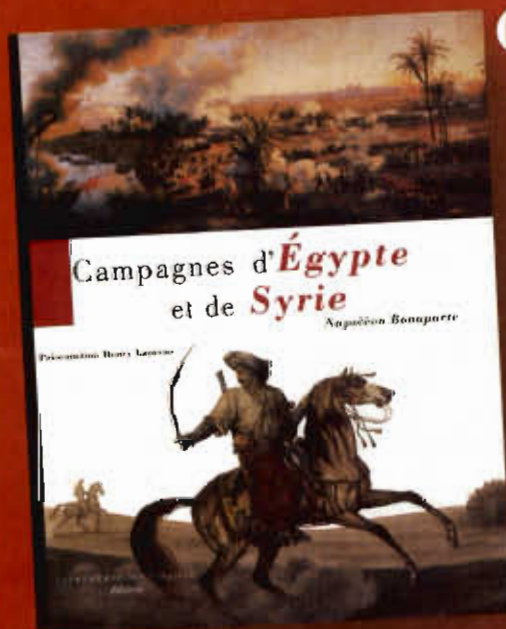
LES SOURCES LITTÉRAIRES ET ARCHÉOLOGIQUES

- Callimaque : ses épigrammes et ses hymnes, ont été publiés par E. Cahen, Paris, Budé, 1925, revus par E. Delage, 1939.
- Polybe, *Histoire*, trad. D. Roussel, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1988 ; *Le Voyage du Nil*, trad. P. Charvet, commenté par J. Yoyotte, Paris, Nil, 1997.
- Strabon, *Géographie*, traduit par P. Charvet et commenté par J. Yoyotte, Paris, Nil, 1997.
- Théocrite, *Idylles*, trad. Ph.-E. Legrand, Les Belles Lettres, 2^e éd., 1940.
- *Recueil des inscriptions impériales d'Alexandrie*, publié en 1993, à l'Institut Français du Caire, par F. Kayser.
- *Recueil des inscriptions ptolémaïques d'Alexandrie*, commencé par A. Bernand et achevé par E. Bernand, à paraître au Caire.

Collection

ACTEURS DE L'HISTOIRE

Napoléon Bonaparte



Campagnes d'Égypte et de Syrie

Bicentenaire
de l'expédition
d'Égypte

Présentation de
Henry Laurens

428 pages dont 14 en couleurs, 31 illustrations

21 x 27 cm

Relié, 249 F



IMPRIMERIE NATIONALE
Éditions

1848 : la République abolit l'esclavage

Il y a cent cinquante ans, en 1848, la II^e République abolissait l'esclavage dans les colonies françaises. Les hommes qui avaient renversé la monarchie de Juillet reprenaient ainsi le combat entrepris par les conventionnels en 1794.

Le 27 avril 1848, la toute jeune II^e République décrétait l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Par quels processus complexes et contradictoires l'existence d'une condition servile légale s'est-elle perpétuée aussi longtemps dans le pays qui avait proclamé les droits de l'homme en 1789 ? La bataille, en fait, dura un siècle, et fut marquée par des débats dans la métropole et des insurrections outre-mer. Elle permit des avancées : la I^{re} République, en 1794, émancipait ainsi les Noirs. Mais elle provoqua aussi des reculs, puisque Bonaparte rétablissait la situation antérieure dès 1802.

L'abolitionnisme plonge ses racines au cœur du siècle des Lumières qui connut aussi l'apogée de la traite négrière et de l'esclavage français, voire européen. Par-delà le silence officiel, il y eut pourtant des consciences pour dénoncer l'horreur de ces pratiques et en demander au moins la lente « humanisation », voire la suppression à terme. Les hommes les plus illustres du XVIII^e siècle ébranlèrent les fondements théoriques et moraux de la traite. Montesquieu avait été le premier à lancer le débat, qui, dans un passage de *L'Esprit des lois* (1748), tournait en dérision les arguments utilisés pour légitimer la traite et l'esclavage : « Ceux dont il s'agit sont si noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé qu'il est presque

impossible de les plaindre. On ne peut se mettre dans l'idée que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir [...]. Il est presque impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. »

Rousseau, pour sa part, dans le *Contrat social* (1762), rejetait énergiquement toute

toires ; ils s'excluent mutuellement. » Voltaire lui-même, bien qu'intéressé dans des sociétés par actions impliquées dans la traite, s'était fait le virulent adversaire de l'esclavage : situation paradoxale qui ne semblait pas le heurter dans sa conscience... D'autres noms encore peuvent être cités : le ministre de Louis XVI Turgot et le mathématicien et philosophe Condorcet, chacun à leur façon, contribuèrent à l'émergence d'une opinion publique éclairée, fût-elle minoritaire, qui ne pouvait plus approuver, même tacitement, la barbarie coloniale.

A la condamnation morale s'ajouta, à partir des années 1760, une condamnation économique : pour les penseurs du « libéralisme », le labeur forcé était archaïque et peu productif ; il constituait un frein à l'essor de l'économie nouvelle fondée sur le travail libre et le développement du marché intérieur. Ce raisonnement n'a pas peu contribué à rallier une partie des milieux d'affaires aux thèses abolitionnistes.

Au tournant des années 1770, l'antiesclavagisme se radicalisa : il se transforma en appels pathétiques à la libération immédiate et vio-

lente des esclaves par l'insurrection armée. Louis Sébastien Mercier, dans *L'An 2440* (1770), et à sa suite l'abbé Raynal se firent les plus explicites des annonciateurs éloquentes d'une insurrection générale des esclaves, aboutissant au massacre des maîtres. Ce dernier publia en effet une

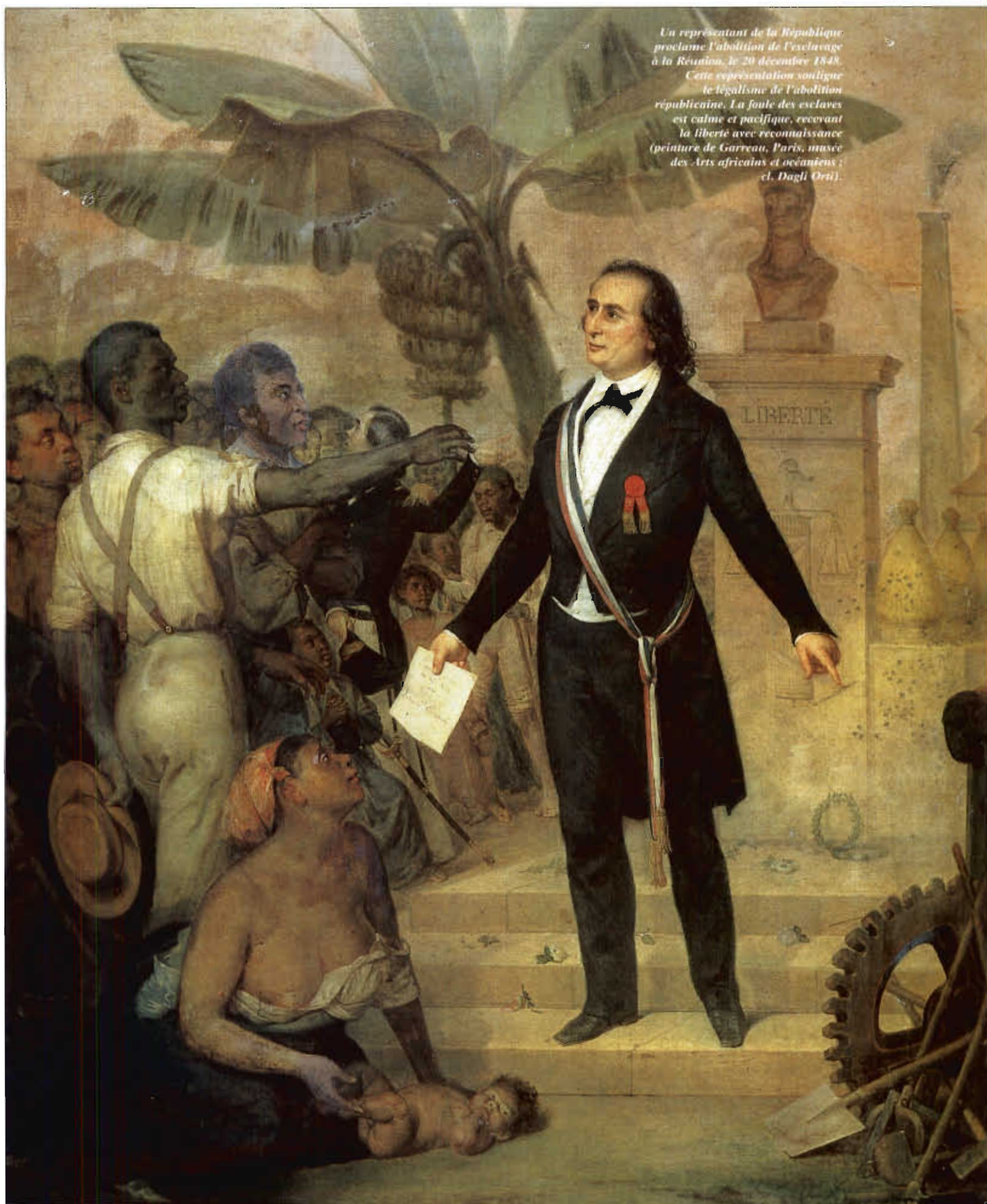
REPÈRES

L'AUTEUR : Marcel Dorigny a principalement travaillé sur le libéralisme sous l'Ancien Régime et au cours de la période révolutionnaire. Ses recherches actuelles portent sur les processus d'abolition de l'esclavage entre la fin du XVIII^e siècle et 1848. Son ouvrage *La Société des Amis des Noirs, 1788-1799. Contributions à l'histoire de l'abolition de l'esclavage*, en collaboration avec Bernard Gainot, doit paraître aux Éditions Unesco en 1998.

MOT CLÉ : les esclaves africains, déportés par la traite négrière, étaient près d'un million à la fin du XVIII^e siècle à mettre en valeur les colonies françaises des Caraïbes et de l'océan Indien. Ils étaient dépourvus de tout droit — le Code noir les rangeait parmi les meubles et animaux de travail — et les révoltes, voire les insurrections générales, étaient toujours réprimées.

A RETENIR : l'abolition de l'esclavage fut un combat de près d'un siècle : le décret du 27 avril 1848 consacrait la victoire définitive des abolitionnistes de métropole, des philosophes du XVIII^e siècle, des fondateurs des Sociétés des amis des Noirs, dont Victor Schoelcher fut un acteur de premier plan. Mais ce décret entérinait également la victoire des esclaves dans leur longue lutte, souvent armée, pour imposer leur liberté.

idée selon laquelle l'esclavage pourrait reposer sur une forme juridique quelconque : « De quelque sens qu'on envisage les choses, le droit d'esclavage est nul, non seulement parce qu'il est illégitime, mais parce qu'il est absurde et ne signifie rien. Ces mots "esclave" et "droit" sont contradic-



Un représentant de la République proclame l'abolition de l'esclavage à la Réunion, le 20 décembre 1848. Cette représentation souligne le légalisme de l'abolition républicaine. La foule des esclaves est calme et pacifique, recevant la liberté avec reconnaissance (peinture de Garreau, Paris, musée des Arts africains et océaniques ; cl. Dagli Orti).

RECHERCHE

retentissante *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, en 1772 d'abord, puis en 1774 ; la troisième édition, en 1781, comprenait d'importants suppléments dus à la plume de Diderot qui exposait une condamnation radicale de l'esclavage et de la colonisation, notamment dans ce passage d'une rare violence rhétorique : « Plus impétueux que les torrents, ils [les esclaves] laisseront partout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espagnols, Portugais, Anglais, Français, Hollandais, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer et de la flamme. Les champs américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendaient depuis si longtemps, et les ossements de tant d'infortunés, entassés depuis trois siècles, tressailliront de joie. »

« ON NOUS ATTAQUE SANS CESSER PAR LE CÔTÉ DE LA MORALE ! »

Ces appels à la révolte étaient-ils le reflet d'un projet politique conscient de leurs auteurs, ou, plus probablement, étaient-ils destinés à alerter les colons du danger que faisait naître leur refus obstiné de toute réforme du système esclavagiste ? Nous savons que ces mêmes auteurs tinrent simultanément des discours sensiblement différents sur le sujet : au moment où Raynal publiait ses plus violents réquisitoires, il préconisait une abolition progressive de l'esclavage qui permettrait de sauver les colonies de la ruine...

En réalité, peu importent les intentions des auteurs. L'essentiel est que leurs textes contribuèrent efficacement à convaincre l'opinion de l'inhumanité des pratiques en cours, contraignant les colons et les négriers à adapter constamment leur défense de l'esclavage : les arguments religieux (la conversion des Noirs, par exemple) ou les préjugés raciaux ne pouvaient plus être avancés pour légitimer la traite. Désormais, colons et armateurs devaient justifier le maintien du système par ses effets positifs sur la prospérité du pays et sa place stratégique dans la géopolitique des puissances européennes.

En effet l'ensemble des activités économiques induites par les colonies à esclaves était source de richesses immenses : constructions navales, transformation des produits coloniaux dans les ports français, réexportation des excédents vers l'Europe entière, enfin travail des artisans et des manufacturiers pour approvisionner les marchés en marchandises de traite — textiles, métaux, verreries, eaux de vie, armes... Toutes ces activités permettaient au commerce extérieur du royaume de

dégager un confortable excédent annuel et de rivaliser ainsi avec l'Angleterre. C'est le sens des propos d'un négociant de La Rochelle, Jean-Baptiste Nairac, en 1790 : « On nous attaque sans cesse par le côté de la morale, il n'y a pas moyen de leur faire envisager le côté politique et de les persuader qu'il doit jouer un rôle dans un empire comme le nôtre¹. »

À la fin des années 1780, des sociétés abolitionnistes se formèrent, aux États-Unis d'abord, en Angleterre et en France ensuite. Dès 1783, une première organisation anglaise avait été fondée. Et, le 19 février 1788, la Société des amis des Noirs était créée à Paris par Brissot, Clavière, Mirabeau, La Fayette, bientôt rejoints par Condorcet, l'abbé Sieyès, l'abbé Grégoire, Pétion de Villeneuve — qui allaient tous être acteurs de la Révolution, au moins à ses débuts —, mais aussi le chimiste Lavoisier et près de deux cents autres personnalités venues des

réalités coloniales et à populariser les thèmes antiesclavagistes. Les cahiers de doléances de 1789 témoignent de leur diffusion auprès d'un large public. La Société des amis des Noirs avait en effet envoyé une circulaire à toutes les assemblées électorales des bailliages et des sénéchaussées² pour leur demander d'ajouter à leurs cahiers un ou plusieurs articles exigeant la suppression de la traite et la mise en place d'une législation prévoyant l'extinction progressive de l'esclavage : environ un tiers des bailliages a suivi cette consigne — bien entendu, la plupart des cahiers des bailliages maritimes exigeaient le maintien de la traite et même une protection renforcée pour les armateurs dont c'était l'activité principale. De même, en 1788-1789, en Angleterre, des pétitions exigeant un débat sur l'interdiction de la traite négrière eurent un immense écho.

L'abolition de l'esclavage dans les possessions euro-



NOTES

1. Correspondance de Jean-Baptiste Nairac (1789-1790), éditée par J.-M. Deveau, *Le Commerce rochelais face à la Révolution*, préface de François Furet, La Rochelle, Rumeur des Ages, 1989, p. 198.

2. Le baillage était un territoire soumis, sous l'Ancien Régime, à la juridiction du bailli (officier royal) ; il était nommé sénéchaussée dans le Sud et l'Est du royaume.

milieux des lettres, des sciences, de la finance, du commerce et de l'administration de l'Ancien Régime, y compris du Bureau des colonies, avec Daniel Lescallier. Au sein de ce groupe, le rôle de Mirabeau était capital : sa notoriété, ses relations officieuses avec le ministère faisaient de lui le porte-parole attitré des Amis des Noirs. D'abord par l'entremise de son journal, *L'Analyse des papiers anglais*, qui bénéficiait d'une liberté tacite, puis par ses interventions à la tribune de l'Assemblée constituante, tant redoutées des colons et des armateurs.

Il est indéniable que cet imposant mouvement intellectuel et politique, dont la dimension internationale était essentielle, a largement contribué à faire connaître les

Trois figures majeures de l'antiesclavagisme français. (1) Victor Schoelcher, dont le nom reste à jamais attaché à l'abolition de l'esclavage : c'est grâce à son action alors qu'il était sous-secrétaire d'État aux Colonies que fut signé le décret du 27 avril 1848.

Mais Schoelcher a eu des prédécesseurs. (2) L'abbé Grégoire : il adhéra à la Société des amis des Noirs en décembre 1789 et fut dès lors l'un des abolitionnistes les plus influents, jusqu'à sa mort, en 1831. (3) L'abbé Raynal : son *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes* contenait dans sa troisième édition, publiée en 1781, d'importantes contributions de Diderot qui y exposait une condamnation radicale de l'esclavage.

Ces abolitionnistes appuyaient leur combat par la diffusion d'images destinées à sensibiliser l'opinion aux conditions de vie des esclaves, telle celle reproduite page de droite : à gauche, une femme est déchirée par le fouet ; à droite, une autre doit porter un poids sur la tête (cl. Selva).

peennes d'Amérique et de l'océan Indien ne fut pourtant pas le résultat de la seule intervention des militants des métropoles, si illustres qu'ils fussent. La résistance des esclaves à leur condition inhumaine joua un rôle essentiel dans la marche vers l'abolition. Elle se traduit par une succession ininterrompue de révoltes serviles, toutes violemment réprimées. Les noms de Macandal, chef du grand soulèvement des esclaves de Saint-Domingue en 1748, de Moses Bom Saamp, dirigeant charismatique de la révolte de la Jamaïque, étaient connus de tous en Europe ; ils étaient même devenus des héros de légende, dont les exploits étaient magnifiés par les auteurs les plus lus du siècle : Voltaire, l'abbé Prévost ou Saint-Lambert.

Prévost, dans *Le Pour et le contre*, faisait ainsi tenir ce discours au chef des insurgés de la Jamaïque : « *Eh, de quel droit, par quelles lois, mes dignes compagnons, devons-nous être esclaves d'un peuple inconnu ? Nous ont-ils vaincus à la guerre ? [...] Ainsi que de vils animaux, trahis, vendus par nos pareils, ce sont des hommes que l'on dégrade et que l'on emploie aux plus pénibles des travaux, aux fonctions les plus abjectes...* » Mais c'est l'insurrection générale des Noirs de Saint-Domingue, en 1791, menée par Boukman, Biassou et Jean-François, qui marqua le plus les esprits par son caractère général et sa victoire finale.

Cette révolution noire de Saint-Domingue joua en effet un rôle déterminant. Car si, en août 1789, la France révolutionnaire avait proclamé les droits de l'homme, elle n'avait pas étendu l'application des principes égalitaires à ses colonies. Le lobby des colons, organisé au sein du club Massiac, avait réussi à repousser tout débat sur l'esclavage et la traite. L'insurrection de Saint-Domingue, partiellement relayée par les antiesclavagistes de France, conjuguée à la nécessité militaire de conserver ces territoires contre l'Angleterre, imposa l'émancipation des colonies. Le 29 août 1793, la liberté générale était proclamée à Saint-Domingue par le commissaire civil Sonthonax. Le décret voté par la Convention, le 4 février 1794, à Paris cette fois, étendait cette abolition à toutes les colonies de la République : « *La Convention nationale déclare que l'esclavage des Nègres*

*dans toutes les colonies est aboli, en conséquence elle décrète que tous les hommes, sans distinction de couleur, domiciliés dans les colonies sont citoyens français, et jouiront de tous les droits assurés par la Constitution*³. » C'était le premier acte de ce type décidé par une puissance coloniale. Il resta pourtant isolé : appliqué aux Antilles restées françaises (Saint-Domingue, Guadeloupe et Guyane), il ne le fut pas en Martinique passée à l'Angleterre (elle occupa l'île de 1794 à 1802, puis de 1809 à 1814), ni aux Mascareignes (comprenant l'île Maurice et la

choix politique assumé par le Premier Consul : il avait appelé au Bureau des colonies des administrateurs issus de l'Ancien Régime dans le dessein de reprendre une « grande politique coloniale », laquelle supposait de remettre de l'« ordre » dans les îles à sucre ; et cet « ordre » ne pouvait être qu'esclavagiste. La paix signée avec l'Angleterre en mai 1802 rendait possible l'application par la force des armes de cette nouvelle politique. Les trente-cinq mille hommes envoyés à Saint-Domingue (devenue entièrement française, car la partie espagnole en avait été annexée) sous les ordres de Leclerc ne purent toutefois imposer cet asservissement ; ils furent rapidement anéantis et durent abandonner la colonie ; la République indépendante d'Haïti fut proclamée le 1^{er} janvier 1804. En Guadeloupe et en Guyane la guerre fut au contraire favorable à Bonaparte et l'ordre esclavagiste rétabli.

L'indépendance de Haïti eut un immense écho : pour la première fois, une population servile imposait la liberté générale et fondait un nouvel État. L'extraordinaire popularité de la figure de Toussaint Louverture (qui fut fait prisonnier en 1802 et mourut en captivité le 7 avril 1803 au fort de Joux, dans le Jura) atteste de l'écho des événements dans la mémoire collective des décennies suivantes : Lamartine et Schoelcher n'ont-ils pas tous deux sacrifié, avec bien d'autres, à l'obligation d'une biographie du « libérateur des esclaves » ?

La monarchie restaurée après 1815 ne remit pas en cause le principe de l'esclavage. Néanmoins, après la chute de Napoléon, le contexte international avait changé : la traite négrière fut interdite, cette année-là, par les puissances européennes réunies au congrès de Vienne. Le courant antiesclavagiste reprenait lentement son essor, principalement sous couvert d'actions philanthropiques, notamment au sein de la Société de la morale chrétienne, majoritairement composée de protestants mais rassemblant également des catholiques libéraux.

Par son intermédiaire, et surtout par celui de son Comité pour l'abolition de la traite, pour la première fois depuis 1802 une tribune était offerte à la propagande antiesclavagiste, quoique dans un cadre



Réunion), solidement contrôlées par les colons.

Une partie non négligeable des îles à sucre mit en pratique une expérience inédite d'intégration légale et constitutionnelle à la métropole : la « départementalisation » y fut appliquée à partir de 1796 et une élite noire et mulâtre accéda à la direction civile et militaire des nouveaux départements. Mais l'expérience fut de courte durée. La fin de la République et l'avènement de Bonaparte, huit ans plus tard, mirent un terme à cette liberté : le décret du 20 mai 1802 rétablissait l'ordre antérieur à 1794, remplaçant les Noirs dans la servitude.

Le rétablissement de l'esclavage, unique exemple d'un tel retour au passé, fut un

NOTE

3. Cf. F. Lebrun, « Les esclaves noirs de la Révolution », *L'Histoire* n° 175, pp. 18-25.

D'une révolution à l'autre

- **1748** : soulèvement d'esclaves à Saint-Domingue.
- **1772** : l'abbé Raynal publie son *Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*.
- **1783** : fondation en Angleterre d'une société pour l'abolition de la traite.
- **19 FÉVRIER 1788** : fondation, à Paris, de la Société des amis des Noirs.
- **1791** : insurrection générale des Noirs à Saint-Domingue.
- **4 AVRIL 1792** : un décret accorde l'égalité des droits politiques aux hommes de couleur libres.
- **29 AOÛT 1793** : la liberté générale est proclamée à Saint-Domingue.
- **4 FÉVRIER 1794** : la Convention vote le décret d'abolition de l'esclavage.
- **20 MAI 1802** : Bonaparte rétablit l'esclavage.
- **1804** : Saint-Domingue proclame son indépendance et prend le nom d'Haïti.
- **1815** : les grandes puissances décident l'abolition de la traite négrière.
- **1825** : la France reconnaît l'indépendance d'Haïti.
- **1831** : la France et l'Angleterre légalisent le contrôle international des navires, en vue d'éradiquer la traite illégale.
- **1832** : la France accorde aux mulâtres et Noirs libres l'égalité civile et politique.
- **1833** : l'Angleterre abolit l'esclavage dans ses colonies.
- **1834** : fondation de la Société française pour l'abolition de l'esclavage.
- **1842** : Victor Schoelcher publie *Des Colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*.
- **27 AVRIL 1848** : décret abolissant l'esclavage dans les colonies françaises.
- **22 MAI 1848** : soulèvement à la Martinique ; abolition de l'esclavage.
- **27 MAI 1848** : proclamation de la liberté générale à la Guadeloupe à la suite d'un soulèvement.
- **10 JUIN 1848** : proclamation de l'émancipation en Guyane, en vertu du décret du 27 avril.
- **20 DÉCEMBRE 1848** : la Réunion applique à son tour le décret émancipateur.

limité : il ne s'agissait que de lutter contre la traite, désormais illégale. Ne sous-estimons pas pour autant l'action des philanthropes de la Morale chrétienne : ils dénoncèrent avec constance les négriers clandestins, plus ou moins protégés par le pouvoir ; ils fédérèrent ceux qui ne cachaient pas que la destruction par étapes de l'esclavage était l'objectif à atteindre ; enfin, ils assurèrent la continuité du lien avec leurs homologues anglais.

La cause qu'ils défendaient resta ainsi présente au sein des débats des années 1820. Et l'opinion suivait avec intérêt la situation à Haïti, notamment lors des négociations de la République noire avec la France dans les années 1824-1825, aboutissant à la reconnaissance de l'indépendance de l'ancienne colonie en 1825. De plus, le gouvernement put, plus ou moins directement, laisser faire des expériences d'affranchissement progressif en Guyane, notamment sous l'égide d'Anne-Marie Javouhey, religieuse fondatrice de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny et du village expérimental de Mana : la finalité de l'expérience de Mana, poursuivie et approfondie après 1830, était de faire passer progressivement les Noirs de la servitude à la liberté, en développant leur instruction et en leur apprenant un métier manuel.

LES NÉGRIS SE PRÉSENTENT COMME LES CIVILISATEURS DE L'AFRIQUE

Après 1830 et l'instauration de la monarchie de Juillet, le contexte changea rapidement, sous l'effet de plusieurs facteurs. Ce fut d'abord l'arrivée au pouvoir de libéraux, intellectuellement hostiles à l'esclavage, mais prudents dans leur démarche et avant tout soucieux de ne pas porter atteinte aux intérêts des colons ou des armateurs. Le ministre François Guizot était le représentant le plus brillant de cette nouvelle génération d'antiesclavagistes par conviction, mais hommes d'ordre qui espéraient concilier leur idéal et la nécessité d'assurer une extinction en douceur de la vieille économie coloniale. Pour eux, le spectre de 1793 était omniprésent : rallumer la guerre des esclaves était l'erreur à ne pas commettre. L'abolition devait donc être préparée par de sages mesures progressives.

Surtout, en 1833, l'esclavage fut aboli dans les colonies anglaises. La mesure n'était ni radicale ni immédiate — elle prévoyait une période de transition de sept années avant l'avènement de la liberté générale —, mais décisive, en ce sens qu'elle fixait une date au-delà de laquelle ne devait pas se perpétuer la condition ser-

vile. La France apparaissait en retard dans ce domaine : après avoir été, en 1794, le pays précurseur de l'émancipation, elle se trouvait désormais enlisée dans une logique esclavagiste figée, et soumise aux pressions d'un petit milieu de colons et d'armateurs — du reste, de plus en plus contesté par celui des sucriers de métropole qui dénonçaient le coût exorbitant des protections accordées par l'État au sucre de canne, alors en déclin face au sucre de betterave.

Enfin, en juillet 1830, la prise d'Alger inaugurait une nouvelle ère d'expansion en Afrique. Elle réalisait l'un des vieux projets de certains milieux coloniaux français, porté en particulier par les abolitionnistes du XVIII^e siècle qui voyaient dans la mise en valeur agricole de cette région une solide alternative à la disparition des colonies à populations serviles d'Amérique. Mais, pour pénétrer le continent africain, il était nécessaire d'y abolir aussi l'esclavage : les Français devaient désormais se présenter comme « civilisateurs » de l'Afrique et non comme « négriers sanguinaires ». Il fallait donc suivre l'exemple anglais : fonder des colonies sans esclaves en Afrique — comme la Sierra Leone — et affranchir ceux qui étaient encore asservis dans les îles.

Le régime issu de la Révolution de 1830 accepta donc enfin, en 1831, de signer un accord avec l'Angleterre pour légaliser le contrôle international des navires qui pratiquaient la traite clandestine. L'année suivante, un pas de plus était franchi : l'égalité civile et politique était accordée aux mulâtres et Noirs libres dans les colonies françaises — ce qui était en fait un retour à la législation du 4 avril 1792, abrogée en 1802. La fondation, à la fin de 1834, de la Société française pour l'abolition de l'esclavage (SFAE) accéléra le processus conduisant à l'émancipation : cette fois, c'était au grand jour que le combat était mené, avec la référence anglaise pour caution. Les fondateurs de cette nouvelle société étaient des hommes bien connus de la classe politique, des libéraux presque tous soutiens de Louis-Philippe, du moins à cette date : le duc de Broglie, Charles de Rémusat, Montalembert, Agénor de Gasparin, François Guizot, Alexis de Tocqueville, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, députés ou pairs de France.

La doctrine de la SFAE était simple : combattre l'esclavage sur le plan moral — reprenant l'argumentation devenue classique des Lumières —, mais aussi économique, en montrant que le travail libre était plus productif que le travail servile ; en soulignant également à quel point le mode de gestion des plantations était archaïque, affirmant qu'il fallait le réformer en divi-

sant le travail entre la production de canne, d'une part, la fabrication du sucre, d'autre part, en de puissantes « *sucreries centrales* », au lieu des antiques moulins à sucre mus par des bras humains.

La SFAE entendait diffuser dans le public une large information sur ce sujet, faisant en particulier connaître l'exemple anglais. Enfin, elle souhaitait faire pression sur le gouvernement et les deux chambres pour obtenir une législation favorable aux esclaves, première étape vers une loi d'abolition graduelle — préparée par une éducation appropriée et la généralisation d'une agriculture vivrière placée entre les mains des familles noires. Il n'y avait là rien de révolutionnaire, mais ce programme suffit à mobiliser le lobby des colons : malgré la création d'une commission parlementaire présidée par le duc de Broglie, aucune réforme importante du statut servile ne fut débattue devant les chambres entre 1834 et 1843.

Cette année-ci marqua une rupture, avec l'entrée d'une partie des opposants républicains à la SFAE : le poète Lamartine, l'avocat Ledru-Rollin, Victor Schoelcher, déjà notoirement engagé dans le combat abolitionniste, auteur de plusieurs ouvrages abondamment documentés sur les réalités de l'esclavage et « *républicain prononcé* », proche des idées des « socialistes » de son époque. En 1842, Schoelcher, de retour d'un long périple aux Antilles, avait publié un ouvrage majeur : *Des colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*. Très bien informé de la politique anglaise, ce livre rompait avec la prudence traditionnelle des abolitionnistes en refusant désormais l'idée d'une libération par étapes. Il ne voyait en effet d'issue pacifique au problème que dans une mesure radicale et immédiate qui seule sauverait les colonies d'une insurrection générale semblable à celle de 1791 à Saint-Domingue.

Une campagne de pétitions fut lancée, soutenue par les journaux socialistes, mais également par *L'Abolitionniste* (sic) français, organe de la SFAE. Ces pétitions reprenaient le mot d'ordre de l'« *abolition immédiate* ». Des milliers de signatures venues de tous les départements furent ainsi recueillies. Ce mouvement rompait avec la tradition des débats confinés à une élite sociale et intellectuelle, y compris à l'époque de la Révolution et de la Société des amis des Noirs.

La radicalisation du

mouvement bénéficia de l'impopularité croissante du régime de Louis-Philippe : l'opposition attaquait la politique gouvernementale sur tous les fronts ; le refus d'affranchir les esclaves était de moins en moins défendable. Pourtant Guizot résista à la pression et refusa de reprendre le débat, malgré les interventions de Ledru-Rollin, de Lamartine et de Schoelcher. Les députés restaient attachés à la thèse d'une lente libération, mais sans même oser en établir le calendrier, faisant tout juste voter les « lois Mackau » en 1845, qui apportaient des améliorations à la vie des esclaves et atténuaient la rigueur des châtiements. Cependant, les colons refusaient d'appliquer ces timides réformes. Entre les deux partis, l'impasse était totale.

Lorsque les journées de février 1848 renversèrent le gouvernement de Louis-Philippe, l'opinion était massivement devenue abolitionniste. En moins de deux mois, le gouvernement provisoire de la République imposa la fin de la servitude, sans aucune étape transitoire, renvoyant la question de l'indemnité des colons à des décrets ultérieurs.

L'enchaînement des faits doit être sommairement rappelé. Dès le 24 février, jour de l'abdication de Louis-Philippe, le gouvernement provisoire était formé, avec

Arago, Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Louis Blanc comme principaux ministres ; tous étaient membres de la SFAE et tous étaient ralliés, certes avec des nuances, à la thèse de l'émancipation immédiate. Arago fut nommé ministre de la Marine et des Colonies ; le 4 mars, il désigna Schoelcher — qui venait de rentrer d'un voyage au Sénégal — sous-secrétaire d'État aux Colonies. La première décision de celui-ci fut de former une commission d'abolition de l'esclavage qu'il présidait lui-même. Dès ce jour, le principe de l'abolition était acquis.

PLUTÔT LA RÉFORME QUE LE SOULÈVEMENT GÉNÉRAL

Ainsi, des abolitionnistes parmi les plus résolus accédaient aux deux postes clés en la matière. Or, en ces instants décisifs qui suivirent immédiatement la proclamation de la République, la personnalité de Victor Schoelcher joua un rôle déterminant. Alors qu'Arago hésitait encore sur la voie à suivre, subordonnant peut-être l'entrée en pratique de l'affranchissement à la publication des décrets organisant, sur place, les étapes indispensables à une transition pacifique, l'intervention de Schoelcher amena le ministre à admettre l'urgence politique et sociale de la réforme ; à ses yeux, c'était le seul moyen d'éviter un soulèvement général des esclaves semblable à celui qui avait conduit Saint-Domingue à l'indépendance lors de la Révolution française.

La Commission ne comprenant aucun représentant des planteurs, et les consultations qu'elle organisa ne portèrent pas sur le principe d'une abolition immédiate, considéré comme acquis, mais sur les mesures qui devraient organiser les nouveaux rapports sociaux dans la société post-esclavagiste : le statut des terres, les salaires, les lopins familiaux, l'éducation, la famille, l'organisation du crédit, la mise en place de la citoyenneté des affranchis...

La question de l'indemnisation des propriétaires d'esclaves fut également débattue.



Ci-contre : Toussaint Louverture à cheval. Cet esclave affranchi s'était rallié à l'insurrection de Saint-Domingue de 1791, avant d'en devenir la figure emblématique.

En 1796, il s'imposa comme général en chef de la colonie. En 1802, après le rétablissement de l'esclavage par Bonaparte, il fut battu par les troupes françaises et déporté au fort de Joux, où il mourra en 1803 (gravure du début du XIX^e siècle, BNF ; el. J.-L. Charmet).

Les négociations furent rapidement menées et le décret put être signé le 27 avril par le gouvernement provisoire. Il instituait notamment : « Article 1^{er}. L'esclavage sera entièrement aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles. A partir de la promulgation du présent décret dans les colonies, tout châtiment corporel, toute vente de personnes non libres seront interdits. Article 2. Le système d'engagement à temps établi au Sénégal est supprimé. Article 3. Les gouverneurs ou commissaires généraux de la République sont



La bibliothèque Schoelcher à Fort-de-France, en Martinique. Sur les murs extérieurs de cet édifice, conçu dans les années 1880 pour abriter les dix mille ouvrages du « don Schoelcher », sont inscrits les noms des principaux abolitionnistes : Raynal, Grégoire, Brissot, Condorcet... (cf. Selva).

chargés d'appliquer l'ensemble des mesures propres à assurer la liberté à la Martinique, à la Guadeloupe, à l'île de la Réunion, à la Guyane, au Sénégal et autres établissements français de la côte occidentale d'Afrique, à l'île Mayotte et dépendances et en Algérie.

« Article 4. Sont amnistiés les anciens esclaves condamnés à des peines afflictives ou correctionnelles pour des faits qui, imputés à des hommes libres, n'auraient point entraîné ce châtiment. Sont rappelés les individus déportés par mesure administrative. Article 5. L'Assemblée nationale réglera la quotité de l'indemnité qui devra être accordée aux colons. » La liberté générale devait être appliquée deux mois après l'arrivée officielle sur place du texte. Les décrets organisant l'instruction publique, le clergé, le régime du travail furent rédigés par la Commission dans les semaines suivantes et

promulgués entre le début mai et la mi-juillet. Parmi les modalités prévues pour l'application immédiate de la loi d'abolition figurait une mesure que n'avaient pas retenue les révolutionnaires en 1794 : les détenteurs d'esclaves seraient indemnisés pour la perte de ce qui était ainsi considéré comme une propriété légitime ; ils recevraient une somme de mille francs par esclave adulte.

Ainsi, en moins de cinq mois, les colonies esclavagistes avaient abandonné définitivement un régime social et économique vieux de plus de trois siècles. En réalité, le travail de la Commission était l'aboutissement de plus d'un siècle de débats et de combats qui avaient opposé les esclavagistes de toutes sortes aux abolitionnistes, des plus modérés aux plus radicaux. L'édifice que Schoelcher fit construire pour contenir sa bibliothèque et qui fut transporté à Fort-de-France en 1889 rendit un hommage appuyé à ces derniers dont les noms furent inscrits sur les murs extérieurs du bâtiment, exposés, aujourd'hui encore, au regard des passants : Toussaint Louverture, Clavière, Brissot, Raynal, Condorcet, Grégoire, les Anglais Clarkson, Wilberforce...

LE PRINTEMPS DES PEUPLES NOIRS

Le décret du 27 avril devait être appliqué rapidement, afin de ne laisser aux colons aucun délai qui leur eût permis d'organiser une résistance concertée. La réalité fut en fait beaucoup plus expéditive. La nouvelle de la chute de Louis-Philippe arrivée aux Antilles fin mars souleva l'espoir d'un rapide affranchissement parmi les esclaves : ceux des ateliers refusèrent de continuer à travailler, exigèrent un salaire, s'insurgèrent contre les châtiments corporels. Finalement, la révolte, tant crainte par Paris, éclata à Saint-Pierre de la Martinique, le 22 mai, avant que l'on ait pu apprendre l'existence des mesures gouvernementales. L'ampleur du soulèvement contraignit les autorités à proclamer immédiatement l'émancipation sur toute l'île. Quand le décret arriva de Paris, le 3 juin, l'esclavage n'existait déjà plus...

Le même processus se déroula en Guadeloupe : le 27 mai, le gouverneur y fut contraint de proclamer la liberté générale, alors qu'il ignorait les décisions prises à Paris. En Guyane, au contraire, le calendrier prévu par le gouvernement fut respecté, dans un climat plus calme : le 10 juin 1848, le commissaire général de la République promulgua le décret arrivé le jour même de France, la mesure n'entrant en application qu'à partir du 10 août suivant. Sur l'île de la Réunion, plus lointaine encore, ce fut seulement le 20 décembre

que le texte émancipateur fut mis en œuvre, là aussi en toute légalité.

L'onde de choc des insurrections des Antilles françaises, suivies de l'application de la nouvelle loi, ne resta pas sans échos dans les Caraïbes : les Noirs des colonies hollandaises de Saint-Martin, Saint-Eustache et Saba se libérèrent eux-mêmes entre fin mai et juin 1848 ; ceux de Sainte-Croix, sous domination danoise, les imitèrent le 3 juillet.

Pourtant, la vague abolitionniste de 1848, ce « printemps des peuples noirs », ne put s'étendre au-delà des petites colonies. Les « grosses forteresses » esclavagistes purent maintenir le système longtemps encore. Cuba, le Sud des États-Unis, le Brésil continuèrent même à accroître leur population servile pendant plusieurs décennies : jusqu'en 1865 pour les États-Unis, 1873 pour Porto-Rico, entre 1880 et 1886 pour Cuba et enfin 1888 pour l'immense Brésil, dernier bastion esclavagiste.

Il n'en reste pas moins que 1848 fut et reste l'un des temps forts du processus. Il vint certes après la décision anglaise, mais la dépassa de beaucoup par sa radicalité ; il fit passer les colonies françaises de la servitude à la liberté, sans aucune étape intermédiaire. C'est cette soudaineté qui donne au mouvement, encore aujourd'hui, une puissance d'évocation que l'on retrouve seulement dans l'abolition initiale de 1794 : toutes deux issues de révolutions, elles en portaient la marque. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Y. Bénot, *La Révolution française et la fin des colonies*, Paris, La Découverte, 1987 ; *La Démence coloniale sous Napoléon*, Paris, La Découverte, 1992.
- N. Schmidt, *Victor Schoelcher*, Paris, Fayard, 1994.
- Les SOURCES
- P. Motylewski, *La Société française pour l'abolition de l'esclavage (1834-1850)*, Éditions L'Harmattan, 1998.
- V. Schoelcher, *Des Colonies françaises. Abolition immédiate de l'esclavage*, préface de L. Abénon, Éditions du CTHS, « Format », 1998.
- *Les Abolitions de l'esclavage. De L.-F. Sonthonax à V. Schoelcher. 1793/1794-1848*, textes réunis et présentés par M. Dorigny, Paris, Éditions Unesco et Presses universitaires de Vincennes, 1995 (rééd., 1998).
- Léger-Félicité Sonthonax, *La Première Abolition de l'esclavage. La Révolution française et la Révolution de Saint-Domingue*, textes réunis et présentés par M. Dorigny, Paris, Publication de la Société française d'histoire d'outre-mer et de l'Association pour l'étude de la colonisation européenne, 1997.

N° 206 janvier 1997 37 F

DOSSIER : 1917 :

Quand la Révolution russe ébranle le monde.
Les archives de François Mitterrand.
Atatürk, ou la naissance de la Turquie moderne.
La carrière brisée de Jean de La Fontaine.
Génocide : Les Allemands tous coupables ?

N° 207 février 1997 37 F

DOSSIER : Les soldats de la France, de la levée en masse à la fin des conscrits.
Les Vikings à la conquête de la Normandie.
Hong-Kong : les beaux jours d'une colonie anglaise.
La rançon d'un roi : deux millions pour libérer François 1^{er} !

N° 208 mars 1997 37 F

DOSSIER : Venise, l'aventure d'une république maritime.
Lutte de classes chez les fermiers d'Île-de-France.
Fastes et splendeurs de la cour de Perse.
1957 : le traité de Rome est-il une invention américaine ?
Faut-il avoir peur du « politiquement correct » ?

N° 209 avril 1997 37 F

DOSSIER : 1947, le monde entre dans la guerre froide.
Toutatis, Ésus, Taranis : étranges dieux gaulois.
Vendée : les criminels de guerre devant leurs juges.
Frédéric II, le dernier empereur universel.
La Suisse, les Juifs et l'or des nazis.

N° 210 mai 1997 37 F

SPECIAL : Jeanne d'Arc, une passion française.
Le procès de Jeane.
La première patriote.
Le dossier médical.
Jeanne était-elle un génie militaire ?
Jeanne d'Arc, la gauche et l'extrême droite.

N° 211 juin 1997 37 F

DOSSIER : Faut-il réhabiliter Napoléon III ?
La crue du Nil : religion et géographie.
La famille noble est née en l'An Mil.
Un secret d'État : la mort de Soliman le Magnifique.
L'affaire Aubrac : vérité et mensonges.

N° 212 juillet / août 1997 40 F

SPECIAL : Israël, terre promise et convoitée, de Moïse aux accords d'Oslo.
Naissance d'un peuple.
Deux mille ans de diaspora.
L'avènement d'une Nation.

N° 213 septembre 1997 37 F

DOSSIER : La France, pays du vin.
Le suaire de Turin est-il un faux ?
Le viol d'enfant : de la tolérance au scandale.
La gauche au pouvoir : les rendez-vous manqués.

N° 214 octobre 1997 37 F

DOSSIER : Le Racisme.
Des origines aux génocides du XX^e siècle
La chute de la maison Fouquet.
Mari, une cité au bord de l'Euphrate.
Itinéraire d'un saint : Martin de Tours.
Terrorisme et torture : La bataille d'Alger de 1957.

N° 215 novembre 1997 37 F

DOSSIER : Des guerres de religion à l'Édit de Nantes.
Secrets des plantes et magie chez les Romains.
Six questions sur la crise économique française.
La traite des Noirs et l'enrichissement de l'Europe.
Le jour des morts : une invention du Moyen Age.

N° 216 décembre 1997 37 F

DOSSIER : La découverte des pyramides.
Franco a-t-il sauvé les Juifs ?
Paris : naissance d'une capitale d'exception.
Delhi, 30 janvier 1948 : l'assassinat de Gandhi.
Magie et raison d'État : l'affaire des Poisons.

OFFRE SPÉCIALE

11 NUMÉROS DE L'ANNÉE 1997

pour **269 F** seulement
au lieu de **410 F** (prix de vente au numéro)
ou 5 numéros au choix pour **159 F**



BON DE COMMANDE

Je souhaite commander (cocher la case choisie) :

- 11 numéros de l'année 1997 au prix de 269 F ; Belgique : 1 950 FB ; Étranger : 350 F
- 5 numéros de l'année 1997 au prix de 159 F ; Belgique : 1 095 FB ; Étranger : 180 F

Indiquer les 5 numéros choisis : _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de **L'HISTOIRE** par chèque joint par carte bancaire

Numéro _____ expire fin _____ mois _____ année _____

signature obligatoirement _____

A retourner à **L'HISTOIRE** - 57, rue de Seine 75280 Paris cedex 06.
Belgique : Promotion Soumillion, 9, avenue Van Kalkenlaan B-1070 Bruxelles.
Compte N° 210-0402415-14

Olivier Christin • Maître de conférences à l'université
de Lyon-II

Le blasphème, de Saint Louis à Rushdie

La condamnation à mort lancée contre l'écrivain britannique Salman Rushdie a scandalisé l'opinion publique occidentale. Qui défendait la liberté de pensée et d'expression — et la séparation de la religion et du politique. Il fut pourtant un temps en Europe, entre la fin du Moyen Age et le siècle des Lumières, où l'on pouvait être condamné par la justice à la prison ou à la mort pour avoir blasphémé le saint nom de Dieu.

En février 1989, l'Imam Khomeiny lance sa célèbre *fatwa* contre l'auteur des *Versets sataniques*, Salman Rushdie. Si cette condamnation à mort, suivie du meurtre de plusieurs traducteurs du livre, suscite une très vive indignation dans la plupart des opinions publiques occidentales, c'est qu'elle pose de façon dramatique des questions qui touchent à la liberté de conscience et d'expression, à l'autonomie du monde artistique, à la séparation du politique et du religieux et au terrorisme d'État. Aussi loin qu'elle soit de nos modes de pensée, cette *fatwa* réveille cependant le souvenir d'affaires plus anciennes, dont les enjeux sont en partie comparables.

À l'automne 1928, en pleine République de Weimar, Georg Grosz et son éditeur Herzfeld affrontent une longue série de procès pour blasphème et attaques contre l'Église à propos de trois dessins, dont un *Christ sur la croix avec masque à gaz*. D'autres artistes allemands des années 1920, adeptes eux aussi de la satire sociale et de la caricature acide, rencontrent, à la même époque, des

démêlés judiciaires. Des mesures prises contre le *Tartuffe* de Molière à la controverse autour du film de Martin Scorsese, *La Dernière Tentation du Christ*, en passant par le scandale de *L'Enterrement à Ornans* de Courbet, l'accusation de « blasphème » vient ainsi périodiquement remettre en cause l'autonomie de l'art et sa prétention à traiter librement de tout sujet.

En somme, au moment même où en Occident le blasphème cessait de revêtir

REPÈRES

L'AUTEUR : Olivier Christin a notamment travaillé sur l'anthropologie de la violence dans le champ religieux et l'histoire des pratiques politiques. Il a récemment publié *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle* (Le Seuil, 1997).

MOT CLÉ : le **blasphème** a été condamné dès les débuts du christianisme par les Pères de l'Église. Mais c'est au XII^e-XIII^e siècle que les théologiens s'attachent à le définir systématiquement. Serments invoquant le corps de Dieu (« *par Sang Dieu* »), grossièretés et jurons (« *jarnidié* » — « je renie Dieu »), mauvais sorts (« *Que le diable l'emporte* ») sont, à partir de la fin du XV^e siècle, punis de peines qui vont de l'amende à la mort.

A RETENIR : à la fin du Moyen Age, la question du blasphème prend une importance nouvelle dans la théologie, comme dans la réflexion juridique. La répression se durcit et les procès se multiplient. C'est que les péchés de langue, en offensant Dieu, mettent en péril la communauté des hommes. L'affaire Rushdie montre les enjeux qui s'attachent aujourd'hui encore à la façon dont on peut parler de Dieu.

une signification centrale pour le pouvoir politique, judiciaire et religieux, la littérature, les arts et plus tard le cinéma sont devenus le terrain privilégié des derniers grands affrontements symboliques sur l'honneur de Dieu, l'autorité de l'Église et le respect des consciences.

La condamnation explicite du blasphème, des jurons et des « *vilains serments* » remonte au début du christianisme, et trouve ses premières formulations détaillées chez les Pères de l'Église, notamment Jérôme qui affirme : « *Nous péchons par la pensée, ou par la parole, ou par les actes.* » Elle se précise aussi dans le droit, par exemple chez Justinien qui déclare blasphématoires les serments sur les cheveux et la tête de Dieu.

Ce n'est pourtant pas avant le XII^e-XIII^e siècle que prend corps une définition systématique des péchés de la langue, dans le contexte notamment de la lutte contre l'hérésie : par opposition aux cathares qui rejettent tout serment, les théologiens se trouvent dans l'obligation de définir l'usage juste et légitime de la parole et de distinguer bonnes et mauvaises professions de foi. Tout en reconnaissant l'utilité du serment, qui prend Dieu à témoin de la vérité, parce que la nature humaine est



faible et a besoin de secours, Thomas d'Aquin condamne à cette époque son utilisation excessive, qui multiplie les risques de parjure et de profération blasphématoire.

Incontestablement, c'est le règne de Saint Louis (1226-1270) qui représente un tournant dans ce domaine. Le blasphème est « l'une des pires bêtes noires », « l'une des obsessions » du souverain qui cherche à le poursuivre d'une répression implacable¹. Préoccupé par la lutte contre

les hérétiques, les Juifs et l'islam, Saint Louis inspire une législation imposante qui frappe les coupables avec une grande sévérité, en recourant notamment aux mutilations de la langue et des lèvres. Dans sa *Vie de Saint Louis*, le chroniqueur Guillaume de Nangis rapporte ainsi le châtement exemplaire d'un Parisien qui « jura vilainement contre le nom de Notre Seigneur et dit grand blasphème. Pour cela, le bon roi Louis, qui était très droiturier, le fit prendre et le fit marquer d'un fer rouge

Ce panneau du début du XVI^e siècle représente le châtement exemplaire d'Antonio di Giuseppe Rinadelschi qui, saisi d'un accès de colère à la suite de ses pertes au jeu (en haut à gauche), a jeté des excréments sur une image de la Vierge en blasphémant (en haut à droite). Arrêté puis conduit en prison, l'homme comparait devant des juges qui le condamnent à être pendu. L'artiste, comme encore bien des juristes de l'époque, ne distingue pas clairement entre blasphème et sacrilège, commis tous deux sous l'inspiration du diable. L'image entend ici renforcer l'effet dissuasif d'une législation impuissante à empêcher la répétition d'actes blasphématoires (Florence, musée Stibbert ; cl. Scala).

NOTE

1. J. Le Goff, *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.

sur les lèvres, pour qu'il eût mémoire de son péché et que les autres hésitent à jurer vilainement de leur créateur ».

Cet exemple n'est pas isolé, comme en témoigne la permanence des efforts déployés pour punir dans l'ensemble du royaume les propos pernicious. En 1254, la « grande ordonnance » met en garde les officiers royaux contre toute « parole impie » sur Dieu, la Vierge ou les saints. En 1268 ou 1269, à la veille de la mort du roi, une nouvelle ordonnance interdit les blasphèmes et prévoit pour les contrevenants des peines allant d'une amende au pilori et au fouet. Saint Louis manifeste ainsi à la fois sa piété personnelle et son attachement à une conception chrétienne de la fonction royale, qui voit dans le blasphème un crime de lèse-majesté, visant les intérêts éminents du souverain.

UNE PEUR PANIQUE DE LA SOUILLURE HÉRÉTIQUE

À l'extrême fin du XVI^e siècle, la sévérité de Saint Louis continue à être invoquée avec nostalgie par des théologiens catholiques, à l'instar de Jean Benedicti : « Ah ! bon roi Saint Louis, que dirais-tu, si tu étais revenu en ce monde terrestre, d'ouïr les horribles blasphèmes de la nation française, dont les pères ont eu en si grande révérence le nom du très-haut Dieu ? Où est aujourd'hui cette belle ordonnance, par laquelle tu commandais jadis que les blasphémateurs eussent la langue percée d'un fer chaud ? »

Pourtant, c'est véritablement à partir de la fin du Moyen Âge que la question des conduites et des paroles blasphématoires revêt dans la théologie, comme dans la réflexion juridique et dans l'activité concrète des tribunaux, une importance décisive qu'elle conservera jusqu'au début du XVIII^e siècle. Il y a là, en France, en Espagne, dans l'Empire, en Italie, en Suisse, un temps fort de la condamnation du blasphème, sans commune mesure avec ce que l'on peut observer plus tôt ou plus tard, à tel point que Jean Delumeau a pu parler pour cette période de « civilisation du blasphème ».

Comment expliquer la crainte de la profanation qui semble étreindre alors une grande partie des chrétiens ? L'hypothèse d'une augmentation effective des péchés de langue, souvent avancée par certains historiens, ne peut être retenue : sur quoi la fonder en l'absence de toute donnée chiffrée un peu solide, et de tout point de comparaison ? Comment éviter de confondre blasphème prononcé et blasphème poursuivi devant la justice ?

Comment ne pas épouser les catégories de pensée des juges, à la fois bureaucratiques, abstraites et fluctuantes ? Rien ne prouve que l'on blasphème davantage entre 1350 et 1700. Ce qui, en revanche, ne fait aucun doute, c'est la perception nouvelle de ces paroles d'outrage qui prend forme à la fin du Moyen Âge.

Cette transformation de la façon de juger les types de discours s'enracine

per membra dei) désormais intolérables. La définition plus stricte de la doctrine de la présence réelle du corps et du sang du Christ, lors de la messe, dans les espèces consacrées, c'est-à-dire dans le pain et le vin, tend à alourdir la répression envers ceux qui la nient (les hérétiques, par exemple) ou qui semblent le faire en en parlant à la légère (les blasphémateurs).

Le schisme protestant du XVI^e siècle ne



Ci-dessus : Le Christ aux outrages, par Hendrick Ter Brugghen (1587-1629). L'artiste dépeint ceux qui injurient le Christ comme des insensés et des faibles d'esprit. Les bouches difformes qui ne s'ouvrent que pour l'insulte contrastent avec le silence observé par Jésus. Entre le XV^e et le XVII^e siècle, de très nombreuses représentations du Christ aux outrages ajoutent des gestes obscènes aux humiliations verbales : poing fermé, ponce glissé entre l'index et le majeur... (Paris, musée de l'Assistance publique ; cl. Giraudon).

d'abord dans les formes spécifiques de la piété du XIV^e-XVI^e siècle et dans l'évolution des rapports entre le sacré et le profane. L'importance accrue de la dévotion à l'eucharistie et à l'humanité du Christ, en particulier, rend les serments prononcés sur l'une des parties de son corps (ou

fait qu'aiguiser davantage l'obsession panique de la souillure hérétique — en raison notamment de la violence des controverses sur l'eucharistie qui en sont l'un des affrontements décisifs² —, et la crainte de l'imminence du jugement divin. En pays catholiques et protestants, ces mutations

NOTE

2. « Les guerres de Religion », dossier, *L'Histoire* n° 215, pp. 24-51.

profondes se traduisent très vite, sur le plan judiciaire, par un durcissement de la répression, les tribunaux laïques s'emparant de matières qui autrefois relevaient uniquement des juges d'Église.

Ainsi, au moment où s'affirme l'État judiciaire moderne, le blasphème occupe une place de choix. Trois indices le montrent clairement. D'abord, l'emballement de la législation et l'aggravation des peines un peu partout en Europe : en France, la grande ordonnance de 1510 inaugure une succession impressionnante de textes royaux contre les péchés de langue qui s'étale sur plus d'un siècle et demi, à laquelle il faudrait ajouter les règlements particuliers des villes. Dans l'Empire, l'ordonnance impériale de 1495, vite relayée par les ordonnances territoriales et les mandats ponctuels, organise pour la première fois de façon systématique la répression du blasphème.

Le deuxième indice de cette obsession de la profanation verbale, c'est l'activité même des tribunaux, que ce soit à Venise où, entre 1642 et 1657, sept cent deux procès pour blasphème et cinquante pour « *propos déshonnêtes* » sont instruits, en Bavière (pas moins de quatre cent quarante affaires pour la seule année 1639), en France ou en Espagne. Dernier signe, enfin, de la perception nouvelle du blasphème : l'engagement des particuliers, des croyants zélés et sincères, des confréries dans la lutte contre ce péché. Celle-ci n'est donc en rien le monopole de l'État ou des élites dirigeantes. C'est ainsi que les statuts des musiciens de Fribourg-en-Brisgau en 1513, ou ceux de la confrérie des couturiers de Carpentras en 1592 interdisent à leurs membres de blasphémer, sous peine d'amende ou d'exclusion.

Cependant, au plus fort de cette condamnation, théologiens et juristes ne donnent du blasphème que des définitions imprécises ou contradictoires. Selon les cas et selon les périodes, ils incluent ou excluent les (mauvais) serments, les interjections grossières, les jurons, les obscénités, les (mauvais) sorts, les injures contre les saints. Ils établissent des distinctions fluctuantes et fragiles entre blasphème et esprit de blasphème, entre parole publique et pensée secrète³. A partir des définitions divergentes de saint Augustin (« *le blasphème consiste à affirmer des choses fausses au sujet de Dieu* ») et d'Aymon d'Auxerre (« *blasphémer n'est autre chose que prononcer une offense ou une insulte* »), les hommes du Moyen Âge et

des siècles qui suivent échouent donc à donner une interprétation unique et cohérente de la parole blasphématoire.

Le contenu exact des propos poursuivis par les tribunaux n'est d'ailleurs pas toujours facile à saisir par l'historien, car dans de très nombreuses affaires, qui paraissent aux contemporains mettre en péril l'existence de la collectivité elle-même, les autorités se contentent de rapporter les faits par des formules stéréotypées afin de ne pas commettre à leur tour une offense contre Dieu. S'ils précisent la teneur des paroles incriminées, magistrats et juges multiplient les précautions rhétoriques pour dégager leur responsabilité, comme dans le Wurtemberg du XVII^e-XVIII^e siècle où les documents offi-

pernicieux et font donc l'objet de sanctions plus sévères, soit en raison de leur caractère d'offense publique, de scandale, soit à cause de leur connotation scatologique ou sexuelle — ce sont les serments *per dei posteriora*, qui portent sur les organes génitaux et les excréments divins.

BANNI POUR AVOIR NIÉ LA DIVINITÉ DU CHRIST

Ainsi se dessine dans les traités théologiques, dans les recueils de droit comme dans la pratique judiciaire, une opposition à gros traits entre les paroles indécentes prononcées par « *ignorance, erreur, infirmité et fragilité humaine, légèreté et lubricité de la langue* » et les propos scandaleux proférés par « *vraie malice ou volonté de se séparer de l'union de l'Église* » (pour reprendre les termes de l'ordonnance royale de 1549).

Susceptible de formulations différentes, cette distinction se retrouve presque partout, en France comme en Italie, en Espagne, en Lorraine ou dans l'Empire. Dans la pratique, les juges s'attachent à la respecter : en 1622, par exemple, un certain Claudin Cugin de Govillier, en Lorraine, n'est condamné qu'à une amende de quinze francs pour avoir frappé l'un de ses voisins en ayant « *dit en blasphémant le saint nom de Dieu : ouvre ta porte, jean foutre, tu es un gredin* », alors qu'à la même époque les juristes français et lorrains prévoient la peine de mort immé-

diante pour les « *blasphèmes par hérésie* ».

Les blasphèmes les plus graves appartiennent à deux registres différents, qui peuvent le cas échéant être associés : celui de la rhétorique de l'injure, par le recours à des expressions aux fortes connotations sexuelles ou scatologiques, celui de la proclamation de foi sceptique, incroyante ou hérétique. Deux exemples pris en pays protestant en offrent une bonne illustration. En 1755, un Souabe d'une cinquantaine d'années, ivrogne et violent, nommé Johannes Beck, plusieurs fois admonesté pour sa conduite par le consistoire de Heidenheim, est condamné à la suite des accusations portées par sa femme. Beck l'aurait en effet traitée de « *charogne puante* » et alors qu'elle insistait pour qu'il l'accompagne à la eène, il aurait refusé de participer à cette « *crotte* » et assuré qu'il « *chiait sur la divinité* ».



Ce Christ sur la croix avec masque à gaz (1927), ainsi que deux autres dessins, conduisit en 1928 son auteur, Georg Grosz, devant les tribunaux de Weimar, en raison de sa charge à la fois antireligieuse et antimilitariste : « Fermez-la et continuez à servir », dit la légende (cf. AKG).

ciels ne mentionnent les expressions blasphématoires qu'en les faisant précéder de la formule CV (*cum venia*, « avec [votre] permission »).

Peu à peu, toutefois, une classification tacite des paroles scandaleuses semble s'imposer. A Zurich, par exemple, dès 1344, une liste énumère les serments *per membra dei* punis de six pfennigs d'amende ou de huit jours de prison (« *Gotz fünf Wunden* », « *Gotz Kopf* », « *Gotz Styrn* » : « *par les cinq plaies* », « *la tête* » ou « *le front de Dieu* »). Et, très vite, certains propos sont désignés comme plus

NOTE

3. Claude Gauvard, dans « *De grace Especial. Crime, État et société en France à la fin du Moyen Âge* », Paris, Publications de la Sorbonne, 1991, note ainsi qu'à la fin du Moyen Âge encore, la chancellerie ne s'offusque pas de certains serments *per membra dei* pourtant suspects aux yeux de l'Église, comme « *Sang Dieu* ».

Dans le Wurtemberg, en 1716, un ancien soldat est banni pour avoir nié la divinité du Christ en public et malgré les avertissements de plusieurs participants à la discussion : selon lui, le Christ n'était qu'un simple « curé » qui s'était laissé crucifier. L'ancien soldat avait d'ailleurs affirmé vouloir se convertir au catholicisme avant d'envisager d'émigrer en Hongrie pour adorer le soleil et la lune.

Dans les deux cas, c'est la pérennité même de la communauté des hommes que le blasphémateur paraît mettre en péril aux yeux des autorités : en déchirant tout ce qui constitue le lien social par excellence, c'est-à-dire l'existence et la reconnaissance de Dieu, et en blessant de façon volontaire et publique son honneur, le blasphémateur se retranche lui-même de la société. En « reniant Dieu », il sort *ipso facto* de l'Église et de la collectivité et, par là, mérite la mort ou le bannissement.

LA TAVERNE, LA RUE, LE RÉGIMENT : HAUTS LIEUX DU BLASPHEME

NOTES

4. Cf. la remarque de Pontas, dans son *Dictionnaire des cas de conscience*, cité par A. Cabantous (cf. *Pour en savoir plus, ci-contre*), p. 18 : « Quant à mort dié, ventre dié, tête dié, jamé dié, maugré dié, ces expressions ne sont ni blasphèmes, ni des péchés mortels mais manière de parler ».

5. Le chevalier de La Barre, fut condamné à mort et exécuté en 1765-1766 pour ses « impiétés criminelles » et la profanation d'un crucifix, mais aussi pour ses lectures philosophiques.

6. Je tiens à remercier Gerd Schwerhoff et Corinne Levcleux pour l'aide considérable qu'ils m'ont apportée.

Tous les propos blasphématoires n'atteignent pas, loin de là, ce degré de gravité. Le plus souvent, il s'agit plutôt de jurons grossiers, d'interjections brutales qui trahissent l'étonnement, la colère, le dépit plus que l'intention profanatrice, ou encore de serments *per membra dei* (« par Sang Dieu », « Ventre Dieu » qui se transformeront, par une forme d'atténuation, en « palsambleu » ou « ventrebleu »). Les ouvrages de théologie, les manuels des confesseurs insistent néanmoins sur la gravité particulière du blasphème : Louis de Grenade en fait au XVI^e siècle « le plus grave de tous » les péchés mortels. Plusieurs auteurs catholiques et protestants vont même jusqu'à affirmer que par leurs paroles impies, les blasphémateurs infligent à Jésus-Christ une nouvelle crucifixion.

On comprend mieux, dans ces conditions, l'inquiétude que ces paroles suscitent. Elles attirent et justifient la colère divine, qui risque fort de frapper collectivement les hommes. Il appartient donc aux pouvoirs séculiers de châtier leurs auteurs de façon exemplaire, « parce que nous savons, dit le préambule de l'édit royal de 1651, qu'il n'y a rien qui déroge davantage à la bonté [de Dieu] et qui s'oppose à son honneur avec plus de témérité que le blasphème ».

Au début du XII^e siècle, le chanoine Hugues de Saint-Victor avait rédigé un petit traité moral à l'intention des novices, dans lequel il dégageait les



En février 1989, l'imam Khomeiny ordonne que soit « exécuté » l'écrivain Salman Rushdie, dont le roman *Les Versets sataniques* « offense l'islam, le Prophète et le Coran ». Ci-dessus : un autodafé du livre de Rushdie à Bradford, en 1989 (cf. D. Hudson/Sygma).

grandes lignes d'une discipline du langage et définissait les critères de la bonne et de la mauvaise parole monastique, qui peu à peu ont été appliqués au monde des laïcs. Sa liste des circonstances du discours (qui ? où ? quoi ? pourquoi ? comment ? quand ?) est ainsi progressivement devenue le passage obligé de toute réflexion systématique sur le blasphème. Mais cette énumération, qui joue un rôle important dans les condamnations ou dans les stratégies de défense de nombreux inculpés, qui invoquent la colère, l'ivresse ou la folie passagère pour excuser leurs écarts, ne dit rien de la sociologie réelle des blasphémateurs. De quel milieu social, de quels cercles, de quel cadre de vie sont-ils issus ? Les hommes y sont-ils aussi majoritaires qu'on le croit ?

Pour répondre à ces questions, il faut abandonner les traités théologiques et les recueils de jurisprudence et se tourner vers les archives judiciaires, les documents iconographiques, les témoignages littéraires. L'image du blasphème et du blasphémateur en sort modifiée. Certes, les jeux de hasard, la fréquentation des tavernes et l'abus de boisson, la prostitution, la mendicité, la violence des soldats suscitent l'inquiétude vigilante des magistrats urbains et des juges, comme si ces habitudes ou ces conditions sociales constituaient un terreau propice à la profération injurieuse.

Mais combien de textes, de procès, de gravures mettent directement en cause les jeunes hommes de la noblesse, à l'image de la *Guisiade*, un pamphlet ligueur de 1589, qui voit dans les blasphèmes le « parler ordinaire » des nobles ?

Combien d'affaires impliquant des femmes, non seulement en tant que témoins ou délatrices, mais aussi comme accusées ou complices ? A Venise, au milieu du XVII^e siècle, elles représentent près d'un tiers des accusés pour blasphème et sont impliquées dans trois cinquièmes des affaires de « propos déshonnêtes ». En Lorraine, dans le Wurtemberg, en Souabe, on rencontre encore des femmes poursuivies, comme une certaine Bélotte arrêtée en 1424 pour avoir prononcé des « paroles outrageuses et malgracieuses » à Douai.

L'examen précis des circonstances de la faute s'avère donc souvent nécessaire pour comprendre la gravité réelle des propos poursuivis. Dans de très nombreux cas, la parole blasphématoire n'intervient qu'au terme d'une escalade verbale au cours de laquelle l'un des interlocuteurs, pour déstabiliser ses contradicteurs ou pour donner plus de poids à sa parole, prend brusquement Dieu, la Vierge ou les saints à témoin. En 1616, un certain Nicolas Charloy, engagé dans une dispute, s'écrie ainsi que « par la mort Dieu, la chair et le sang », son adversaire « était un méchant homme et un larron », commettant ainsi l'irréparable. Le blasphème surgit souvent au milieu d'affrontements mineurs : querelles entre époux, contestation de joueurs mauvais perdants, déception amoureuse, rivalité commerciale, cabales calomnieuses.

Il paraît d'autant plus inséparable de ces conflits que la plupart des procès sont engagés sur délation. Les législations vénitienne, française et lorraine prévoient, en effet, non seulement l'obligation de dénoncer les blasphèmes sous peine d'amende sévère, mais aussi celle de récompenser de façon substantielle le délateur, soit par une somme forfaitaire, soit par une partie de l'amende infligée au coupable (en général un tiers ou la moitié). Sans aucun doute efficace en l'absence d'un corps de police suffisamment large pour surveiller les tavernes, les foires, les marchés, l'appel à la délation ouvre évidemment la porte à de sombres règlements de comptes, à des cabales dans lesquelles la justice se trouve en fait exploitée à des fins privées. En 1574, par exemple, un Juif vénitien nommé Moïse est condamné au bannissement pour avoir proféré plusieurs blasphèmes, alors que l'année suivante, la rétractation d'un de ses accusateurs montre qu'il s'agissait d'une calomnie.

Le blasphème prend ainsi place dans une série d'outrages verbaux qui va des injures aux sortilèges et à la proclamation hérétique, en passant par les jurons et les vilains serments. Il serait vain de vouloir établir des cloisons étanches entre ces dif-

férents éléments, aussi bien dans les comportements des hommes et des femmes du XIV^e-XVIII^e siècle que dans le fonctionnement de la justice. Dans bien des cas, en effet, le blasphème n'est qu'une des composantes de l'accusation. Il révèle en fait aux yeux des juges et des théologiens la corruption plus complète de marginaux, de prostituées, de buveurs impénitents, de coléreux en querelle avec leur entourage, ou de sorcières ; il n'est que l'indice supplémentaire qui désigne à leur attention des mœurs dissolues, un esprit pernicieux, une influence du diable.

Tout change avec les débuts du XVIII^e siècle et surtout avec les Lumières⁴. Non que certains cessent de blasphémer — il y a bien encore aujourd'hui un « *caraval du blasphème* » organisé tous les 8 décembre à Lyon, dans l'intention de perturber la fête votive de la Vierge — et d'autres de s'en offusquer, mais les juridictions laïques abandonnent peu à peu leur volonté répressive, estimant, pour reprendre les termes d'un avocat général de Neuchâtel en 1812, « *que le blasphème n'offensait que Dieu, c'était à Dieu seul à le punir* ».

Ceux qui continuent d'être entraînés devant les tribunaux pour de telles offenses

sont, dans la plupart des cas, des marginaux, des déclassés, des soldats : le blasphème n'est plus un péché universel, comme le suggéraient d'innombrables ouvrages du XV^e-XVII^e siècle, mais de plus en plus un comportement socialement disqualifié et disqualifiant, comme la superstition. On comprend mieux alors l'émotion soulevée par les affaires retentissantes encore fondées sur l'accusation de blasphème, comme l'exécution du chevalier de La Barre⁵ ou la série de procès intentés à Georg Grosz, qui frappent, au rebours de l'évolution du blasphème dans la pensée juridique et morale de l'Europe, des membres de l'élite sociale et culturelle.

C'est là l'un des ressorts qui confèrent à l'affaire Rushdie sa gravité particulière : alors que pour les opinions publiques et les médias occidentaux, il s'agit d'un conflit mettant en jeu l'autonomie du champ artistique et le statut de la fiction littéraire par rapport au pouvoir religieux et politique, les autorités iraniennes et leurs partisans recourent à des catégories d'interprétation profondément opposées à ce type de raisonnement. Ce qui fait obstacle à toute tentative de compromis et rend les points de vue proprement inconciliables⁶. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

EN FRANÇAIS

- E. Belmas, « La montée des blasphèmes à l'âge moderne », *Mentalités* n° 2, pp. 13-34.
- A. Cabantous, « Du blasphème au blaspémateur. Jalons pour une histoire (XVI^e-XIX^e siècle) ». P. Darteville (dir.), *Blasphèmes et libérés*, Paris, Le Cerf, 1993.
- C. Casagrande et S. Vecchio, *Les Péchés de la langue. Discipline et éthique de la parole dans la culture médiévale*, Paris, Le Cerf, 1991.
- O. Christin, « Sur la condamnation du blasphème (XVI^e-XVIII^e siècle) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1994, pp. 43-64.
- J. Delumeau, *La Peur en Occident (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Fayard, 1978.
- F. Hildesheimer, « La répression du blasphème au XVIII^e siècle », *Mentalités* n° 2.

EN ALLEMAND ET EN ITALIEN

- R. van Dülmen, « Wider die Ehre Gottes. Uglaupe und Gotteslästerung in der frühen Neuzeit », *Historische Anthropologie. Kultur, Gesellschaft, Alltag*, 1994, 2, p.20-38.
- R. Derosas, « Moralità e Giustizia a Venezia nel '500-'600. Gli Esecutori contro la bestemmia », G. Cozzi, *Stato e Giustizia nella Repubblica veneta (sec. XV-XVIII)*, Rome, Jouvence, 1980.

magazine littéraire

en vente chez
votre marchand
de journaux,
32F

N° 385 - MAI 1998

DOSSIER

De l'Antiquité
à mai 68

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros
que vous choisissez

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Umberto Eco | <input type="checkbox"/> La fin des certitudes |
| <input type="checkbox"/> William Faulkner | <input type="checkbox"/> Jean Genet |
| <input type="checkbox"/> Italo Calvino | <input type="checkbox"/> Roland Barthes |
| <input type="checkbox"/> Virginia Woolf | <input type="checkbox"/> Jacques Lacan |
| <input type="checkbox"/> Albert Camus | <input type="checkbox"/> Georges Perec |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Duras | <input type="checkbox"/> Hermann Hesse |
| <input type="checkbox"/> Jean Starobinski | <input type="checkbox"/> Rabelais |
| <input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar | <input type="checkbox"/> L'existentialisme |
| <input type="checkbox"/> Sade | <input type="checkbox"/> Paul Verlaine |
| <input type="checkbox"/> Jacques Derrida | <input type="checkbox"/> Aragon |
| <input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz | <input type="checkbox"/> La haine |
| <input type="checkbox"/> Fernando Pessoa | <input type="checkbox"/> Marx |
| <input type="checkbox"/> Céline | <input type="checkbox"/> Michel Foucault |
| <input type="checkbox"/> George Sand | <input type="checkbox"/> Ernst Jünger |
| <input type="checkbox"/> Joseph Conrad | <input type="checkbox"/> Cioran |
| <input type="checkbox"/> Tchekhov | <input type="checkbox"/> Schopenhauer |
| <input type="checkbox"/> L'Âge du Baroque | <input type="checkbox"/> Jean Giono |
| <input type="checkbox"/> Michel Leiris | <input type="checkbox"/> Les Éducatrices
sentimentales |
| <input type="checkbox"/> Montaigne | <input type="checkbox"/> Vladimir
Jankélévitch |
| <input type="checkbox"/> André Gide | <input type="checkbox"/> Les Exclus |
| <input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke | <input type="checkbox"/> Ionesco |
| <input type="checkbox"/> Kant | <input type="checkbox"/> Dino Buzzati |
| <input type="checkbox"/> Guy de Maupassant | <input type="checkbox"/> Hannah Arendt |
| <input type="checkbox"/> Lévi-Strauss | |

Nom :

Adresse :

Règlement par chèque bancaire ou postal
MAGAZINE LITTÉRAIRE 40, rue des Saints Pères,
75007 Paris - Tel: 01 45 44 14 51

figures de la révolte

avec Michel Onfray, Julia Kristeva,
Alain Finkielkraut, André Comte-Sponville,
Jacques Le Goff, Jean-Paul Dollé, Jean Baudrillard,
Jean-Claude Guillebaud, Alain Corbin,
Philippe Sollers, Romain Goupil,
Alain-Gérard Slama, Catherine Clément,
Pascal Bruckner...

Six questions sur MAI-68

Mai-68 est entré dans d'histoire. Trente ans après les faits, nous avons demandé à six spécialistes de répondre à nos questions.

Michel Winock • Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

1. Révolution ou psychodrame ?

Placé sous les figures tutélaires de Marx, Lénine, Trotski, Mao, Mai-68 devait être une révolution prolétarienne. Discours trompeur. Car la signification de ces journées se trouve avant tout dans les revendications antiautoritaires et la libération des mœurs.

Raymond Aron, rédigeant à chaud son commentaire sur la crise de Mai-68, intitule son ouvrage *La Révolution introuvable*. L'événement passé, l'ordre revenu, bien des observateurs eurent tendance à dire comme Shakespeare : « *Beaucoup de bruit pour rien*. » On avait exhibé le portrait de Marx, la calvitie de Lénine, la barbiche de Trotski, le visage lunaire de Mao, comme dans un dîner de têtes : pour s'amuser. Une récréation à la manière des saturnales romaines ou du bon vieux carnaval chrétien. A l'inverse, d'autres jugèrent que 68 serait une date clé de notre histoire comme 1789 : il y aurait désormais un « avant » et un « après » Mai.

Avant d'en venir au problème de l'interprétation de l'événement, rappelons-en rapidement les phases successives. La crise est ouverte par les étudiants de Nanterre. Le mouvement étudiant, jadis unifié par l'UNEF (Union nationale des étudiants de France), s'est fractionné en multiples groupuscules marxistes, maoïstes, trotskistes, anarchistes. Au total, une minorité, mais

qui va déclencher une crise de grande ampleur dans un milieu troublé par les problèmes que pose l'adaptation de l'Université à la société industrielle et démocratique (en dix ans, les effectifs étudiants de l'Université sont passés de 200 000 à 500 000), et que la récente réforme Fouchet paraît incapable de résoudre¹.

LES MANIFESTANTS RENCONTRENT LA SYMPATHIE DES PARISIENS

Le 2 mai, le doyen de la faculté de Nanterre décide, après plusieurs mois d'agitation, la fermeture. Le lendemain, 3 mai, plusieurs centaines d'étudiants de Nanterre et de Paris tiennent une réunion de protestation dans la cour de la Sorbonne. La police, appelée par le doyen et le recteur, fait évacuer et procède à des arrestations. Cette intervention brutale provoque une première solidarité du milieu étudiant avec la minorité militante. La crise de Mai commence à cet instant précis où le mouvement, débordant le cercle des activistes,

entraîne une masse jusque-là peu politisée.

Les autorités réagissent sans ménagement : la Sorbonne est fermée à son tour ; treize manifestants appréhendés le 3 sont condamnés en flagrant délit le 5 mai. Les rassemblements et les incidents se multiplient ; les manifestations prennent un tour violent. On dresse, le 6 mai, les premières barricades à Paris, tandis que la plupart des villes universitaires sont touchées l'une après l'autre. Le 9 mai, Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation nationale, refuse de suivre l'avis du recteur et des doyens qui préconisent la réouverture de la Sorbonne. Le lendemain, le mouvement élargit son audience : de grandes manifestations à Paris et en province réunissent des dizaines de milliers d'étudiants.

La fin de la journée à Paris prend une allure dramatique : dans la nuit du 10 au 11 mai — qu'on va appeler la « *nuit des barricades* » —, les CRS et les gardes mobiles affrontent les manifestants retranchés derrière lesdites barricades. Le combat, qui dure cinq heures, est acharné, mais sans mort d'homme : une violence relativement contrôlée de part et d'autre. Néanmoins,

NOTE

1. La réforme de Christian Fouchet établie par les décrets du 22 juin 1966 reconstituait l'organisation des études universitaires en sciences et lettres, instaurant deux cycles successifs — mais elle n'offrait aucune perspective professionnelle autre que l'enseignement.



on relève 367 blessés, on compte 188 véhicules incendiés ou endommagés, des rues entièrement dévastées.

Les manifestants ont rencontré une large sympathie des Parisiens, émus par les brutalités policières. C'est sur ce thème de la dénonciation des méthodes répressives que les centrales syndicales, y compris la FEN (Fédération de l'Éducation nationale), appellent à la grève générale pour le lundi 13 mai. Le mouvement étudiant a réussi à provoquer un élan de solidarité sans précédent, qui se concrétise par des manifestations dans tout le pays. Le Premier ministre Georges Pompidou, rentré l'avant-veille d'un voyage officiel en Afghanistan, décide la réouverture de la Sorbonne. Aussitôt celle-ci est occupée par des milliers d'étudiants, renforcés par une population diverse, tenant réunion sur réunion, où l'on délibère, décrète, et où l'on continuera à révolutionner le ciel et la terre dans un concours d'éloquence jusqu'à la fin de la crise.

La phase proprement étudiante de la crise s'achève. Le 14 mai, la crise sociale, autrement dangereuse, prend le relais. Les grèves avec occupation d'usine commencent à Nantes, à l'usine Sud-Aviation. Le lendemain, 15, c'est le tour de l'usine Renault à Cléon, près de Rouen. Comme en juin 1936, le mouvement s'étend à toute la France avec une rapidité et une ampleur extraordinaires. La mobilisation étudiante va tenter de fusionner avec ce mouvement de grèves ouvrières. Mais, en dépit de la journée unitaire du 13 mai, les deux dynamiques vont garder jusqu'au bout leurs caractères propres — leur impossible interpénétration étant un des faits majeurs de la crise.

Le pouvoir politique n'est pas conscient, en apparence, de la gravité de la situation. Au lendemain du 13 mai, et alors que commencent les grèves, le président de la République, le général de Gaulle, s'envole pour un voyage officiel en Roumanie. Les grèves, spontanées, partant de la base, sans mot d'ordre syndical, s'amplifient, souvent lancées par les ouvriers les plus jeunes qui veulent suivre l'exemple des étudiants.

Le 16 mai, l'arrêt de travail à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt et son occupation par les grévistes accélèrent la

REPERES

L'AUTEUR : Michel Winock a consacré de nombreux ouvrages à l'histoire politique de la France. Il a notamment publié *La Fièvre hexagonale, 1871-1968* (Le Seuil, 1987).

MOT CLÉ : tout le monde a cru faire ou vivre une **révolution** politique, mais chacun participait à une révolution dans les mœurs.

A RETENIR : remettant en cause l'Université, l'État, les partis, la société industrielle mais aussi la famille, le mouvement de Mai, loin d'être « *marxiste-léniniste* », a été avant tout antiautoritaire.

contagion. Tous les secteurs sont touchés, y compris les secteurs publics : le 17 mai, la SNCF, le 18, les postes... Entre le 18 et le 22 mai, le nombre des grévistes passe de 1 à 8 millions : c'est une secousse qui n'a pas d'équivalent dans l'histoire sociale de la France. Les appareils des trois grandes centrales syndicales (CGT, CFDT, FO) s'ef-

Daniel Cohn-Bendit, ci-dessus, au centre, lors d'une conférence de presse dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le 28 mai 1968. Une salle devenue, depuis la réouverture de l'université, le 13 mai, un des hauts lieux, avec le théâtre de l'Odéon, de la révolte étudiante (cl. B. Barbey/Magnum).

forcent de canaliser le raz-de-marée, avec à leurs côtés la FEN et l'UNEF.

Pour rendre compte de cette grève massive, il faut considérer les causes économiques, mais aussi les subjectivités. La France est alors en pleine croissance, la production industrielle dépassant 5,6 % par an. Le pouvoir d'achat du salaire ouvrier s'élève annuellement de plus de 4 %. Mais celui-ci ne peut s'apprécier en termes froidement comptables. Il faut, pour comprendre l'événement, évoquer le coefficient de frustration de chacun dans une société qui s'enrichit rapidement. Les grèves offensives bénéficient du climat de prospérité : les salariés s'estiment les moindres bénéficiaires de la croissance. On doit aussi considérer la conjoncture. Dans une phase globalement en forte hausse, l'année 1967 a été — relativement — mauvaise, notamment en raison d'une politique économique et financière qui fait baisser la consommation privée. Les chiffres de production et de croissance stagnent et, surtout, le chômage menace : au début de 1968, les chômeurs sont quatre fois plus nombreux qu'en 1964 ; en avril, on estime leur nombre à 370 000, dont la moitié sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. D'où résulte un sentiment d'inquiétude et d'insécurité. Ainsi se combinent deux types de grèves, le mouvement de longue durée créant les conditions de l'offensive (notamment dans les services publics) et la

RECHERCHE

conjoncture provoquant la défensive (dans les industries où s'ébauche une crise de l'emploi).

A ces raisons économiques, il faut évidemment ajouter l'élan donné par l'agitation étudiante qui entraîne les premières grèves, puis l'effet de contagion. Les revendications sont variées : augmentation de salaire, défense de l'emploi..., mais aussi, selon les secteurs, des revendications « qualitatives », dont la CFDT se fait la spécialité et qui portent sur les conditions de travail, la hiérarchie au sein de l'entreprise, etc. CGT et CFDT ne sont pas au diapason : la CGT lance des revendications plus classiques, tandis que la CFDT, proche de l'UNEF et du PSU, parle d'autogestion.

Au cours de ces journées de Mai, les étudiants tentent de pénétrer dans les usines pour fraterniser avec ceux qui les occupent, mais les communistes veillent, les services d'ordre de la CGT font le barrage. Le parti communiste, tout au long, se montre réservé. Dès ses débuts, il a condamné les étudiants insurgés. Ainsi, dans *L'Humanité* du vendredi 3 mai, on avait lu un article de Georges Marchais, « De faux révolutionnaires à démasquer », dans lequel le futur secrétaire général du PCF avait pris à partie les groupes gauchistes, et en particulier le Mouvement du 22-Mars (Nanterre) dirigé par l'« anarchiste allemand » Daniel Cohn-Bendit — une phrase qui, parodiée, donnera un slogan

aux manifestants des jours suivants : « *Nous sommes tous des Juifs allemands.* » Or, le 22 mai, à la suite de l'interdiction de séjour lancée contre Cohn-Bendit, des manifestations se développent jusqu'à 4 h du matin — manifestations désavouées par la CGT. Celle-ci et les autres centrales syndicales avertissent le gouvernement qu'elles se tiennent prêtes à négocier. Georges Pompidou leur donne rendez-vous, ainsi qu'au CNPF, pour le samedi 25 mai.

Ces négociations s'ouvrent dans un climat tendu : dans la nuit du 24 au 25 mai, à la suite d'une déclaration radio télévisée du général de Gaulle, qui a déçu tout le monde, des manifestations violentes ont lieu à Paris et en province. Dans la capitale, ce n'est qu'à 5 h du matin que les forces de l'ordre se rendent maîtresses d'un Quartier latin dévasté. On comptera plus de 500 blessés et deux morts accidentelles, l'une à Paris, l'autre à Lyon.

Sous la présidence de Georges Pompidou, les négociations se déroulent au ministère des Affaires sociales, rue de Grenelle. Après vingt-cinq heures de discussion, un projet d'accord est signé. Mais, le lundi 27 mai, les grévistes consultés dans les usines, et notamment à l'île Seguin, dans la « *forteresse Renault* », le repoussent et décident la poursuite de la grève. La crise devient proprement politique.

DE GAULLE N'A PAS SENTI LE DANGER À TEMPS

Le régime gaullien semblait stable. En avril 1968, un sondage d'opinion révélait que 61 % des Français étaient contents de leur président de la République. Certes, la majorité gaulliste ne dispose plus à l'Assemblée, depuis 1967, que d'un court avantage, mais l'opposition est divisée, au moins en trois courants : communiste, gauche non communiste et centriste. Une motion de censure ne peut rallier une majorité ; il n'y a pas de solution parlementaire. L'initiative revient donc à l'exécutif. Pompidou et de Gaulle n'ont pas senti le danger à temps. Le Premier ministre s'est ressaisi et ne cesse, pendant toute la crise, de poser des contre-feux, en évitant une épreuve de force sanglante. Le Général, lui, donne l'impression de flotter. Son intervention du 24 mai a été le premier fiasco de sa carrière sur le petit écran. L'annonce qu'il fait alors d'un référendum sur la participation, assorti de la promesse de son départ en cas d'échec, ne

Ci-contre : des CRS, chevaliers de l'ordre derrière leurs modernes boucliers, s'avancent devant un platane abattu par des manifestants qui n'étaient pas encore écologistes (cl. H. Cartier-Bresson/Magnum).



pas. C'est pourquoi, le 27 mai, lorsque les accords de Grenelle sont rejetés, dans une France paralysée par la grève générale, la crise du régime est ouverte.

Cette crise va être surmontée en deux temps, entre le 27 et le 30 mai. D'abord par la preuve donnée d'une improbable, sinon impossible, solution de gauche. Celle-ci est composée de trois forces principales : le mouvement de Mai (étudiants, UNEF, PSU, CFDT), les hommes politiques de la FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste), le parti communiste et la CGT. L'écart le plus manifeste est celui qui sépare le mouvement de Mai des communistes, comme on le voit le lundi 27 mai, au meeting de Charléty, organisé par l'UNEF, qu'appuient le PSU et la CFDT, et auquel assiste, silencieux, Pierre Mendès France. Georges Ségué et la CGT, désavoués par les grévistes le matin même, sont l'objet d'attaques violentes. André Barjonet, démissionnaire de la CGT, déclare : « *Aujourd'hui, la révolution est possible.* » *L'Humanité* qui, le même jour, avait mis en garde ses lecteurs « *contre les manifestations décidées en dehors des organisations ouvrières* » et appelé « *à ne pas participer* » à celles de l'UNEF, s'en prend, dans son numéro suivant, paru le 29 mai, non seulement aux « *révolutionnaires* » du stade Charléty, mais à Mendès France.

Pour la gauche non communiste, Mendès France apparaît en effet comme l'homme du recours. François Mitterrand, président de la FGDS, a tenu une conférence de presse le 28 mai pour annoncer sa candidature à la présidence de la République après l'échec probable du référendum gaulliste. En attendant l'élection, il préconise — sans se préoccuper autrement des règles constitutionnelles en vigueur — un « *gouvernement de gestion* » que Pierre Mendès France pourrait fort bien diriger².

Le parti communiste ne l'entend pas de cette oreille. Mitterrand, à la rigueur ! Mais pas Mendès ! René Andrieu l'écrit sans ambiguïté dans *L'Humanité* : « *Ainsi l'homme providentiel n'a pas encore quitté l'Élysée qu'on réclame un autre sauveur.* » Le Bureau politique publie un communiqué aussi net : « *Il n'y a pas en France de politique de gauche et de progrès social sans le concours actif des communistes ; à plus forte raison, il n'est pas sérieux de prétendre aller au socialisme sans les communistes, et encore moins en faisant de l'anticommunisme comme au stade Charléty. [...] Nous n'entendons pas frayer la voie à un régime inféodé à la politique américaine.* » Cette dernière phrase indique la tendance : plutôt de Gaulle et sa politique de non-alignement que Mendès France « *atlantiste* ».

Le 29 mai, les communistes organisent une démonstration de force, pour rappeler

que sans eux rien n'est possible : de 15 à 20 h, plusieurs centaines de milliers de personnes défilent de la Bastille à la gare Saint-Lazare. Ils ont pour mot d'ordre un « *gouvernement populaire et d'union démocratique* » avec participation communiste ; ils ne veulent pas se prêter à ce qu'ils nomment l'« *aventurisme gauchiste* ».

Au moment de cette puissante manifestation, le bruit se répand que de Gaulle a disparu. Après avoir annulé le Conseil des ministres du jour, il a pris un hélicoptère pour Colombey, où du reste il ne s'est pas rendu. Dans cette vacance du pouvoir, Mendès France se décide alors à déclarer, à 21 h 30, dans l'enceinte du Palais-Bourbon, qu'il se tient prêt à prendre la direc-



Le préfet de police Jean Grimaud (ci-dessus) fut l'un des acteurs les plus importants de la crise. C'est en grande partie grâce à son sang-froid et à son humanité que l'affrontement sanglant fut évité (cl. R. Depardon/Magnum).

tion du « *gouvernement provisoire* » préconisé par Mitterrand, s'il a l'accord de « *toute la gauche réunie* ». Peine perdue : le lendemain, 30 mai, le général de Gaulle faisait son retour en force.

Le deuxième temps de la reprise en main présidentielle a commencé. Le général de Gaulle, qui avait disparu, est de nouveau à l'Élysée, le 30, vers midi. On apprend qu'il était allé chercher appui auprès du général Massu, commandant des Forces françaises en Allemagne, à Baden-Baden. La nouvelle fait sensation. Après le repli stratégique, la contre-offensive gaulliste. Pompidou a réussi à convaincre le président qu'il doit renoncer à son référendum, dissoudre l'Assemblée et appeler à des élections législatives. C'est ce que de Gaulle annonce à la radio, dans une émission spéciale à 16 h 30, ce même 30 mai. La voix du Général est redevenue ferme. Il appelle à l'« *action civique* » des Français : « *La France, en effet, est menacée de dictature. On veut la contraindre à se résigner à un*

pouvoir qui s'imposerait dans le désespoir national, lequel pouvoir serait alors évidemment essentiellement celui du vainqueur, c'est-à-dire du communisme totalitaire. Naturellement, on le colorerait pour commencer d'une apparence trompeuse en utilisant l'ambition et la haine des politiciens au rancart. Après quoi, ces personnages ne pèseraient pas plus que leur poids, qui ne serait pas lourd. »

Le même jour, un peu plus tard, après une dernière séance à l'Assemblée, une immense manifestation de soutien à de Gaulle, mûrement préparée, se déroule aux Champs-Élysées, André Malraux, Michel Debré et autres ministres en tête. Le lendemain, 31 mai, la province à son tour résonne de manifestations d'appui.

POURQUOI LES HISTORIENS SONT-ILS DÉMUNIS FACE À MAI-68 ?

La dernière phase de la crise est un épilogue : retour progressif à la normale, fin des grèves. *L'Humanité* titre le 6 juin : « *Forts de leur victoire, des millions de travailleurs ont repris le travail.* » Le quotidien communiste s'en prend, sous la plume d'Étienne Fajon, à ceux qui essaient d'empêcher cette reprise du travail « *là où une conclusion victorieuse a couronné la lutte* ». Le 16 juin, la Sorbonne est évacuée. Les 23 et 30 juin, les élections législatives donnent une majorité sans faille aux gaullistes et à leurs alliés, qui emportent les trois quarts des sièges.

L'événement passé, Mai-68 a donné lieu à une « *fièvre interprétative* », dont on ne pourrait donner ici la mesure. Contentons-nous de quelques remarques. La difficulté de l'interprétation vient de deux causes : 1) la multiple potentialité du mouvement, qui s'exprime par la variété des discours contradictoires ; 2) son échec final qui ne favorise pas la lecture rétrospective habituelle des révolutions.

Le contenu des journées de Mai a d'abord été exprimé par le discours révolutionnaire des groupuscules. Depuis plusieurs années, on a assisté à une réactivation de l'idéologie marxiste sous l'influence de la guerre du Vietnam et de la révolution culturelle chinoise. Dès le 13 mai, quand les portes de la Sorbonne ont été rouvertes, les groupuscules ont installé leurs stands dans la cour, sous les effigies de Marx, Lénine, Trotski... Dans les discussions qui ont empli les journées suivantes, la langue de bois des militants a fait florès. Et comme tout ce « *marathon de palabres* » (Aron) ne débouchait sur rien, ne servait pas même à faire tomber les murs de la « *forteresse Renault* », l'observateur ironique s'est plu à parler de mascarade, de révolution mimée,

NOTE

2. La Constitution, en cas de départ du chef de l'État, n'oblige en aucun cas le gouvernement en place à démissionner. S'il le fait de son propre chef, il revient au président du Sénat assurant l'intérim à l'Élysée d'en désigner un autre.

Six mois de crise

1. CRISE ÉTUDIANTE

22 MARS : les étudiants occupent la faculté de Nanterre. Création du « Mouvement du 22-Mars ».

2 MAI : fermeture de la faculté de Nanterre.

3 MAI : des étudiants se réunissent à la Sorbonne qui est évacuée par la police, avant d'être fermée.

6 MAI : premières barricades à Paris ; extension du mouvement en province.

10-11 MAI : « nuit des barricades ».

13 MAI : grève générale et défilé unitaire des étudiants et des syndicats. Georges Pompidou annonce la réouverture de la Sorbonne.

2. CRISE SOCIALE

14 MAI : grève de l'usine Sud-Aviation à Nantes. De Gaulle part en voyage officiel en Roumanie (jusqu'au 18 mai).

15 MAI : grève à l'usine Renault de Cléon.

22 MAI : on compte 8 millions de grévistes. Paralyse totale de la France.

24 MAI : le général de Gaulle annonce un référendum sur la participation et, en cas d'échec, son départ.

25 MAI : début des négociations entre les partenaires sociaux, rue de Grenelle.

3. CRISE POLITIQUE

27 MAI : les ouvriers de Renault rejettent les accords de Grenelle. Meeting de Charléty organisé par l'UNEF, avec l'appui du PSU et de la CFDT : la crise devient politique.

28 MAI : François Mitterrand préconise la formation d'un gouvernement provisoire.

29 MAI : manifestation organisée par la CGT qui réclame la formation d'un « gouvernement populaire ». « Disparition » de De Gaulle (il retrouve le général Massu à Baden-Baden).

30 MAI : retour de De Gaulle qui annonce la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections. Manifestation de soutien au président.

5-6-7 JUIN : reprise du travail dans les entreprises publiques et la sidérurgie.

16 JUIN : la Sorbonne est évacuée.

23-30 JUIN : l'UDR, le parti gaulliste, remporte la majorité absolue aux élections législatives.

6 JUILLET : de Gaulle nomme Maurice Couve de Murville Premier ministre, en remplacement de Georges Pompidou.

NOTES

3. H. Mendras, *La Seconde Révolution française, 1965-1984*, Paris, Gallimard, 1988.

4. C. Castoriadis, « Les mouvements des années soixante », *Pouvoirs* n° 39, 1986 ; G. Lipovetsky, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983 ; L. Ferry, A. Renaut, 68-86, *Itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987.

de comédie commémorative jouée par une nouvelle génération en mal d'histoire.

Mais cette révolution à l'ancienne n'a été qu'une apparence. Elle aura ses prolongements, il est vrai, jusqu'au milieu des années 1970, sous la forme de ce qu'on appela le « gauchisme », dont la référence principale restait le marxisme-léninisme. En fait, à la barbe des prophètes du temps jadis, l'important se jouait ailleurs. Loin d'être « léniniste », le mouvement de Mai a été avant tout antiautoritaire. L'aspect le plus théorique en était le mot d'ordre d'« autogestion », qui visait un autre socialisme, dans la tradition du syndicalisme révolutionnaire et des conseils ouvriers, et que défendait la « deuxième gauche » (PSU,



Pierre Mendès France, porteur des espoirs de la gauche, a été piégé par Mai-68. Soucieux de ne pas se laisser couper des étudiants, hai par le parti communiste, apportant sa caution à François Mitterrand la veille du retour en force du général de Gaulle, il ne se relèvera pas, politiquement, de la crise (cf. B. Barbey/Magnum).

CFDT notamment). *La Brèche*, ouvrage écrit par Cornélius Castoriadis, Claude Lefort et Edgar Morin, donne une idée de ce courant.

La nature antiautoritaire de Mai déborde l'expression de ce socialisme autogestionnaire. Elle a été moins théorisée que vécue : dans la famille, au lycée, à la faculté, dans l'administration, dans l'armée, dans l'entreprise, dans les ordres religieux, dans l'Église en général, dans les partis... Cette tendance, qui marque le passage d'une société réglée par les traditions, les systèmes de hiérarchie, les styles de commandement, les codes de politesse à une société émancipée des modèles d'autorité, n'est ni purement française, ni redevable à Mai-68. En France, la crise de Mai a cristallisé les multiples éléments de ce courant qui, en d'autres pays, n'a pas eu besoin des « convulsions historiques de masse » (Freud) pour s'affirmer.

Le sociologue Henri Mendras a montré combien les modèles anciens changeaient aux environs de 1965³. La France a suivi cette évolution générale à sa façon habituelle : par un sursaut brutal. Mais celui-ci s'explique, non seulement par ce qui pourrait être un trait de son « caractère national » — ce que Barrès appelait son « exciabilité héréditaire » —, mais en raison des formes autoritaires de l'État gaullien, son héritage absolutiste, opposant des rigidités bureaucratiques et centralistes aux adaptations nécessaires. Le sociologue Michel Crozier énonçait, quant à lui, les trois foyers de résistance au changement : le monde de l'enseignement, de l'éducation et de la recherche ; le monde traditionnel de l'administration publique ; le monde de la politique.

AFFIRMATION DU « JE » ET RHÉTORIQUE DU « NOUS »

La crise de Mai a surtout porté atteinte au modèle autoritaire, hiérarchique, étatique, qui continuait à régir l'État et la société : à l'Université, remise en cause du savoir imposé, du cours *ex cathedra*, chez les étudiants ; remise en cause de la hiérarchie professorale par les assistants — l'ennemi, c'est le « mandarin » — dans l'entreprise, remise en question de la hiérarchie industrielle par les cadres et des petits chefs par les ouvriers ; dans la vie politique, contestation des appareils partisans ; dans toutes les collectivités, critique du pouvoir, de ses pratiques et de ses symboles.

On comprend, dès lors, le débat qui a mis aux prises ceux qui ont interprété le mouvement de Mai comme une libération du « Nous » et ceux qui y ont vu une épiphanie du « Je ». Les premiers, comme Cornélius Castoriadis, ont applaudi aux révoltes communautaires de Mai ; les seconds, comme Gilles Lipovetsky, Luc Ferry et Alain Renaut, ont lu dans la crise de Mai la revendication d'un nouvel individualisme⁴. Là où les militants jouaient à la révolution collectiviste, les autres acteurs de 68 et souvent les militants eux-mêmes à leur insu faisaient la révolution individualiste. « L'identité du Je » perçait sous le discours de « l'identité du Nous ».

De ce point de vue, la « révolution » de Mai fut celle du désir. Il n'est pas faux de dater de 68 les débuts d'une libéralisation des mœurs généralisée. Déjà, en décembre 1967, le Général n'avait pu empêcher la loi Neuwirth sur la contraception. A ses yeux, sans les enfants indésirés, la natalité française s'affaiblirait dangereusement. En quoi il n'avait pas tort sans doute. Mais il ne pouvait pas empêcher la tendance, débordant largement les frontières, qui condui-



Le 30 mai 1968, le général de Gaulle prononce à la radio un discours où il annonce la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections. Le même jour, une immense manifestation de soutien, soigneusement préparée, défile dans les rues de Paris (ci-contre, devant le Palais-Bourbon). Le rapport de forces est renversé entre la France « révolutionnaire » et la France « silencieuse » (cf. B. Barbey/ Magnum).

sait à la natalité volontaire en même temps qu'à l'émancipation des femmes. La crise de Mai est l'occasion des transgressions sexuelles interdites par la société traditionnelle. Ce qui suivra le confirme : montée du taux de divortialité, déclin de la nuptialité, « cohabitation juvénile », « grandes familles », libéralisation de la censure cinématographique, loi sur l'interruption volontaire de grossesse, privatisation de la radio et de la télévision, reconnaissance des homosexuels, valeurs permissives et hédonistes revendiquées par les magazines féminins et autres... Sans la crise de Mai, la montée en puissance des revendications individualistes eût tout de même eu lieu : la comparaison avec les autres pays d'Europe le montre. La France, selon son style, lui a offert la scène baroque d'un théâtre ludique et luxuriant.

Les trois cibles du mouvement auront été, concrètement, le système de pouvoir présidentiel, le parti communiste, et, de manière globale, la société industrielle. C'est-à-dire trois formes de structure rigides et autoritaires. La crise a atteint la magie présidentielle : l'échec de l'allocution du Général le 24 mai en est le premier signe tangible ; l'échec du référendum de 1969 et la démission du chef de l'État marqueront la fin d'un cycle. Georges Pompidou réussira à maintenir la représentation monarchique de l'État, comme plus tard François Mitterrand. Mais d'ores et déjà, la banalisation de la présidence est en marche.

Le parti communiste a été violemment contesté par les groupuscules gauchistes et une partie de l'intelligentsia. Jean-Paul Sartre, ancien compagnon de route, fait le procès en règle du PCF sous un titre sug-

gestif : « Les Communistes ont peur de la révolution. » Selon lui, les communistes s'étaient conduits « en adversaires loyaux décidés à respecter la règle du jeu — donc en adversaires peu dangereux ». A partir de 1968 se développe un anticommunisme « de gauche » contre les « crapules staliennes » (Daniel Cohn-Bendit), que la répression soviétique du « socialisme à visage humain », à Prague, pendant l'été 1968, ne fera que renforcer. La légitimité révolutionnaire du PCF est devenue un mythe.

LE CHANT DU CYGNE DE LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

La société industrielle est une cible plus globale. On exprime son refus non plus en termes politiques mais en termes de civilisation. La condamnation du « métro-boulot-dodo » et les innombrables graffitis de Mai-68 expriment le rejet d'une société de production enivrée de ses propres succès et aliénant les individus à la fois comme producteurs et consommateurs. Dans les années précédentes, toute une littérature a préparé le terrain. Herbert Marcuse, encore peu lu (son ouvrage *L'Homme unidimensionnel* est traduit justement en 1968), apparaît comme le prophète de ce mouvement de refus : « De la manière dont elle a organisé sa base technologique, la société industrielle tend au totalitarisme. [...] Le totalitarisme n'est pas seulement le fait d'une forme spécifique de gouvernement ou de parti, il découle plutôt d'un système spécifique de production et de distribution, parfaitement compatible avec un "pluralisme" de

partis, de journaux, avec la "séparation de pouvoirs", etc.⁵ »

Personne ne se doutait pourtant que nous étions arrivés à la fin de cette société industrielle, et que, bientôt, les grandes industries pourvoyeuses de main-d'œuvre licencièrent massivement. De sorte que Mai-68 pourrait être entendu aussi comme un chant du cygne : la révolution prolétarienne avait été mimée comme pour des « adieux au prolétariat » (André Gorz) et à la « révolution »⁶. Annonceur d'une nouvelle société sans l'imaginer — la société « post-moderne », comme on l'a appelée —, le mouvement de Mai aura été aussi le fossoyeur sans le vouloir des vieilles espérances prométhéennes du siècle précédent.

C'est en situant Mai-68 dans la durée qu'on comprend mieux ses significations. Aurore et crépuscule à la fois, comme on a dit de la Commune de 1871, Mai-68 opère de manière simultanément ostensible et souterraine la coupure entre la société des « règles rationnelles collectives » (la démocratie autoritaire, le travail à la chaîne, la morale traditionnelle) et la société des « singularités individuelles » (la liberté de chacun contre tous les carcans disciplinaires).

Mai-68 ne souffre pas d'un manque de sens, il en aurait plutôt trop. Si pour les uns il s'agit d'une nouvelle « révolution trahie » — non seulement par les communistes mais par les soixante-huitards eux-mêmes qui se sont si bien recyclés dans la société du spectacle et l'hédonisme mercantile —, d'autres ont cru discerner dans l'événement une étape éruptive de la nouvelle révolution individualiste qui aura marqué la fin du xx^e siècle. ■

NOTES

5. H. Marcuse, *L'Homme unidimensionnel*, Paris, Éditions de Minuit, 1968 ; repris au Seuil, « Points », 1970, p. 31.
6. A. Gorz, *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*, Paris, Le Seuil, « Points-Politique », 1981.

2. Pourquoi construit-on des barricades ?

Les barricades du boulevard Saint-Michel ont peu de points communs avec les édifices de la guerre de rues.

Les étudiants qui ébauchaient des barricades sur le boulevard Saint-Michel, au cours du mois de mai 1968, pensaient s'inscrire, par le choix des lieux, par les gestes, voire les poses adoptées, dans la tradition de ces constructions qui, au XIX^e siècle, reflétaient et provoquaient périodiquement le déclenchement des révolutions. Ils tentaient, à leur manière, d'inscrire leur mouvement dans la continuité des sanglants épisodes du siècle précédent, et de bénéficier, de ce fait, des mêmes procédures d'héroïsation.

Cette référence, le plus souvent implicite, est pourtant largement usurpée. En mai 1968, le mouvement ne suscite pas de réseaux de plusieurs centaines d'édifices éphémères, comme ce fut le cas en juillet

REPÈRES

L'AUTEUR : Alain Corbin a récemment dirigé un ouvrage collectif consacré à *La Barricade* (avec Jean-Marie Mayeur, Publications de la Sorbonne, 1997).

MOT CLÉ : mythe ouvrier indissociable des révoltes populaires, la *barricade*, apparue à Paris au XVI^e siècle, est devenue le symbole des révolutions héroïques.

A RETENIR : les barricades de Mai-68 ont une signification principalement démonstrative. A la différence des insurgés des siècles passés, les étudiants n'y jouaient pas leur vie.

partenance et procure le plaisir de vivre un combat perçu comme celui d'une avant-garde.

Au début du XX^e siècle, la notion avait déjà été brouillée et réaménagée lors des révolutions d'extrême gauche — celle des bolcheviks en 1917, celle des spartakistes à Berlin en 1919 — et, par la suite, du fait de la prolifération des barrages d'usines qui ponctuaient les conflits sociaux et qui étaient ostentation d'un pouvoir de révolte. Le 6 février 1934, jour de la violente manifestation des ligues d'extrême droite, fut inaugurée l'habitude d'incendier les obstacles opposés aux forces de l'ordre afin de leur conférer un pouvoir d'épouvante.

Un temps disqualifiée dans l'opinion de la gauche par l'épisode précédent, la barricade trouva une nouvelle légitimité lors de la libération de Paris, en août 1944, qui l'inscrivit dans la culture de la Résistance. Enfin, les barricades d'Alger (organisées par les activistes de l'Algérie française en 1960) avaient pour fonction essentielle d'en appeler à la communauté nationale par la constitution d'un espace symbolique échappant à l'autorité du gouvernement en place.

Les constructions de 1968, quant à elles, tendent à se réduire à la fonction expressive, démonstrative, et restent étroitement associées à la manifestation. Depuis le XIX^e siècle, le seuil de tolérance à la violence physique déployée dans la rue s'est considérablement abaissé. Les manifestants entendent oublier que le carnage constituait le corollaire obligé de la barricade. Il manque à la leur, pour que la référence soit pertinente, le risque réel, la profusion des cadavres, l'identification de l'architecture de la révolte à la tombe collective.

Ultime innovation : les différents épisodes de Mai trouvent instantanément un écho médiatique, en un inextricable mélange d'action, de discours et d'information permanente. Ce nouvel amalgame, cette nouvelle temporalité distinguent les barricades du boulevard Saint-Michel de celles du siècle précédent, derrière lesquelles régnaient, dans l'attente de la mort, un silence angoissé et une terrible ignorance des événements environnants, à peine soulagée par l'écoute du tocsin. ■



Les barricades de Mai ont été édifiées à la va-comme-je-le-pousse. Du moins y retrouve-t-on le matériau révolutionnaire de base: le pavé de Paris (cl. M. Riboud/Magnum).

1830 — lors des Trois Glorieuses qui aboutirent à l'instauration de la monarchie de Juillet —, ou en février puis en juin 1848. Il ne résulte pas d'une aussi intense présence populaire.

Les barrages du boulevard Saint-Michel diffèrent donc profondément de ces architectures imposantes que constituaient les ouvrages de la guerre de rues au siècle précédent. Ils ne surgissent pas, comme les barricades de naguère, du silence de la nuit. Derrière ces barrages ne se déploient pas les mêmes rites d'amitié, fondés sur la culture du boire et le compagnonnage du travail. Les barricades de 1968 ne résultent

pas de l'exaspération et de la peur. Elles ne visent pas la chute d'un régime, le triomphe d'une République à venir.

Le parallèle avec le XIX^e siècle résulte surtout de la fascination des intellectuels, friands, depuis l'époque romantique, de l'évocation d'une architecture spontanée qui symbolise le passage du discours à l'action. Cependant, il n'est pas totalement injustifié. En 1968 comme naguère, la barricade instaure ce temps fugace qui est expérimentation d'une façon d'exister. Elle introduit une temporalité de l'éphémère qui facilite la fraternisation. Comme naguère, elle intensifie les sentiments d'ap-

Jean-Jacques Becker • Professeur émérite à l'université de Paris-X

3. Les communistes voulaient-ils prendre le pouvoir ?

Barricades, grèves, appels à la Révolution... On semble bien près du « Grand Soir » souhaité par les communistes. Pourtant, le PCF ne fut jamais en accord avec un mouvement qui n'était pas le sien.

En mai 1968, tout le monde a été surpris par les événements. Y compris le parti communiste, même s'il a affirmé le contraire. Certes, la CGT, son bras syndical, avait prédit une période d'agitation sociale, mais ce type d'annonce était rituel. Au surplus, Mai-68 fut d'abord un mouvement étudiant et, pour un parti qui privilégiait le « rôle dirigeant » de la classe ouvrière, dont les étudiants ne pouvaient être, au mieux, qu'un instrument, il y avait une sorte d'incapacité culturelle à comprendre ce qui se passait. De plus, l'animosité prévalait dans les relations entre groupes « gauchistes » d'obédiences diverses, à l'origine des manifestations, et communistes.

Le PCF et la CGT se sentirent donc plus à l'aise quand, à partir de la grande manifestation du 13 mai, se développa un mouvement social de grande envergure. On retrouvait une configuration familière : le souvenir du Front populaire restait, trente-deux ans plus tard, bien vivace. Il suffisait donc de profiter du rapport de forces pour réaliser une « bonne » négociation et arracher d'importants avantages pour les travailleurs. Aux accords Matignon de 1936 répondraient ceux de Grenelle de 1968. Ces derniers nourrirait la geste ouvrière pendant longtemps et éloigneraient la perspective si incertaine de la Révolution.

Effectivement, au cours des négociations qui se déroulèrent entre le 25 et le 27 mai, il n'y eut que deux interlocuteurs importants : Georges Pompidou, le Premier ministre, et Georges Séguy, le secrétaire général de la CGT — les responsables des autres confédérations syndicales, André Bergeron pour FO ou Eugène Descamps pour la CFDT, jouant les utilités... Mais, erreur de manœuvre ou mauvaise évaluation de l'état d'esprit

Les communistes, rejetant la révolution des « gauchistes », veulent, par une manifestation de force le 29 mai, rappeler que rien n'est possible sans eux.

On voit ci-contre, au premier rang, Georges Marchais (ou centre) et Waldeck-Rochet (à sa gauche), secrétaire général du PCF (cf. B. Barbey/Magnum).

REPÈRES

L'AUTEUR : Jean-Jacques Becker a notamment publié *Le Parti communiste veut-il prendre le pouvoir ? La stratégie du parti communiste de 1930 à nos jours* (Le Seuil, 1981).

MOT CLÉ : les « gauchistes » de Nanterre sont à l'origine d'un mouvement que dénonce violemment Georges Marchais au début de mai.

A RETENIR : ayant lancé le slogan d'un gouvernement « populaire », le PCF a pu espérer parvenir au pouvoir, mais n'a jamais envisagé l'insurrection.

des « masses populaires », les accords de Grenelle furent rejetés.

D'insaisissable, la situation risquait de devenir incontrôlable. Dans l'anarchie grandissante, le PCF ne risquait-il pas, lui qui s'affirmait le parti de la révolution, de manquer l'occasion ? La crise n'était plus sociale, elle était politique. Et les adversaires n'étaient plus seulement le pouvoir gaulliste et le CME (« capitalisme monopoliste d'État », une formule avec laquelle les théoriciens marxistes avaient, pendant les années 1960, fait leurs choux gras), mais plutôt, d'un côté, les « gauchistes » et, de l'autre, François Mitterrand, qui manœuvrait pour « récupérer » le mouvement, ou même Pierre Mendès France, envers qui, depuis longtemps, le parti



eommuniste manifestait une haine tenace.

Celui-ci a-t-il alors estimé que le moment était venu de tenter une insurrection à son profit ? Lorsqu'il organisa, le 29 mai, une grande manifestation, effectivement très puissante et très déterminée, il s'en trouvait pour le croire dans les milieux gouvernementaux. Mais cette hypothèse est assez peu probable — il n'y en a du moins aucune trace. En revanche, depuis les débuts de la crise, à plusieurs reprises, le PCF avait lancé le slogan d'un gouvernement « populaire » (c'est-à-dire, dans sa terminologie, à dominante com-

muniste), mais sans qu'il soit précisé s'il devait être le résultat d'élections. Ce slogan, d'abord discret, revint en force après l'échec des négociations de Grenelle et domina la manifestation du 29.

Il est donc quasiment sûr que le Parti n'a pas préparé une insurrection, au sens propre du terme. Néanmoins, de fil en aiguille, il pouvait se retrouver au pouvoir, un peu par défaut, suivant une formule de Raymond Aron. Toutefois l'opinion, longtemps favorable au mouvement étudiant, se retournait contre lui, inquiète de l'anarchie grandissante et, peut-être, de la

menace communiste qui lui apparaissait réelle. Ce fut en tout cas l'argument que saisit le président de la République : après avoir disparu le 29 mai, il revenait le 30 et annonçait la dissolution de l'Assemblée et de nouvelles élections pour faire face au « danger communiste ».

Après qu'une immense manifestation gaulliste se fut déroulée sur les Champs-Élysées, le PCF se rallia immédiatement — et probablement avec soulagement — au principe d'une consultation électorale... où il allait subir avec l'ensemble de la gauche une défaite majeure. ■

Jean-Michel Gaillard · Conseiller référendaire à la Cour des comptes

4. La crise de Mai a-t-elle affaibli la France ?

En chahutant de Gaulle et en paralysant la vie économique du pays pendant plus d'un mois, la tourmente printanière a-t-elle durablement affaibli la France ?

Depuis sa création en 1958, la République gaullienne repose sur trois piliers : des institutions stables dont le président est la clé de voûte ; une économie dynamique portée par la croissance des Trente Glorieuses ; un rayonnement international fondé sur l'indépendance et la « grandeur ». Or la crise de Mai-68 a mis le chef de l'État en difficulté, a paralysé le pays pendant un mois, a fait douter de sa puissance. Lorsque les clameurs se sont tues, que les étudiants sont rentrés dans les universités et les ouvriers dans les usines, nombre d'observateurs étaient d'accord pour considérer que la tourmente printanière avait durablement affaibli la France et remis en cause les fondements mêmes du gaullisme triomphant. Avec le recul du temps, il est permis de confronter cette impression de l'instant avec la réalité.

Tout d'abord, les institutions sont, paradoxalement, sorties renforcées de l'épreuve. Pourtant, l'effacement relatif du Général les quinze premiers jours, l'échec de son discours du 24 mai et du projet de référendum — outil présidentiel par excellence —, la montée en première ligne et le succès du Premier ministre, le choix de la dissolution comme outil politique de sortie de crise, tous ces facteurs ont concouru à déplacer le centre de gravité du pouvoir de l'Élysée vers Matignon, de l'appel direct au peuple vers la démocratie représentative, dans une logique plus proche d'une lecture parlementaire que présidentielle des institutions.

Mais ce n'était qu'adaptation de cir-

constance aux nécessités du moment. C'est le président, par la dissolution, qui a mis un terme au mouvement de Mai. Le geste a montré que l'arsenal constitutionnel de l'Élysée permettait d'affronter les situations les plus graves. Et le remplacement, début juillet, de Pompidou, pourtant plébiscité par l'électorat et l'opinion, par un fidèle de De Gaulle, Couve de Murville, révélait l'étendue du pouvoir discrétionnaire du président, dont Pompidou usera à nouveau vis-à-vis de Chaban-Delmas en 1972.

Sur le plan économique, la crise de Mai résolue, on a craint que la croissance ne fût brisée par l'alourdissement subit des charges des entreprises consécutif aux accords de Grenelle, mais aussi par une monnaie surévaluée freinant les exporta-

tions — à un moment où il aurait fallu, au contraire, dévaluer pour effacer l'impact des hausses de salaires dans les prix des produits français. En outre, l'inflation reprenait (7,2%), la balance commerciale redevenait déficitaire. Mais, là encore, les conséquences de Mai allaient être rapidement absorbées. La production industrielle repartait dès l'été 1968, tandis que la modernisation industrielle et agricole se poursuivait. Dans ces conditions, et après la dévaluation de 11% du franc en août 1969, la croissance a atteint, pendant les années 1969-1973, des taux records de 6% par an en moyenne. Ainsi, les effets conjoncturels des événements de mai-juin 1968 n'ont eu qu'un faible impact sur l'expansion des Trente Glorieuses.

Lorsque la « chienlit », selon l'expression de De Gaulle, envahit les rues, le bel ordonnancement monarchique d'une France rayonnante, respectée, écoutée au-dehors, subit, il est vrai, un choc spectaculaire. Le prestige du Général était le meilleur atout de sa politique de grandeur ; or ce prestige était atteint par la verve gouailleuse de la rue. Mais, à y regarder de près, la perte de crédibilité de Paris comme acteur majeur de la scène internationale avait précédé les événements.

A l'intérieur, le soutien dont bénéficiait le pouvoir dans son action extérieure s'était émoussé. Sur la politique vis-à-vis des États-Unis et de l'OTAN, l'opposition s'était renforcée (plus de 30% des Français la désapprouvaient en 1967). La faille s'était agrandie avec le discours de Mont-

REPÈRES

L'AUTEUR : Jean-Michel Gaillard prépare actuellement une *Histoire de l'Europe*, à paraître aux éditions du Seuil.

MOT CLÉ : les esprits chagrins ont voulu voir dans les événements de Mai-68 l'amorce d'un **déclin** tant sur le plan économique qu'international de la France.

A RETENIR : en réalité, sur le plan économique, 68 a plutôt fouetté la **croissance**, qui a atteint des records au début des années 1970 ; sur le plan international, en revanche, la perte de crédibilité de la France était déjà sensible avant les événements.



Ouvriers en grève à l'usine Renault de l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt. Fief de la CGT, la « forteresse Renault » n'en désapprouve pas moins le protocole d'accord de Grenelle présenté par Georges Séguy, secrétaire général du syndicat, au matin du 27 mai. La crise est relancée (cf. G. Le Querrec/ Magnum).

réel et le cri « Vive le Québec libre ! » lancé en 1967 (45 % le désapprouvaient contre 18 %).

A l'extérieur, la communauté internationale ne s'était pas ralliée à la tentative prométhéenne de casser la logique des blocs, d'affirmer une indépendance tous azimuts et de construire une Europe des patries. En cette année 1968, le rapport de forces américano-soviétique réglait le monde, par le dialogue et l'affrontement, tout autant qu'en 1958. Et si les États-

Unis négociaient enfin avec le Vietcong, c'était bien davantage à cause des succès militaires vietnamiens et du ras-le-bol de l'opinion que grâce au discours de Phnom-Penh dans lequel de Gaulle, en 1966, avait dénoncé l'engagement américain. Quant au projet français de réformer l'Alliance atlantique tout en faisant émerger une personnalité européenne plus autonome en matière de défense et de politique extérieure, il avait échoué.

Restait l'ouverture à l'Est. L'entrée des

chairs soviétiques à Prague, en août 1968, en sonna le glas. Et les événements de Mai-68 n'y étaient évidemment pour rien.

Lucides, 42 % des Français (contre 28 %) disaient déjà en janvier 1968 que leur pays n'avait pas d'indépendance militaire réelle. Il n'était pas dans le pouvoir de la France de changer l'ordre mondial. Il était dans le pouvoir du Général de le lui faire croire. Mais, avant même Mai-68, tout indique que les Français avaient déjà perdu la foi. ■

Jean-Noël Jeanneney • Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

5. De Gaulle est-il mort en 1968 ?

Les événements de Mai-68 semblent laisser de Gaulle désemparé, tandis que son Premier ministre prend la direction des affaires. L'intermède est de courte durée.

Le Général a bel et bien retourné la situation à son profit. Et s'il échoue un an plus tard, c'est qu'il a été abandonné par une partie des siens.

« **A** dieu, de Gaulle, adieu, de Gaulle, adieu... » Le 24 mai, du côté de la gare de Lyon, dans « la foule chevelue, militante et sarcastique qui s'assemble avant de submerger Paris en courses provocantes »¹, se chante, sur le ton de l'allégresse, le congé donné au Général. On vient d'entendre sur les postes à transistor son allocution qui a mis, de l'avis même de son auteur, « à côté de la plaque ». Les manifestants sont tous convaincus que, cette fois-ci, le vieux président va basculer dans le passé. Durant les cinq jours qui suivent, de Gaulle paraît au pays et à ses proches impuissant devant une situation qu'il dit « insaisissable ». On a exagéré le nombre de ceux

REPÈRES

L'AUTEUR : Jean-Noël Jeanneney vient de publier *Le Passé dans le présent. L'historien, le juge et le journaliste* (Le Seuil, 1998).

MOT CLÉ : le gaullisme triomphe à la manifestation du 30 mai qui rassemble plusieurs centaines de milliers de personnes, puis aux élections législatives.

A RETENIR : la majorité gaulliste de l'après-Mai est écrasante, mais le pouvoir présidentiel a vacillé. Pompidou apparaît désormais comme candidat à la succession du Général.

qui l'abandonnent et le délabrement de l'État. Nul doute pourtant que, dans son camp, beaucoup, en désarroi, songent à la suite : ils regardent vers Pompidou et sa solidité terrienne.

De Gaulle est-il mort, politiquement s'entend, en mai 1968 ? Au cœur des événements, il s'en est fallu d'un cheveu qu'il ne soit emporté. Lui-même ne l'aurait pas nié : cette « défaillance » de quelques jours dont il s'est fait ensuite grief devant Pompidou (« Je ne suis pas fier de moi... »)² a bien failli le perdre. Mais, à court terme, l'évidence s'impose : quelle que soit l'interprétation qu'on donne du séjour à Baden-Baden — stratégie pré-déterminée à Paris ou improvisation inspirée s'élaborant d'heure en heure —, le

NOTES

1. Ainsi l'a vue Jean Lacouture, qui couvre l'événement pour *Le Monde* (*De Gaulle*, T. III).

Le Souverain, Paris, Le Seuil, 1986, p. 686).

2. G. Pompidou, *Pour rétablir une vérité*, Paris, Flammarion, 1982, p. 201.

Général a retourné la situation à son profit et, le 30 mai, d'un coup de génie, ramassé la mise. D'où les élections triomphantes de juin, et le nouveau bail accordé.

Peut-on s'en tenir là ? Certes non. Car la question historique renaît sur le moyen terme. Doit-on considérer qu'après Mai-68 son aura s'est trouvée affectée au point de le condamner, en différé, au départ ? En dépit de la majorité écrasante à l'Assemblée, existe en effet, désormais, une donnée nouvelle : le souvenir de cette brève période où le pouvoir a paru repasser la Seine, de la rive droite à la rive gauche, de l'Élysée à Matignon.

Or la trace de cette substitution s'efface d'autant moins que, le 6 juillet, le Général choisit de remplacer son Premier ministre, qui souhaite rester, par Maurice Couve de Murville. Dès lors, il installe de fait Pompidou en candidat avéré à sa succession — bien avant que celui-ci ne se pose ouvertement comme tel, à Rome, le 17 janvier 1969. Non pas un adversaire extérieur au camp gaulliste, venu de la gauche ou du centre, mais un homme dont l'ambition peut jouer à la fois de la lignée qu'il revendique et de la distance qu'on lui a imposée.

Cette ambition exaspérée peut prospérer, aux dépens du Général, parce que beaucoup d'électeurs de droite sont prêts à l'appuyer : ceux qui n'ont jamais aimé le de Gaulle de la France libre, des accords



Les semaines de Mai furent aussi celles de la création artistique et littéraire. Affiches, slogans, détournements de mots, inspiration surréaliste : ce fut un feu d'artifice (cf. Yli/Sipa).

d'Évian sur l'Algérie et de l'ambition sociale ; ceux qui craignent que son pouvoir prolongé ne favorise l'arrivée d'un successeur de gauche. La chronique des trois cents jours qui séparent les élections de juin 1968 du malheureux référendum

d'avril 1969 concluant la geste gaullienne ne peut se lire que sous cette lumière. Et le succès final des « non » ne s'explique que parce que le parti de l'« ordre établi » savait disposer d'un recours — bien plus rassurant pour lui.

Dans l'intervalle pèsent d'autant plus lourd sur de Gaulle l'écrasement du printemps de Prague, en août, voué à durcir les blocs et entraver son dessein international, et aussi, malgré l'impérieux refus d'une dévaluation, en novembre, les difficultés monétaires nées des concessions de Grenelle.

Est-ce assez pour ratifier la thèse du « référendum-suicide » qui aurait été la prise en compte par de Gaulle d'un déclin insupportable ? Certainement pas. Car le Général souhaite ardemment accomplir cette ultime réforme — Sénat et décentralisation. Mais il recherche aussi, dans cette consultation, la garantie d'un soutien populaire indispensable à son autorité qu'il éprouve le besoin de ressourcer régulièrement.

L'issue du référendum aurait-elle été différente sans le mouvement de Mai, ou si le vote avait été avancé de quelques mois ? Concluons avec Jean Lacouture : « Il y a, au début de Zarathoustra, un très bel apologue. Celui du danseur de corde qui se sait condamné et qui bondit quand même de plus en plus haut, enivré, audacieux, admirable. De Gaulle a beaucoup pratiqué Nietzsche au cours des dernières années³. »

NOTE

3. J. Lacouture, *op. cit.*, p. 723.

Paul Thibaud • Ancien directeur de la revue « Esprit »

6. La fin des valeurs ?

Les mots d'ordre contestataires et libertaires de Mai-68 semblent aujourd'hui bien utopiques.

Un acteur de l'époque, Paul Thibaud, nous rappelle ce qu'ils représentaient pour les contemporains.

Et ce qu'il en reste aujourd'hui.

L'HISTOIRE : *Mai-68 a été un mouvement de contestation des valeurs. Faut-il, trente ans après, le regretter ou s'en réjouir ?*

PAUL THIBAUD : Permettez-moi une objection liminaire. Vous dites contestation. Je pense, pour ma part, qu'il faut parler d'affirmation et même de revendication de valeurs, qu'il s'agisse de la liberté, de la communauté, du partage, de cette communication que l'on pratiquait sans cesse pendant des forums hallucinants et jubilatoires dans les universités, dans les entreprises, dans les rues, cette sorte de parlement universel et ininterrompu à quoi la France s'est résumée pendant quelques semaines. Mai-68 se présenta comme une insurrection générale contre un monde sec et froid, celui de la

REPÈRES

L'AUTEUR : Paul Thibaud a notamment publié *Et maintenant... Contribution à l'après-mitterrandisme qui commence* (Arléa, 1995).

MOT CLÉ : l'utopie apparaît comme le mot d'ordre sous-jacent des slogans qui couvrent les murs de Mai.

A RETENIR : malgré ses débordements, ses préjugés, ses amalgames et son mépris souverain de l'histoire, Mai-68 a constitué une expérience de la démocratie dans ce qu'elle a d'essentiel.

rationalité économique, de la bureaucratie, de la raison d'État.

L'H. : *Révolte, révolution... Mai-68 ne fut-elle pas une utopie révolutionnaire sans lendemain ?*

P. T. : Je ne le dirais pas en ces termes. Certes, on parlait de révolution. Pour les marxistes de l'époque, le terme avait cette connotation définitive d'achèvement de l'histoire, de solution enfin trouvée aux problèmes qui se posaient à l'humanité tout entière. Pour d'autres, à l'exemple des situationnistes, de la mouvance *Socialisme ou barbarie* — la revue animée par Cornélius Castoriadis —, voire d'un Paul Ricœur, la révolution apparaissait plutôt comme un recommencement, la liberté en

actes. Ce que l'on peut traduire ainsi : le monde est à nous, il est à réinventer, donc le possible est de retour. Je ne vois pas au nom de quoi, trente ans après, je renierais cela. Après tout, nous faisons l'expérience de la démocratie dans ce qu'elle a d'essentiel, et en laquelle on croit si peu habituellement.

L.H. : Certains des slogans de Mai vous apparaissent-ils aujourd'hui scandaleux ?

P.T. : Mai-68 a vécu sur des absurdités, sur des amalgames stupides, sur des refus systématiques, comme celui de l'institution, et sur des ignorances au nombre desquelles je compterai la plus grave, l'ignorance historique. L'après-68 développera d'ailleurs, jusqu'au bout, cette utopie désastreuse en ne cessant de remâcher cette fascination du commencement : vouloir toujours partir de zéro, comme si le passé n'existait pas. Rappelez-vous le slogan : « Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi. » Sans doute aurait-il mieux valu le regarder en face, ce vieux monde...

De plus, la revendication de l'« informe », telle qu'elle a pu s'exprimer en Mai-68, pouvait donner lieu à tous les égarements, voire à tous les totalitarismes. J'entends par « informe » une demande qui surenchérit toujours, qui est éternellement insatisfaite, telle que l'activisme antiflic ou le jeu sur les franges de la violence auquel certains succombèrent et qui ne pouvait aboutir qu'à l'échec final. Ajoutez à cela, j'y reviens, ce refus de

s'inscrire dans l'histoire. Il ne pouvait, dans ces conditions, rien rester du mouvement.

L.H. : Sans Mai-68, le visage de la France aurait-il été très différent de ce qu'il est de nos jours ?

P.T. : La révolution de la pilule a bouleversé l'adolescence infiniment plus que les mots d'ordre entendus sur les campus. Les événements de Mai n'ont pas affecté la société française dans ses profondeurs. Leur sens est essentiellement politique : ce fut d'un côté la commémoration de l'origine révolutionnaire de la démocratie en France et, de l'autre, l'incapacité constatée, revendiquée même de rien bâtir là-dessus. Bien plus une fin qu'un commencement. D'où un mélange de chaleur et d'amertume quand on remue ce souvenir.

L.H. : Triste constat... La génération de Mai-68 n'aurait-elle donc rien produit qui mérite d'être salué ?

P.T. : Je crois que nous avons surtout affaire à une génération passablement cynique parce qu'elle est passée du tout au rien du point de vue des valeurs. Quant à ses grandes œuvres, je ne les vois pas. Enfin, le mouvement de Mai a introduit un nouveau conformisme, le suivisme vis-à-vis des idées dominantes dans l'air du temps. Un héritage dont nous ne sommes pas encore libérés...

(Propos recueillis par Daniel Bermond.)

Ci-dessous, la célèbre photo d'Henri Cartier-Bresson, moliciense et programmatique (cl. Magnum).



POUR EN SAVOIR PLUS

OUVRAGES GÉNÉRAUX

- C. Castoriadis, C. Lefort, E. Morin, *La Brèche*. Paris, Fayard, 1968.
- L. Ferry, A. Renaut, *La Pensée 68*, Paris, Gallimard, 1988 ; *68-86, Itinéraires de l'individu*, Paris, Gallimard, 1987.
- H. Hamon et P. Rotman, *Génération*. T. I, *Les Années de rêve* ; t. II, *Les Années de poudre*, Le Seuil, 1987-1988.
- L. Joffrin, *Mai-68. Histoire des événements*, Paris, Le Seuil, « Points », 1988, rééd. 1998.
- G. Lipovetsky, *L'Ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1983.
- H. Marcuse, *L'Homme unidimensionnel*, Paris, Éditions de Minuit, 1968.
- R. Mouriaux, A. Percheron, A. Prost, D. Tartakowsky, *1968, Exploration du mai français*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- A. Sehnapp, P. Vidal-Naquet, *La Commune étudiante*, Paris, Le Seuil, 1968.
- A. Touraine, *Le Mouvement de Mai-68 ou le communisme utopique*, Paris, Le Seuil, 1968.
- M. Winock, *Chronique des années 1960*, Paris, Le Seuil, 1987.
- *Le Débat* n° 50 mai-août 1988 ; « Le Mystère 68 » n° 51, septembre-octobre 1988.

SUR LES BARRICADES

- A. Corbin et J.-M. Mayeur (dir.), *La Barricade*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.
- D. Tartakowsky, *Le Pouvoir est dans la rue. Crises politiques et manifestations en France*, Paris, Aubier, 1998.

SUR LES COMMUNISTES

- J.-J. Becker, « Communisme et gaullisme dans la crise de mai 1968 », S. Courtois et M. Lazar (dir.), *Cinquante Ans d'une passion française. De Gaulle et les communistes*. Paris, Balland, 1991.
- J.-P. Sartre, *Les Communistes ont peur de la révolution*, Éditions John Didier, 1968.

SUR DE GAULLE ET SA POLITIQUE

- S. Berstein, *La République gaulienne, 1958-1969*. T. I, *La France de l'expansion*, Paris, Le Seuil, « Points-Histoire », 1989.
- J. Lacouture, *De Gaulle*. T. III, *Le Souverain*, Paris, Le Seuil, 1986.
- A. et P. Rouanet, *Les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle*, Paris, Grasset, 1980.
- B. Tricot, *Mémoires*, Paris, Quai Voltaire, 1994 (pp. 277-379).
- M. Vaisse, *La Politique étrangère du général de Gaulle, 1958-1969*. T. I, *La Grandeur*, Paris, Fayard, 1998.
- IFOR, *Les Français et de Gaulle*, Paris, Plon, 1971.

« L'HISTOIRE » A PUBLIÉ

- L. Ferry (entretien), « Mai-68 et après ? », n° 202 (dossier « L'école de la République »), pp. 50-51.
- P. J. Jeancolas, « Le cinéma de Mai-68 », n° 1, pp. 110-111.
- A. Prost, « Les grèves de mai-juin 1968 », n° 110, pp. 34-46 ; repris dans « Les Années de Gaulle », *Les Collections de « L'Histoire »* n° 1.
- M. Winock, « 1963-1973 : les folles années des jeunes », n° 61, pp. 10-21.

MÉDECINE

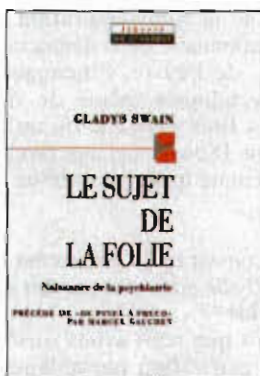
Le Sujet de la folie s'imposa à sa sortie comme la contribution française la plus féconde au débat sur la naissance de la psychiatrie. Réédition d'un classique.

Voyage aux sources de la psychiatrie

Deux publications bienvenues chez Calmann-Lévy : celle du *Vrai Charcot. Les chemins imprévus de l'inconscient*, de Marcel Gauchet et de Gladys Swain. Mais surtout la réédition du *Sujet de la folie*, le premier ouvrage de Gladys Swain, paru sans faire de bruit en 1977, pour très vite s'imposer comme la contribution française la plus féconde au débat sur la naissance de la psychiatrie ; elle est accompagnée d'une importante préface de Marcel Gauchet, qui fut étroitement associé à la rédaction du livre.

Le point de départ du *Sujet de la folie* est une réfutation de la version tendancieuse donnée par Michel Foucault de l'histoire de la folie en Occident. Celui-ci interprétait le « grand renfermement » des fous, survenu à l'âge classique, comme témoin du mouvement général d'exclusion de la déraison, mise à l'écart culminant avec l'émergence d'un savoir psychiatrique prétendument objectif, autour de 1800. Pour Michel Foucault, en somme, Philippe Pinel (1745-1826), le père fondateur très officiel de la psychiatrie, n'avait libéré les aliénés de leurs chaînes que pour les réduire à un silence définitif, à l'aide de son carcan nosographique.

Gladys Swain et Marcel Gauchet sont arrivés à une interprétation opposée : Pinel, il suffit de le lire, n'a eu de cesse de défendre l'idée que la folie peut guérir. Or de cette percée conceptuelle découle une véritable mutation intellectuelle dont dépend notre



conception de la folie : déduire de cette curabilité, en puissance, de l'aliénation mentale, que celle-ci n'est jamais totale, que, au contraire, l'aliéné le plus aliéné conserve toujours une distance à son aliénation. La psychiatrie prend alors naissance lorsque le fou cesse d'être perçu comme « autre ». Les deux auteurs réhabilitent ainsi les balbutiements d'une démarche neuve d'ouverture à la souffrance de l'aliéné.

Quel bilan peut-on faire aujourd'hui du *Sujet de la folie* ? D'abord, l'interprétation de l'œuvre de Pinel mérite d'être nuancée. Il n'est pas sûr que celui-ci ait eu de la folie une vision aussi limpide. Comme il n'est pas sûr que la vision que lui prêtent Gladys Swain et Marcel Gauchet soit si nouvelle. Pinel était avant tout un praticien, qui savait assez par

expérience médicale que rien n'était joué d'avance, dans les chances de guérir ou non de ses patients. Relancer fortement l'idée de curabilité de l'aliénation mentale fut certainement sa réussite. Mais l'écho qu'il devait rencontrer s'explique aussi par une autre nouveauté historique : à l'époque où il s'exprime, le discours médical trouve sans peine des relais politiques, les médecins ont voix au chapitre, la société et ses institutions embrayent sur leurs opinions.

Quant à l'idée, séduisante, qu'avant l'entrée dans la mentalité démocratique, il n'était pas question de s'identifier à l'expérience étrange de la folie, elle reste une hypothèse. Et l'on est en droit de se demander si l'« image immémoriale du fou absorbé dans sa folie jusqu'à l'oubli de lui-même et du monde », qui souvent revient sous la plume de Swain et de Gauchet, n'est pas la part de mythe nécessaire à leur histoire de la naissance de la psychiatrie.

Quoi qu'il en soit, *Le Sujet de la Folie* reste un livre événement, comme le fut en son temps celui de Michel Foucault.

Le Sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie
par Gladys Swain,
Le Vrai Charcot. Les chemins imprévus de l'inconscient
par Marcel Gauchet et Gladys Swain,
Paris, Calmann-Lévy, 1997.

BIOGRAPHIE

Roger Duchêne reconstitue au jour le jour la vie, la carrière et le destin du plus mystérieux de nos auteurs classiques : Molière.

Molière au jour le jour



Il n'a pas laissé une seule lettre, un seul mot ; on ne connaît de Molière que deux fois quatre lignes autographes, et encore suspectes : deux quittances pour de l'argent reçu au nom de sa troupe. Malgré ce silence qui découragerait tout biographe, Roger Duchêne réussit ce tour de force de reconstituer pratiquement au jour le jour la vie, la carrière et le destin du plus mystérieux de nos auteurs « classiques ».

Voici donc l'enfance d'un fils de tapissier du roi, né dans une maison de la rue Saint-Honoré, à Paris. Dès l'âge de vingt et un ans, Jean-Baptiste Poquelin s'associe à une compagnie de comédiens, l'« Illustre Théâtre ». Puis vient le temps de la prison pour dettes (1645), de l'aventure picaresque sur les routes et les chemins de province, avec le patronage protecteur des grands féodaux. De retour à Paris, en 1658, c'est le succès. Protégé par Monsieur, frère du roi, Molière joue devant Louis XIV le 24 octobre 1658. Rencontre décisive : désormais, le comédien est souvent invité par le souverain, qui lui commande de multiples créations. C'est Louis

sans doute qui a demandé à Molière le *Tartuffe*, dont les trois premiers actes furent présentés à Versailles, en mai 1664.

Ce gros volume se dévore comme un roman. Il est accompagné de nombreux documents, notamment de cartes qui permettent de suivre Molière au fil d'une vie courte et intense, entre les applaudissements et les cabales de tous ceux que son théâtre met en scène.

Molière
par Roger Duchêne,
Paris, Fayard, 1998, 794 p., 180 F.

ANTIQUITE

L'INIMITABLE

par Irène Frain,
Paris, Fayard, 1998, 557 p., 145 F.

Le risque était immense, la réussite indubitable. Comment parler de Cléopâtre en évitant le double écueil du roman anecdotique, plus ou moins raeoleur, et celui de l'érudition sèche, toujours ennuyeuse ? Or, sans parler des qualités littéraires de l'ouvrage, il faut signaler aux amateurs d'histoire que le « récit » d'Irène Frain (c'est ainsi qu'elle désigne son livre) est aussi irréprochable sur le plan historique qu'on peut le souhaiter.

L'auteur a manifestement beaucoup lu, tous les anciens et beaucoup de modernes, a su trier avec soin ce qui était crédible et ce qui ne l'était pas, et a finalement intégré à peu près tous les acquis de l'érudition la plus récente. Certes, elle est parfois contrainte de faire des choix que l'on peut discuter (ainsi pour l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, que l'on ne place plus guère en 47 av. J.-C.). On regrettera également certaines lacunes ou allusions trop rapides (Hérode le Grand, qui fut l'adversaire déterminé et constant de la reine, fait un peu pâle figure, et l'on ne comprend pas toujours les raisons de son hostilité).

Mais, sur l'essentiel — le milieu dans lequel grandit la petite princesse grecque, les querelles dynastiques invraisemblables, les luttes des *imperator* romains, les ambitions de Cléopâtre, ses liaisons amoureuses et l'usage politique qu'elle en fait —, le lecteur peut se fier à Irène Frain, y compris lorsqu'elle nomme les rois lagides Enflure, Pois-Chiche, Pipeau ou Fils-de-Pute : c'est bien ainsi que l'on devrait traduire les surnoms peu aimables que leur ont donnés les Alexandrins.

Dans un ensemble où l'on ne s'ennuie jamais, quelques passages brillent d'un éclat particulier, comme l'assassinat de César — que l'on suit en retenant son souffle —, la bataille d'Actium (ou plutôt la non-bataille, comme l'a très bien compris Irène Frain), la mort d'Antoine et, surtout, celle de la reine.

Il existe certes déjà (mais non en français) des biographies plus savantes ; mais on n'en trouvera pas qui soient à la fois aussi sûres sur le plan historique et aussi vivantes.

MOYEN-ORIENT

L'ARABIE HEUREUSE
AU TEMPS DE LA REINE DE SABA
(VIII^e-I^{er} SIÈCLE AV. J.-C.)

par Jean-François Breton, Paris, Hachette,
« La vie quotidienne », 1998, 250 p., 118 F.

La célèbre collection de chez Hachette « La vie quotidienne » n'avait pas encore consacré de volume à l'une des civilisations les plus fascinantes de l'Arabie antique. Le nom de la reine de Saba, accolé à celui de l'Arabie heureuse, renvoie à la fois au luxe et à la sensualité d'un pays lointain. Mais qu'on ne s'y trompe pas : la souveraine anonyme rendu célèbre par sa visite à Salomon vécut au X^e siècle av. J.-C., et son évocation n'est là que pour aider à la vente...

Cela n'enlève rien à l'intérêt du livre de Jean-François Breton, archéologue et historien, spécialiste notamment du Hadramaout. Il fournit là une synthèse utile et complète sur le Yémen antique, pays des aromates dans ses marges désertiques, mais dont les hautes terres sont les seules ouvertes à l'agriculture de toute la péninsule arabique. La période envisagée est celle de la division en royaumes rivaux (Saba, Main, Qataban, Hadramaout). On pourra donc regretter que l'auteur ne traite que rapidement, dans le chapitre final, la période de l'unification par Himyar, la christianisation du royaume et les relations avec l'Éthiopie voisine. De même, on ne sait pas toujours à quelle époque se situent les faits décrits.

Tel quel, cependant, le volume apporte une foule d'informations de première importance sur la vie rurale, l'architecture, les dieux, le statut de la femme, les conceptions funéraires (avec les curieuses tombes de chameaux mêlées à celles de leurs maîtres), ainsi que, naturellement, sur la production et le commerce de l'encens et de la myrrhe, qui assurèrent la prospérité de l'Arabie heureuse, et excitèrent à ce point les convoitises de Rome qu'Auguste organisa une expédition qui atteint Marib en 24 av. J.-C.

MOYEN AGE

JÉSUS CHEZ LE TEINTURIER.
COULEURS ET TEINTURES
DANS L'OCCIDENT MÉDIÉVAL

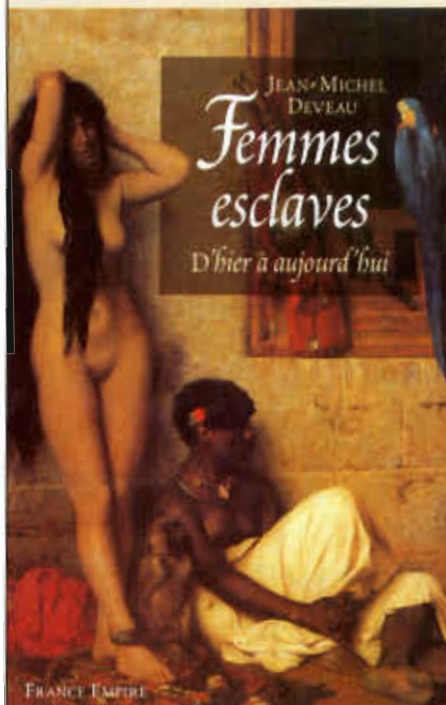
par Michel Pastoureau,
Paris, Le Léopard d'Or, 1997, 216 p., 200 F.



Affirmer, comme le fait Michel Pastoureau, que la couleur est un fait de société et de culture va à l'encontre de bien des idées reçues. Or il est vrai que nos conceptions et nos classements actuels ne sont pas ceux du Moyen Âge. Ainsi en Occident, pendant des siècles, le noir et le blanc ont été considérés comme des couleurs à part entière. Mélanger du bleu et du jaune pour obtenir du vert était inconcevable à l'époque médiévale. Pour Michel Pastoureau, les teinturiers ont autant à nous apprendre que les peintres et les artistes. En matière de teintures et d'étoffes, se mêlent en effet étroitement les questions chimiques, techniques, matérielles et professionnelles, et les enjeux sociaux, idéologiques, emblématiques et symboliques.

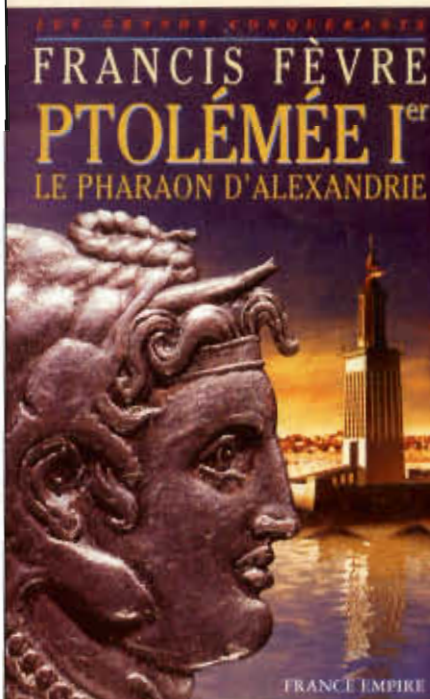
L'ouvrage prend comme point de départ une légende ancienne, transmise par plusieurs évangiles apocryphes, racontant comment l'enfant Jésus, placé en apprentissage chez un artisan teinturier, sème le trouble et le désordre, et se montre incapable d'apprendre une telle profession. Au fil des siècles se transforme la couleur de la cuve dans laquelle Jésus, par erreur ou par malice, a plongé les étoffes à teindre : du bleu au noir, du jaune au multicolore. Transformation bien analysée par Michel Pastoureau : le bleu n'est plus dès le XII^e siècle une cou-

150 ans d'abolition...
et toujours des
millions d'esclaves



234 pages, 110 F, ISBN 2.7048.0849.X

Splendeurs
d'Alexandrie



Collection Les Grands Conquistadors
356 pages, 120 F, ISBN 2.7048.0831.7

EDITIONS FRANCE-EMPIRE
13, rue Le Sueur, 75116 Paris

Une nouvelle
librairie
vient d'ouvrir...



LA LIBRAIRIE DE
CNRS ÉDITIONS

2 600 titres disponibles

Vous, les passionnés d'histoire, amateurs ou spécialistes, rendez-vous à LA LIBRAIRIE de CNRS ÉDITIONS, à deux pas de la Sorbonne. Au rayon Histoire, remontez le temps. Du temps présent au Moyen Âge jusqu'à l'Antiquité, à travers ouvrages de référence, études exhaustives, analyses de l'actualité, ce sont des siècles d'histoire qui vous sont proposés.

une équipe à votre écoute,
de 10H à 19H,
du mardi au samedi

une adresse à retenir,
151 bis, rue Saint-Jacques - Paris V^e
Tél. : 01 53 10 05 05
Fax : 01 53 10 05 07

Un éditeur au service
de l'édition scientifique

CNRS CNRS ÉDITIONS

LIVRES

leur dévalorisante ; quant au mélange des couleurs, il est proprement diabolique.

Le livre s'intéresse au métier de teinturier, longtemps déconsidéré, sinon réprouvé, dans les sociétés occidentales. Parce qu'ils changent la couleur des draps, parce qu'ils modifient la matière, les teinturiers suscitent peur et méfiance. Dans les villes drapières, ils sont en conflits incessants avec d'autres corps de métier et avec une partie de la population, qui leur reproche d'empuantir l'air et de salir les eaux de la rivière. On les soupçonne d'enfreindre fréquemment les règlements et de tromper la clientèle en faisant passer pour denses et solides des couleurs légères et instables. Mais ce sont aussi des artisans indispensables à la fabrication des draps, la seule véritable « industrie » de l'Occident médiéval. Ils influencent les usages et les codes sociaux qui en découlent.

A travers les teinturiers, Michel Pastoureau a trouvé de fructueux complices pour dresser une brillante histoire des couleurs.

XVI^e-XVIII^e SIÈCLE

DE LA CAUSE DE DIEU À LA CAUSE DE LA NATION. LE JANSÉNISME AU XVIII^e SIÈCLE

par Catherine Maire,
Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires »,
1998, 710 p., 220 F.

Si le jansénisme du temps de Louis XIII et de Louis XIV, celui de Port-Royal, des Arnauld, de Pascal, est relativement bien connu, il n'en est pas de même de celui du temps de Louis XV. Il a pourtant joué dans l'histoire de la France au XVIII^e siècle un rôle capital et méconnu.

Ce jansénisme de l'époque des Lumières diffère de celui du Grand Siècle dans la mesure où il met l'accent moins sur la doctrine de la grâce et du libre arbitre (le « calvinisme rebouilli » fustigé par les jésuites) que sur le « figurisme », selon lequel l'Écriture sainte « figure » les temps actuels et à venir, et sur le « témoignage de la vérité », c'est-à-dire l'appel constant au jugement des fidèles eux-mêmes.

Trois épisodes successifs jalonnent cette histoire. Le premier, baptisé « renaissance » par l'auteur, commence avec l'opposition acharnée à la bulle papale *Unigenitus* qui, à la demande de Louis XIV, a condamné en 1713 les *Réflexions morales* du père Quesnel, jugées « jansénistes » ; cette opposition est lancée, au nom de la défense de Port-Royal idéalisé, par un groupe d'ecclésiastiques réunis autour du séminaire de Saint-Magloire, et par l'avocat parisien Louis-Adrien Le Paige (1712-1802).

Le deuxième épisode, celui des convulsionnaires, correspond à l'« agonie religieuse » : entre 1732 et 1750, la flambée de miracles dont la tombe du diacre François de Paris est le théâtre débouche sur des scènes de transes qui inquiètent les autorités. Le troisième épisode, « transfiguration politique », est constitué par la résistance au pouvoir royal des parlementaires qui, sous l'influence de Le Paige (toujours lui), érigent le parlement de Paris en second Port-Royal, chargé de défendre les lois fonda-

mentales du royaume, garantes des « libertés » des Français, contre les dangers de l'absolutisme (et c'est là où le titre du livre prend tout son sens).

Ce nouveau jansénisme, l'auteur l'étudie essentiellement à partir de la collection des *Nouvelles Ecclésiastiques*, périodique janséniste clandestin qui paraît dès 1732, et de l'extraordinaire production écrite du parlementaire Le Paige — près de deux cents opuscules entre les années 1730 et les années 1770 qui n'avaient jamais été exploités de façon aussi fouillée.

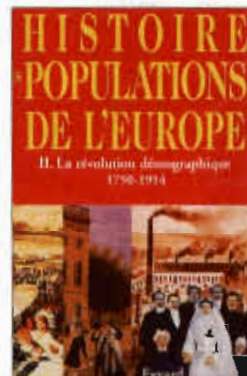
C'est une étape capitale des origines intellectuelles et culturelles de la Révolution française et de celles de la nation elle-même que Catherine Maire met en pleine lumière dans ce livre aussi neuf qu'érudit.

XIX^e-XIX^e SIÈCLE

HISTOIRE DES POPULATIONS DE L'EUROPE.

T. II, LA RÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE,
1750-1914

dir. Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, Paris,
Fayard, 1998, 648 p., 220 F.



Le siècle et demi qui va du milieu du XVIII^e à la veille de la Première Guerre mondiale voit se réaliser en Europe ce que les démographes ont défini comme la « révolution » ou la « transition » démographique — le premier terme ayant l'avantage de mettre l'accent sur le changement radical qui s'opère alors, le second de mieux définir implicitement la nature de celui-ci. Il s'agit en effet, sur un temps plus ou moins long, du passage d'un régime démographique ancien, caractérisé par de hauts niveaux de mortalité et de fécondité, à un régime « moderne », avec basse mortalité et basse fécondité.

La croissance naturelle n'en retrouve pas moins, à la fin de la période de transition, des chiffres comparables à ceux du début de celle-ci, mais dans des conditions fort différentes. Par ailleurs, cette évolution démographique a été, selon les pays européens, plus ou moins précoce, plus ou moins brutale, plus ou moins ample. En France, par exemple, elle commence dès le XVIII^e siècle et s'achève vers 1900 ; en Angleterre, elle se situe entre 1810 environ et la première moitié du XX^e.

Grâce aux différents spécialistes réunis autour de Jean-Pierre Bardet et Jacques Dupâquier, ce deuxième tome constitue une remarquable synthèse de nos connaissances sur ce moment au cours duquel la population européenne représentait entre 20% (en 1750) et 25% (en 1914) de la population mondiale, avant que les deux guerres mondiales, la baisse de la natalité, l'évolution propre des autres continents ne ramènent cette proportion à moins de 10%.

L'HYGIÈNE DE LA RACE.

T. J. HYGIÈNE RACIALE ET EUGÉNISME MÉDICAL EN ALLEMAGNE, 1870-1933

par Paul Weindling, préface de Benoît Massin, Paris. La Découverte, « Histoire contemporaine », 1998, 304 p., 160 F.

Dans cet ouvrage, publié en 1989 à Cambridge, remanié et abrégé pour la version française, Paul Weindling montre que l'extermination de millions de personnes par les nazis n'a pas été seulement le fait de psychopathes, ce qu'ont confirmé les travaux d'Édouard Conte et Cornelia Essner.

Le mérite de ce livre est d'exposer le double processus de « scientisation » de la race et de « racialisation » de la science. Fondée sur l'antisémitisme et l'eugénisme, l'idéologie raciste, qui forge dans les années 1920 un programme de contrôle biologique des populations, s'est prétendue scientifique. A l'abri d'institutions officielles et au nom de la recherche, les assassins se sont déguisés en spécialistes. Les médecins ont largement contribué à la politique de sélection qui visait à créer une « race germanique » expurgée de toute tare.

Des généticiens, des psychiatres ont pratiqué la stérilisation, l'euthanasie, la castration, la mutilation sur les Juifs, les tziganes, les handicapés, les « faibles d'esprit » et les « asociaux ». 350 000 personnes ont été stérilisées après 1933, en vertu de la « loi sur la pureté de la race » appliquée par des tribunaux spéciaux, dont les jugements seront annulés plus de soixante ans plus tard !

CD-ROM

1096, LES CROISADES

Octel+2 Production, version PC, 290 F.

CROISADES.
CONSPIRATION AU ROYAUME
D'ORIENT

Index +, versions Mac et PC, 369 F.



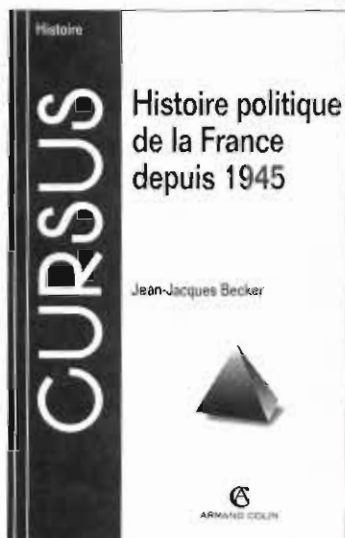
Des adolescents peuvent-ils prendre goût à l'histoire des croisades en cliquant sur la souris de leur ordinateur ? Deux réalisations que tout oppose répondent à cette question par l'affirmative.

La démarche de *1096, les croisades* est traditionnelle. Le sommaire invite à découvrir successivement la chronologie, la géographie, les civilisations, les personnages célèbres, l'art de la guerre au temps des croisés. L'information exploite sous forme de notices *L'Histoire des croisades* de Jean Richard (Fayard). L'ensemble est solide, même si l'on regrette qu'il ne recoure qu'à la juxtaposition, ce qui rend la consultation austère : sur un fond musical

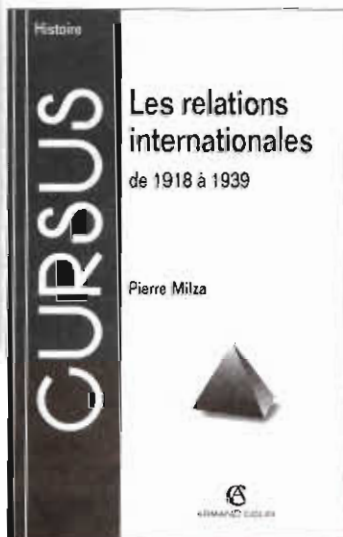
lancinant, des images généralement fixes accompagnent des textes abondants. Signalons cependant le module consacré aux grandes batailles qui permet de suivre le déroulement d'une dizaine d'entre elles, dont les combats devant Saint-Jean-d'Acre en 1291.

Pour ce qui est de *Croisades. Conspiration au royaume d'Orient*, il s'agit d'une réalisation superbe, usant de toutes les ressources de la technique multimédia. Ce coffret de trois disques s'apparente à une superproduction cinématographique : réalisme des scènes, beauté des décors et qualité des effets spéciaux. Le principe consiste à accompagner le chevalier Arthaud dans sa quête des reliques de la Sainte-Croix. On l'aide à déjouer les pièges qui lui sont tendus tout au long d'une aventure qui se déroule pendant une année, dans cinq mondes médiévaux différents, d'Occident et d'Orient.

L'utilisateur est confronté à une série d'énigmes qu'il doit résoudre pour progresser dans la fiction. Il lui faut ainsi apprendre, grâce à des bases de données au contenu irréprochable, à manipuler des machines de siège, à tracer sa route à l'aide d'un astrolabe, à utiliser des cartes maritimes médiévales, à pratiquer la médecine arabe ou à mettre en œuvre des recettes d'alchimie. Mais il faut beaucoup de temps pour débrouiller chaque situation. Il est à craindre que le découragement ne guette même les plus acharnés, tant la solution est parfois difficile à trouver.



Tous les éléments permettant de suivre et de comprendre cette période particulièrement complexe. L'exposé clair et structuré est pourvu d'outils répartis au fil du texte : chronologies, cartes, documents, développement des problématiques essentielles...

6^e édition, 192 pages, 73 F

CURSUS

Armand Colin
Toute
L'histoire

Contrairement à ce qui pourrait être déduit d'une conception strictement déterministe de l'histoire, la Deuxième Guerre mondiale n'est pas tout entière en germe dans la façon dont s'est déroulée et conclue la première. Le sort de l'Europe et celui du monde s'est sans doute joué sur un petit nombre d'options prises par tel ou tel décideur, options qui auraient pu être différentes et modifier le cours des choses...

2^e édition, 192 pages, 73 F

ARMAND COLIN

LIVRES

TRÉSORS DES PREMIERS IMPRIMEURS. LA NAISSANCE DE L'IMPRIMERIE DANS L'EUROPE DU XV^e SIÈCLE

par Dominique Brisson,
Paris, Interbibly, Index+, 1997,
versions PC et Mac, 349 F.

Les bibliothécaires de la région Champagne-Ardenne (qui comprend la très riche bibliothèque de Troyes) se sont associés avec un concepteur de talent (on lui doit les CD-Rom du Louvre et d'Orsay) pour proposer un disque consacré aux incunables, ouvrages imprimés antérieurs à 1501.

Son contenu est riche : quarante-neuf incunables et trois manuscrits sont présentés, de la Bible « à quarante-deux lignes » de Gutenberg au *Reductorium morale* de Pierre Bersuire, avec possibilité de feuilleter quelques pages et de les agrandir — on aurait aimé que celles-ci soient plus nombreuses, transcrites et traduites, et le zoom plus performant.

Thèmes des ouvrages, auteurs, imprimeurs, techniques employées, contexte historique : rien ne manque. Le confort d'utilisation est assez bon, même si les icônes sont fort petites. Un outil de navigation doit permettre à l'utilisateur de se constituer des fichiers personnels.

EN BREF

NAISSANCE ET AFFIRMATION DE LA RÉFORME

par Jean Delumeau et Thierry Wanegffelen,
Paris, PUF, « Nouvelle Cléo », 1997, 448 p., 198 F.

● Une mise à jour opportune d'un ouvrage de 1965 qui tient compte de tous les acquis de la recherche récente. Mille cinq cent soixante et onze références bibliographiques qui aideront enseignants et étudiants à alimenter leur réflexion sur les débuts du protestantisme.

LE TIERS D'AMOUR. UN ROMAN DES TROUBADOURS

par Michel Zink,
Paris, Éditions de Fallois, 203 p., 100 F.

● Les troubadours ont laissé de nombreux poèmes. Les éléments marquants de leur vie (souvent tumultueuse) ont également été transmis. Michel Zink, professeur au Collège de France, en reprend la matière pour retracer, en un somptueux roman, l'aventure du jongleur Filhol, confronté à la Louve de Pennautier, dame inaccessible (inaccessible ?). Un livre qui permet de pénétrer, sans anachronisme mais non sans passion, dans l'univers érotique (mais aussi politique : nous sommes à la veille de la croisade albigeoise) des poètes occitans.

L'EUROPE PROTESTANTE AU XVI^e-XVII^e SIÈCLE

dir. John Miller, Paris, Belin, 1997,
364 p., prix non ind.

● Ce manuel original et dense décrit le monde du protestantisme à partir de contributions de spécialistes venus de tous les horizons de la recherche en Europe. Une vision éclatée mais stimulante de la Réforme, traitée comme un phénomène européen et saisie à la fois dans son unité et son infinie diversité.

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN FRANCE ET EN EUROPE

par Sylvie Aprile, Raymond Huard,
Pierre Lévêque, Jean-Yves Mollier,
Paris, Éditions sociales, 1998, 254 p., 110 F.

● Quatre contributions qui permettent de saisir sous ses différents aspects la révolution de 1848. Jean-Yves Mollier s'intéresse aux aspects culturels, Raymond Huard à la vie politique. On regrettera toutefois l'absence d'index.

HANNAH ARENDT

par Sylvie Courtine-Denamy,
Paris, Hachette, « Pluriel », 1998, 436 p., prix non ind.

● Réédition d'une biographie consacrée à une personnalité dominante de la pensée contemporaine.

L'HISTOIRE

ABONNEZ-VOUS !

ABONNEMENT (ne pas utiliser pour les réabonnements)

Je souscris un abonnement à L'HISTOIRE :

	France (TTC)	Belgique	Suisse	Autres pays	Étudiants
<input type="checkbox"/> 1 an (11 numéros dont 2 numéros spéciaux)	338 FF	2550 FB	103,50 FS	413 FF	299 F
<input type="checkbox"/> 2 ans (22 numéros dont 4 numéros spéciaux)	630 FF	4990 FB	195,00 FS	780 FF	545 F

(France uniquement) fourni photocopie de la carte d'étudiant

VENTE DE NUMÉROS DÉJÀ PARUS (délai d'expédition : 15 jours; numéros épuisés : 1 à 172)

Veuillez m'envoyer, franco de port, les numéros suivants de L'HISTOIRE :

Prix de l'exemplaire	France (ttc)	Belgique	Suisse	Autres pays
n° 173 « spécial » L'affaire Dreyfus	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 179 « spécial » La France libérée	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 184 « spécial » Les Français et le roi	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 190 « spécial » Les mystères de l'Égypte	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 195 « spécial » Le temps de la lutte des classes	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 201 « spécial » L'explosion des nationalismes	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF
n° 212 « spécial » Israël	40 FF	292 FB	12 FS	45 FF

RELIURES :

Veuillez m'envoyer, franco de port, un écriin relieur L'HISTOIRE pour les 11 numéros de l'année au prix de 78 F(ttc) pour la France, 495 FB pour la Belgique, 20 FS pour la Suisse, 88 FF (ttc) pour les autres pays (envoi en recommandé)

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Je règle aujourd'hui la somme de _____ F à l'ordre de L'HISTOIRE par chèque ci-joint par mandat

par carte bancaire, numéro _____ expire à fin _____ mois _____ année

Signature obligatoire :

Pour une expédition par avion, veuillez nous consulter. **Changement d'adresse :** Joindre la dernière étiquette-adresse.

A renvoyer sous enveloppe à L'HISTOIRE, 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS cedex 06.

BELGIQUE : Éditions Soumillon, avenue Kalkenlaan 9, 1070 Bruxelles. G8 210.04024.15.14. SUISSE : Edigroup SA, case postale 393 - CH 1225 Chêne-Bourg.

VENTES ET ABONNEMENTS : 57 RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06. TÉL. 01 44 32 05 30 - FAX 01 44 07 01 99

INDEX DES ANNONCEURS : p. 2 « L'Histoire », p. 5 Hachette Littérature, p. 17 Larousse, p. 25 Éditions Rotatives, p. 61/97/99 L'Histoire, p. 75 Le Magazine littéraire, p. 89 France Empire, p. 90 CNRS-Éditions, p. 91, Éditions Masson, p. 93 Éditions Ménécal, p. 100 Éditions Chronique.

Directeur de la publication : Stéphane Khémis. Imprimerie Roto Euro Graph, 70 rue Ampère, 77400 Lagny-sur-Marne. Dépôt légal 2^e trimestre 1998.

LIVRES

ANTIQUITÉ

- J. Andreau, *Patrimoines, échanges et prêts d'argent : l'économie romaine*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 432 p., prix non ind.
- F. Braudel, *Les Mémoires de la Méditerranée. Préhistoire et Antiquité*, Paris, De Fallois, 399 p., 150 F.
- P. Brown, *L'Autorité et le sacré. Aspects de la christianisation dans le monde romain*, Paris, Noësis, 165 p., 120 F.
- P. Chuvin, *La Mythologie grecque. Du premier homme à l'apothéose d'Héraclès*, Paris, Flammarion, « Champs », 409 p., 60 F.
- M. Detienne, *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, Hachette, « Pluriel », 128 p., 30 F.

G. Fry (traduits et commentés par), *Récits inédits sur la guerre de Troie. Iliade latine, éphéméride de la guerre de Troie, histoire de la destruction de Troie*, Paris, Lcs Belles Lettres, 412 p., 165 F.

- B. Manley, *Atlas historique de l'Égypte ancienne. De Thèbes à Alexandrie : la tumultueuse épopée des pharaons*, Paris, Autrement, 144 p., 169 F.
- B. Pouderon, J. Doré (dir.), *Les Apologistes chrétiens et la culture grecque*, Paris, Beauchesne, 490 p., 288 F.
- B. Scrgent, *Les Trois Fonctions indo-européennes en Grèce ancienne. T. I, De Mycènes aux Tragiques*, Paris, Economica, 452 p., 220 F.
- J.-P. Vernant, *La Mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne*, Paris, Hachette, « Pluriel », 116 p., prix non ind.
- Actes de colloque, *Claude de Lyon, empereur romain*, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 537 p., 268 F.

MOYEN AGE

- J.-C. Cassard, *Charles de Blois, 1319-1364. Duc de Bretagne et bienheureux*, Brest, Centre de recherche bretonne et celtique, 139 p., 100 F.
 - B. De La Farge, *Raimon VI. Le comte excommunié*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 71 p., 48 F.
 - A. Demurger, *Brève Histoire des ordres religieux militaires. Hospitaliers, Templiers, Teutoniques...*, Gavaudun, Fragile, 20 p., prix non ind.
 - V. Galent-Fasseur, *L'Épopée des pèlerins. Motifs eschatologiques et mutations de la chanson de geste*, Paris, PUF, 254 p., 138 F.
 - J. Puyo, *Jan Hus. Un drame au cœur de l'Église*, Paris, Desclée de Brouwer, 187 p., 92 F.
 - M. Rouche (dir.), *Clovis, histoire et mémoire. T. I, Clovis et son temps, l'événement ; t. II, Le baptême de Clovis, son écho à travers l'histoire*, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 929 p. et 915 p., 550 F les 2 vol.
 - V. Serverat, *La Pourpre et la glèbe. Rhétorique des états de la société dans l'Espagne médiévale*, Grenoble, Éliu, 312 p., 140 F.
- J. Schmidt, *Grégoire de Tours, historien des Francs*, Monaco, Le Rocher, 172 p., 110 F.

XVI^e-XVIII^e SIÈCLE

- C. D. Andriessse, *Christian Huyghens*, Paris, Albin Michel, 439 p., 160 F.
- Général Baron d'Hastrel, *Mémoires (1766-1825)*, Paris, Librairie Teissedre, 180 p.
- R. Grossi (établi, présenté et annoté par), *Naissance et tourments du protestantisme français*, Nîmes, Michel Gosse, 191 p.
- M. Leplay, *Martin Luther*, Paris, Desclée de Brouwer, 219 p., 98 F.
- M. Venard, A. Bonzon, *La Religion dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 189 p., prix non ind.
- Viegas (Établi, présenté et annoté par), *La Mission d'Ibiapaba. Le père Antonio Vieira et le droit des Indiens*, Paris, Chandaigne/Unesco, 238 p., 140 F.

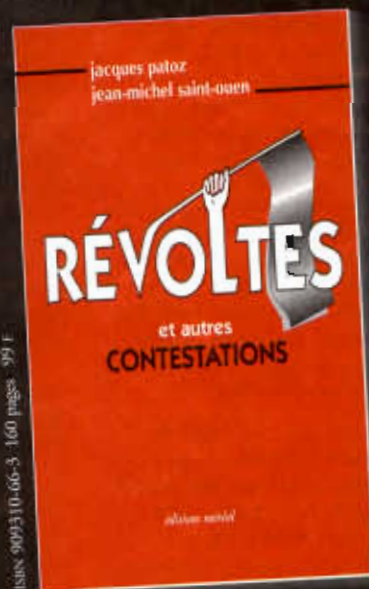
XIX^e-XX^e SIÈCLE

- J. Aubailly, *Les Ancêtres de Napoléon III*, Paris, Éd. Christian, 102 p., 165 F.
- J.-J. Becker, A. Wiewiorka (dir.), *Les Juifs de France, de la Révolution française à nos jours*, Paris, Liana Levi, 445 p., 250 F.
- D. Becquemont, L. Mucchielli, *Le Cas Spencer. Religion, science et politique*, Paris, PUF, 358 p., 170 F.
- G. Calmettes, *Lamarine, voix de la République*, Précy-sous-Thil, L'Armançon, 143 p., 100 F.
- S. Cohen (dir.), *Mitterrand et la sortie de la guerre froide*, Paris, PUF, 473 p., 183 F.
- H. Coutau-Bégarie, *L'Œuvre de Georges Dumézil. Catalogue raisonné*, Paris, Economica, 210 p., 145 F.
- O. Faron, *La Ville des destins croisés. Recherches sur la société milanaise du XIX^e siècle*, École française de Rome, 603 p.
- C. Fink, *Marc Bloch. Une vie au service de l'histoire*, Presses universitaires de Lyon, 313 p., 150 F.
- R. Girardet, *La Société militaire, de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 341 p., 149 F.
- F. Jacquin, *De Constantinople à Tahiti, seize ans d'aquarelles autour du monde, 1840-1856. En suivant René Gillotin*, Paris, Karthala, 174 p., 250 F.
- A. Leménorel, *Nouvelle histoire économique de la France contemporaine. T. III, L'Économie libérale à l'épreuve, 1914-1948*, Paris, La Découverte, 123 p., 49 F.
- G. Le Quintrec, *La France dans le monde depuis 1945*, Paris, Le Seuil, « Mémo », 63 p., 29 F.
- C. Ligier, *Le Roman de Rossel*, Paris, Robert Laffont, 248 p., 119 F.
- R. Littell, *Conversations avec Shimon Peres*, Paris, Gallimard, « Folio », 287 p., 35 F.
- J. Moreau, *Les Socialistes français et le mythe révolutionnaire*, Paris, Hachette, 325 p., 128 F.
- É. Mornet, F. Morenzonei (dir.), *Milieus naturels, espaces sociaux. Études offertes à Robert Delort*, Paris, Publications de la Sorbonne, 761 p., 290 F.

LES ÉDITIONS
MÉREAL
PRÉSENTENT



L'HISTOIRE



BON DE COMMANDE
à retourner où à recopier sur papier libre

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

désire recevoir, frais de port offerts :

- Défense d'interdire (mai 68) > 120 F TTC
 Révoltes et contestations > 99 F TTC

**Offre spéciale réservée
aux lecteurs de L'Histoire**
 Mai 68 + Révoltes > 200 F TTC

et joint un chèque bancaire ou postal et l'ordre des

Éditions Méréal
14, rue de l'Atlas
75019 Paris

TÉL. 01 42 03 95 80 (parc), 01 42 03 22 40 - email: service_client@editions.mereal.fr

BRÈVES



● **Spahis :** Hommage à un corps prestigieux de l'armée d'Afrique et à l'un de ses héros de légende, le capitaine

de Bournazel, l'« Homme rouge », tué au combat dans l'Atlas le 28 février 1933.

REVUE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE DE L'ARMÉE n° 114.

● **Pêche :** Histoire de la pêche au hareng dans la région de Fécamp et de la fumaison de ce poisson dans les saurisseries ou « boucanes ».

ANNALES DU PATRIMOINE DE FÉCAMP n° 4.

● **Inde :** Avec 1,5 milliard d'habitants en 2050, contre 976 millions en 1997, l'Inde dépassera-t-elle la Chine, et deviendra-t-elle alors le pays le plus peuplé de la terre ?

POPULATION ET SOCIÉTÉS n° 332.

● **Radio :** La « fée Ménie » — Ménie Grégoire, recrutée par Jean Farran — inaugure en 1967 sur RTL son « divan radiophonique » qui fera date dans l'histoire de la station.

CAHIERS D'HISTOIRE DE LA RADIODIFFUSION n° 55.

● **Arméniens :** En dépit du caractère despotique pris par l'Empire ottoman sous Abdul Hamid II, la communauté arménienne se dote, au début du xx^e siècle, quelques années avant le génocide de 1915, d'un arsenal éducatif qui va jeter les bases d'une identité nationale.

REVUE DU MONDE ARMÉNIEN MODERNE ET CONTEMPORAIN 1. 3

● **Légende :** Favorsi d'Élisabeth I^{re}, capitaine valeureux, explorateur émérite, homme de plume, dont la mort sous la hache du bourreau en 1618 n'ont fait qu'augmenter la noblesse : Walter Raleigh ne cesse de fasciner aussi bien en Angleterre qu'aux États-Unis.

HISTORY TODAY vol. 48/3.

Rubrique réalisée
par Daniel Bermond

A quoi sert la religion quand on fait la guerre ? C'est le thème du dossier du premier numéro d'une revue annuelle lancée par les Éditions Noësis : « 14-18 Aujourd'hui ». Qui revient également sur une photo de Hitler prise à Munich en 1914 : truquée ou pas truquée ?

Dieu et la guerre

La guerre de Bosnie hier, l'agitation dans le Kosovo aujourd'hui et peut-être une nouvelle explosion dans les Balkans demain nous remettent en mémoire ou plutôt replacent dans l'actualité la Première Guerre mondiale.

Dans son numéro inaugural consacré surtout aux aspects religieux de ce conflit, la revue annuelle *14-18 Aujourd'hui*, publiée par les Éditions Noësis avec le concours du Centre de recherche de l'histoire de la Grande Guerre, apporte la preuve, s'il en est besoin, qu'en cette fin de siècle l'Europe retourne à ses vieux démons et que, loin de s'éloigner de ce qui a accéléré son dépérissement il y a quatre-vingts ans, elle y revient dans cette région avec force. « Non, décidément, la Grande Guerre n'est pas terminée. Raison de plus pour en parler. Et pour en parler dans un aller et retour permanent avec notre présent », annonce en préambule le comité de rédaction de *14-18 Aujourd'hui*.

Dans le dossier sur l'histoire religieuse du conflit, on pourra lire en les confrontant la contribution de Frédéric Gugelot (université de Reims) sur



Charles Calippe, un prêtre catholique français qui a laissé une chronique édifiante sur le martyre de la Picardie, et celle de Roland Haidl (université de Fribourg) sur l'évolution de l'épiscopat catholique allemand à travers ses lettres pastorales. Un parallèle s'impose, qui éclaire l'utilisation aveugle du religieux, dans les deux cas, à des fins nationalistes et eschatologiques.

D'une guerre à l'autre, d'une violence à l'autre, la dimension apocalyptique, au sens premier du mot, autorise là encore des apparentements : étudiant la bataille de la Montagne Blanche (1620) entre les Impériaux

catholiques et les États protestants de Bohême, Olivier Chaline (École normale supérieure) en souligne le caractère paroxystique qui renvoie à la virulence mystique vécue sur le front entre 1914 et 1918.

En marge de ce dossier, on s'intéressera à la remise en cause par Gerd Krumeich (université de Düsseldorf) du célèbre cliché pris le 2 août 1914, à la veille de la guerre, sur l'Odeonplatz de Munich. On y aperçoit, perdu au milieu d'une foule enthousiaste, le jeune Hitler. Par esprit de propagande, Heinrich Hoffmann, l'auteur de la photo, n'a-t-il pas, dans les années 1930, ajouté en surimpression la silhouette du futur Führer, sur les fortes recommandations de celui dont il était devenu l'ami proche ?

14-18 AUJOURD'HUI

Comité de rédaction : Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Jean-Jacques Becker, Gerd Krumeich, Christophe Prochasson, et Jay Winter. ÉDITIONS NOËSIS, 12 rue de Savoie, 75006 Paris

CONTEMPORAINE ET ITALIENNE

Une nouvelle revue d'histoire (trimestrielle) vient de voir le jour en Italie. Intitulée *Contemporanea* (Contemporaine), elle est dirigée par Francesco Traniello et éditée par Il Mulino. Attentive à la longue durée, ouverte aux XIX^e et XX^e siècles, elle s'inscrit dans le sillage des travaux de Renzo De Felice. Au sommaire du premier numéro, une réflexion théorique sur « l'histoire des concepts », des thèmes plus insolites comme « le jeu du "lotto" à Naples aux XVII^e et XX^e siècles » et « la maison natale de Benito Mussolini, histoire d'un lieu et d'un symbole », ou encore un débat sur l'enseignement de l'histoire.

Contemporanea n° 1.

VIVE L'HOMME DE NEANDERTAL !

Si ce n'est pas une réhabilitation, voilà qui y ressemble fort. L'homme de Neandertal, cet hominien au crâne allongé et fuyant, aux arcades saillantes, ne serait-il plus ce rustre pataud qui, tout *Homo erectus* qu'il fût, tenait autant de la bête que de l'espèce humaine ? *L'Archéologue* crierait presque à la diffamation.

Notre ancêtre ? La revue pose la question en ouverture de ce dossier, et présente les divers arguments infirmant ou confirmant cette hypothèse. Un artiste ? Guère. Il n'existe pas de peintures pariétales remontant à l'homme de Neandertal, ce qui ne signifie pas qu'il était dépourvu de toute sensibilité

esthétique. Michel Lorblanchet insiste particulièrement sur l'utilisation des matériaux bruts, la recherche dans les formes et les volumes pour produire des armes et des outils taillés dans la pierre et l'os d'éléphant.

Mais au moins parlait-il ? Françoise Melmoth revient sur l'origine du langage articulé, sur les conditions anatomiques et la datation approximative de ce premier parler humain.

Elle passe en revue toutes les possibilités, mais s'attarde davantage sur l'« arbre généalogique » des langues conçu par le linguiste Merritt Ruhlen qui avance l'idée d'une langue primordiale, « langue mère » d'où seraient issues toutes celles existantes.

L'Archéologue n° 34.

L'X À L'HEURE DE VICHY

La législation antisémite de Vichy imposée à l'École polytechnique, évacuée en zone sud après la défaite et privée de son statut militaire, une politique de restriction à l'égard de ses élèves juifs. Des règles discriminatoires sont introduites, qui aboutissent à l'établissement d'une catégorie « bis » réservée — et encore, sous des conditions financières draconiennes — aux étudiants d'origine non française.

Dès lors, la question de la mission de Polytechnique se pose à beaucoup, et pas seulement à ceux de la catégorie « bis ». Vincent Guigueno (Ponts-et-Chaussées) évoque le parcours de ces élèves qui, se dressant contre les représentations imposées par les cadres de l'École, ont choisi l'engagement clandestin, surtout au moment du retour de celle-ci à Paris, en 1943.

Vingtième Siècle n° 57.

PESTE NOIRE

Pour prendre d'assaut la ville de Caffa, en Crimée, où s'étaient retranchés les Génois, les Mongols catapultent les cadavres de soldats morts de la peste (1346). Les fugitifs, débarquant en Sicile et en Italie du Sud, déclenchent une pandémie qui va se propager de proche en proche dans toute l'Europe et faire sur cinq ans 25 millions de victimes, soit peut-être le tiers de la population du continent.

Giovanni Rapetti revient sur les conséquences de ce cataclysme humain (ce n'est qu'à la fin du XVI^e siècle que l'Europe retrouve sa population d'avant la « peste noire »), sur le désarroi de sociétés désarmées, sur les actes de courage, mais aussi la colère qui ici et là s'est retournée contre les Juifs.

Storia e Dossier n° 125.

LE TROC DE FRANCO

Dès 1940, sitôt la défaite consommée, des Français ont quitté leur pays pour tenter de rejoindre une Résistance encore embryonnaire.

Robert Belot (université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) évalue à quelque 23 000 ceux d'entre eux qui, passant par l'Espagne, se sont retrouvés retenus dans le camp de Miranda de Ebro (au sud de Bilbao) entre 1940 et 1944, et sont devenus, à leur corps

défendant, l'objet d'un troc entre les Alliés et le régime franquiste, en dépit de la neutralité bienveillante de celui-ci à l'égard des forces de l'Axe.

Ce n'est pas la France libre de De Gaulle qui vient en aide aux internés français, dont beaucoup se font passer pour des Canadiens afin d'accélérer la solution de leur affaire, mais essentiellement la mouvance giraudiste de la Résistance, mieux perçue par Franco, et le gouvernement britannique. Tout au long du conflit, des libérations seront ainsi décidées en échange d'importations de phosphates d'Afrique du Nord...

Revue française de finances publiques n° 61.

MARIAGES INTERDITS

Dans quelle mesure a-t-on le droit d'épouser un proche parent ? En étudiant les dispenses prononcées par l'autorité ecclésiastique dans le diocèse de Paris au XVIII^e siècle, André Burguière (École des hautes études en sciences sociales) circonscrit les limites de l'inceste acceptable qui, au demeurant, ne concerne pas seulement la consanguinité mais aussi l'affinité spirituelle (les remariages avec le commis ou la servante dans le monde de la boutique, par exemple, étaient soumis à autorisation).

Si les usages matrimoniaux s'efforcent d'observer les règles canoniques, il n'en est pas moins vrai que les liens de consanguinité ne sont pas perçus de la même manière selon qu'ils mettent en présence deux cousins au premier degré ou un oncle et une nièce, voire une tante et un neveu. Autant le premier cas est admis et même idéalisé (voir les intrigues portées sur la scène au XVIII^e siècle), autant le second est décrié et voué au ridicule.

Annales
novembre-décembre 1997.

RIRE SOUS MUSSOLINI

Rire sous la dictature... Le fascisme ne s'y est pas prêté. Mussolini, représenté par la propagande sous les traits d'un chef au visage carré et aux mâchoires serrées, se méfiait du comique, en dépit des efforts de ses thuriféraires pour démontrer le contraire. Si le rire a pu nonobstant trouver refuge dans les cabarets et les music-halls, il était sous haute surveillance dans la presse, à moins qu'il ne fût dirigé contre les adversaires intérieurs et extérieurs du régime.

Mais — dérision suprême avant la chute finale —, de plus en plus, note Marie-Anne Matard-Bonucci (université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) dans une étude très originale, le rire est devenu l'arme de l'antifascisme et de plus en plus il s'est exercé contre le parti, ses hommes et ses rites, contre leurs excès et leurs ridicules.

Revue d'histoire moderne et contemporaine t. 45-1.

LE BRUIT DES MORTS

Les littératures médiévales sont riches en merveilleux. Un thème récurrent (et pourtant peu mis en valeur jusqu'à présent) y apparaît : celui du bruit. Maints phénomènes, comme le montre Claude Lecouteux, sont accompagnés de vacarme, de murmure, de cris, de tintements et de coups sourds. Les revenants — âmes du purgatoire ou âmes en peine — sont particulièrement tapageurs.

Les bruits se produisent surtout pendant les nuits d'hiver, durant l'Avent et les Douze Jours (entre Noël et Épiphanie). Ils sont des substituts de la parole, émis par des morts auxquels l'élocution articulée est refusée. Car, du fait de leurs péchés, ces trépassés ont été ravalés au rang de la bête.

Revue des langues romanes n° 101.

CLAUDE LE MAL-AIMÉ

Suétone et Tacite sont en grande partie à l'origine du mauvais traitement que la postérité a réservé à l'empereur Claude (41-54). Le frère cadet de Germanicus et oncle de Caligula était-il réellement cet « avorton que la nature n'avait point achevé, mais seulement commencé », cet être disgracié et limité que sa famille avait tenu à l'écart ?

Frédéric Hurlet (université François-Rabelais de Tours), au regard des dernières analyses publiées de fragments épigraphiques, met à mal cette image négative. Claude tenait en fait un rôle reconnu dans la dynastie impériale, participant aux manifestations publiques, intégré au jeu des stratégies matrimoniales. Ce sont finalement les circonstances historiques et dynastiques qui l'ont empêché d'occuper le premier plan en matière politique.

Revue des études anciennes, t. 99, n° 3-4.

BRÈVES

● **Banquier** : Horace de Finaly (1870-1945), directeur de Paribas et proche de Léon Blum, était une figure atypique de la grande banque d'affaires. Un homme d'influence contraint à l'exil par les lois antisémites de Vichy.

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES n° 157.

● **Fouilles** : Une intéressante nécropole médiévale a été mise au jour à Ivry-sur-Seine, d'où ont été exhumés nombre de squelettes d'enfants et de nourrissons, morts pour la plupart de maladies infectieuses (syphilis congénitale) ou de graves anémies.

ARCHÉOLOGIA n° 343.

● **Florence** : Splendeurs et misères de la Florence des Médicis sur fond de conspirations politiques et de génie artistique.

DAMALS mars 1998.

● **Shoah** : Comment « l'idée de l'unicité de la Shoah » a-t-elle fini par s'imposer et orienter le devoir de mémoire ? Pierre Bouretz, Richard Marienstras et Michel Wieviorka interrogent Jean-Michel Chaumont, auteur de *La Concurrence des victimes* (La Découverte, 1997).

LE DÉBAT n° 98.

● **Épigraphie** : Les documents épigraphiques, qui constituent pourtant une source première, sont mal connus. Pour Bernadette Mora, cette science auxiliaire doit impérativement sortir de son ghetto érudite pour gagner enfin le champ de l'histoire.

MÉDIÉVALES n° 33.

● **Colonisation** : Les voyages du navigateur anglais Martin Frobisher, entre 1576 et 1578, dans le Nord du Canada, à la recherche d'un passage vers la mer de Chine, et mettre la main sur un minerai précieux. Des tentatives qui s'inscrivent dans l'affrontement entre l'Angleterre, la France et l'Espagne pour l'ébauche d'une colonisation du continent nord-américain.

REVUE HISTORIQUE n° 603.

REVUE MENSUELLE ÉDITÉE
PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS SCIENTIFIQUES
57, RUE DE SEINE, 75280 PARIS CEDEX 06
TEL. 01 53 73 79 79

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Khémis
ASSISTANTE DE DIRECTION : Christie Mazataud (79 77)

RÉDACTION 01 53 73 79 79
e-mail rédaction : courrier@histoire.presse.fr
DOCUMENTATION, RÉALISATION 01 53 73 79 79
PROMOTION 01 53 73 79 79
TÉLÉCOPIEUR 01 46 34 75 08
VENTES, ABBONNEMENTS 01 44 32 05 30
75280 PARIS CEDEX 06
CCP PARIS 20288-35 L

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Stéphane Khémis (79 70)

CONSEILLERS DE LA DIRECTION : Michel Winock,
Jean-Noël Jeanneney, Jean-Michel Gaillard

DIRECTION ÉDITORIALE : Valérie Hannin (79 59)

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINT : Véronique Sales (79 73)

CHEF DE RUBRIQUE : Séverine Nikel (79 91)

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Cécile Rey (79 85)

RÉDACTION : Héroïse Kolebka, Huguette Meunier

COMITÉ DE RÉDACTION : Pierre Assouline, Jacques Berlioz,
Pierre Chuvin, Joël Cornette, Jean-Michel Gaillard,
Jean-Noël Jeanneney, Philippe Joutard, François Labrun,
Jean-Maurice de Montremy, Jean-Pierre Rioux,
Maurice Sartre, Michel Winock

CORRESPONDANTS : Claude Aziza, Jean-Louis Biget,
Catherine Brice, Philippe Burrin, Jacques Chiffolleau,
Jean-Luc Domenach, Hervé Duchêne, Jacques Morseille,
Pascal Ory, Anthony Rowley, Nicolas Werth,
Olivier Wiewiorka

CONCEPTION GRAPHIQUE : Nathalie Baylaurq, Marc Jézégabel

RÉDACTRICE GRAPHISTE : Béatrice de Clédat Bizet (79 56)

DOCUMENTATION-RÉDACTION : Sophie Marcus-Antier (79 51)

DIRECTION TECHNIQUE ET FABRICATION : Gérard Mazataud
(79 79)

RÉALISATION : Oaniel Fouché (79 79)

CONSEILLER ARTISTIQUE : Jocelyne Vaude (79 76)

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Légendes Cartographe

VENTES ET ABBONNEMENTS : Emmanuel Chodkiewicz
(01 44 32 05 30)

PROMOTION : Sophia Molek (79 69)

COMPTABILITÉ : Laurent Ilier (01 43 54 57 67)

PUBLICITÉ

Selling Media (directeur Arnaud Camus)
5 rue de Chazelles, 75017 Paris
Tél. 01 47 63 50 50 - Fax 01 47 63 50 52
CHEF DE PUBLICITÉ : Thierry Vimal de Fléchat

La rédaction de L'Histoire est responsable des titres, intertitres, textes de présentation, encadrés, notes, illustrations et légendes. La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L. 122-4 du code de propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

L'éditeur s'autorise à refuser toute insertion qui semblerait contraire aux intérêts moraux ou matériels de la publication.

Les noms, prénom(s) et adresse de nos abonnés sont communiqués à notre service interne et aux organismes liés contractuellement avec L'Histoire, sauf opposition motivée. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations peuvent faire l'objet d'un droit d'accès ou de rectification dans le cadre légal.

Représente l'éditeur en Belgique :
Jean-Philippe Tondeur,
9 Avenue Van Balcken, 1070 Bruxelles
Tél. 555.02.22 - Fax 555.02.29.

© 1998 Société d'éditions scientifiques.
Printed in France
Commission paritaire n° 60634.



THIS MONTH

- 3 LETTERS
- 8 AGENDA
- 9 FOCUS
- 10 EXHIBITIONS
- 12 MEDIA
- 14 Internet, Napoleon, and Tutankhamen
by Yael Azoulay and Claire Zalc
- 15 All about the Cuban Crisis
by Vincent Touze
- 18 Francis I : an English Point of View
by Jean-Maurice de Montremy
- 19 Monsieur Loucheur's "Homes, sweet Homes"
by Roger-Henri Guerrand
- 21 The Collège de Navarre's Gentlemen
by Jacques Verger
- 22 Milan's Juventus : a long Story
by Olivier Faron
- 24 Israel : the basic Mythes
an interview with Jean-Christophe Attias
and Esther Benbassa
- 26 PORTRAIT
Jean-Marie Pérouse de Montclos,
the Supporter of the French Heritage
by François Dufay
- 28 PRESS REVIEW

SPECIAL REPORT

Homosexuality in the Western World

- 30 Love in ancient Greece : Rites and Pleasure
by Maurice Sartre
- 32 Sodom and Gomorrah on the Screen
by Claude Aziza
- 34 Sappho's Disciples
by Eva Cantarella
- 37 Rome : for Men only
by Paul Veyne
- 38 Sodomy : the Church's Ban
an interview with Jacques Rossiaud
- 41 The Strange Adventure of the Bardaches
by Richard C. Trexler
- 44 Courtly Love... for Men
by Jean-Yves Tilliette
- 46 The Kingdom's greatest Lords...
by Maurice Lever
- 48 Birth of the third Sex
by Florence Tamagne
- 52 Is there a homosexual Gene ?
an interview with Bertrand Jordan

RESEARCH

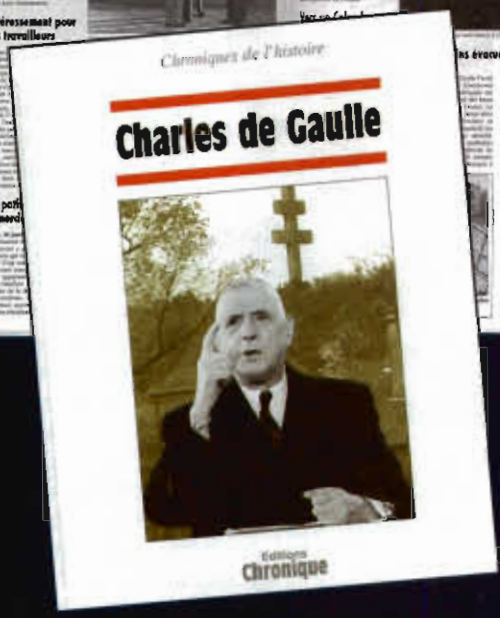
- 56 The splendours of Alexandria
by André Bernard
- 62 1848 : the French Republic
and the Abolition of Slavery
by Marcel Dorigny
- 70 Blasphemy, from Saint Louis to Salman Rushdie
by Olivier Christin
- 76 May 1968 :
Six Questions about an impossible Revolution
by Michel Winock, Alain Corbin, Jean-Jacques Becker,
Jean-Michel Gaillard, Jean-Noël Jeanneney,
and Paul Thibaud
- 88 BOOK
- 94 REVIEWS
- TRIBUNE
- 98 The Tyranny of the Memory
by Philippe Joutard



Chroniques de l'histoire

Les personnages qui ont marqué notre siècle

« Mieux comprendre l'Histoire au travers de ceux qui l'ont faite, nous aidera sans doute à ne plus commettre les mêmes erreurs, à forcer, à préserver la paix sur terre. »



99 F



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nbre d'exemplaire(s) x 99 F* - TOTAL : F

Règlement à joindre à ma commande (*frais de port et d'emballage compris)

Je choisis de régler par : chèque (à l'ordre de Jacques Legrand SA) carte bancaire

N° de carte bancaire : _____ Date expir. CB : _____

- Kennedy
- Staline
- Hitler
- De Gaulle
- Franco
- Mermoz
- Evita
- Churchill
- Che Guevara
- Mussolini
- L. d'Arabie
- Leclerc
- Gandhi
- Pétain
- Rommel
- Mitterrand
- Nasser
- Le chah d'Iran
- Atatürk
- Mao Zedong
- Jean-Paul II

Date et signature : _____

Jacques Legrand SA - Editions Chronique - Aéroport de Périgueux - BP1 - 24330 Bassillac - Tél : 05 53 54 96 60 - Fax : 05 53 54 96 64
 www.chroniques.com - e-mail : chronica@easynet.fr

La tyrannie de la mémoire

A l'heure où l'expertise des historiens peut paraître aller à l'encontre de ce qu'on appelle le devoir de mémoire, Philippe Joutard, fervent défenseur de la transmission orale et de la valeur du témoignage, prend parti. A contre-courant.

Il y a vingt ans, nous n'étions pas nombreux à considérer la mémoire comme objet et document d'histoire, même si Pierre Nora prédisait déjà qu'elle pouvait « devenir un fer de lance d'une histoire qui se veut contemporaine ». Aujourd'hui, ses espérances ont été, si l'on peut dire, dépassées : non seulement la mémoire est un des thèmes favoris des historiens, mais elle tend à se substituer à l'histoire dans l'opinion publique et le monde politique. Il ne se passe pas de mois où l'on ne rappelle aux Français « l'obligation du devoir de mémoire », pour Vichy évidemment, mais aussi pour bien d'autres faits, tandis que prolifèrent les commémorations.

Je ne suis pas sûr que cela soit un signe de santé pour la conscience nationale. Je suis certain que l'appel permanent à la mémoire dessert les objectifs de ceux qui le préconisent. Levons tout procès d'intention : je n'ai pas besoin d'être convaincu des mérites de la mémoire ; elle permet de mettre en valeur les silencieux de l'histoire, et parfois même les vaincus. Elle fait parler l'émotion, elle exprime l'indicible. *Shoah* est un très grand film et une admirable leçon d'histoire. Mais j'en connais aussi les limites : elle est extrêmement sélective, l'oubli étant constitutif de sa création ; elle est simplificatrice ; elle a une tendance au manichéisme. Surtout, devenue nationale, quasi officielle, elle ne donne plus la parole aux silencieux ni aux minoritaires. Et ses défauts s'aggravent.

Et puis une remarque de simple bon sens, presque un truisme : est-il vraiment nécessaire d'invoquer le devoir pour qu'une communauté se souvienne ? Un des fondements de sa cohésion est le recours à la mémoire, et quand elle oublie, c'est qu'elle a ses raisons, bonnes ou mauvaises, de le faire ; les objurgations sont alors inefficaces.

En 1945, la cohésion nationale « exigeait » que tous les Français aient été résistants et chacun partageait ce présupposé imposé par de Gaulle, soutenu de l'autre côté de l'échiquier politique par les communistes. L'opinion n'avait aucune peine à « oublier » les faiblesses de nombre d'institutions et leur complicité au moins passive dans l'exécution du programme nazi. Un quart de siècle plus tard, avec le même simplisme, tous les Français étaient devenus collaborateurs, à l'exception d'une infime minorité. En moins d'une génération, deux mémoires antagonistes se sont succédé, tout aussi péremptoires et tout aussi contestables. Aujourd'hui, on ne sait plus.



Philippe Joutard

On néglige trop souvent une autre vérité d'évidence : c'est au nom de la mémoire que, depuis des décennies, Irlandais catholiques et protestants n'arrivent pas à faire la paix, et que dans l'ancienne Yougoslavie viennent d'être commis des crimes contre l'humanité. La mémoire peut être un puissant vecteur de la montée des intolérances où s'affrontent des identités fermées.

En revanche, il est nécessaire de promouvoir un véritable devoir d'histoire, qui parte de la mémoire, s'en nourrisse, mais qui sache prendre avec elle la distance nécessaire. Un devoir d'histoire fondé sur quatre idées simples, voire banales. Même si le terme reste équivoque et apparaîtra à certains vieillot, établir d'abord les faits, ne serait-ce qu'une chronologie et des évaluations crédibles : cinquante ou mille morts, le nombre n'a pas une portée identique. Sortir ensuite de l'ombre les phé-

mènes oubliés ou pire occultés, c'est-à-dire généralement tout ce qui n'est pas la tendance dominante de l'époque ou en harmonie avec notre temps, quitte à en hiérarchiser l'importance. Pour cela, les mémoires « dissidentes » peuvent fournir une aide précieuse. Mettre en contexte et ici éviter le péché majeur pour l'historien, l'anachronisme, qui s'installe rapidement — il n'est pas besoin de remonter jusqu'à l'édit de Nantes : la Seconde Guerre mondiale en offre de multiples exemples. Enfin connaître ses limites, pas seulement individuelles ou même collectives : l'histoire n'épuise jamais le réel et n'est pas la résurrection intégrale du passé.

Ce devoir d'histoire peut être impopulaire, car nous préférons souvent les certitudes. Il remplace le blanc et noir par le grisé et les demi-teintes : le risque de scepticisme est réel et la perte de repères, un danger. Pourtant, montrer la complexité des situations, par exemple au temps de Vichy, n'implique pas qu'on abolisse les limites, qu'on refuse de définir le moment où commence la collaboration passive. Historiciser la résistance, comme le font très bien les spécialistes, ne signifie pas en diminuer l'importance ni en minimiser la portée morale.

En tout état de cause, nous n'avons pas le choix : dans un État de droit et une nation démocratique, c'est le devoir d'histoire et non le devoir de mémoire qui forme le citoyen. Car l'histoire, si elle est fidèle à sa vocation, implique distance, remise en cause des stéréotypes et surtout débat et diversité des points de vue. Elle préserve du simplisme et du manichéisme, générateurs de haine et d'intolérance. Elle apprend la lucidité et l'esprit critique qui mettent à l'abri des illusionnistes.

Philippe Joutard ■

L'AUTEUR

Philippe Joutard est professeur d'histoire moderne à l'université d'Aix-Marseille et ancien recteur de l'académie de Toulouse. Il a notamment publié *La Légende des Camisards. Une sensibilité au passé* (Gallimard, 1977, rééd. 1985).

L'HISTOIRE

PRÉSENTE LE MOIS PROCHAIN

UN GRAND DOSSIER

CES BARBARES QUI ONT CONQUIS L'EUROPE...

Goths, Wisigoths, Huns :
les invasions barbares.

À l'origine,
des cavaliers venus de l'Est.

Une civilisation
de la guerre.

La chute
de l'empire romain.



Cliche BFK

Portrait
d'un conquérant : Attila.

Des envahisseurs
ou des immigrants ?

L'héritage
des peuples barbares.

Des Huns aux «Boches»,
la légende noire.

À LIRE AUSSI :

Les historiens et le procès Papon

NUMÉRO 222 JUIN 1998 EN KIOSQUE LE 29 MAI 1998 38 F

CHRISTOPHE CHARLE

PARIS FIN DE SIÈCLE

Culture et politique

UHI

L'UNIVERS HISTORIQUE
SEUIL



MARCEL MAZOYER
LAURENCE ROUDART

HISTOIRE DES AGRICULTURES DU MONDE

DU NÉOLITHIQUE À LA CRISE CONTEMPORAINE



SEUIL

Une étude comparative entre Paris, Vienne et Berlin, à la fin du siècle dernier, selon une approche sociologique et prosopographique d'un grand spécialiste de l'histoire des élites intellectuelles. Des clés de lecture pour notre propre époque.

La prodigieuse épopée qui va des premières domestications de plantes et d'animaux aux agricultures différenciées d'aujourd'hui. Un livre engagé, qui propose une nouvelle organisation mondiale du commerce capable de sauvegarder et de développer l'économie paysanne pauvre.

